



HAL
open science

Approche psychosociale de la structuration des perspectives temporelles en contexte d'incertitude d'emploi : le cas des intermittents du spectacle

Aude Beder

► To cite this version:

Aude Beder. Approche psychosociale de la structuration des perspectives temporelles en contexte d'incertitude d'emploi : le cas des intermittents du spectacle. Psychologie. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 2017. Français. NNT : 2017TOU20072 . tel-02160491

HAL Id: tel-02160491

<https://theses.hal.science/tel-02160491v1>

Submitted on 19 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THÈSE

En vue de l'obtention du

DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Délivré par :

Université Toulouse - Jean Jaurès

Présentée et soutenue par :

Aude Beder

le mardi 26 septembre 2017

Titre :

Approche psychosociale de la structuration des perspectives temporelles en
contexte d'incertitude d'emploi. Le cas des intermittents du spectacle.
Vol.1

École doctorale et discipline ou spécialité :

ED CLESCO : Psychologie

Unité de recherche :

Laboratoire Psychologie de la socialisation-développement et travail EA 1697

Directeur/trice(s) de Thèse :

Alexis le Blanc, Pr. de psychologie, Université Toulouse-Jean Jaurès
Jean-Luc Mégemont, MCF de psychologie, Université Toulouse-Jean Jaurès

Jury :

Rapporteurs

Thémis Apostolidis, Pr. de psychologie, Université Aix-Marseille

Adalgisa Battistelli, Pr. de psychologie, Université Bordeaux

Christine Delory-Momberger, Pr. de sciences de l'éducation, Université Paris-13

Violette Hajjar, Professeur émérite de psychologie, Université Toulouse-Jean Jaurès

Remerciements

Je souhaite remercier avant tout Alexis le Blanc et Jean-Luc Mégemont, pour la confiance et l'intérêt qu'ils portent à mes recherches depuis la deuxième année de master. Je vous suis reconnaissante pour votre disponibilité et votre encadrement, plein de rigueur et de bienveillance.

Alexis, merci d'avoir été là les derniers jours, lorsque j'avais tellement donné que mon cerveau ne voulait plus réfléchir... j'ai pris plaisir à travailler et à échanger avec vous.

Merci à vous deux pour votre complémentarité dans cette codirection.

J'exprime toute ma reconnaissance à Thémis Apostolidis, Adalgisa Battistelli et Christine Delory-Momberger et Violette Hajjar d'avoir accepté d'être les membres de ce jury de thèse et pour l'attention qu'ils porteront à ce document. Nos échanges seront sans doute très constructifs.

Je remercie tous les membres du laboratoire PS-DT, et plus particulièrement l'équipe « Psychologie sociale du travail et des organisations. Interdépendance des milieux de vie », pour leur soutien, leurs remarques et encouragements. Merci aussi au collectif « Bref » pour les moments de détente, de rigolade (et de travail acharné...parfois). Je ne regrette pas de faire partie de l'aventure.

Merci à Davina pour ces dernières semaines... merci de m'avoir rassurée pour la partie administrative-mais non la moindre- de ce travail de thèse. Si je ne suis pas devenue complètement folle, c'est aussi grâce à toi.

Merci aux doctorants, Adèle, Adeline, Emilie, Kimberley, à Marie et Olivia et aux docteurs Vincent, Julien, Marie-Fred, Vanna. Même si mon expérience doctorale aura été un peu différente, j'ai appris à vous connaître en cette dernière année... merci pour vos blagues, votre bonne humeur. On se revoit en septembre !

Merci à Jef et à Hélène, pour leur soutien et leur participation à ce travail... Une p'tite bière chez le Grec sera l'expression de ma profonde gratitude (ou deux ou douze).

Big-up à mon « Crew », Ambre, Aurore, Dood, Elo, MJ, Steph, Titi... sans vous, ces cinq ans n'auraient définitivement pas eu la même saveur... Vous m'apprenez à être moi... Je vous aime.

Un immense merci à mes parents, Jean-Marc et Christine et à mes frangins Simon et Quentin. Vous avez été témoins de mes doutes, de mes interrogations, parfois de mes « pétages de câbles »... sans jamais perdre la confiance que vous me portez... Merci d'être là, depuis toujours et plus encore.

Merci à Stéphane. La première année de mon doctorat a été marquée par notre rencontre... depuis, c'est l'amour ! Merci de m'avoir motivée, de ta façon si particulière. Merci d'être toi, tout simplement.

Enfin, je tiens à remercier les intermittents du spectacle qui ont accepté de participer à ma recherche. Sans vous, ce travail n'existerait pas. Vous m'avez confié votre histoire, votre quotidien, vos rêves et vos espoirs, vos craintes. On ne se rend pas forcément compte à quel point cela peut être difficile... Merci à vous qui, par votre passion, essayez de faire bouger les lignes...

Résumé

La présente recherche a pour objet l'étude de la structuration des perspectives temporelles dans un contexte d'emploi particulier, celui de l'intermittence du spectacle qui est un mode d'affiliation spécifique au régime de l'assurance-chômage. Si, au départ, ce régime présente l'avantage de s'adapter à l'exercice des métiers du spectacle qui ne permettent pas de travailler de manière continue en raison des aléas professionnels, les réformes successives, dont il a fait l'objet, et notamment le protocole de 2003, ont profondément modifié les règles qui prévalaient jusqu'alors en matière de gestion temporelle de l'emploi et de l'activité de travail pour les techniciens et les artistes du spectacle, introduisant un principe de « double incertitude ».

L'objectif de cette thèse est de contribuer à la production des connaissances sur les processus psychosociaux par lesquels se construisent les Perspectives Temporelles dans des contextes socio-professionnels marqués par une forte instabilité et une incertitude accrue. Pour appréhender le sens que revêt l'expérience de l'intermittence du spectacle, les processus de contextualisation et de comparaison sociale sont particulièrement étudiés dans cette recherche.

L'enquête psychosociale a été menée auprès de 20 intermittents du spectacle, dont 10 techniciens du spectacle (annexe 8) et 10 artistes (annexe 10). Selon une approche essentiellement qualitative, nous avons effectué des entretiens semi-directifs de type « récits de vie ». Les données recueillies ont fait l'objet d'une double analyse lexicométrique et phénoménologique.

Nos résultats montrent que la construction des perspectives temporelles des sujets relève d'un processus de « double-contextualisation », l'une relative aux caractéristiques du contexte d'insertion des sujets, l'autre relative au réseau de significations personnelles qui découlent des comparaisons sociales privilégiées dans leurs différents domaines de vie. .

Mots-clés : *Perspective Temporelle, Intermittence du spectacle, Précarisation professionnelle, Comparaisons sociales, Double contextualisation.*

Summary

This research deals with a particular context of employment: occasional work in the entertainment industry, which is a mode of affiliation which is specific to the system of unemployment insurance. At first, this system was advantageous, insofar as it was compatible with jobs which cannot provide continuous work - thanks to the compensation of the hazards of work life through unemployment indemnities. However, the succeeding reforms - especially the 2003 protocol – deeply changed the regulations which had up to then prevailed in the time management of jobs and professional activities for technicians and artists in the entertainment industry, by initiating a principle of « double uncertainty ».

The aim of this dissertation is to contribute to widen the knowledge about the way Temporal Perspectives develop in socio-professional contexts amid which heavy instability and increased uncertainty occur. In order to do so, this paper attempts to grasp the role of the comparative processes carried out by individuals in the meaning they attribute to their life experiences.

We have met with 20 occasional entertainment workers, among whom 10 entertainment technicians (appendix 8) and 10 artists (appendix 10). Following a thoroughly qualitative approach (Delory-Momberger, 2013), we have carried out semi-guiding interviews in form of « life narratives » (Bertaux, 1884). The data gathered was submitted to a double analysis: lexicometric and phenomenological.

The results show that the connection found between the ways individuals join into a situation more or less unsecured and the creation of temporal perspectives is mediated through social comparison processes carried out by individuals in the different spheres of their lives. Subsequently, the outcome of these processes will help direct (or redirect) these temporal perspectives and contribute to their life experience.

Key-words : *Time Perspective, professional precariousness in entertainment jobs, Social comparisons, Double-contextualization.*

Table des matières

Introduction	15
Chapitre 1 : L’intermittence du spectacle, un régime inédit de sécurisation des trajectoires professionnelles entre liberté et précarité.....	6
1.1. Le régime de l’intermittence : fonctionnement actuel, ancrage historique et évolutions successives.....	6
1.1.1. Présentation du régime et de ses affiliés.....	7
1.1.2. Ancrages historiques du régime de l’intermittence.....	10
1.2. Entre flexibilité et sécurité : la spécificité de la précarité intermittente.....	17
1.2.1. Les évolutions du rapport à l’emploi et la notion de « <i>flexisécurité</i> » afin de pallier l’« <i>hyperflexibilité</i> ».....	17
1.2.2. La flexibilité de l’emploi intermittent : l’organisation par projet et le recours aux CDD d’usage.....	20
1.2.3. La spécificité de la précarité intermittente : un régime d’ « emploi-chômage ».....	22
1.3. Précarité et rapport aux temporalités : vers la prise en compte des dimensions subjectives du vécu de la précarité.....	24
1.3.1. La précarité comme dimension subjective.....	24
1.3.2. Le rôle du temps dans la précarisation.....	26
Synthèse.....	30
Chapitre 2 : Pour une approche psychosociale de la Perspective Temporelle : éléments théoriques et méthodologiques.....	32
2.1. Les travaux fondateurs de Lewin : ancrage théorique de la notion de Perspective Temporelle.....	32
2.1.1. La théorie du champ et ses principes fondamentaux.....	33
2.1.2. La Perspective Temporelle selon Lewin.....	34
2.2. La Perspective Temporelle : un objet multidimensionnel.....	36
2.2.1. Les sphères temporelles : le passé, le présent et le futur.....	36
2.2.2. Les dimensions de la PT.....	39
2.3. Bilan des développements conceptuels et méthodologiques de la Perspective Temporelle.....	41
2.3.1. La diversité des approches de la PT : revue de littérature.....	42
Synthèse.....	58
2.3.2. La diversité des mesures de la perspective temporelle : revue de littérature.....	59
Synthèse.....	65
Chapitre 3 : Le rôle d’autrui et des comparaisons sociales dans la construction des Perspectives Temporelles.....	67

3.1. Catégorisation sociale, identité sociale et processus comparatifs : retour sur les travaux fondateurs.....	67
3.1.1. Catégorisation sociale et comparaisons sociales.....	68
3.1.2. La théorie de l'identité sociale (T.I.S.)	70
3.1.3. Statut social et stratégies de changement.	71
3.1.4. L'intermittence du spectacle ou la confusion des appartenances groupales.	72
3.2. La théorie de la Privation Relative.	73
3.2.1. La privation relative : développements théoriques.	74
3.2.2. Les composantes de la Privation Relative.....	75
3.3. L'Optimisme Comparatif (OC).....	81
3.3.1. Eléments de définition.....	82
3.3.2. Comment expliquer le phénomène d'Optimisme Comparatif ?	82
Synthèse	90
Chapitre 4 : Problématique et hypothèse générale de la recherche.....	93
Chapitre 5. Méthodologie de la recherche.....	104
5.1. Considérations épistémologiques : l'intérêt d'une approche qualitative des PT.....	104
5.2. Définition opérationnelle des variables.	106
5.2.1. Définition opérationnelle des variables.	106
5.3. Présentation de la population.	110
5.4. Les méthodes de recueil et d'analyse des données.	112
5.4.1. L'entretien semi-directif de type « récit de vie ».	112
5.4.2. Traitement des données.	117
Chapitre 6 : Analyse lexicométrique des Perspectives Temporelles, classes d'énoncés et temporalités spécifiques dans les discours.	125
6.1. Description du corpus et dendrogramme.	125
6. 2. Résultats de l'analyse lexicométrique.	126
6.2.1. La classe 1 : L'ancrage du passé et la socialisation artistique : l'orientation rétrospective et « communautaire ».....	126
6.2.2. La classe 2 : L'anticipation du futur et la conflictualité du projet de vie : l'orientation prospective.	130
6.2.3. La classe 3 : la centration sur le présent, le conditionnel et la mise en lien problématique du passé et du futur.....	134
Chapitre 7. Variabilité des Perspectives Temporelles en fonction des caractéristiques situationnelles et positionnelles des sujets.....	139

7.1. Prise en compte de la situation socio-professionnelle dans la construction des Perspectives Temporelles : retour sur l'analyse Alceste.....	140
7.1.1. Variables illustratives et caractéristiques socio-biographiques des sujets représentatifs de la classe 1.	141
7.1.2. Variables illustratives et caractéristiques socio-biographiques des sujets représentatifs de la classe 2.	142
7.1.3. Variables illustratives et caractéristiques socio-biographiques des sujets représentatifs de la classe 3.	143
7.2. La variabilité des Perspectives Temporelles sous l'éclairage des études de cas.	144
7.2.1. Etude de cas de J. (classe 1).....	144
7.2.2. Etude de cas de M. (classe 2).....	149
7.2.3. Etudes de cas de B. et de C. (classe 3).....	153
Synthèse	161
Chapitre 8. Processus comparatifs.....	163
8.1. Analyse lexicométrique.	164
8.1.1. Présentation du dendrogramme.	164
8.1.2. Présentation des classes : les différents registres de comparaison.	165
8.1.2.1. Le premier regroupement.	165
8.1.2.2. Le deuxième regroupement.	177
8.1.2.2.2. La classe 5. Comparaisons interpersonnelles au sein du régime de l'intermittence et différenciation entre « pairs ».	181
Synthèse	184
8.2. Etudes de cas.	187
8.2.1. Les processus comparatifs mis en œuvre par J.....	187
8.2.3. Les processus comparatifs mis en œuvre par B.	195
8.2.4. Les processus comparatifs mis en œuvre par C.....	198
Synthèse	202
Chapitre 9 : Expériences plurielles de l'intermittence du spectacle et vécu de la précarité.204	
9.1. Description du corpus et dendrogramme.	204
9.1.1. La classe 1 : Le rapport à la double instabilité statutaire et salariale de l'emploi intermittent.	205
9.1.2. La classe 2 : Le rapport paradoxal à l'activité de travail dans le milieu du spectacle et de la création artistique.....	209
Synthèse	212
9.2. Le vécu de la précarité en fonction des modalités d'insertions professionnelles et des comparaisons sociales.	215

Synthèse	223
Chapitre 10. Discussion.....	225
Conclusion générale.	238
Bibliographie.....	242
Index des tableaux, des figures et des encadrés.	271
<i>Index des tableaux</i>	271
<i>Index des figures</i>	272
<i>Index des encadrés</i>	272

Introduction

Bien qu'il apparaisse insaisissable, le temps est au cœur des préoccupations premières, au fondement de l'existence de tout être humain. Il définit en permanence la place des individus et des sociétés et constitue « *la colonne vertébrale de la personne* » (Meyerson, 1987). Pourtant, les travaux centrés sur la question du temps sont assez rares en psychologie sociale, comme le révèle une enquête menée par Spini et ses collaborateurs (2007) : « *This neglect of temporal issues within the social psychological research is a serious threat to the validity of social psychology for other social scientist* » (Spini, Elcheroth & Figini, 2007, cités par Ramos, 2008). Le traitement du temps et l'ensemble des questions temporelles ont été largement laissés de côté par la psychologie sociale, et les rares études qui y ont été consacrées, appréhendent le temps comme une variable mesurable et objective au détriment de l'analyse des temporalités qui sous-tend la conception d'un temps vécu ou représenté. Comment expliquer un tel constat ? Peut-on parler d'un désintérêt de la discipline pour les questions temporelles ? Certains psychologues sociaux ont tenté de répondre à ces questions et les raisons invoquées dans leurs recherches reposent principalement sur des problèmes d'ordre pratique et méthodologique. Il apparaît ainsi que, pour des raisons pratiques, les chercheurs ont souvent été conduits à dé-temporaliser les comportements qu'ils étudiaient, à les isoler de l'environnement naturel et des contextes sociaux au sein desquels ils apparaissent : les phénomènes psychologiques se produisent souvent sur des périodes de temps relativement longues, en particulier lorsqu'on les étudie sous l'angle des variations temporelles qu'ils sont censés subir. Pour cette raison, les chercheurs ont souvent privilégié l'utilisation d'outils et de méthodes leur permettant de supprimer autant que possible ces variations temporelles ou, en tout cas, d'en réduire leurs effets. Ainsi, les plans expérimentaux sur lesquels s'appuient les différentes études sont davantage adaptés à la mise à jour d'états statiques - plutôt que dynamiques - de leurs objets de recherche. Face à ces différents constats, deux voies de recherche peuvent être considérées : d'une part, il s'agira d'étudier les phénomènes psychosociaux dans le contexte temporel au sein duquel ils apparaissent, nécessité qui revient à traiter l'objet « temps » comme une variable indépendante, mesurable, et à mesurer ses effets psychologiques et/ou comportementaux. D'autre part, il s'agira de centrer les recherches sur certains processus constitutifs du rapport au temps, aux différentes temporalités, c'est-à-dire d'appréhender comment le temps est vécu et représenté par les individus et les groupes. A ce titre-là, le temps devient une variable plutôt à expliquer, sous la dépendance de facteurs

psychosociaux dans un contexte social caractérisé lui-même par certaines dimensions temporelles. C'est dans cette deuxième voie que nous comptons engager ce travail de thèse.

Dans cette voie, le contexte d'incertitude accrue, dans lequel se dessinent aujourd'hui les trajectoires individuelles des intermittents du spectacle, est particulièrement propice à l'étude psychosociale de la construction des temporalités, puisqu'il participe à la précarisation de cette population bien spécifique, dont le statut plus administratif que professionnel relève en fait de modalités spécifiques d'affiliation à l'assurance-chômage. Au-delà de renvoyer à un ensemble d'insertions sociales et professionnelles objectivables, les processus de précarisation relatifs à cette affiliation engagent l'élaboration de significations, subjectives, que les personnes vont donner à leurs expériences. L'instabilité et l'incertitude de l'accès au statut d'intermittent comme du maintien dans ce statut mettent en question la possibilité de se représenter de manière cohérente son passé, d'avoir la maîtrise de son présent et de construire des anticipations ou des projets pour l'avenir. Dans cette recherche, nous proposerons une approche psychosociale des temporalités appréhendées à partir du concept multidimensionnel de Perspectives Temporelles. Nous étudierons comment une population d'intermittents du spectacle construit ses perspectives temporelles dans une situation marquée par une forte incertitude d'emploi. Notre approche psychosociale nous conduira à « mettre en contexte » cette construction au regard des caractéristiques de cette situation mais aussi du réseau de significations personnelles dans lequel les sujets inscrivent leur expérience de l'intermittence. Pour appréhender ces significations, une attention particulière sera accordée dans cette recherche aux relations à autrui et aux processus comparatifs à travers lesquels les sujets « précarisés » perçoivent leur situation comme plus ou moins favorable, et avec plus ou moins d'optimisme.

Le premier chapitre de cette thèse sera ainsi consacré à la présentation du *régime de l'intermittence du spectacle*. Nous caractériserons ses évolutions successives, et nous verrons en quoi il est devenu, au fil du temps, de plus en plus « précarisant » pour les personnes qui y sont affiliées et de moins en moins accessible pour celles qui souhaiteraient l'être. Nous insisterons sur les notions d'instabilité professionnelle et d'incertitude, que nous mettrons au cœur d'une approche dynamique de la précarité. Nous expliquerons enfin en quoi la précarisation peut être signifiée par les individus en fonction de logiques temporelles particulières, qui contribuent au vécu de l'instabilité et de l'incertitude de la situation.

Le deuxième chapitre introduira le concept de « *Perspective Temporelle* » à partir d'un examen théorique et méthodologique de ce large champ de recherche. Un examen critique des différentes approches de la Perspective Temporelle nous conduira à dégager les spécificités de notre conception résolument psychosociale. Nous nous appuierons pour ce faire sur la notion de « *double contextualisation* » (Fieulaine, 2006), ce qui nous amènera à appréhender la perspective temporelle comme un construit contextualisé qui, en retour, contextualise les expériences.

En envisageant la perspective temporelle comme un construit psychosocial, à la fois relatif et dynamique, nous tenterons d'analyser, dans un troisième chapitre, quel peut-être *le rôle des comparaisons à autrui* dans la construction ou la reconstruction de ces perspectives temporelles en situation de précarisation. En nous appuyant sur les théories intra et intergroupes, et plus précisément sur celles de l'identité sociale (Tajfel & Turner, 1979) et de la *Comparaison sociale* (Festinger, 1954), nous orienterons nos recherches vers les concepts de Privation Relative et d'Optimisme Comparatif, en postulant que les expériences de précarisation vécues par les intermittents du spectacle vont être susceptibles d'engendrer des comparaisons, tantôt désavantageuses, tantôt avantageuses à l'endroit d'autrui ou de groupes significatifs jugés mieux ou moins bien lotis que soi.

Le quatrième chapitre consistera en une synthèse critique de la revue de littérature et exposera notre positionnement théorique référé au modèle de la socialisation-personnalisation. Cette *problématique* débouchera sur la formulation de notre hypothèse générale.

La *méthodologie de la recherche* sera développée dans un cinquième chapitre. Nous y détaillerons le statut des variables prises en compte dans notre étude et insisterons sur l'intérêt d'une approche qualitative dans l'étude de l'objet ici étudié, la construction de la Perspective Temporelle. Nous spécifierons les caractéristiques de notre échantillon avant de décrire notre démarche méthodologique et les techniques de recueil des données utilisées. Enfin, nous présenterons la démarche que nous avons adoptée pour le traitement et l'analyse des données d'enquête recueillies.

Dans la partie *résultats* (chapitres 6, 7, 8 et 9), nous présenterons les différents résultats obtenus à partir d'une double analyse, d'une part, lexicométrique et, d'autre part, interprétative fondée sur des études de cas.

Enfin, notre dernier chapitre proposera une *discussion générale*, qui visera à interpréter nos différents résultats au regard des propositions issues de notre cadre d'hypothèse et du modèle de la socialisation-personnalisation.

Dans la conclusion, nous tenterons de dégager quelques implications théoriques et méthodologiques de notre travail pour l'étude de la construction des Perspectives Temporelles des individus précarisés..

Chapitre 1 : L'intermittence du spectacle, un régime inédit de sécurisation des trajectoires professionnelles entre liberté et précarité.

Le premier chapitre de cette thèse sera consacré à la présentation du régime de l'intermittence du spectacle. Ce régime inédit¹ en matière de contrat de travail associe une hyperflexibilité contractuelle de l'emploi à une couverture assurantielle du risque de chômage.

Dans cette section, nous présenterons le régime de l'intermittence du spectacle², en tant que système d'emploi spécifique, d'une part, et selon une perspective socio-historique, d'autre part. Nous procéderons ensuite à l'analyse de deux caractéristiques indissociables structurant ce système d'emploi que constituent la flexibilité et la précarité de l'emploi. Nous tenterons enfin de mettre en lumière ce qui fait la spécificité de la précarité de l'emploi intermittent, en tant qu'il constitue un régime d' « emploi-chômage ».

L'objectif de cette thèse étant de mettre en lumière la manière dont les intermittents construisent leur Perspective Temporelle, dans un contexte de forte incertitude, nous discuterons du rôle joué par l'incertitude dans le rapport au temps et aux temporalités des individus.

1.1. Le régime de l'intermittence : fonctionnement actuel, ancrage historique et évolutions successives.

L'objectif de cette première partie est double. Il vise (a) à expliquer le fonctionnement du régime et à présenter la catégorie hétérogène que constituent les intermittents du spectacle, (b) à en présenter ses principales évolutions, au gré des réformes successives dont il a fait l'objet, depuis sa création jusqu'à aujourd'hui. Nous tenterons notamment de mettre en lumière la façon dont ces réformes ont précarisé un système d'emploi créé au départ pour sécuriser les métiers du spectacle, précaires « par nature ».

¹ Ce fonctionnement est unique en Europe, mais également en France puisque aucun autre secteur du marché du travail français n'est géré de cette manière.

² Le travail intermittent ne se limite pas aux secteurs du spectacle et les « salariés intermittents » (Cingolani, 2005) ne recouvrent donc pas uniquement les intermittents du spectacle, mais plus largement tout salarié dont l'activité est marquée par la discontinuité des temps et l'alternance de périodes travaillées et non-travaillées qu'impliquent les fluctuations d'activités.

1.1.1. Présentation du régime et de ses affiliés.

1.1.1.1. Fonctionnement.

Être intermittent consiste à être engagé pour une durée limitée sur un projet précis et ponctuel et signifie multiplicité des employeurs et alternance permanente entre activité et inactivité, sans plein-emploi annuel. La rémunération intermittente, qui se fait au « cachet »³, prend la forme d'une forfaitisation et d'une non-mensualisation donnant droit à une protection sociale particulière. A cet égard, l'intermittence du spectacle n'est pas un statut professionnel mais un mode spécifique d'indemnisation par les ASSEDIC, adapté à la nature de l'activité artistique (fonctionnement par projet), aux conditions particulières d'emploi dans les secteurs du spectacle (succession de périodes d'emploi et de non-emploi de durées indéterminées) et de rémunération (qui peut être, par conséquent, extrêmement variable). Basé sur la solidarité interprofessionnelle, le principe de ce régime est donc de permettre aux professionnels de la production artistique de bénéficier, dans les périodes d'inactivités et sous réserve d'un certain nombre de cachets, d'une affiliation à l'assurance-chômage adaptée à leur mode d'activité discontinue, en matière de contrats de travail (les « CDD d'usage »⁴) et de droits au chômage. Le régime actuel de l'intermittence fonctionne sur les accords relatifs au régime d'assurance-chômage des professionnels intermittents du spectacle datant du 13 juillet 2016. Les intermittents relèvent des annexes 8 (pour les ouvriers, techniciens et cadres du spectacle) et 10 (pour les artistes) de cette convention assurance-chômage⁵. Tout comme le recours aux CDD « d'usage », ces annexes permettent de pallier aux effets de la discontinuité de l'emploi en garantissant à ceux qui y sont affiliés une continuité des ressources. Artistes et techniciens disposent donc d'une situation dérogatoire au régime général de l'assurance-chômage : un seuil d'accès plus bas et un temps d'indemnisation, à cotisation égale, plus long que les salariés d'autres secteurs afin de compenser la précarité inhérente à leur activité professionnelle (Daugareilh & Martin, 2000). Ils sont enfin

³ Le cachet est un mode de rémunération forfaitaire dont la valeur est exprimée en monnaie (euros). Par conséquent, le cachet est indépendant de la durée effective de travail afin de permettre la prise en compte de façon forfaitaire de l'ensemble des temps de travail des salariés du spectacle qui, hormis pour les représentations et les répétitions, sont difficilement quantifiables. La traduction d'un cachet en nombre d'heures est effectuée ultérieurement par les organismes sociaux pour permettre le calcul des droits sociaux afférents. Le paiement au cachet est exclusivement réservé aux artistes (annexe 10). Cependant, depuis la réforme de 2016, ces derniers peuvent choisir d'être rémunérés au cachet ou à l'heure, jusqu'alors réservée aux seuls techniciens (annexe 8).

⁴ Par opposition aux CDD dits de « de droit commun ».

⁵ C'est dans ce cadre-là que le non-emploi des artistes est indemnisé par l'UNEDIC.

protégés par les dispositions du Code du Travail par l'existence de la *présomption de salariat*⁶, permettant de les considérer comme des salariés. L'instauration de cette présomption de salariat (1969) protège donc les artistes et techniciens (non indépendants) du spectacle, qui cotisent de fait à quatre caisses spécifiques à leur profession (en plus de l'Urssaf et de l'Assedic, caisses communes à tous les salariés). Ils peuvent ainsi bénéficier des congés payés⁷, des droits à la retraite complémentaire⁸, des droits à la formation professionnelle⁹, de la médecine du travail¹⁰ et donc, à l'indemnisation du chômage au titre du régime de l'intermittence du spectacle. Depuis 2003, Audiens est le groupe de protection sociale qui gère les droits sociaux des intermittents du spectacle.

Les conditions d'accessibilité au régime de l'intermittence sont fortement réglementées : être employé par une entreprise recourant aux CDD d'usage dans le domaine des spectacles, être inscrit sur la liste des demandeurs d'emploi et, critère principal, avoir travaillé sous contrat intermittent pendant une durée minimum de 507 heures au cours des 365 jours précédant la fin du dernier contrat de travail. La rémunération se fait sous forme de cachets ou d'heures¹¹ dont le nombre maximal pris en compte pour l'affiliation ou la ré-affiliation ne peut excéder 28 par mois pour les artistes et 208 par mois pour les autres¹². A partir du premier cachet, les intermittents disposent d'une période d'un an pour cumuler ces 507 heures et pouvoir ainsi ouvrir une période d'indemnisation. Ils disposent alors d'un capital d'allocation de 12 mois, qui est reporté d'autant

⁶ La « *présomption de salariat* » concerne donc « *Tout contrat par lequel une personne physique ou morale s'assure, moyennant rémunération, le concours d'un artiste du spectacle en vue de sa production, est présumé être un contrat de louage de services dès lors que cet artiste n'exerce pas l'activité, objet de ce contrat, dans des conditions impliquant son inscription au registre du commerce. Cette présomption subsiste quels que soient le mode et le montant de la rémunération, ainsi que la qualification donnée au contrat par les parties. Elle n'est pas non plus déduite par la preuve que l'artiste conserve la liberté d'expression de son art, qu'il est propriétaire de tout ou partie du matériel utilisé ou qu'il emploie lui-même une ou plusieurs personnes pour le seconder, dès lors qu'il participe personnellement au spectacle. Sont considérés comme artistes du spectacle, notamment l'artiste lyrique, l'artiste dramatique, l'artiste chorégraphique, l'artiste de variétés, le musicien, le chansonnier, l'artiste de complément, le chef d'orchestre, l'arrangeur-orchestrateur et, pour l'exécution matérielle de sa conception artistique, le metteur en scène. Les artistes-interprètes sont intégrés au régime spécifique d'assurance-chômage, bientôt suivis des techniciens du spectacle* », selon l'article L.7121-3 du Code du Travail.

⁷ Caisse des congés-spectacle, créée en 1939.

⁸ GRISS (Groupement des Institutions Sociales du Spectacle), crée en 1975 et rebaptisé AUDIENS en 2003.

⁹ AFDAS (Assurance Formation des Activités du Spectacle), créée en 1972.

¹⁰ CMB (Centre Médical de la Bourse), crée en 1958 pour assurer, au départ, la surveillance médicale des techniciens du cinéma.

¹¹ De 2003 à 2016, les activités étaient déclarées en heures pour l'annexe 8 et en cachets pour l'annexe 10. Depuis 2016, les artistes ont la possibilité de choisir de déclarer leurs activités en heures ou en cachet, tandis que les ouvriers, cadres et techniciens conservent le statu quo.

¹² Ce plafond peut être augmenté à 250 heures/mois pour les ouvriers, cadres et techniciens embauchés par plusieurs employeurs.

à chaque reprise d'activité. Cette période de référence, dite aussi « *date anniversaire* »¹³ avait été modifiée en 2003 pour devenir une période de référence « glissante » dont la durée était de 10 mois pour les ouvriers et techniciens du spectacle (annexe 8) et de 10,5 mois pour les artistes (annexe 10)¹⁴, rehaussant ainsi les seuils d'accès au régime d'assurance-chômage et réduisant la période d'indemnisation au terme de laquelle la situation est réexaminé, avant que le protocole de 2016 ne réinstaure la « *date anniversaire* », plus profitable.

Le régime de l'intermittence du spectacle est donc avantageux dans la mesure où il s'adapte à des métiers qui ne permettent pas de travailler de manière continue par la compensation, sous forme d'indemnités-chômage, des aléas de la vie professionnelle (Sibaud, 2011). Cependant, nous allons voir qu'au fil des réformes dont il a fait l'objet, ce système est devenu bien plus inégalitaire et précarisant que le salariat classique (Menger, 2011).

1.1.1.2. Une catégorie administrative hétérogène.

Administrativement, la catégorie des intermittents du spectacle regroupe : « *des artistes, des cadres, des techniciens et des ouvriers [...] qui sont salariés dans les spectacles, le cinéma et l'audiovisuel* » caractérisés par une embauche sous contrat de travail à durée déterminée dit d'« usage » et une prise en charge spécifique du risque de chômage. Cette définition simple recouvre en réalité des situations sociales très contrastées ainsi que des secteurs d'activité possédant chacun leurs logiques de fonctionnement propres. Comme on l'a vu, sont regroupés dans cette catégorie des salariés qui relèvent de l'ensemble de la classification professionnelle. « Intermittent du spectacle » étant un statut administratif donné à toute personne travaillant par intermittence, le statut professionnel est donc « artiste » ou bien « technicien du spectacle ». La profession, elle, pourra être « musicien », « chanteuse » ou encore « comédienne » pour les premiers, et « régisseur », « ingénieur son », « chargé de communication » pour les seconds. De plus, les intermittents du spectacle peuvent être salariés de secteurs eux-aussi très diversifiés : le spectacle vivant (théâtre, danse, musique) et le spectacle enregistré (cinéma et audiovisuel). Chacun de ces secteurs forme, selon Rannou (2003) « *un segment de marché particulier avec ses propres réseaux, ses propres modes de socialisation, ses propres codes de reconnaissances et de réputation* ». Ainsi, les secteurs du théâtre et de la musique classique, dépendent des subventions

¹³ Par « *date anniversaire* », on entend en réalité deux dispositifs bien distincts (1) une période de référence de 12 mois pour la recherche de l'affiliation et pour le calcul des droits, (2) une période d'indemnisation ouverte sur un délai préfixe de 12 mois.

¹⁴ Nous verrons dans la suite de notre travail que cette réduction de la période de référence, instaurée par le protocole de 2003 a introduit un principe d'incertitude dans la gestion temporelle de l'activité de travail des intermittents.

publiques, bénéficient en revanche d'un réseau institutionnel fort. Ceux de la musique, L'audiovisuel et le cinéma, davantage structurés et fortement industrialisés, génèrent beaucoup d'argent. Le secteur des musiques populaires et actuelles non enregistrées, hautement concurrentiel, bénéficie de peu d'aides et ne génère pas beaucoup d'argent. Les critères de formation et de niveau de formation, de légitimité, de réputation varient également d'un secteur à un autre. L'ensemble de ces facteurs a évidemment un impact sur les professionnels du spectacle et de la culture, preuve en est l'extrême hétérogénéité des trajectoires professionnelles et des situations socioéconomiques au sein de ce groupe social. Nous présentons en annexe les récentes données socio-biographiques des intermittents du spectacle issues d'une enquête INSEE (cf. A1).

1.1.2. Ancrages historiques du régime de l'intermittence.

Dans cette section, nous présenterons l'histoire de l'intermittence du spectacle et de ses évolutions successives, au travers de trois grandes périodes historiques correspondant à autant de types de revendications syndicales identifiées dans la littérature : la maîtrise corporatiste du marché (1919-1936), la promotion du plein-emploi (1936-1979) et la socialisation du salaire (depuis 1979) (Grégoire, 2013).

1.1.2.1. 1919-1936 : la maîtrise corporatiste du marché.

En 1919, les syndicats du spectacle¹⁵ engagent une première lutte visant à résoudre la question de l'insécurité économique et sociale liée à l'activité artistique, dans un contexte extrêmement libéral où l'état ne joue pas encore son rôle de régulateur du marché du travail. En l'absence de cette régulation, les travailleurs revendiquent la souveraineté syndicale sur l'embauche et vont organiser eux-mêmes le marché du travail en tentant de l'imposer aux employeurs. La stratégie syndicale élaborée dans ce cadre-là consiste à s'« auto-contraindre », c'est-à-dire, pour les travailleurs, à s'engager à jouer uniquement dans les lieux qui ne recrutent que des syndiqués et qui respectent le « tarif syndical », les conditions minimales d'emploi et de rémunération, afin de contraindre dans le même sens les employeurs. Ceux qui ne respectent pas

¹⁵Ces syndicats étaient l'Union des Artistes (CGTU), qui regroupait les artistes chorégraphiques, cinématographiques, dramatiques et lyriques, ainsi que la Fédération du Spectacle (CGT), qui se composait essentiellement de musiciens de province. Les musiciens de la capitale n'ayant pas voulu choisir entre CGT et CGTU lors de la scission de 1921, ceux-ci étaient autonomes).

ce principe solidaire sont alors menacés de « mise à l'index¹⁶ » (pour les employeurs) et de « pilori¹⁷ » (pour les artistes).

La régulation du marché passe également par des initiatives propres à chacun des syndicats, l'Union des Artistes (CGTU), d'un côté, la Fédération du Spectacle (CGT), de l'autre, avec des stratégies diamétralement opposées. Ainsi, le premier crée le principe de « rareté ». Constatant une saturation du marché du travail artistique, ils optent pour une fermeture de ce même marché, en tentant d'en évincer les « *mauvais artistes* » afin que les autres puissent vivre décemment de leur métier. Pour ce faire, ils créent une licence d'art dramatique et ce qui peut s'apparenter à un « ordre » des artistes, visant ainsi à distinguer les professionnels des amateurs. Cette licence n'a jamais réellement fonctionné. A l'inverse, l'objectif de la Fédération est de conserver un marché du travail qui soit le plus ouvert possible, tout en maintenant, si besoin par la contrainte, une solidarité inter-travailleur. Son ambition est de syndiquer quiconque se positionne sur le marché de l'art, avec, pour contrepartie, le financement de l'indemnisation-chômage par les cotisations syndicales. Là encore, l'efficacité de cette stratégie reste limitée, les caisses du syndicat n'étant pas suffisantes pour assurer à elles-seules le financement du chômage des artistes. Ce modèle corporatiste perdurera jusqu'en 1936, avant de laisser la place à un nouveau modèle.

1.1.2.2. 1936-1979 : La promotion du plein-emploi.

En 1936, toutes les organisations syndicales se fédèrent au sein de la Fédération du Spectacle, qui devient dès lors dominante, avec pour seul credo la promotion de l'emploi et la stabilisation de la main-d'œuvre. Léon Jouhaux, secrétaire général de la CGT déclare que les artistes sont des « *travailleurs utiles à la société* » amorçant ainsi la nécessité de mettre au point un régime spécial pour ces professionnels. Une procédure d'extension des conventions collectives est amorcée. C'est le Front Populaire qui fait sortir la France d'un marché totalement libéral et qui, à cette même époque, octroie pour la première fois à ces formes d'emploi « atypiques »¹⁸ une qualification juridique particulière, en proposant le terme de « *salariés intermittents à employeurs*

¹⁶ Les noms des employeurs refusant de respecter les conditions imposées par les syndicats étaient publiés dans le bulletin syndical et il était alors interdit aux syndiqués de travailler pour eux.

¹⁷ Les artistes qui ne respectaient pas le principe de solidarité entre travailleurs et acceptaient de jouer pour des employeurs ne pratiquant pas le « tarif syndical », pratiquant ainsi une forme de concurrence déloyale susceptible de casser le marché, voyaient également leur nom publié dans le bulletin syndical. Les autres syndiqués avaient alors interdiction de travailler avec eux durant quelques années.

¹⁸ Le qualificatif « atypique » est ici exprimé en rapport à l'écart qui le sépare de la norme du contrat CDI/temps plein, relativement à l'un des trois aspects : durabilité de la relation d'emploi, unicité de l'employeur et temps plein avec salaire correspondant. Aujourd'hui, sont donc considérés comme atypiques les emplois en CDD, le travail intérimaire, le travail à temps partiel contraint ou sous-emploi, les stages ainsi que les contrats aidés.

multiples », concernant tout d'abord uniquement les techniciens et cadres du cinéma, astreints à l'inactivité entre deux périodes de tournage. Les conventions collectives vont donc réguler les termes de la relation salariale : les salaires ne vont plus fluctuer au gré des marchés mais seront fixés. En 1945, le Conseil National de la Résistance définit un programme qui octroie des droits sociaux étendus à tous les salariés (la retraite, l'assurance-maladie, les allocations familiales). Seul bémol pour les salariés intermittents : l'ensemble de ces droits est très largement calqué sur le modèle de l'emploi stable (en CDI et à plein temps) qui est alors la norme de référence. Celui-ci devient alors le support privilégié de la Sécurité Sociale par le biais des cotisations sociales. L'emploi artistique, discontinu, implique une discontinuité des cotisations et les salariés du spectacle se retrouvent par conséquent inadaptés à un système de cotisation fondé sur la norme de l'emploi stable et sont susceptibles de n'être que partiellement couverts par la protection sociale dont bénéficient par ailleurs les travailleurs « ordinaires ». Cet état de fait participe à la mise en péril de la politique de solidarité nationale issue de l'après-guerre et pèse sur le principe même de cohésion sociale, entraînant par là-même des répercussions sur la catégorisation des individus dans l'espace social (Castel, 1995) : les travailleurs intermittents deviennent des salariés de « seconde zone ». La CGT va alors énoncer la nécessité de stabiliser l'emploi et de promouvoir le plein-emploi, ce qui implique une augmentation de la production : il s'agit d'assurer à chaque salarié du spectacle, et pour tous, une quantité d'emploi suffisante. Le syndicat obtient ainsi gain de cause sur deux de ses revendications : la reconnaissance de l'ensemble du travail effectué comme relevant de l'emploi au travers de l'indemnisation de tout le travail invisible et non-reconnu jusqu'alors ; la nécessité que cette indemnisation soit aussi du salaire donnant lieu à cotisation. En 1958, à l'initiative du général de Gaulle et dans un contexte relatif de plein-emploi, est fondée l'UNEDIC (Union Nationale Interprofessionnelle pour l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce), organisme paritaire et obligatoire gérant l'assurance-chômage qui fait l'objet de négociations régulières entre les représentants des employeurs et ceux des salariés. Progressivement, cet organisme épouse le terrain du salariat et adopte en 1965 un dispositif particulier pour les ouvriers et techniciens du cinéma, l'Annexe 8 de la convention Unedic. En 1967 sont créés les ANPE (Agences Nationales Pour l'Emploi) ainsi que leurs premières antennes cultures et spectacle, spécialisées pour l'emploi dans le secteur culturel et le spectacle vivant. En janvier 1968, soit trois ans après la création de l'Annexe 8, une ordonnance généralise au salariat tout entier le principe de l'assurance-chômage et aboutit à la création de l'Annexe 10, qui s'applique, elle, aux artistes. Ces deux annexes de la convention de l'assurance-chômage établissent ainsi les règles concernant les indemnités de chômage pour les intermittents du

spectacle et se distinguent de l'Annexe 4, qui concerne les travailleurs intermittents et intérimaires exerçant des métiers non artistiques. En 1969, la loi n° 69-1186 relative à la situation juridique des artistes du spectacle instaure la « *présomption de salariat* », permettant aux intermittents du spectacle, qu'ils dépendent de l'Annexe 8 ou 10, d'être considérés comme des salariés tout en profitant de certains avantages liés aux conditions de travailleurs précaires¹⁹.

1.1.2.3. Depuis 1979 : La socialisation du salaire.

Sous sa forme actuelle, l'intermittence naît en 1979 avec la création du CDD d'usage constant, qui résulte d'un travail législatif sur la régulation des contrats de travail, d'une part et le passage de 1 000 à 520 heures travaillées pour ouvrir droit à indemnisation, qui résulte de la négociation de la convention Unedic de 1979, d'autre part. Cette dernière ouvre donc de manière massive la possibilité d'être indemnisé pendant les périodes de non-emploi pour les salariés du spectacle, permettant ainsi une socialisation importante de leurs revenus par la fusion des deux systèmes existant jusqu'alors pour l'indemnisation-chômage : le régime d'assurance, financé par les cotisations et le régime de solidarité, financé par les impôts²⁰. Le régime ainsi défini sera consolidé en 1980, dans la lignée de la politique culturelle d'Etat établie par Mitterrand. La culture devient une priorité gouvernementale, l'art, une composante de l'économie. A cette époque, le Ministère de la culture voit son budget doubler et incite les collectivités territoriales à promouvoir le spectacle : théâtres, troupes de danses, groupes de musique, compagnies de cirques et festivals fleurissent alors dans tous les coins de France. En 1982, la loi Fillioud met fin au monopole de l'Etat concernant la radio et la télévision publiques, générant ainsi toute une palette de nouvelles offres en matière d'audiovisuel. Artistes et techniciens du spectacle sont donc sollicités pour répondre à cette nouvelle demande et l'emploi culturel se consolide. Pour autant, ces emplois ne se sont pas inscrits dans la permanence : la flexibilité totale qu'offre alors le statut d'intermittence avantage les structures employeuses, souvent fragiles car nouvellement constituées. Ce sont les années 1980 qui engloberont sous l'expression « *intermittents du spectacle* » un groupe social bien défini. Ce sont ces mêmes années, marquées par l'avènement des secteurs audiovisuel et événementiel qui verront le nombre d'intermittents doubler. Financé par solidarité interprofessionnelle depuis le début des années 1980, le régime de l'intermittence

¹⁹ Excepté, comme nous l'avons vu plus haut, lorsque ceux-ci exercent leur activité dans des conditions impliquant leur immatriculation au registre du commerce. Les techniciens et ouvriers du spectacle sont également considérés dans ce cadre-là comme des salariés, sauf s'ils ne sont pas placés dans un lien de subordination juridique permanente et s'ils sont enregistrés en tant que travailleurs indépendants.

²⁰ Le chômeur bénéficiant d'abord, pendant une période donnée, des indemnités attribuées par l'Unedic et ensuite de l'allocation de fin de droits d'un montant forfaitaire délivrée par l'état.

sera remis en cause en 1992, au nom du déficit qu'il est accusé de faire peser sur les comptes de l'UNEDIC. C'est le début d'un processus de débats, de négociations et de contestation qui atteindra son point culminant en 2003. Ainsi, dès 1993, Jack Lang et Martine Aubry proposent leur « *22 mesures pour améliorer les conditions de travail et d'emploi des professionnels intermittents du spectacle* », précédant la création d'un Conseil National des professions du spectacle, la même année. En 1996, les annexes 8 et 10 font à nouveau l'objet de négociations, les règles d'indemnisation du régime d'assurance chômage se retrouvant une fois encore au cœur de tous les débats. C'est le début d'un conflit national, se concrétisant par de nombreuses manifestations, dont l'occupation de la Cité de la musique ainsi que d'autres lieux publics. En décembre 1996, les négociations sur l'assurance-chômage sont suspendues et le gouvernement nomme un « médiateur ». Une commission mixte paritaire se met en place dès 1997, donnant naissance au mois de mars au Rapport Cabanes, qui fixe quatre objectifs précis, dont notamment la définition des conditions pour lesquelles il peut être fait recours aux CDD d'usage ainsi que la généralisation d'un guichet unique²¹ pour les organisateurs occasionnels de spectacles vivants. Les négociations reprennent au début de l'année 1997, pour aboutir en avril à la prorogation du régime d'assurance-chômage des intermittents jusqu'en décembre 1998. En 1998, un accord sectoriel interbranches encadrant le recours au CDD dans le spectacle vivant, le cinéma et l'audiovisuel est entériné. En juin 2000, un accord interprofessionnel avec les employeurs (FESAC²²) sur la réforme du dispositif d'assurance-chômage des intermittents est signé. En janvier 2001 entre en vigueur la nouvelle convention d'assurance-chômage instaurant le plan d'aide au retour à l'emploi (PARE), dont sont exclues les annexes 8 et 10. Après des mois de « vide juridique » engendré par l'application de cette nouvelle convention, le parlement adopte, en février 2002, une loi qui proroge le régime spécifique jusqu'à la conclusion d'un accord entre les partenaires sociaux. Un an plus tard débute une grève générale des secteurs du spectacle vivant, du cinéma et de l'audiovisuel. En juin 2003, le MEDEF ainsi que trois syndicats (CFDT, CFTC, CGC), signent un protocole d'accord relatif au régime d'assurance-chômage des professionnels intermittents du spectacle, du cinéma et de l'audiovisuel : les artistes devront effectuer 507 heures de travail sur 10 mois, les ouvriers et techniciens du spectacle, 507 heures sur 10 mois et demi, ouvrant le droit à 8 mois d'indemnisation pour les deux annexes, resserrant ainsi les conditions d'ouverture des droits à l'indemnisation-chômage. Ce protocole d'accord

²¹ Le GUSO (Guichet Unique du Spectacle Occasionnel), mis en place afin de centraliser les démarches administratives relatives à l'emploi occasionnel d'intermittents du spectacle.

²² Fédération des Entreprises du Spectacle Vivant, de la Musique, de l'Audiovisuel et du Cinéma.

entre en vigueur le 1^{er} janvier 2004. Le conflit qui suit la signature et l'agrément de ce protocole de réforme entraîne la réalisation, par le ministère de la culture, de quatre nouveaux rapports se proposant d'étudier les causes structurelles du déficit des caisses de l'UNEDIC au titre des annexes VIII et X du régime générale d'assurance-chômage. Ces quatre rapports partagent le même diagnostic : la progression rapide du nombre d'intermittents a entraîné une croissance déséquilibrée de l'emploi et des salaires. Ainsi, comme le constatent Janine Rannou et Ionela Roharik, « *si le nombre d'intermittents a plus que triplé entre 1987 et 2003, le volume global de travail et la masse salariale ont augmenté de façon bien plus modérée, entraînant mécaniquement une dégradation continue des situations individuelles moyennes* » (Deps, 2006). Une croissance rapide du nombre d'intermittents du spectacle, donc, qui ne serait pas justifiée par l'expansion du secteur de la culture. Ainsi, le rapport Gourinchas fixe les modalités d'une restriction du recours à l'intermittence dans le secteur de l'audiovisuel public. Ce secteur est en effet familier du recours à l'intermittence pour des emplois permanents, dans les cas où la personne travaille pour un même employeur et dont le contrat porte sur une durée de travail importante²³ ou encore pour des emplois non directement reliés à la production des œuvres. Ce rapport préconise donc l'incitation à la création de postes permanents et la réduction à des cas « *d'exception* » le recours aux CDD d'usage. Le Rapport Latarjet qui lui fait suite²⁴, suggère, lui, les axes d'une politique de régulation du marché du travail dans le secteur du spectacle vivant, et invoque « *l'inadéquation quantitative et qualitative des formations à l'offre d'emploi, l'absence de tout mode de régulation des entrées dans les métiers sinon celui du régime de l'assurance-chômage, l'insuffisance des dispositifs d'organisation et de suivi des carrières (insertion, évolution, reconversion), l'inadaptation des contrats, la déresponsabilisation des employeurs* » comme causes principales de la crise que connaît le régime de l'intermittence et du déficit qu'elle ferait peser sur les comptes de l'UNEDIC. Ce rapport dénonce également une prolifération du nombre d'employeurs²⁵ dans le secteur du spectacle vivant, qui serait largement responsable du désordre régnant sur le marché du travail de ce même secteur, et entend responsabiliser les employeurs et

²³ Il s'agit du phénomène de « permittance » : « *Je ne parle pas des rares CDD ou CDI, mais de tous les vrai-faux intermittents du spectacle comme moi, qui ne sont déclarés que 15 jours alors qu'ils travaillent à temps-plein pour la boîte. Dans la profession, on nous surnomme les permittents.* » — (Anonyme, *Un autre « objet de scandale » : la boîte de prod' de l'émission de Guillaume Durand*. Article paru sur le site d'Acrimed, le 24 avril 2010).

²⁴ « Pour un débat national sur l'avenir du spectacle vivant »

²⁵ « Le ratio salarié/employeur tend progressivement à se rapprocher de 1 (...) la décision de se maintenir dans la profession pousse un nombre non négligeable d'artistes-interprètes à créer leur propres structures associatives, à se déclarer employeurs ». Latarjet, 2004.

clarifier les figures juridiques de l'employeur et du salarié. Ces deux premiers rapports seront complétés par les rapports Guillot et Charpillon, en décembre 2004²⁶, qui font de la restriction du périmètre des annexes 8 et 10 l'un des objectifs principaux des politiques de l'emploi culturel. La forte mobilisation sociale de 2003 s'est poursuivie jusqu'en 2007 et a marqué un divorce durable entre les organisations de défense des intermittents (associations et syndicats) et les signataires²⁷. En janvier 2014, à la veille de l'ouverture des négociations avec l'UNEDIC, le Comité de suivi des intermittents du spectacle remonte au front. Il défend un régime mutualisé contre le régime assurantiel mis en place en 2003. Le 22 mars 2014, syndicats et patronat signent la nouvelle convention de l'assurance-chômage, entraînant une fois de plus une forte mobilisation et la perturbation des premiers festivals de la saison. Au mois de juin, un médiateur est nommé par le gouvernement : Jean-Patrick Gille se voit ainsi confié une « mission de propositions » sur l'assurance-chômage « sensée répondre à certaines inquiétudes ». Si l'accord conclu en mars a sauvé le régime de l'intermittence- qu'une partie du patronat voudrait tout simplement supprimer- les nouvelles règles ainsi fixées sont loin de satisfaire l'ensemble des intermittents du spectacle : si l'accord conserve le dispositif de 2003, il le durcit de surcroît sur plusieurs points en prévoyant : (1) le plafonnement du cumul entre le salaire et les indemnités-chômage ; (2) l'augmentation des cotisations sociales de 2 points²⁸ ; (3) la généralisation à une plus large part d'allocataire du différé²⁹, qui retarde l'ouverture des droits au chômage (près de 48% des allocataires contre 9% en 2003). Le décret du 13 juillet 2016 sur l'accord d'assurance-chômage des intermittents du spectacle, définit les nouvelles conditions d'indemnisation du chômage des artistes, ouvriers et techniciens intermittents du spectacle. Pour la première fois, les professionnels du spectacle ont pu fixer leurs propres règles d'indemnisation, en respectant cependant les principes édictés en amont par le patronat et les syndicats interprofessionnels lors de l'accord du 28 avril 2016 et entrent en vigueur au 1^{er} août 2016. Plusieurs points du décret renforcent la protection du droit à l'indemnisation des intermittents aux revenus les plus faibles, dont notamment le retour à la « *date anniversaire* » et l'ouverture des droits à l'indemnisation à partir de 507 heures travaillées sur 12 mois (pour les artistes et les techniciens) pour un maximum de 12 mois d'indemnisation.

²⁶ Respectivement intitulés « *Pour une politique de l'emploi dans le spectacle vivant, le cinéma et l'audiovisuel* » et « *Indemnisation-chômage des intermittents du spectacle : propositions de nouvelles définitions du champ des annexes VIII et X* »

²⁷ MEDEF, CFDT, CFE-CGC et CFTC.

²⁸ Ce qui équivaut, selon la CGT spectacle à une perte de salaire net de 0,7% à 0,8%.

²⁹ Pour rappel, le différé concerne le délai de carence entre la perception des derniers revenus et le versement des allocations-chômage.

Le calcul des droits des intermittents revient donc à la date anniversaire, plus avantageuse³⁰. Le calcul des allocations est donc à nouveau proratisé à 12 mois³¹.

1.2. Entre flexibilité et sécurité : la spécificité de la précarité intermittente.

L'analyse des évolutions successives du régime de l'intermittence est une occasion féconde d'interroger les rapports existant entre flexibilité et sécurisation des trajectoires. En France, l'intermittence du spectacle est bien souvent appréhendée par les juristes et les sociologues comme un laboratoire de la flexisécurité et l'artiste, la figure de proue du travailleur mobile, flexible et pourtant sécurisé de demain. Si la précarité tend aujourd'hui à être partout, que recouvre cette notion au sein du régime de l'intermittence ?

1.2.1. Les évolutions du rapport à l'emploi et la notion de « flexisécurité » afin de pallier l'« hyperflexibilité ».

Historiquement, les processus de marginalisation trouvent leurs origines dans une dimension économique liée à l'instabilité et à la fragilité des situations de travail. Ainsi, l'ère industrielle amorcée à la fin du XVIIIème siècle voit se profiler une nouvelle organisation : les franges les plus populaires de la société féodale, migrant vers les villes et leurs usines, vont constituer le gros de la main-d'œuvre ouvrière et connaître des conditions d'existence marquées par une grande misère. On parle alors de « prolétariat ouvrier » et de « paupérisme ». Suite au mouvement ouvrier, s'installera par la suite la « société salariale » avec l'ensemble de son système de protection sociale et d'assurances censées garantir à chacun des protections minimales en cas d'accident de parcours. Cette organisation connaîtra son apogée durant les « Trente Glorieuses »³² : le salarié moyen des années 1960, sans être particulièrement prospère, a cependant acquis les conditions d'une certaine indépendance sociale qui lui permet d'être un citoyen à part entière. L'élévation du salariat au rang de norme incontestée, la permanence des

³⁰ Rappelons que depuis 2003, cette durée était de 10,5 mois pour les artistes et de 10 mois pour les techniciens par un dispositif de « date glissante ».

³¹ Une allocation journalière minimum est fixée à 44 euros.

³² Selon Paugam (2000), cette période des Trente Glorieuses, caractérisée par le plein-emploi et la norme de l'emploi stable est à considérer comme étant exceptionnelle dans l'histoire économique et sociale. Pour autant, et comme le souligne R. Sobel, cette période « se caractérisait par une dynamique globale d'homogénéisation et de consolidation de la condition salariale accompagnant l'affirmation sociopolitique du monde du travail : les conquêtes du « centre » (salariat des entreprises publiques, des grandes entreprises fordiennes) se diffusaient progressivement aux différentes couches du monde du travail, ne laissant que très marginalement des situations de laissés-pour-compte à sa périphérie » (Travail salarié et « société salariale » : de Marx à Marx en passant par la sécurité sociale, 2008).

statuts sociaux et l'adaptation des modes de vie et du système de protection sociale à cette permanence vont ainsi participer à une transformation des valeurs, des visions du monde, qui s'inscrivent désormais au sein d'une logique d'accumulation : l'expérience, la production, les profits, sont capitalisés dans le but d'accéder au bien-être. Le contexte socio-économique d'alors permet aux travailleurs la prévision sur le long terme, favorisant par là-même une vision du monde que Fieulaine (2006) qualifie de « *téléonomique* »³³, au sein de laquelle s'exercerait, tout au long de la vie, une finalité de nature purement mécanique et qui tiendrait à la mise en œuvre, par les individus, du projet dont ils seraient dotés (Monod, 1970). De cette vision découlent des systèmes de conduites et de pensée, des « *habitus* »³⁴, qui trouvent leur concrétisation au sein de pratiques sociales (le mariage, l'installation en ménage) et économiques (l'épargne, le crédit), qui participent à accroître le sentiment de contrôler en grande partie son avenir ou, tout du moins, à lui donner un sens, une orientation (Charvet, 2001). Jusque dans les années 70, le travailleur salarié est donc au centre de l'appartenance à la collectivité et l'emploi salarié constitue la norme. Cette norme se caractérise par des garanties salariales, une durée de travail fixe, une stabilité de l'emploi et une protection sociale. L'emploi « normal » est donc un emploi à plein temps, à durée indéterminée, rémunéré en fonction d'une grille ou d'une convention collective, avec des salaires qui augmentent régulièrement grâce aux gains de productivité et à l'action syndicale ; le droit du travail apporte des garanties à cette norme, permettant aux travailleurs une anticipation relativement sécurisée de leur avenir (Bourdieu, 1977). C'est sous l'angle de cette norme d'emploi que le bouleversement causé par la montée du chômage à partir des années 1980 doit être appréhendé : la crise économique mondiale de 1974 révèle les faiblesses de l'économie française qui, jusque-là, avait été créatrice d'emploi. Cette massification du chômage est liée à une croissance économique plus lente, moins régulière, mais aussi à la modernisation des usines et des entreprises, réduisant leurs charges en automatisant leurs procédés de fabrication et en délocalisant les activités à fort coût de main-d'œuvre. Ainsi, l'installation structurelle du chômage en France à partir des années 1980 dessine-t-elle peu à peu un nouveau paysage économique, social, politique et culturel. Très vite, la flexibilité apparaît comme un moyen de redonner

³³ La *téléonomie*, terme inventé par C.S. Pittendrigh en 1958 et repris par J. Monod dans les années 70, renvoie à un concept scientifique et biologique de *finalité* : l'organisation fonctionnelle complexe du vivant est telle qu'elle permet la réalisation d'un projet. Ainsi, la téléonomie implique, pour Monod, « *l'idée d'une activité orientée, cohérente et constructive* ». Le principe de téléonomie appliqué aux sciences humaines renverrait donc à l'idée que, dans tout groupe social, l'exercice de manifestations collectives serait orienté par une fin. Dans ce cadre-là, « *le projet téléonomique du groupe donnerait cohérence et sens à ses manifestations prises dans leur ensemble* » (d'Hont, 2005).

³⁴ Nous comprenons ici ce terme au sens Bourdieusien, c'est-à-dire comme un « *système de dispositions réglées* » qui permet à un individu d'évoluer dans le monde social et de l'interpréter d'une manière qui d'une part, lui est propre et qui, d'autre part, est commune aux membres des catégories auxquelles il appartient.

souplesse à un marché du travail considéré comme étant trop rigide et, par conséquent, incapable de résoudre ce chômage qui devient endémique. La flexibilité, qui permet à un agent économique d'ajuster ses contraintes en fonction des évolutions et des prévisions de son carnet de commande, va rapidement être à l'origine de l'essor d'un nouveau salariat, de formes inédites de statuts sociaux et d'intégrations professionnelles, conséquences de l'apparition des nouvelles formes d'emplois dits « atypiques », afin de satisfaire cette injonction de flexibilité accrue. L'emploi devient instable et le travailleur, mobile. Cette flexibilité toujours plus poussée de l'emploi et la montée du travail intermittent³⁵ (pris au sens large), loin d'être transitoire, est au contraire à appréhender comme un phénomène structurel responsable d'une dualisation du salariat : ceux qui bénéficient d'un emploi stable assorti d'une protection sociale étendue et ceux qui, à l'inverse, accumulent des contrats précaires ne leur permettant pas de disposer de telles garanties. Ceux dont l'emploi est stable, qui sont qualifiés et dont le niveau de salaire est convenable (marché primaire) et ceux qui a contrario, constituent une main-d'œuvre instable et peu qualifiée, sous-payée et faiblement protégée (marché secondaire). L'apparition du thème de la précarité dans l'espace public et scientifique est due notamment au renforcement des inégalités, conséquence directe de ces nouvelles stratégies d'entreprise depuis le début des années 1980 (Mercure, 2001, 2003). Aussi, si la précarité a longtemps été considérée comme un phénomène marginal et associée à l'exclusion ou à la grande pauvreté, elle a atteint aujourd'hui une telle ampleur qu'elle touche désormais, directement ou indirectement, une partie de la population française qui va bien au-delà des plus défavorisés, et ce, au sein d'une société dont le niveau de vie global n'a jamais été aussi élevé.

C'est dans ce contexte d'effritement du compromis social (Castel, 1995) que naît la notion de « *flexisécurité* »³⁶, contraction des mots –à première vue antinomiques- de « flexibilité » et de « sécurité », un nouveau modèle socio-économique qui aurait pour but d'équilibrer les intérêts des entreprises (en termes de productivité et de compétitivité) et ceux des salariés (en termes de protections sociales et de revenus minimum). L'objectif majeur de ce modèle est donc la réduction de la segmentation du marché du travail, au sein duquel coexistent une main-d'œuvre stabilisée sur des marchés primaires et une main-d'œuvre peu sécurisée sur des marchés secondaires, beaucoup plus flexibles. Cette réduction passerait notamment par la création de

³⁵ Considéré comme une forme « atypique » d'emploi.

³⁶ Tiré de l'anglicisme « *flexicurity* », ce néologisme a été employé pour la première fois en 1995, aux Pays-Bas, par le ministre du travail Ad Melkert et possède plusieurs variantes : « *flexicurité* », « *flexécurité* », « *flexsécurité* », « *flex-sécurité* », « *flexi-sécurité* ». En France, c'est le terme « *flexisécurité* » qui a été adopté.

nouveaux droits sociaux et la construction de mécanismes de protections sociales adaptés aux nouvelles formes de production et d'organisation du travail, qui permettraient aux travailleurs de mieux répondre à l'injonction de mobilité, d'une part et de mieux appréhender les transitions professionnelles (entre l'emploi et la formation, entre deux emplois, entre l'emploi et le chômage, entre l'emploi et la retraite...), d'autre part. Sur le versant « sécurité », la flexisécurité permettrait donc de pallier l'instabilité grandissante du système d'emploi et la précarité qui en découle, sans entraîner de fracture au sein du tissu social. Sur le versant « flexibilité », elle permettrait de supprimer les rigidités induites par le droit du travail.

1.2.2. La flexibilité de l'emploi intermittent : l'organisation par projet et le recours aux CDD d'usage.

Dans les secteurs du spectacle, la flexibilité (l'organisation par projet et le recours aux CDD d'usage) n'a pas toujours été la norme d'emploi. Ainsi, les grands studios de cinéma employaient de manière stable l'ensemble des personnels nécessaires à la production d'un film, jusqu'après-guerre et ont été démantelés suite au *Paramount Decree*³⁷ et à la concurrence de la télévision (Leriche & Scott 2008). Le régime de l'intermittence s'inspire donc directement des pratiques capitalistes en vigueur aux Etats-Unis durant la période fordiste. Hollywood, à cette époque, est alors un recruteur de choix pour un ensemble de secteurs artistiques et techniques caractérisés par d'importantes fluctuations d'activité pendant l'année. Conformément au modèle de la « production flexible », et pour pallier à ces fluctuations d'activités, Hollywood fonctionne par projets, menés par des associations éphémères de petites entreprises travaillant en réseau (Moulier-Boutang, 2003). Basées sur le principe de l'*Outsourcing*, méthode d'optimisation des ressources (humaines et économiques) par l'embauche temporaire de travailleurs externes à l'entreprise, ces pratiques permettent aux employeurs de ne plus avoir à entretenir en interne des salariés qui ne travaillent que de façon ponctuelle au cours d'une année. Le recours aux CDD d'usage, souvent présenté comme « constitutif » de l'intermittence s'est en fait peu à peu imposé comme la norme dans le secteur des spectacles, car il constituait la forme la plus parfaite d'emploi flexible et incarne depuis « *la perfection concurrentielle : embaucher et débaucher en tant que besoin, sans barrière ni à l'entrée, ni à la sortie, sans coût de prospection ni de licenciement* » (Menger, 2002).

³⁷ Le *Paramount Decree* est une loi antitrust datant de 1948, qui limite les possibilités de concentration et d'intégration verticale dans la filière cinéma ; un studio de production ne peut posséder de salles de diffusion (Leriche & Scott 2008).

Ainsi, la flexibilité de l'emploi intermittent découle d'abord de l'organisation par projet, mode d'organisation privilégié dans les secteurs du spectacle puisqu'il permet de mobiliser, sur un temps imparti correspondant à la réalisation d'un projet artistique³⁸, une force de travail susceptible d'activer ses compétences dans un travail coopératif chaque fois différent (Sibaud, 2011). La relation intermittente d'emploi qui en découle est donc faite d'engagements contractuels à courts termes et de relations temporaires de travail avec des partenaires (employeurs et/ou collègues) multiples. Les intermittents doivent, dans ce cadre-là, avoir la capacité de s'adapter à l'extrême variabilité de la composition des équipes, à la variabilité des employeurs, des conditions de travail, des rémunérations et des délais de réalisation (Corsani & Lazzareto, 2008). L'organisation par projet explique la croissance déséquilibrée des secteurs du spectacle, au sein de laquelle l'offre de travail a augmenté plus rapidement que la demande, dans la mesure où cette forme d'organisation du travail nécessite la disponibilité d'une main-d'œuvre abondante et variée, afin de tirer le meilleur parti des compétences et des talents. Cette forme d'emploi est par conséquent « *hyperflexible* ». Dans ce cadre-là, le recours aux contrats à durée déterminée d'usage est désormais considéré comme la norme d'embauche, qui se veut adaptée au modèle de la production multi-projets, dans le secteur des spectacles où il est « d'usage constant »³⁹. Le statut d'intermittent permet donc une embauche en contrat à durée déterminée « d'usage » qui, contrairement au CDD ordinaire, peut-être de très courte durée (parfois quelques heures), se renouveler sans limite tout au long de la carrière sans avoir à respecter de délais de carence entre deux missions et ne donne pas droit au versement d'une prime liée à la rupture du contrat (Rey, 2001). Enfin, l'embauche à la tâche ou au projet rend caduque les contraintes procédurales relatives à la cessation de chaque relation contractuelles, puisque la fin d'un contrat ne s'apparente pas à un licenciement (Menger, 2004). Cette grande variabilité des durées contractuelles de travail justifie le recours à un mode de déclaration forfaitaire des heures, le cachet, source d'insécurité de l'emploi et d'instabilité permanente. La flexibilité requise par ce système d'embauche au projet génère en outre un fort taux de chômage structurel, dans la mesure où, à chaque instant, le nombre d'intermittents disponibles est supérieur au nombre d'emplois alloués et répartis entre les productions en cours. Enfin, si la multiplicité des employeurs peut contribuer, dans certains cas, à renforcer l'autonomie des travailleurs, nombreux sont ceux qui se voient contraints d'accepter des engagements peu intéressants et souvent mal payés, surtout en

³⁸ Les durées d'embauche pouvant varier d'une demi-journée (le temps d'une représentation théâtrale) à plusieurs mois (dans le cadre d'une tournée de chanteur, par exemple).

³⁹ Rappelons ici qu'il existe, dans le monde des spectacles, des salariés employés à durée indéterminée, mais cette proportion est minime, du fait de l'inversion de la norme d'emploi dans ce secteur.

début de carrière. Cette asymétrie employeur-employé inédite se traduit par une souplesse d'embauche totale et par une dépense salariale pouvant varier en fonction des projets réalisés, à l'heure près, ce qui représente autant d'avantages que ce régime offre aux employeurs qui ne sont nullement tenus, contrairement aux employeurs du salariat « classique » de justifier le lien contractuel les unissant à leurs employés, pour peu que la relation salariale liant les deux parties s'inscrivent au sein de « CDD d'usage ». Le renouvellement du contrat, le suivi de la carrière de l'employé, l'évolution de ses compétences et la gestion de sa retraite sont autant de responsabilités qui incombent non pas à l'employeur mais aux organismes sociaux – la Caisse des congés payés, l'assurance-chômage, ainsi que les caisses de retraites- chargés du suivi de la carrière individuelle des professionnels des annexes 8 et 10. Le marché artistique est donc un marché désintégré du travail au sein duquel les employeurs se dégagent de leur responsabilité par rapport aux carrières des artistes et techniciens du spectacle (Menger, 2005).

L'organisation par projet débouche sur l'individualisation et la précarisation croissantes qui se traduisent par un travail intermittent, et un revenu irrégulier et souvent faible. Pour s'adapter, les travailleurs intermittents, sans cesse menacés par le sous-emploi, doivent multiplier les réseaux de relations, développer des compétences toujours plus spécialisées (surtout chez les affiliés à l'annexe 8 qui doivent se former aux technologies) et s'investir personnellement dans la recherche perpétuelle de nouveaux engagements afin de « rentrer dans leurs heures ». A cette précarité s'ajoute une fragilisation des identités professionnelles : hormis dans quelques grosses entreprises culturelles (notamment dans l'audiovisuel), rares sont les collectifs de travail stables. Ce phénomène d'instabilité des collectifs de travail ne favorise pas la formation d'une identité collective. La fragilisation des statuts professionnels est problématique puisque au sein de cette organisation, le risque n'est plus seulement assumé par les entreprises mais aussi par les travailleurs qui deviennent entrepreneurs de leur force de travail. L'externalisation croissante des tâches engendre une individualisation du rapport au travail et à la production, ainsi qu'un plus grand isolement des travailleurs intermittents. L'individualisation du travail renforce la compétition entre travailleurs pour accéder à la commande et pousse à la concurrence par les coûts, en tirant les prix vers le bas, sans tenir compte des règles de rémunération horaire.

1.2.3. La spécificité de la précarité intermittente : un régime d' « emploi-chômage ».

Dans le cadre de l'intermittence, la précarité de l'emploi a toujours été reconnue officiellement comme un phénomène durable jalonnant l'ensemble des carrières des intermittents

(bien que, nous l'avons vu, elle n'a pas toujours été la norme d'emploi dans le secteur du spectacle). Cette précarité est donc institutionnalisée, puisque la législation entérine le caractère à la fois fragmenté et libre de la relation salariale intermittente (Grégoire, 2009). Reconnue et encadrée, notamment par les deux dispositifs que sont le CDD d'usage, mode d'emploi privilégié dans le secteur du spectacle (Maruani, 1989) et les Annexes 8 et 10, dérogoires au régime général d'indemnisation du chômage, censés tous deux compenser les effets de cette précarité. Pourtant, force est de constater qu'au fil des réformes successives et notamment celle de 2003, le régime de l'intermittence ne joue plus son rôle de stabilisateur et de réducteur d'incertitude. Outre le recours privilégié aux CDD d'usage, l'emploi intermittent n'est pas soumis, comme dans les autres secteurs, au principe de subordination juridique régissant l'emploi salarié, cette autorité qui permet à un employeur de donner des directives à un employé, d'en contrôler l'exécution et d'en sanctionner la mauvaise exécution : *« le législateur a introduit une nuance intéressante dans la théorie générale qui fait de la subordination juridique le critère du contrat de travail : pour ces salariés dont l'activité suppose une grande indépendance intellectuelle, morale, voire psychologique, dans l'exécution même du travail, il est possible de tenir pour secondaire, voire inopérant, sans que cela n'affecte la nature juridique du rapport au travail »* (Daugareilh & Martin, 2000). Ces contrats échappent à la plupart des règles protectrices prévues par le code du travail pour les CDD de droit commun. Le salarié employé sous contrat intermittent peut donc être maintenu durablement dans une situation précaire sans pour autant bénéficier d'une contrepartie. Cette précarité salariale se double d'une précarité sectorielle puisqu'il persiste de fortes inégalités entre les centres culturels nationaux, dont les financements publics sont permanents et représentent jusqu'à 80% de leur budget et la plupart des petites structures associatives du secteur, qui sont financées après étude de leur projet par contrats pluriannuels dont la reconduction est réévaluée année après année. Pour les intermittents, cette double relation employé/employeur d'un côté, bénéficiaire/organismes sociaux, d'un autre côté, est particulièrement déroutante puisqu'elle brouille complètement la frontière existant entre emploi - au sein duquel les seuls « cachets » sont contractualisés, déniaient ainsi le travail fournit en amont en termes de formation professionnelle, préparation et création des spectacles - et chômage, puisque la période d'indemnisation représente bien souvent la partie la plus certaine de leur rémunération. Aussi, si la précarité de l'emploi est, dans les autres secteurs d'activité, à circonscrire (en termes de renouvellement et de durée) et à compenser (notamment sous forme de primes de précarité), dans le cas de CDD de droit commun, elle est considérée comme normale dans le milieu artistique, bien que le dispositif de l'intermittence prenne en compte, par ailleurs,

la courte durée des contrats et la multiplicité des employeurs caractéristiques de l'emploi intermittent.

Si les artistes sont classés par l'INSEE dans la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures, force est de constater que le revenu moyen des premiers est nettement plus faible que celui des deux autres preuve que l'intermittence est devenue, au fil du temps, un système bien plus inégalitaire et précarisant que le salariat classique. Pour autant, la relation qui s'établit entre un individu et son environnement n'est jamais mécanique mais implique toujours un travail d'appropriation de la personne, qui nécessite d'interpréter et de construire du sens, sur la base des conditions sociales qui concourent à définir les situations et leurs conséquences sur les pratiques et le rapport à soi (Fieulaine, 2006). A ce titre, Chauvin, Parizot et Revet (2005) soulignent « *la nécessité de considérer ces déterminants non pas comme des états (objectifs ou ressentis) stables, mais bien pour ce qu'ils sont : des processus inscrits dans les biographies des personnes* ». Ils ajoutent la nécessité de « *garder à l'esprit que ces déterminants sont autant (...) la résultante d'attributs individuels ou collectifs que des constructions sociales produits historiques de mécanismes sociaux et d'institutions sociales* ».

Si l'instabilité et l'incertitude sont au cœur du fonctionnement de ce régime d'indemnisation et de rémunération, la situation d'intermittence du spectacle ne sera pas forcément vécue comme une situation de précarité par tous les artistes et les techniciens qui sont affiliés à ce régime. Nous centrerons la section suivante sur les dimensions subjectives susceptibles d'entrer en jeu dans le vécu de la précarité professionnelle. Dans ce cadre-là, nous verrons que le rapport aux temporalités joue un rôle fondamental dans la définition de la mise en précarisation.

1.3. Précarité et rapport aux temporalités : vers la prise en compte des dimensions subjectives du vécu de la précarité.

1.3.1. La précarité comme dimension subjective.

La précarité a, au départ, été définie sous l'angle de l'instabilité de l'emploi. Selon cette définition, un salarié est dit « précaire » lorsque son emploi est incertain et qu'il ne peut, par conséquent, planifier, se projeter dans son avenir professionnel. Mais l'analyse de la précarité ne peut se baser uniquement sur le seul critère du « statut d'emploi ». De même, le statut de « précaire », lui, ne peut se rapporter uniquement à l'éloignement juridique et institutionnel qui le séparerait de cette

référence légale à la norme du « CDI/temps-plein ». Enfin, les travailleurs précaires ne peuvent être uniquement considérés comme des individus dépendants d'une situation externe qui gouvernerait leurs modes de pensée et d'agir et sur laquelle ils n'auraient aucune prise. Certains travaux montrent, à ce titre que s'ils génèrent une certaine vulnérabilité, le chômage et l'emploi précaire n'affectent pas pour autant les individus qui y sont confrontés de la même façon et n'entraîne pas nécessairement des conséquences toujours négatives : pour certains, ils pourront déboucher sur une amélioration de la qualité de vie, due à l'arrêt d'un travail pénible, stressant ou dangereux (Fryer & Payne, 1986) ; pour d'autres encore, ils pourront offrir la possibilité de se tourner vers d'autres activités, notamment de loisirs ou de développement personnel, et constitueront donc un moteur pour l'action personnelle (Little, 1976 ; Fryer & Paine, 1986) ; le travail à temps partiel, lorsqu'il est choisi, pourra se révéler bénéfique pour une personne qui souhaiterait par ailleurs s'engager dans d'autres rôles qu'ils soient sociaux ou familiaux (Rosa, 2000). Ainsi pour Paugam (1993), le processus de précarisation, qui éloigne l'individu du monde du travail et qui affaiblit les liens sociaux, « *n'est pas nécessairement inéluctable et irréversible* » car il existe des résistances individuelles et collectives au déclassement (l'investissement dans d'autres sphères de vie, le rôle des soutiens sociaux, l'engagement syndical sont autant d'exemples de ces résistances et ressources mobilisables). Il en va de même des multiples processus (affectifs, cognitifs et conatifs) transitionnels qui témoignent de la capacité des individus à utiliser des ressources internes et externes, à mettre en œuvre des stratégies de « faire face », tels que les processus de comparaison à autrui (Sarchielli & al, 1991). Le vécu de la mise en précarité doit nécessairement être envisagé à l'aune d'une conception active de l'individu, capable de donner du sens, de « *définir prioritairement sa situation et le moment où il doit réagir parce qu'il atteint son seuil de tolérance* » (Tap, 2004). Nous ne pouvons donc définir les situations de précarité à partir du seul critère conjoncturel ou contractuel, la précarité liée à un emploi atypique pouvant être perçue, dans certaines situations, comme un fait positif. Il serait donc problématique de considérer l'ensemble des situations sous l'angle unique du contrat juridique et des protections formelles qui lui sont associées. Si la précarité professionnelle peut avoir, chez certains salariés, des incidences négatives dépassant largement le cadre de l'organisation, pour d'autres, elle peut en revanche avoir une « utilité » personnelle, débordant là-aussi du cadre strictement professionnel, notamment parce qu'elle est susceptible de permettre de satisfaire d'autres registres d'aspiration. La précarité professionnelle, loin d'être réductible à l'instabilité de l'emploi, doit donc être rapportée à d'autres facteurs car, bien que constituée d'un ensemble d'insertions sociales objectives, celle-ci s'inscrit par ailleurs au travers de dimensions plus subjectives, non circonscrites à la seule sphère professionnelle, et qui entrent également en jeu dans

l'appréciation des situations individuelles, mais aussi collectives, puisque les subjectivités dont il est question ici sont à la fois individuelles mais également socialement régulées et partagées (Delor et Hubert, 2000). Il est important de prendre en compte le poids important de l'environnement dans l'examen des situations de précarité. Une personne n'est pas « précaire » en soi, mais évolue, de par ses situations professionnelle, sociale, familiale, et de par ses dispositions psychologiques, dans un environnement toujours plus complexe qu'il n'y paraît, plus ou moins favorable, qui facilitera ou freinera sa mise en précarité. Par ailleurs, toutes les personnes vulnérables ne deviendront pas, non plus précaires. Ainsi, la précarité et ses effets dépendent toujours du rapport que les personnes entretiennent à leurs conditions d'existence, à la position qu'elles occupent au sein d'un espace social donné, ainsi qu'aux expériences qui leur sont propres ; dans un mouvement inverse, ce rapport est lui-même imprégné des transformations sociales inhérentes à la précarisation. L'expérience de la précarité se fonde donc avant tout sur le sens donné, par les individus et les groupes, à l'instabilité sociale (Cingolani, 2005). Force est donc de constater que la précarité peut aussi constituer une dimension hautement subjective (Ehrenberg, 1998 ; Clot, 1999 ; Dejours, 2000).

1.3.2. Le rôle du temps dans la précarisation.

Les expériences de précarité ne sont pas réductibles à des insertions sociales que l'on pourrait définir de manière objective et extérieure à l'individu, mais engagent également des expériences subjectives. Nous avons tenté, à partir de ce constat, d'enrichir l'analyse que nous pouvions faire de ces situations de précarité, en abordant les deux grandes dimensions qui les sous-tendent, l'instabilité et l'incertitude : effectivement, les situations précaires sont d'abord définies par l'emploi précaire, qui est lui-même un emploi salarié dont la durée n'est pas garantie. Dans le cadre de l'intermittence du spectacle, celle-ci est toujours incertaine.

Cependant, intégrer des facteurs subjectifs pour analyser les expériences de précarité nécessite que l'on prenne en compte le vécu de ces situations pour les individus qui les vivent. Effectivement, si l'instabilité et l'incertitude sont vécues c'est qu'elles ne se réduisent pas à la simple opposition entre un CDI/temps plein et un contrat atypique. L'enjeu pour les individus réside davantage dans la sécurisation des trajectoires professionnelles ainsi que dans leur continuité, et dans la recherche de garanties contre les risques de « *décrochage de l'emploi* » et, à terme, de marginalisation (Eckert & Mora, 2008). Dans ce cadre-là, si l'incertitude et l'instabilité participent au vécu des situations de précarité, c'est bien qu'elles renvoient pour l'individu à la possibilité qu'un événement négatif, c'est-à-dire néfaste dans ses conséquences

pour le sujet, s'actualise effectivement dans le futur, proche ou lointain. Nous postulons donc ici que les individus appréhendent leurs situations précaires en les référant à des *logiques temporelles* qui leur confèrent une signification particulière. Ce postulat rejoint celui de nombreux auteurs qui ont ainsi mis en avant le rôle essentiel du rapport au temps dans l'analyse du vécu des situations de précarité (Singh- Manoux & Marmot, 2005). Le rapport au temps, ce n'est donc pas le temps social et « objectif », tel qu'il est formalisé par les calendriers, mais bien le temps « psychologique », tel qu'il est vécu et pensé par les sujets : ce temps psychologique est une dimension centrale du rapport que les personnes entretiennent à leur situation sociale (Allport, 1948).

Nous finirons donc ce premier chapitre en tentant d'approfondir ce que peut être le rôle du temps dans le vécu des situations de précarité, car si une situation actuelle succède à d'autres situations passées et précède des situations à venir, cela signifie que toute situation, au niveau psychologique, possède une profondeur temporelle qui participe à lui donner sa signification. Nous développerons en premier lieu le rôle que peut avoir le futur dans le vécu des situations de précarité, avant de nous intéresser à la perspective passée, qui, bien qu'elle ait une action différente, entre tout autant en jeu dans le vécu de ces mêmes situations.

Le rapport au futur

Si l'instabilité et l'incertitude sont au cœur de la dynamique de précarité, c'est bien parce que celles-ci s'établissent en relation avec une anticipation du futur, au sein de laquelle ce dernier peut être considéré comme une menace, une perspective pour le moins porteuse d'insécurité. Ainsi, les auteurs qui ont tenté de définir la précarité y ont tous intégré une dimension temporelle : en 1961 déjà, Moscovici écrira que « *l'absence d'horizon temporel crée un sentiment de discontinuité générateur d'insécurité qui ne laisse pas à l'individu la possibilité de regarder au-delà de l'instant présent* ». Pour Wresinski encore, la précarité « *compromet gravement les chances (...) de réassumer ses responsabilités par soi-même dans un avenir prévisible* ». D'autres auteurs (Sordes-Ader & Tap, 2002) soulignent que la précarité s'accompagne d' « *une absence de perspective (...) et l'impossibilité de donner sens à l'avenir* ». Bourdieu souligne également le fait que les personnes vulnérabilisées et/ou précarisées vivent dans un temps annulé, car pour qu'il y ait une impression de déroulement, de progression, pour que l'on perçoive une démarcation entre le passé et l'avenir, l'individu doit remplir une fonction, doit être investi d'une mission, exigeant de lui des impératifs, des investissements dans

le futur.

Aussi, l'insertion sociale précaire entrave largement les possibilités d'anticipation, de projection de l'individu et au-delà le sentiment de contrôle qu'il peut avoir sur son avenir (Paugam, 2000 ; Palmade, 2003). L'impossibilité de se projeter dans l'avenir et de contrôler sa destinée revient à « compter au jour le jour » et, par conséquent, à restreindre l'horizon temporel de ses engagements (Leclerc-Olive & Engrand, 2000). Dès lors, l'impossibilité d'envisager l'avenir comme durable et continu va modifier le rapport que la personne entretient à son travail, à son conjoint, à sa famille, et plus largement aux institutions et à la société (Castel, 1995; Leclerc-Olive & Engrand, 2000 ; Paugam, 2000) et engendrer souffrance et frustration chez ceux qui y sont confrontés (Paugam, 2000). L'absence d'avenir, ou plutôt l'impossibilité de se « voir » dans le futur est donc génératrice de vulnérabilité et conduit, à terme, au repli sur soi, à l'isolement et possiblement à l'établissement de pathologies (Fieulaine, 2006). Alliant l'anxiété au stress, à la dévalorisation de soi, à la dégradation de la confiance en ses capacités et au développement d'un sentiment d'inutilité, ces expériences de précarisation nécessitent la mise en place de modes d'ajustement spécifiques (Palmade, 2003). La précarisation participe donc à transformer le rapport au monde environnant, tant au niveau des significations qu'au niveau de l'action (Barus-Michel, 1990). Encore une fois, nous précisons ici que si l'incertitude et l'instabilité sont ressenties différemment chez des personnes qui, pourtant, partagent des insertions sociales similaires, c'est bien que celles-ci attribuent à leur vécu des significations différentes, que donc, le rapport subjectif que les sujets entretiennent à leurs conditions d'existence introduit la possibilité ou l'impossibilité, la facilité ou la difficulté de rétablir des sentiments de stabilité et de confiance en l'avenir, aussi minimes soient-ils, et que c'est pour cette raison que chaque individu va développer des « faire-avec » bien particuliers au regard de leur propre situation.

Le rapport au passé

Si le futur joue un rôle important dans le vécu des situations de précarité, le rôle du passé doit également être abordé, puisque les insertions sociales précaires s'établissent aussi en rapport à l'instabilité des trajectoires et à « la fragilisation qu'impliquent les ruptures, tournants ou discontinuités qui affectent les biographies individuelles » (Cingolani, 2005). Les processus de précarisation entraînent la déstructuration des *temporalités biographiques* (Dubar, 2000) : la multiplication et l'instabilité d'expériences hétérogènes entravent le sentiment d'unicité et de continuité des individus, les empêchant de se sentir « un », constituant de fait un facteur de

fragilisation. Car l'injonction socio-politique de flexibilité comme les formes de contrats qui en découlent impliquent qu'un statut (professionnel, social, familial) actuel peut ne pas avoir été le même hier et est différent de ce qu'il sera demain. Autrement dit, un salarié peut avoir été travailleur indépendant hier et devenir chômeur demain. Cela signifie aussi que l'examen de l'histoire passée peut révéler de multiples ruptures, tournants, enchaînements de situations de déclassement-reclassement. Le rapport au passé apparaît dès lors lui aussi fondamental, la « *fragilité biographique* » qui peut accompagner les trajectoires sociales en situation de précarité constituant un *facteur de vulnérabilisation* (Delor et Hubert, 2000). L'instabilité et la complexité grandissantes des trajectoires sociales rendent problématique, voire impossible, l'articulation signifiante des expériences professionnelles et personnelles, qui constituent pourtant un appui majeur de la construction de l'identité personnelle (Dubar, 2002) et qui constituent également le « *socle à la projection d'un avenir maîtrisable* » (Castel, 1995). Bruner indique que les processus cumulatifs des échecs, des licenciements, du chômage, constituent autant de paralysie et d'insécurité qui affectent l'individu dans sa prise de conscience du moi, de ses qualités individuelles et de ses aspirations professionnelles ou privées. Ainsi, les motivations deviennent restreintes, voire absentes, l'individu subit les événements plus qu'il ne les maîtrise, ses objectifs sont limités à court terme au détriment d'un effort soutenu à long terme. Plus le passé biographique présentera de ruptures, moins l'individu sera en mesure de donner un sens à ses expériences, ce qui contribuera à fragmenter la vision qu'il a de lui-même. Les situations de précarité concourent donc à mettre en péril « *la préservation du sens et de la continuité de son histoire de vie* » (Mégemont, 1998). Lorsqu'elles se prolongent, « *la possibilité de construire des récits de vie qui se tiennent s'amenuise* » (DeConinck, 2002). Les événements de vie (« *life event* ») jalonnant la biographie d'un individu, qu'ils soient vitaux (naissances, maladies, accidents...), familiaux (naissances, décès, divorces) ou encore professionnels (embauche, chômage, ascension ou déqualification professionnelles) vont donc être impliqués dans les processus de précarisation, en constituant autant de vulnérabilités qui vont agir tantôt comme un ensemble de déterminants, tantôt comme déclencheurs de l'entrée dans la précarisation.

Pour autant, il ne s'agit pas ici de majorer l'ampleur de ces déterminismes, mais de ne pas nier l'existence d'une « *chaîne (...) symbolique, où les événements prennent sens les uns par rapport aux autres (...) une chaîne qualifiée de magique, plus quantitative, où les événements s'accumulent, leur impact se multipliant dans la famille, chez l'individu* » (Guyotat, 1985), en

gardant à l'esprit que le rôle de ces déterminants familiaux et sociaux dans le vécu des situations de précarité, loin d'être simple et mécanique, ne peut être appréhendé qu'au travers des nombreuses relations que ces déterminants entretiennent les uns aux autres dans ces différents milieux de vie.

Synthèse

Si l'emploi dans le milieu artistique apparaît « par nature » précaire du fait de la discontinuité de l'activité elle-même, les intermittents et leurs syndicats ont toujours tenté de s'émanciper de cette précarité, comme nous avons pu le voir précédemment. Il reste qu'au fil des réformes, l'emploi intermittent et plus largement les métiers du spectacle, sont devenus un véritable « *laboratoire de la flexibilité* » (Menger 2002, p. 61), expérimentant des formes d'engagements professionnels en voie de généralisation (auto-emploi, rémunération sur droits d'auteur), caractérisées par une précarisation croissante, une forte incertitude sur les revenus et une individualisation des rapports au travail. Ces évolutions sont légitimées par les nouveaux discours managériaux qui exploitent les valeurs associées au travail artistique (comme l'imagination, la singularité, l'implication personnelle), progressivement transposées dans d'autres types d'activités productives (Boltanski & Chiapello 1999). Ainsi, le « travailleur du futur » ressemblerait aux représentations actuelles de l'artiste au travail : inventif, mobile, motivé, aux revenus incertains, en concurrence avec ses pairs, et à la trajectoire professionnelle précaire (Menger 2002). Or dans le cadre de l'intermittence, l'incertitude des revenus, l'informalité des modes d'embauche et de constitution des collectifs de travail, et la flexibilité du travail s'avèrent fortement discriminantes pour celles et ceux qui ne bénéficient pas de réseaux professionnels construits dans des écoles (de plus en plus payantes) ou dans leur milieu social. La brièveté de certaines carrières s'explique non seulement par les effets de la pratique artistique sur l'usure du corps (danseurs, circassiens), mais aussi par les spécificités de cette organisation du travail. Les barrières à l'entrée dans la carrière sont d'autant plus infranchissables qu'elles sont invisibles (accès au travail par le bouche-à-oreille, non-publicité des offres, absence de régulation anti-discrimination). Alors que les discours sur la créativité valorisent l'expression de soi et véhiculent l'idée que les milieux créatifs seraient des espaces d'expression et d'épanouissement des minorités, les pratiques sociales en vigueur dans ces milieux reproduisent les schémas classiques de sélection sociale.

Cependant, nous avons souhaité insister sur le fait que les situations professionnelles d'intermittence recouvrent une pluralité de réalités et que l'incertitude et l'instabilité qui sous-tendent le fonctionnement du régime seront vécues de manière plus ou moins positive en fonction des significations que les personnes accordent à leurs différentes insertions et positions (professionnelle, sociale, personnelle, familiale). Nous avons aussi souligné que le rapport au temps constitue une dimension importante de l'univers des acteurs sociaux (Pronovost, 1996), sous-jacent à la structuration de leurs attitudes et comportements et dépendante des situations et des événements passés, présents et futurs. Le rapport au temps qui sous-tend l'organisation des buts et des aspirations de l'individu va ainsi contribuer à donner du sens au vécu des situations de précarité, comme il donne du sens à toutes les autres situations auxquelles l'individu se trouve confronté. La « mise en précarité » va entraîner une réelle rupture avec un espace-temps qu'il devient impensable d'habiter : *« le sujet, psychiquement, n'occupe plus que le point de l'instant, cet atome de réel entouré de néant. Cette forme particulière de rapport à la réalité condamne à l'impossibilité de penser. L'atome de temps ne se pense pas puisqu'il ne saurait prendre son sens qu'au regard du passé et du futur »* (Declerck, 2004). Dans cette recherche, nous nous attacherons à identifier et à rendre intelligible la diversité des rapports au temps chez des salariés confrontés à des situations de précarité et aux inégalités dont sont porteuses ces situations. Cette analyse compréhensive passera par l'examen des logiques temporelles des individus, en lien avec leur passé biographique, leur situation présente et leur vision de l'avenir. Afin de pouvoir mener cette analyse, nous introduirons maintenant le concept de « Perspective Temporelle » et nous défendrons l'intérêt heuristique de développer une approche psychosociale de ce concept.

Chapitre 2 : Pour une approche psychosociale de la Perspective Temporelle : éléments théoriques et méthodologiques.

Ce deuxième chapitre sera consacré au concept de Perspective Temporelle (PT), central dans notre recherche. Pour introduire ce concept et l'approche psychosociale que nous souhaitons ici privilégier, nous nous appuierons d'abord sur les travaux fondateurs de Lewin qui permettent de poser un cadre théorique à l'étude de la PT. Nous définirons ensuite la PT comme un concept multidimensionnel référé à différentes sphères temporelles. Cet essai de définition liminaire donnera lieu, dans la section suivante, à un bilan des développements conceptuels et méthodologiques de la PT à partir d'un examen de la littérature scientifique qui lui est consacrée. Dans la synthèse de ce chapitre, nous défendrons enfin l'intérêt que revêt, pour notre recherche, la mise en œuvre d'une approche psychosociale et contextualisée des PT des intermittents du spectacle.

2.1. Les travaux fondateurs de Lewin : ancrage théorique de la notion de Perspective Temporelle.

Souvent considérés comme *princeps*⁴⁰, les travaux de Lewin ont, les premiers, permis de dépasser les clivages épistémologiques opposants temps objectif et temps subjectif, temps physique et temps psychologique, temps quantitatif et temps qualitatif. C'est donc Lewin qui, pour la première fois, pose les jalons d'une approche réellement psychosociale des temporalités en intégrant la Perspective Temporelle à sa théorie générale. Afin de mieux comprendre l'apport essentiel qu'elle a constitué dans l'étude du temps psychologique, nous développerons donc, dans un premier temps, la théorie du champ ainsi que les notions connexes d'interdépendance entre la personne et son environnement, de situation totale et de contemporanéité. Nous présenterons ensuite la définition lewinienne de la PT que nous discuterons au regard de son ancrage à la théorie du champ.

⁴⁰ Bien que les travaux de Lewin sont considérés comme fondateurs, l'origine de la notion de « Perspective Temporelle » apparaît pour la première fois dans un article de L.K. Franck datant de 1939, intitulé « *Time Perspectives* » et paru dans le *Journal Of Social Philosophy*.

2.1.1. La théorie du champ et ses principes fondamentaux.

La *théorie du champ* constitue la base des travaux réalisés par Lewin. D'inspiration gestaltiste, cette théorie repose avant tout sur le postulat général selon lequel les phénomènes psychologiques, dans leur étude ou leur conception, ne peuvent être appréhendés comme étant isolés les uns des autres ainsi que de l'environnement au sein duquel ils apparaissent, mais que l'étude des comportements doit s'accompagner de la nécessaire considération de l'ensemble de ces faits, qui existent à un moment donné pour un individu ou un groupe. La position épistémologique Lewinienne part donc de l'idée selon laquelle le comportement social serait déterminé par un *champ de forces psychologiques et sociales* : comportement et contexte se situeraient à l'intérieur d'un *système d'interdépendance* qui engloberait tous les facteurs qui déterminent le comportement et qui est défini par Lewin comme « *un champ psychologique, fondement des interactions entre la personne et le milieu* » (1951). Ainsi, Lewin applique son modèle à l'analyse du fonctionnement d'un groupe. Il considère le groupe comme un « tout dynamique » au sein duquel s'expriment des forces reliant les personnes entre elles ; le fonctionnement dynamique propre au groupe ne peut donc être limité aux réactions individuelles des membres qui le composent. Dans ce cadre, le comportement apparaît donc comme une fonction de la personne *et* de son environnement selon une double dynamique : l'environnement sera déterminé par l'état (développemental, affectif, cognitif...) de la personne, qui sera lui-même déterminé par son environnement. L'environnement dont il est ici question inclut, bien au-delà d'une dimension géographique, spatiale et objective, une dimension psychologique : l'individu organise sa conduite relativement à l'ensemble des faits qui, à un moment donné, ont une réalité ou font sens pour lui. Ce champ psychologique constitue « *l'espace de vie* » (« *life-space* ») de l'individu. A l'intérieur de cet espace, la conduite humaine se définit par rapport à des valences, c'est-à-dire par rapport à des régions pouvant être considérées comme attractives ou répulsives pour la personne et la satisfaction de ses besoins. L'espace de vie entretient des relations avec un certain nombre de variables non-psychologiques, qui deviendront partie prenante de la situation totale dès lors que l'individu en aura fait l'expérience. Par conséquent, l'expérience va en permanence modifier l'ensemble du champ psychologique qui sera donc défini par les relations dynamiques qui s'instaurent entre la personne, le milieu et l'environnement (Lewin, 1943). Ce *life-space* est donc un espace qualitatif et topologique, orienté et défini par des valeurs et des significations et n'est donc pas conçu comme étant homogène, isotrope ou uniforme. Personne et environnement sont donc considérés comme « une constellation unique de facteurs

indépendants » (Lewin, 1946). L'espace de vie englobe différentes entités, dont la personne, l'extérieur, le milieu psychologique et le comportement. Les forces qui déterminent le comportement sont les forces présentes au moment où le comportement est émis. Autrement dit, les faits anciens, l'histoire vécue, le passé, n'interviennent ici que par rapport à ce qu'ils impliquent dans la situation présente : c'est le *principe de contemporanéité*. L'organisation de ce champ de force aboutit à un équilibre qualifié de « quasi-stationnaire » résultant des forces mouvantes et opposées qui apparaissent dans le groupe. Quand cet équilibre est rompu, il y a une tension que l'individu comme le groupe cherchera à résoudre. Ces tensions créent une résistance au changement. Pour faire disparaître cette dernière, il faut alors soit augmenter les forces visant le changement, soit diminuer les forces opposées, solution la plus efficace selon Lewin. Le principe de contemporanéité a ici son importance : pour Lewin, les phénomènes psychologiques ne dépendent pas essentiellement de leurs caractéristiques propres mais plutôt de leur interdépendance. Leur description ne consiste donc pas à caractériser leur essence mais bien à déterminer les relations dynamiques qu'ils entretiennent avec d'autres phénomènes psychologiques. Dans une perspective lewinienne, il convient donc de déterminer la « *situation totale* » dans laquelle se trouve un individu ou un groupe à un moment donné, au travers de la mise en évidence des caractéristiques du champ psychologique. Cette mise en évidence s'effectue sur la base d'une démarche qui isole et articule, de manière conceptuelle, les variables prises en compte : ces dernières sont donc envisagées comme des « *éléments de construction* » des phénomènes psychologiques, qui se définissent au travers de leur relation d'interdépendance (Fieulaine, 2006). Ici, ces construits n'ont donc pas de propriétés essentielles mais sont nécessairement définis au travers des rapports dynamiques qu'ils entretiennent avec la situation.

2.1.2. La Perspective Temporelle selon Lewin.

C'est dans un article datant de mai 1939 que Lewin aborde pour la première fois la dimension temporelle, en la rattachant à son concept d'espace de vie. Au sein de sa théorie générale, cette dimension constitue, pour Lewin, un élément essentiel de structuration du champ psychologique qui véhicule et structure, dans sa fonction symbolique, une représentation de notre univers. Le principe de contemporanéité évoqué plus haut repose sur le fait que l'influence des événements ou expériences passés ne s'établit qu'en rapport à ces événements, tels qu'ils existent dans le champ psychologique contemporain des individus et des groupes. C'est donc dans leur actualisation au sein d'un champ psychologique donné que ces événements et expériences passés

peuvent jouer un rôle sur le comportement. De même, le futur, pour Lewin, n'apparaît pas non plus dans le champ psychologique comme étant un élément séparé existant en soi, mais comme une composante du champ psychologique contemporain. Lewin envisage la PT comme étant « *l'extension temporelle à côté de l'extension spatiale, du monde comportemental* » et la définit comme « *la totalité des points de vues d'un individu à un moment donné sur son futur psychologique et sur son passé psychologique* » (1951). Au travers du marquage temporel qu'elle exerce à l'intérieur du champ, la PT contribue à donner son sens au champ et participe par la même à déterminer les comportements en rapport à leurs propriétés dynamiques, leur « signification ». Autrement dit, la PT détermine la signification psychologique que va prendre une situation ou un événement pour un individu ou un groupe (1942). La PT joue donc un rôle important dans la théorie lewinienne puisqu'elle détermine à la fois, et en même temps, l'organisation du champ, en permettant que soit faite une différenciation des zones psychologiques et des frontières qui scindent ces zones, ainsi que les tensions qui traversent ce champ, en déterminant la valence des objets présents dans ce dernier. D'autre part, et conformément à sa théorie dynamique, Lewin ne considère pas la PT comme une dimension indépendante mais souligne, au contraire, les rapports que celle-ci entretient avec d'autres composantes du champ psychologique. De même, les trois dimensions temporelles (passé, présent et futur) sont ici appréhendées dans une dynamique d'interdépendance. Enfin, et dans le cadre de ce qui constitue une « *psychologie écologique* » (1943), Lewin considère comme essentiel le rôle de la PT dans le maintien ou le déclin d'un bon état d'esprit face aux difficultés rencontrées dans la vie quotidienne : dans une étude menée par l'un de ses étudiants⁴¹, qui cherchait à repérer et à comprendre les attitudes et comportements de prisonniers, il est ainsi montré comment le niveau de souffrance déclaré par ces derniers dépend moins de caractéristiques objectives et inhérentes à leur situation (telles que la promiscuité ou l'isolement) que de facteurs d'ordre temporel, comme par exemple la rumination d'une sentence jugée injuste ou encore l'espoir de bénéficier dans le futur d'une remise de peine. La PT est donc dépendante des situations auxquelles sont confrontés les individus, d'une part. D'autre part, le sens psychologique donné à ces situations s'établit en fonction de la PT dans laquelle les individus et les groupes s'inscrivent. Milieux physique et social sont donc caractérisés par cette interdépendance qui lie la PT et l'environnement.

⁴¹ Cf. les travaux de M.L. Farber (1944).

2.2. La Perspective Temporelle : un objet multidimensionnel.

Le terme de « *perspective* » provient initialement du vocable spatial. Dans la perception visuelle du monde réel, cette profondeur perçue correspond aux distances objectives dont on peut faire l'expérience directe en se déplaçant d'un objet à l'autre. Dans le domaine du temps, ces « *distances* » correspondent aux intervalles temporels dont l'expérience directe peut se faire dans la succession vécue des événements. C'est la représentation mentale qui, dans la PT, remplace la perception visuelle de la perspective spatiale, d'après Nuttin (1979). Pour ce dernier, « *la PT consiste essentiellement dans la perception, en un seul moment présent, des événements qui, objectivement, ne se présentent qu'en succession et avec des intervalles plus ou moins longs. Cependant, la PT ne se construit pas dans un processus de perception, mais à l'aide d'une représentation « mentale » ou cognitive où le successif se transpose en visée momentanée* » (Nuttin, 1977). Le concept de PT est donc décrit comme un continuum des représentations des événements qui s'ordonnent sur des plans successifs. Ainsi, la perspective temporelle se distingue de la perception du temps en ce sens que la seconde vise des périodes de temps courts et se fonde sur des éléments temporels imposés de l'extérieur, alors que la première vise des périodes longues et concerne une temporalité propre au sujet. Au sein de la PT, la représentation cognitive est la fonction qui met « *en présence* » les événements, indépendamment de leur présence actuelle et réelle : « *l'acte par lequel je saisis quelque chose se situe toujours dans le moment présent, mais, l'objet (le contenu) représenté dans l'acte cognitif peut se situer, explicitement ou implicitement, à n'importe quelle période du temps passé ou futur (...) Cet objet d'une autre période fait partie de l'acte cognitif actuel et c'est en tant que tel qu'il peut influencer le comportement actuel* » (Nuttin, 1979, p. 314).

2.2.1. Les sphères temporelles : le passé, le présent et le futur.

Ainsi, la compréhension de la PT en tant qu'objet psychologique ne peut s'affranchir de la prise en compte de l'un ou l'autre des registres temporels passé, présent et futur mais suppose d'en envisager les effets conjointement.

2.2.1.1. Le contexte donné par le passé.

Le passé sert de contexte dans lequel les personnes acquièrent des connaissances par rapport aux possibilités futures. En fonction des différentes approches et des auteurs qui se sont proposés de conceptualiser la PT, cette dimension temporelle passée n'acquiert pas la même fonction, ni la même importance dans l'explication des comportements humains. Si pour Lewin, le passé, bien que toujours contenu dans le champ psychologique, n'a pas de rôle direct sur la motivation, pour Karniol et Ross (1996), en revanche, les dimensions temporelles du passé et du futur sont en relation d'interdépendance, même si les deux zones ne sont pas considérées comme étant symétriques : le passé renvoie à ce qui a déjà existé, alors que le futur traduit d'abord ce qui est imaginé par les sujets. Cependant ces deux auteurs postulent l'existence de multiples liens réciproques qui se répercutent dans la motivation, en particulier dans l'interaction entre les buts et les souvenirs personnels : « *Le passé vient à l'esprit sans y avoir été invité, teinte le présent, et pousse les individus à l'action ; les gens peuvent utiliser leurs souvenirs pour s'orienter vers certains buts ou planifier le futur ; et ils peuvent également se servir de leurs souvenirs afin de les aider à atteindre les objectifs qu'ils se sont donnés. Finalement, les buts peuvent affecter la façon dont les individus extraient, construisent et interprètent leurs souvenirs* » (Karniol & Ross, 1996, p. 607). Les événements passés tels qu'ils sont évalués et mémorisés par les individus peuvent donc les motiver à produire un changement dans leur vie. Dans l'analyse de plusieurs autobiographies, Freeman (1993) examine comment les décisions de vies majeures et les changements sont provoqués par les évaluations du passé : il apparaît que les individus rompent davantage avec leur passé non pas parce qu'ils envisagent un soi possible, mais parce que leur perception négative du passé et du présent les pousse vers la réalisation d'un changement. Apparaissent ici les liens que la dimension temporelle passée entretient avec les deux autres dimensions temporelles et comment l'actualisation des événements passés dans une situation présente joue un rôle dans la façon dont les individus vont s'imaginer dans le futur et agir dans ce sens.

2.2.1.2. L'anticipation des événements futurs.

La « perspective temporelle future » (PTF), dans la littérature scientifique, semble directement associée à la motivation. Son rôle essentiel dans le comportement humain consiste à fonctionner comme « l'espace » pour le développement de la motivation sous sa forme cognitive,

c'est-à-dire la construction d'objets-buts et de projets (Nuttin, 1979). La perspective future est un construit assez large qui traduit les pensées orientées vers quelque chose qui n'arrive pas encore : il s'agit d'une projection de la personne dans le temps, projection qui semble spécifique à l'espèce humaine. La PTF relève donc d'une anticipation et son développement requiert, en ce sens, la possibilité et la conscience de cette possibilité d'un certain contrôle sur les événements à venir. Cette anticipation n'est donc pas innée, mais relève d'un apprentissage : ainsi, l'aptitude à comprendre que les événements sont liés entre-eux dans le temps et qu'il devient alors possible de les influencer s'acquiert tout au long du développement de l'enfant. Outre des caractéristiques biologiques et cognitives, le développement de la PTF repose également sur d'autres facteurs, notamment des facteurs sociaux et culturels. Ainsi, une relative stabilité familiale, sociale, économique sont autant de conditions au développement d'une PTF riche et étendue. De ce fait, la PTF est acquise et est exposée à des influences à la fois cognitives, sociales et culturelles. La PTF, en permettant une relative anticipation et organisation de l'avenir, offre donc la possibilité de rapporter les effets du futur sur le présent psychologique.

2.2.1.3. La réalité effective de la situation présente.

En première approximation, on conviendra que le présent est ce qui sépare le passé de l'avenir. La littérature scientifique indique que les nombreuses conceptions de la PT considèrent de façon égale le présent psychologique comme une extension sensible et mouvante, qui est en relation avec le passé et le futur (Hinz, 2000). Zimbardo (1994) distingue la dimension présente de la dimension future en invoquant les caractéristiques du comportement individuel : envisager ses actions actuelles à l'aune des conséquences anticipées de ces mêmes actions, autrement dit, élaborer des scénarios possibles quant aux conséquences que le comportement présent est susceptible d'engendrer dans le futur relève d'un comportement orienté vers le futur. Par contre, quand ces plans cognitifs ne sont pas élaborés et que la caractéristique déterminante de la décision est constituée par la nature empirique, sensorielle et sensuelle du stimulus et par les facteurs du contexte, il s'agit d'un comportement orienté vers le présent. La dimension du présent psychologique est donc le point de ralliement des perspectives temporelles passées et futures et va nous permettre d'appréhender dans une même visée intégrative, et de façon actuelle et effective, la façon dont les trois zones temporelles se combinent.

2.2.2. Les dimensions de la PT.

Toute situation psychologique vécue ou pensée par un acteur, possède une profondeur temporelle, qui participe à lui donner sa signification. Les recherches qui ont eu recours au concept de PT se sont en fait intéressées au temps-perspective (*time-perspective*), celui au sein duquel l'individu situe son action, en opérant un focus particulier sur la dimension temporelle future. Néanmoins, et pour reprendre la définition princeps de Lewin, la perspective temporelle englobe l'ensemble des vues que les sujets ont de leur futur mais aussi de leur passé. L'étude de la PT renvoie donc au contenu, à la durée ou à la direction de l'expérience subjective du temps passé, du temps présent et du temps futur (Trommsdorff, 1983). Le concept de PT est, de ce fait, proprement psychologique et appréhende le rôle joué par chacune des dimensions du temps dans la forme de la vie personnelle actuelle (Hinz, 2000).

Prenant pour point de départ les travaux de Lewin, les recherches ultérieures se rapportant à l'étude de la PT ont tenté de définir ce construit et d'en identifier les composantes, afin de parvenir à spécifier la « présence » cognitive du temps chez les individus (Fieulaine, 2006). A ce titre, Thiébaud, dans sa revue de littérature (1998), soulignait d'ores-et-déjà l'extrême diversité des définitions de la PT. Tour à tour considérée comme « *le degré selon lequel le futur est perçu comme prévisible, structuré ou contrôlable* » (Heimberg, 1963) ou encore comme « *la configuration des localisations temporelles des objets qui, marqués de leur signe temporel, occupent virtuellement la vie mentale des sujets dans une unité situationnelle donnée* » (Nuttin, 1980), d'autres auteurs, eux, préfèrent parler d' « *horizon temporel* » plutôt que de « *perspective temporelle* ». Ainsi, Fraisse (1967) envisage l'horizon temporel comme correspondant à la représentation d'évènements s'ordonnant selon des plans de succession, tandis que Darasse (1986) appréhende ce même horizon temporel comme étant la représentation que les individus se font des relations existant entre le passé, le présent et l'avenir, le présent étant le moment où s'actualisent et se confrontent les expériences et les possibles. L'ensemble de ces définitions conceptuelles apparaît largement hétérogène et explique en grande partie l'absence de consensus autour du nombre des dimensions qui composent la PT. Malgré tout, cinq dimensions principales de la PT sont généralement identifiées dans la littérature scientifique⁴² : l'orientation temporelle, l'extension temporelle, la cohérence temporelle, la densité temporelle et l'attitude temporelle.

⁴² Cf. la revue de question élaborée par Hoornaert (1973).

2.2.2.1. L'orientation temporelle.

Tour à tour définie comme « *la persistance à diriger ses pensées et ses sentiments vers une zone temporelle* » (Settle, 1978), ou comme « *la prédominance avec laquelle le passé, le présent et le futur occupent l'esprit du sujet* » (Thiébaud, 2000), l'orientation temporelle⁴³ renvoie au registre temporel privilégié (passé, présent et futur) au sein duquel pense et agit l'individu de manière préférentielle. Ainsi, lorsque les pensées ou les actions d'un individu sont prioritairement référées aux expériences antérieures, celui-ci possédera une orientation temporelle tournée vers le passé (Nuttin, 1979). Cette dimension est généralement considérée comme la variable la plus fondamentale dans l'étude du temps vécu et les recherches substituent bien souvent l'objet Perspective Temporelle à la seule orientation temporelle.

2.2.2.2. L'extension temporelle.

Elle est, avec l'orientation temporelle, la dimension la plus étudiée de la PT et renvoie à la profondeur passée ou future dans laquelle se projettent les individus ou encore à la distance temporelle vers le passé (rétrotension) ou vers le futur (protension) à laquelle se situent les objets considérés par le sujet (Wohlford, 1966). Selon Lens (1980), « *plus elle est étendue, plus la valeur accordée aux buts éloignés est élevée et plus l'utilité perçue du moyen choisi est grande* ». Ainsi, l'extension influencerait à la fois le processus de motivation et celui de volition, c'est-à-dire l'engagement personnel aboutissant à l'intention. Comme pour la dimension « *orientation temporelle* », l'extension temporelle est parfois confondue, dans la littérature scientifique, avec l'objet même de Perspective Temporelle ou peut être encore appréhendée de manière indifférenciée avec l'orientation temporelle.

2.2.2.3. La cohérence temporelle.

La dimension de « cohérence » est envisagée dans la littérature scientifique de trois façons différentes. Ainsi, elle renvoie à la fois à la netteté -ou au degré de *réalisme*- avec laquelle les objets se présentent au sujet en fonction de leur distance dans le temps, c'est-à-dire à la probabilité de concrétisation des projets et/ou des aspirations futures (Nuttin, 1980), aux liens qui

⁴³ Le terme de « *directionnalité* » est parfois utilisé dans la littérature scientifique à la place de celui d'orientation temporelle.

unissent les trois dimensions passé, présent et futur ainsi qu'au caractère -plus ou moins contextualisé ou fantaisiste- des contenus de la PT.

2.2.2.4. La densité temporelle.

Cette dimension, intégrée tardivement à l'étude de la PT, renvoie à la quantité ou encore à la richesse des contenus de la PT, autrement dit au nombre d'éléments distincts exprimés par le sujet dans chacun des trois registres temporels.

2.2.2.5. L'attitude temporelle.

Cette dernière dimension correspond à la valence -positive ou négative- attribuée aux différents registres temporels : passé, présent et futur. L'attitude temporelle conduit le sujet à éprouver plus ou moins de contentement vis-à-vis du passé ou du présent ou d'optimisme à l'égard de l'avenir (Heckhausen, 1967). L'attitude envers l'avenir a été particulièrement étudiée et analysée. Celle-ci dépendrait de la valeur, positive ou négative, des événements que l'on projette ou que l'on prévoit, ainsi que de la probabilité subjective de leur occurrence. Peetsma (2000) interprète le concept de perspective temporelle future comme une variante du concept d'attitude, en reprenant les trois composantes classiquement attribuées à ce dernier : affective (appréciation optimiste ou pessimiste), cognitive (idées ou attentes par rapport au futur et connaissances des réalités sociales) et conative (impulsion dirigée vers le passage à l'action).

Dans la section suivante de ce chapitre, nous nous attacherons à rendre compte de manière la plus synthétique possible des principaux développements conceptuels et méthodologiques de la PT afin de mieux dégager les caractéristiques d'une approche psychosociale de la PT dans laquelle nous voulons inscrire notre recherche.

2.3. Bilan des développements conceptuels et méthodologiques de la Perspective Temporelle.

L'approche Lewinienne de la PT envisage la présence du passé, du présent et du futur comme étant un élément déterminant dans les significations que les individus et les groupes donnent à leurs expériences et à leurs comportements. Selon cette approche, l'expérience du temps est toujours relative et située, parce qu'elle est fonction des relations dynamiques qui

s'établissent entre l'individu et l'environnement dans lequel il évolue. Après les travaux fondateurs de Lewin, de nombreuses recherches ont été menées sur la PT. Si elles ont contribué au développement de la problématique du temps en psychologie, il faut reconnaître qu'elles se sont largement écartées du cadre théorique et des propositions initialement modélisées par Lewin. Peut-être à cause d'une définition de la PT qui n'a guère été opérationnalisée, ces recherches ont été menées dans des directions très variables, tant au plan théorique que méthodologique, comme nous le verrons par la suite. De fait, la plupart d'entre-elles ne relèvent plus d'une approche psychosociale des PT.

Nous présenterons de manière résumée dans cette section, les différentes approches de la PT qui, bien que toutes situées dans le champ disciplinaire de la psychologie, ont été développées dans des cadres théoriques et méthodologiques différents. Au-delà de leur diversité, ces approches ont une finalité commune : établir des corrélats, entre différents facteurs (individuels, sociaux, culturels, de personnalité) et les perspectives temporelles présentes chez les individus. Dans un second temps, nous passerons en revue les différentes méthodes et techniques de mesure de la PT qui sont utilisées dans les recherches.

2.3.1. La diversité des approches de la PT : revue de littérature.

Comme nous l'avons déjà indiqué, la PT est un concept qui souffre de disparités tant conceptuelles que méthodologiques. Ces disparités rendent difficiles la généralisation des résultats découlant des études réalisées. Pour autant, nous nous efforcerons de présenter ici une synthèse de la littérature scientifique consacrée à l'étude des liens entre la PT et d'autres variables. Les recherches à dominante différentielles, peuvent être regroupées d'après Thiébaud (1998) selon les domaines suivants :

- (1) Le domaine différentiel, qui recouvre l'ensemble des études ayant tenté d'expliquer la variabilité des PT en invoquant des différences interindividuelles, sociales et culturelles.
- (2) Le domaine développemental, qui inclut l'ensemble des études relatives au développement de l'individu et qui traitent plus particulièrement des modifications que subit la PT au cours de l'existence, depuis les premiers mois de la vie jusqu'à la vieillesse.
- (3) Le domaine de la cognition, qui lie PT, opérations mentales et motivations.

- (4) Le domaine de la psychopathologie, qui rassemble des études qui s'intéressent aux comportements « hors-norme ».
- (5) Le domaine identitaire, qui envisage la PT comme une dimension centrale dans le rapport à soi et à l'identité.

Ces différentes approches avec leur opérationnalisation respective de la PT (sur laquelle nous reviendrons dans la dernière section de ce chapitre), vont se centrer sur telle ou telle dimension ou contenu de la PT, en fonction des orientations théoriques et épistémologiques identifiables dans chacun de ces courants de recherche. Nous présenterons de manière résumée dans la partie qui suit ces différentes approches en essayant d'appliquer à chacune une même grille de lecture qui consistera d'abord à rendre compte des principales explications données quant aux variations observées de la PT et ensuite à examiner comment ces approches rejoignent ou s'écartent de la conceptualisation lewinienne initiale.

2.3.1.1. Les approches différentielles.

Les approches les plus courantes ont tenté d'étudier la PT à l'aune de différences d'ordre individuel, social ou encore culturel. A titre d'illustration, nous proposons ici de présenter quelques travaux qui ont été menés dans cette perspective différentialiste et qui se sont focalisés sur l'une ou l'autre des trois sources de variation évoquées ci-dessus.

Les facteurs de personnalité.

Nombre d'études ont tenté de mettre à jour le rôle de certains traits de personnalité dans la construction de la PT. Les résultats qui découlent de ces études tendent à montrer que le pessimisme, l'anxiété ou encore l'impulsivité sont associés à des représentations du futur appauvries. Ainsi, l'anxiété semble liée à une réduction de la PT et à un appauvrissement de la PTF et ce, relativement au niveau d'anxiété (en ce sens qu'à mesure que le niveau d'anxiété augmente, la PTF tend à s'appauvrir) ; au contraire, l'internalité, l'estime de soi ou encore le sentiment de compétence sont autant de traits de personnalité qui apparaissent liés à une orientation temporelle future riche et étendue. Il ressort également que pour que la PT future puisse exercer une influence sur l'activité présente, le sujet doit présenter une disposition à l'attribution interne qui lui permette de percevoir le résultat de ses actes comme résultant de l'action personnelle et non comme un produit du hasard ou de la fatalité. De même, les personnes

anxieuses adopteront des conduites différenciées en fonction du degré d'internalité ou d'externalité de leurs croyances concernant le contrôle des événements. Ainsi, De Volder et Lens (1982) montrent que le lieu de contrôle serait relié à la valence des objets et à l'instrumentalité (« *Connectness* ») tandis que le sentiment d'efficacité personnelle serait, lui, uniquement corrélé à l'instrumentalité. Les individus qui pensent que la tournure des événements qui jalonnent leur vie dépend de leur action personnelle, valorisent davantage les buts futurs et anticipent davantage également les conséquences futures de leurs actions présentes.

Les facteurs sociaux.

Depuis quelques cinquante années, de nombreux travaux ont entrepris d'expliquer l'influence que les facteurs sociaux pouvaient avoir sur la PT. Généralement, ces travaux montrent que les caractéristiques sociales favorables (haut niveau d'étude, statut social élevé) sont corrélées à une plus forte orientation future, une extension future plus profonde, des aspirations plus nombreuses et davantage d'optimisme (LeShan, 1952 ; Cottle, Howard & Pleck, 1969; Lamm, Schmidt & Trommsdorff, 1976 ; Schmidt, Lamm & Trommsdorff, 1978 ; Koenig, Swanson & Harter, 1980 ; Van Der Keilen, 1982 ; Nurmi, 1987 ; Bouffard, Lapierre & Bastin, 1989 ; D'Alessio, Guarino, DePascalis & Zimbardo, 2003). Pour étayer ces résultats, les auteurs se sont en général appuyés sur deux types d'explications, selon que les effets sont considérés comme le résultat de déficiences sociales caractérisant les personnes défavorisées, ou comme l'adaptation nécessaire à des situations économiques et sociales défavorables. Citons les travaux de Le Shan (1952) qui a tenté d'expliquer les différences de PT en fonction des classes sociales dont sont issus les individus en mettant en exergue le rôle joué par les pratiques de contrôle parental qui s'appuient sur des orientations temporelles différentes suivant la classe sociale considérée. Alors que dans les milieux sociaux les plus défavorisés, les rappels à l'ordre s'inscrivent dans le registre temporel présent et reposent sur des punitions ou des récompenses immédiates⁴⁴, ces rappels font référence à un futur plus ou moins proche⁴⁵, les classes supérieures ancrant, elles, leurs rappels à l'ordre dans le passé, en invoquant la tradition et l'histoire familiale⁴⁶. Une autre façon d'expliquer l'origine des variations de la PT selon l'appartenance à des groupes sociaux spécifiques consiste à rejeter l'idée d'une déficience sociale et à proposer que les différences observées soient les manifestations d'une capacité d'adaptation également

⁴⁴ « Arrête ça tout de suite et je te donne un bonbon ».

⁴⁵ « Si tu es gentil, je t'emmènerai au cinéma le week-end prochain ».

⁴⁶ « Arrête, cela ne se fait pas dans notre famille, pense à ce que dirait ton grand-père de ton comportement ».

partagée par tous les individus, quel que soit leur milieu d'appartenance, mais qui varierait en fonction des spécificités des environnements propres à chaque groupe social. Dans cette optique, Koenig, Swanson & Harter (1981) ont également tenté d'expliquer la réduction de la PTF chez les personnes issues de milieux défavorisés en utilisant un indice d'anomie (sur la base de l'insatisfaction, du sentiment d'exclusion, du sentiment d'inutilité) à partir duquel ils démontrent que, loin de dépendre directement de la classe sociale des individus, la PT entretient des rapports étroits avec l'anomie et que cette dernière semble plus élevée chez les sujets qui sont à la fois issus de milieux socio-économiques défavorisés et qui possèdent également une plus grande orientation vers la PTF. Autrement dit, les sujets qui possèdent le moins de ressources socio-économiques mais qui possèdent par ailleurs une PTF très étendue sont également les moins satisfaits, semblent se sentir davantage exclus et inutiles. Les auteurs interpréteront alors ces résultats en postulant que *« l'abandon d'un futur dominant peut fonctionner comme un mécanisme de défense pour les membres des classes sociales inférieures. Ceux qui sont orientés de manière prédominante vers le futur et de classes sociales inférieures sont les plus susceptibles de connaître des états d'anomie élevés »* (Koenig, Swanson & Harter, 1981, p. 126-127). Ici donc, la variabilité des PT en lien avec les classes sociales est expliquée en référence à un mécanisme de défense face à la croyance en une lacune personnelle dans son pouvoir de contrôler sa destinée. Nous pouvons évoquer ici le concept de *« préférences adaptatives »* (Elster, 1982), afin de préciser encore davantage les résultats exposés ci-dessus : face à une impossibilité, une impuissance à agir pour satisfaire un besoin ou accomplir un but, les individus ont tendance à se contenter de ce qu'ils possèdent déjà et à laisser de côté les désirs dont ils pensent qu'ils ne pourront pas les satisfaire. Cependant, si pour Elster, les préférences en question sont considérées comme nécessairement conscientes, le fait de ne pas pouvoir se projeter dans le temps et de poser des choix dans le long terme implique l'impossibilité de s'adapter consciemment aux contraintes inhérentes à la sphère professionnelle ou encore aux demandes des institutions sociales. C'est pourquoi de nombreux auteurs, à l'instar de Bourdieu (1997), préfèrent parler d'une adaptation inconsciente de nos dispositions aux chances objectives offertes par le contexte social environnant. Les *« préférences adaptatives »* sont donc moins des préférences en tant que telles que des processus d'intériorisation et d'incorporation de certaines contraintes externes imposées par l'environnement dans lequel évoluent les individus. Ces processus d'appropriation permettent aux sujets de *« faire corps »* avec le milieu environnant et donc, de s'y adapter, comme cela semble être le cas chez les personnes possédant peu de ressources qui, n'arrivant pas à se projeter dans le futur, préféreront au final se focaliser sur le présent.

D'autres travaux n'ont pas permis de confirmer les liens entre classe sociale et PT (Judson & Tuttle, 1966 ; Kendall & Sibley, 1970 ; Perlman, 1976). Pour expliquer ces résultats contradictoires, Agarwal, Tripathi et Srivastava (1983) insistent sur la nécessité de prendre en compte, dans l'étude des situations socio-économiques, à la fois les *privations matérielles* qu'elles sont susceptibles d'engendrer et les *privations* dites « *expérientielles* » (en terme de soutien social, de relations familiales, de loisirs, de voyages...) qui caractérisent également ces situations. Ainsi, lorsque l'on considère les deux dimensions, matérielle et expérientielle de la privation, cet indicateur semble lié dans le même temps à l'orientation et à l'extension vers le futur et le passé. Ainsi, les groupes sociaux les plus favorisés apparaissent davantage orientés vers un futur étendu et font également montre d'une PT vers le passé plus profonde. Cependant, lorsque l'on considère séparément les deux dimensions, matérielle et expérientielle, il semblerait que ce soit la première qui différencie le moins les groupes au regard de leur PTF. Les régulations de la PT apparaissent donc ici moins liées à une privation d'ordre matériel qu'à une privation ayant trait aux expériences vécues par les sujets.

De nombreuses recherches ont enfin permis de mettre à jour le lien existant entre *exclusion sociale* et PT (Twenge, Catanese & Baumeister, 2003). De même, l'impact du chômage sur la PT a été démontré très tôt (Lewin, 1936, 1959 ; Bouffard, Lens & Nuttin, 1983 ; Viinamaki, Koskela, Niskanen & Tahka, 1994 ; Wanberg & Griffiths, 1997 ; Waters & Muller, 2003). Tous ces travaux souligneront que, chez les personnes en situation de chômage, les PT tendent à se réduire pour ne plus être dirigées que vers l'instant présent. Cottle (1986) observe, dans le même sens, que les individus en situation de chômage formuleraient très peu de motivations dont la localisation temporelle se situerait à moyen ou long terme. Schnapper (1981) note chez les chômeurs qu'elle interviewe une désorganisation importante du temps quotidien : ces derniers n'apparaissent plus capables de se consacrer à des activités de substitution (en particulier pour les sujets les moins qualifiés de l'échantillon). L'ennui et le vide qui en résultent semblent générer chez les participants un sentiment d'inaptitude à utiliser le temps disponible pour se consacrer à des activités organisées. Les désordres provoqués par une rupture temporelle telle que la perte d'emploi ont été appréhendés à l'endroit de situations d'exclusion diverses et variées. Ces recherches aboutissent au même constat d'un rétrécissement de la PT et d'une focalisation sur le présent pour des situations d'exclusion telles que la maladie (Levy, 1978 ; Toombs, 1990 ; Cassidy, 2000), le manque d'ancrage institutionnel (Trommsdorff & Lamm, 1980), l'emprisonnement (Black & Gregson, 1973 ; Sapsford, 1978), l'absence de logement

(Epel, Bandura & Zimbardo, 1999), la délinquance (Barndt & Johnson, 1955; Stein, Sarbin & Kulik, 1968), l'alcoolisme et la toxicomanie enfin (Henick & Domino, 1975 ; Hulbert & Lens, 1988).

Les facteurs culturels de la PT.

Selon d'autres travaux de recherche, les valeurs véhiculées par l'environnement culturel influencent la représentation de l'avenir des individus (Metha, Rohila, Sunberg & Tyler, 1972 ; Shannon, 1975 ; Khoury & Thurmond, 1978). En guise d'illustration, nous citerons ici les travaux de Hall (1984) qui distingue les cultures monochromes des cultures polychromes. Dans les premières, qui correspondent en fait aux cultures occidentales, le temps est envisagé de manière linéaire et les comportements émis sont séquentiels, organisés selon des plans. Dans les secondes, qui s'apparentent aux sociétés orientales, le temps est appréhendé de manière circulaire. Dans le même sens, Graham (1981) distingue trois conceptions du temps : une conception linéaire et deux conceptions dites « traditionnelles », l'une circulaire⁴⁷, l'autre procédurale. Ces différentes conceptions sont associées à des tendances particulières à valoriser certaines zones du spectre temporel (Gentry, 1991) : si la conception traditionnelle circulaire valorise le présent et la conception traditionnelle procédurale valorise le passé, la conception linéaire valoriserait le futur et serait également à l'origine d'une perception du temps comme ressource ayant une valeur marchande (Graham, 1981). Le sens que l'individu donne à telle ou telle temporalité apparaît donc largement tributaire d'une conception culturelle du temps qui influencera la façon dont il se perçoit à un moment donné par rapport au spectre temporel qu'il considère. Ainsi, la décomposition et la structuration de la perspective temporelle selon une échelle allant du passé vers le futur ne sont pas considérées comme universelles mais est, au contraire, tributaires de la culture. L'explication des variations de la PT en fonction des cultures s'appuie également sur des caractéristiques *technologiques*, des caractéristiques *historiques et institutionnelles* (Nurmi, Poole & Seginer, 1995), des caractéristiques *religieuses* (Ezekiel, 1968) ou encore *politiques* (Locke, 1994) des différentes sociétés.

L'intérêt principal de ces approches différentielles de la PT est de mettre jour les variations que subit la PT en fonction non seulement des caractéristiques individuelles mais aussi des insertions sociales et culturelles des individus. Néanmoins, ces approches restent souvent

⁴⁷ Cette conception du temps est justifiée par la référence aux mythes et à une vision cyclique des événements. Elle est typique, par exemple, de la culture Hindoue en raison de croyances à propos de la réincarnation.

descriptives et ne nous renseignent guère sur les processus explicatifs et sur les dynamiques psychosociales susceptibles de produire de telles différences.

2.3.1.2. Les approches développementales.

Les recherches menées dans ce cadre-là rapportent que la PT subit d'importantes modifications au cours du développement. Nous allons voir, cependant, que les études présentent des divergences importantes. Alors que certains auteurs aboutissent à des corrélations positives entre l'âge des sujets et les mesures de la PT, concernant en général les deux dimensions « extension temporelle » et « orientation future » (Levine, Spivack, Fuschillo & Tavernier, 1959 ; Cartron-Guérin & Levy, 1980 ; Rodriguez-Tome, 1986), d'autres études concluent à une absence de relation (Brock & Del Guidice, 1963 ; Nurmi, 1989a). Toutefois, il est établi qu'au cours du développement, la PT on observe une augmentation de la complexité et du réalisme des perspectives temporelles (Klineberg, 1967; Verstraeten, 1980 ; Nurmi, 1989a). De même, la relation existant entre la PT et les différents âges de la vie correspond à une relation curvilinéaire (Gregen & Black, 1965 ; Lens & Gailly, 1980). L'orientation future serait donc croissante de l'enfance jusqu'à l'âge adulte et déclinerait au cours de la vieillesse (Krajcir & Sunberg, 1979). Nous présenterons ici les principaux résultats qui ressortent de ces travaux, en les distinguant en fonction des différents stades de l'existence étudiés.

Au cours de l'enfance.

Piaget considérait le temps comme une catégorie fondamentale de la connaissance, organisant le réel tels que les objets, l'espace ou encore la causalité (Piaget, 1946). De même, Trommsdorff (1994) indique que la PT a été un topique important dans le champ de la psychologie du développement et mentionne que, dans la théorie de Piaget, le développement cognitif évolue à partir des comportements réflexes simples jusqu'à des comportements plus élaborés, basés sur l'abstraction et la conceptualisation formelle plus complexe. Ainsi, la première expérience du temps survient chez le nouveau-né avec la sensation de faim et l'attente de la satisfaction de ce besoin, qui dépend ou exige un délai (Hinz, 2000). La première PT serait, en ce sens, la perspective passée qui est ici formée en rapport à l'expérience; la PTF, elle, se développerait ultérieurement et découlerait de l'expérience que fait le nourrisson de l'anticipation de la satisfaction de la faim. Atance et Meltoff (2005) montrent qu'entre 3 et 5 ans, la capacité des enfants à se projeter dans le temps et à relier entre eux des éléments de récit se suivant dans le

temps connaît une forte évolution. Selon Piaget, le schème pratique du temps s'élabore dès l'intelligence sensori-motrice. A ce stade-là d'indifférenciation, l'objet « temps » ne constitue cependant rien d'autre que « la coordination des mouvements » dont « l'ordre temporel se confond avec celui des déplacements ». L'auteur va ensuite déterminer six étapes depuis le temps propre et les « séries pratiques » jusqu'au temps homogène des « séries objectives » pour lequel l'accès au stade opératoire est décisif. Vers l'âge de 10 ou 12 ans, l'enfant perçoit et comprend le temps et est capable de se représenter et d'articuler les trois registres temporels, de prolonger et structurer sa perspective temporelle vers le passé et vers le futur, de planifier, d'attendre et d'ordonner les souvenirs de manière logique (Piaget, 1946 ; Jahoda, 1963 ; Montangero, 1977).

A l'adolescence.

Si cette capacité (à se projeter dans le temps et à relier entre-eux des éléments de récit se suivant dans le temps) se développe au cours de l'enfance, il faut attendre la période adolescente pour que le futur ait réellement valeur de signification. Piaget déclare que « l'adolescent diffère de l'enfant avant tout en ce qu'il pense au-delà du présent » (1958). La période adolescente a fait l'objet de nombreux travaux relatifs à la PT. En plus de constituer la période d'édification identitaire par excellence, elle est une période importante de transformation des PT, lesquelles « appuyées sur la notion de temps abstrait, vont s'épanouir comme les dimensions d'un temps significatif de l'identité personnelle » (Rodriguez-Tomé & Bariaud, 1987). Bien que couramment établie, cette évolution importante de la PT au moment de l'adolescence fait néanmoins l'objet de résultats contradictoires, portant principalement sur le fait que, chez certains auteurs, l'adolescence serait marquée par une orientation progressive vers le futur (Cottle & Klineberg, 1974 ; Greene, 1986 ; Poole & Cooney, 1987), alors que pour d'autres (Cottle & Howard, 1972 ; Lessing, 1972; Coleman, Herzberg & Morris, 1977; Tismer, 1987), elle serait caractérisée par une plus grande focalisation sur le présent. La diversité des mesures utilisées pour caractériser la PT ainsi que le problème posé par l'unidimensionnalité de la PT future pourraient expliquer l'existence de tels résultats contradictoires (Lennings, 1993).

Au cours de la vieillesse.

Concernant la relation curvilinéaire qui unirait la PT aux différents âges de la vie, plusieurs études semblent effectivement mettre en lumière un déclin de la PT au cours de la vieillesse. Afin d'expliquer ce phénomène, Carstensen (1991) propose sa théorie de la sélectivité

socio-affective qui est une variable intervenant dans le processus de vieillissement subjectif. A partir d'un certain âge, la proximité perçue d'avec la mort conduit l'individu à se situer dans le spectre temporel par rapport à sa fin (Rakovski, 1979), avec pour conséquence un appauvrissement des significations données à son futur pré-mortel (Fromage, 1991) au profit d'un « futur transcendantal » tel que qualifié par Boyd et Zimbardo (1997). Ce changement de profondeur de l'horizon temporel explique, d'une part, que les individus vieillissants se focalisent sur le présent et sur les buts à court terme (Bouffard & al, 1989; Shmotkin & Eyal, 2003) et, d'autre part, le changement de contenu des préoccupations liées à l'avenir. Selon la théorie de la sélectivité socio-affective, pour s'adapter au vieillissement, les buts instrumentaux laissent place à des objectifs davantage centrés sur la régulation affective, le bien-être des générations suivantes (Carstensen & Lockenhoff, 2003). Cependant, cette relation curvilinéaire régissant les rapports entre la PT et les âges de la vie se trouve infirmée chez certains auteurs qui concluent en une absence d'effets liés à l'âge (Boniecki, 1980). D'autres chercheurs observent des effets inverses (Tismer, 1987). Si l'on admet un déclin de l'orientation future au cours de la vieillesse, il est néanmoins important de souligner que les personnes âgées expriment jusqu'au bout de multiples projets et motivations (Costa & Kastenbaum, 1967) : la transmission matérielle et symbolique aux générations suivantes semble par exemple jouer un rôle considérable dans la façon de lier les trois registres temporels. Elle permet aux personnes âgées de reconnaître le temps écoulé comme nécessaire à l'accomplissement de la vie et de le considérer comme porteur de valeurs qui ne disparaîtront pas après leur mort. Enfin, certains travaux (Bouffard, 1991) mettent l'accent sur des facteurs situationnels plus que sur les âges biologiques pour expliquer la réduction de la PTF chez les personnes âgées : l'extension et l'orientation de la PT semblent davantage dépendantes de la qualité de vie (l'état de santé, degré d'autonomie, situation économique). Ce qu'il faut retenir ici, c'est que la gestion multiple des PT apparaît comme une tâche développementale qui est encore d'actualité chez les personnes âgées et qui est décisive pour le bien-être (Hinz, 2000).

Comme nous pouvons le constater avec cette présentation succincte, les travaux qui s'inscrivent dans une approche développementale de la PT étudient la construction du temps et des temporalités psychologiques sur le plan essentiellement cognitif. Le développement socio-affectif des personnes est minoré, ce qui relègue au second plan le rôle des autrui et des contextes dans la genèse et l'évolution des PT. Ainsi, le rapport au temps n'est ici compris qu'au regard d'une maturation cognitive elle-même liée à des stades, des âges de développement. De même, il subsiste des différences théoriques entre certains auteurs quant aux dimensions temporelles à

considérer dans l'étude développementale des PT. Si pour Piaget, « *comprendre le temps, c'est s'affranchir du présent* » (1973), pour Fraisse, en revanche, événements futurs et passés sont compris par l'enfant dans un même mouvement, ces deux dimensions temporelles étant « *simultanément présentes dans la conduite actuelle* » (1967).

2.3.1.3. Les approches motivationnelles et cognitives.

L'approche cognitivo-motivationnelle de Nuttin, en premier lieu, met l'accent sur deux dimensions particulières de la PT, sa profondeur et ses contenus matériels (ses objets). Pour Nuttin, la PT, loin de s'ancrer dans un processus de perception, se construit plutôt dans un processus de représentation cognitive d'événements, par leur mise en présence affectée d'un signe temporel (Nuttin, 1977). Il définit donc la PT comme « *la configuration des localisations temporelles des objets (objets-buts) qui, marqués de leur signe temporel, occupent virtuellement la vie mentale des sujets dans une unité situationnelle donnée* » (p.315). Il qualifie ainsi son approche de « matérielle », car focalisée sur les objets tels qu'ils apparaissent marqués par un signe temporel. A travers celle-ci, Nuttin cherche à étudier les éléments de la PT entrant en jeu dans l'édification comportementale et ancre ses travaux dans les théories de la motivation. Pour lui, une « *PT active* » suppose des buts réalistes et des structures moyens-fins qui permettront l'atteinte de ces buts. Il distingue ainsi des buts « effectifs » de buts plus fantaisistes (« *non réalistes* ») qui seront, eux, considérés comme neutres pour le sujet, puisque faisant l'objet d'une perspective purement cognitive et non active. Dans cette approche, le comportement de l'individu est guidé par la poursuite d'objectifs et la conception du temps est définie comme une source motivationnelle des actions. Ainsi, les différences dans la conception du temps permettent d'identifier les individus doués de « compétences temporelles » qui sont ceux « (...) *qui perçoivent la continuité et l'intégration temporelle des évènements dans le temps ; l'activité se passe dans le présent, mais elle est stimulée et orientée par l'objet-but futur* » (Nuttin, 1979). A la suite de Nuttin, d'autres chercheurs orienteront principalement leurs travaux vers l'étude des liens entre perspective temporelle future et motivation, en intégrant dans cette relation certaines variables qui interviennent dans l'édification comportementale, telles que le besoin d'accomplissement (Husman & Lens, 1999 ; Miller & Brickman, 2004), ou encore le lieu de contrôle (Lasane & Jones, 1999 ; Shell & Husman, 2001). De Volder et Lens (1982) approfondiront l'étude du rôle joué par la PTF dans les modèles de la motivation, en insistant sur l'importance de l'orientation et de l'extension de la perspective vers le futur, mais également sur

le réalisme du lien existant entre actes émis dans le présent et buts du futur. Les deux auteurs enrichissent donc la définition de la PTF en ajoutant à la dimension motivationnelle, formalisée en termes d'orientation vers des buts, une dimension cognitive qui correspond à la capacité des individus à faire le lien entre leurs comportements actuels et les buts qu'ils se fixent pour l'avenir.

Les autres travaux qui s'inscrivent dans une approche cognitive de la PT portent essentiellement sur la PT future et tentent de mettre à jour les rapports s'établissant entre cette dernière et le traitement de l'information, effectué au quotidien par les individus. En lien direct avec l'approche motivationnelle, ces rapports ont été étudiés dans le cadre de travaux spécifiques et diversifiés. Sont notamment appréhendées les relations entre l'orientation vers le futur et la capacité à évaluer le rapport entre récompense immédiate et récompense différée, au regard du *délai de gratification*, c'est-à-dire la capacité, pour un individu, à différer une satisfaction⁴⁸ (Klineberg, 1968 ; Lessing, 1968 ; Davids & Falkof, 1975; Gjesme, 1979). Le choix d'un individu pour une récompense petite mais immédiate ou pour une récompense plus importante mais différée dans le temps dépendra en grande partie de la possibilité qu'a celui-ci de concevoir le futur. Dans le cadre de ces travaux, les auteurs étudient en particulier comment la PT future intervient dans le traitement de l'information lorsque celle-ci est liée à un comportement dont l'émission aura des effets tantôt positifs, tantôt négatifs, situés tantôt dans le présent, tantôt dans le futur (Fieulaine, 2006). D'autres recherches se sont également intéressées aux apprentissages scolaires et, notamment, aux liens existants entre performances intellectuelles et PT. Elles font apparaître des résultats contrastés, et ce, même lorsque les procédures utilisées pour évaluer la PT sont similaires (Teahan, 1958 ; Kastenbaum, 1961). En revanche, il semble que l'actualisation des aptitudes intellectuelles au cours des apprentissages soit liée aux représentations de l'avenir, dans le sens où, à niveau intellectuel équivalent, les performances scolaires varient selon la représentation du futur des élèves. Le constat est posé, par ailleurs, que ce sont les élèves qui réussissent le mieux qui sont aussi ceux qui possèdent les projets professionnels les plus précis. De même, il semble que les échecs rencontrés induiraient un sentiment d'insécurité vis-à-vis du futur, dont l'évocation deviendrait plus difficile (Cartron-Guérin & Levy, 1980). Ces travaux évoquent le concept d'*image de soi* pour expliquer le lien entre PT et actualisation des aptitudes intellectuelles ou encore entre échec et réussite scolaires et PT future : selon que l'image de soi serait positive ou négative, elle prédisposerait à envisager l'avenir de façon plus ou moins

⁴⁸ Le délai de gratification trouve son origine dans les travaux de psychologie du développement, au sein de laquelle il est considéré comme un acquis essentiel du développement cognitif (Piaget, 1946 ; Fraisse, 1957).

optimiste. De la même manière, des échecs répétés contribuent à une image de soi négative qui, à terme, viendrait inhiber la projection dans l'avenir.

Les approches motivationnelle et cognitive, au même titre que l'approche développementale exposée plus haut, ont pour principal défaut de considérer la PT comme un mécanisme cognitif, intervenant dans un certain nombre d'opérations mentales liées à des buts ou à des situations de la vie quotidienne mais elles oublient de préciser que la PT peut également subir des variations, en fonction des insertions sociales et culturelles des individus. Ici, les logiques instrumentales des apprentissages sont mises en avant, au détriment des significations et de l'expérience vécue, propres à chaque individu. Pourtant, Nuttin soulignait déjà, en 1977, dans sa revue de travaux que « *pour les membres de certains groupes socioculturels, (...) diverses conditions externes - économiques et politiques, notamment- affectent considérablement la prédictibilité de leur avenir* » (p. 324) et dressait alors une présentation des recherches ayant relevé des différences dans les PT des individus en fonction des contextes dans lesquels ces derniers évoluaient. Mais lui-même n'orientera pas ses propres recherches dans cette direction, préférant centrer l'étude de la PT sur son rôle strictement fonctionnel dans les structures moyens-fins. Cette décontextualisation du rapport au temps et de la PT ne nous paraît pas pertinente et s'éloigne des propositions initiales de Lewin, qui, rappelons-le, invitait à appréhender le rapport au temps comme étant profondément « situé » et relatif. En prônant l'universalité des mécanismes cognitifs, ces approches motivationnelles et cognitives évacuent la dimension sociale des temporalités. Dans ce cadre-là, la PT est conceptualisée au travers de la seule analyse des rapports qu'entretient un sujet, isolé, à un objet-temps qui lui est extérieur, le lien unissant ces deux entités n'étant que comportemental ou pré-comportemental. En occultant totalement la dimension du temps vécu au profit d'un temps uniquement « agi », ces approches n'envisagent pas les relations d'interdépendance qui unissent l'individu et son environnement et laissent donc de côté le rôle joué par les contextes et les autres significatifs dans le rapport sujet/objet.

2.3.1.4. L'apport de la psychopathologie.

La PT est-elle sensible aux troubles de la conduite ? Et, si oui, peut-elle constituer un indicateur fiable de la présence de ces derniers ? C'est pour répondre à ces questions que les recherches sur la PT, dans le champ de la psychopathologie, se sont constituées. Différents travaux mettent en évidence le rôle joué par la PT dans l'émergence ou le maintien de troubles

psychologiques, lorsque ceux-ci sont liés à une altération du rapport à soi ainsi qu'à une dégradation du bien-être physique et/ou psychique. Ces travaux font ressortir la nécessité de prendre en compte la dimension des affects dans l'étude du lien entre PT et troubles psychologiques (Shmotkin, 1991; Boniwell & Zimbardo, 2004) : si l'orientation vers le futur est généralement considérée comme étant positive, elle peut également conduire lorsqu'elle est trop exclusive à délaisser le présent. De la même façon, une focalisation sur le présent peut mener à désinvestir l'avenir. Enfin, une centration sur un passé marqué par la négativité et le regret peut s'avérer préjudiciable. Les principales contributions à l'approche psychopathologique de la perspective temporelle ont établi le lien entre PT et des troubles psychologiques tels que l'anxiété ou encore la dépression (Caplan, Tripathi & Naidu, 1985 ; Zimbardo & Boyd, 1999). MacKinnon (1944) applique pour la première fois la théorie Lewinienne à une problématique psychopathologique et considère la PT comme une dimension déterminante dans l'émergence de troubles anxieux. Les liens entre PTF et anxiété sont également mis en évidence par Krauss et Ruiz (1967) qui montrent également l'importance de la dimension du passé dans l'anxiété : les sujets anxieux apparaissent davantage orientés vers celle-ci (Krauss & Ruiz, 1967 ; Ruiz & Krauss, 1968). D'autres travaux (Eysenck, Payne & Santos, 2006) confirment l'existence du lien entre l'anxiété ou la dépression et la confrontation à des événements négatifs dans le passé, le présent ou le futur, en faisant cependant apparaître un effet plus important de la PT future dans le cas de l'anxiété et un effet plus important de la PT passée dans le cas de la dépression. Pour Cottle (1969), l'anxiété est liée au futur subjectif et devrait également être plus présente chez les individus qui ne perçoivent pas leurs passé, présent et futur comme intégrés ou liés. Enfin, Wohlford (1966) montrera que la réduction de la PTF et l'orientation vers le passé peuvent faire figure, face à la référence à événement futur négatif (ici, la mort), de mécanismes de défense visant à minimiser les affects. D'autres travaux centrent leurs études sur des troubles psychologiques plus graves, tels que la schizophrénie ou encore la psychose, et relèvent chez les patients qui en sont atteints une quasi-absence d'orientation future, doublée d'une incohérence de celle-ci (Schlosberg, 1984). Enfin, des liens sont établis entre PT et suicide : Yufit (1977) envisage ce dernier comme résultant en grande partie d'une distorsion de la PT, qui se manifeste par la focalisation sur un passé négatif et sur la perte des perspectives d'avenir (lire également Baumeister, 1991).

L'approche de la psychopathologie, nous le voyons, a contribué à enrichir l'étude de la PT en soulignant en particulier l'importance de la dimension du passé dans la façon dont les

individus vont réagir et s'ajuster aux événements traumatiques ou aux situations stressantes. Nous citerons pour finir les apports de l'étude de Strack, Schwarz et Gschneidinger (1985) qui ont notamment montré comment le rappel d'expériences négatives ayant eu cours dans le passé ainsi que les modalités de ce rappel ont une importance sur le bien-être psychologique des sujets, cette relation semblant s'établir au travers de la trace émotionnelle que le souvenir des expériences négatives passées laisse dans la situation actuelle. Les auteurs concluront que « *les circonstances objectives n'expliquent généralement qu'une faible part de la variance des niveaux subjectifs de bien-être ou de satisfaction* ». Plus récemment, Holman et Silver (1998) ont confirmé le rôle médiateur de la PT dans l'émergence ou le maintien de troubles psychologiques liés à des expériences traumatiques. Ils montrent également que, suite à un événement stressant, les personnes capables de maintenir une projection d'elles-mêmes dans le futur sont moins susceptibles de laisser transparaître plus tard une souffrance psychologique. Cette approche se révèle donc intéressante, en ce sens qu'elle met en évidence les liens entre la PT et l'adaptation des individus à des situations stressantes et à des événements potentiellement traumatisants. Dans ce cadre-là, les liens qui unissent la PT au bien-être psychologique ne sont pas considérés comme étant unidirectionnels mais bien comme étant tributaires de multiples facteurs qui vont permettre aux individus de s'ajuster aux situations pathogènes. L'approche psychopathologique de la PT place cette dernière au cœur d'un réseau d'interdépendances entre l'individu et son milieu physique et social, susceptibles de faciliter ou d'empêcher cet ajustement psychologique aux événements rencontrés.

2.3.1.5. L'approche identitaire.

L'ensemble des travaux qui relèvent de cette approche ont tenté de mettre à jour le rôle que pouvait jouer la PT dans la construction identitaire. Pour de nombreux auteurs, la formation de l'identité est sous-tendue par deux dynamiques qui mettent en jeu, d'une part, les liens entre l'identité propre (de soi) et l'identité d'autrui et, d'autre part, l'intégration d'une image de soi unifiée et insérée dans les PT du passé, du présent et du futur (Gordon, 1968 ; Rodriguez-Tomé, 1977 ; Melges, 1982). Pour Erickson (1972), le degré de structuration de la personnalité et les sentiments subjectifs à l'endroit du temps⁴⁹ doivent être pris en compte dès lors que l'on s'intéresse à l'identité, car celle-ci ne peut, selon l'auteur, se résumer à ses dimensions

⁴⁹ C'est-à-dire le sentiment de continuité avec le passé, le sens donné au présent, la direction de l'avenir, le sentiment d'avoir une place dans la société et une image de soi complète et unifiée.

observables au travers du comportement. D'autres auteurs, comme Rappaport, Enrich et Wilson (1985) ont également proposé de dresser des « profils » identitaires en fonction de la PT. Ces profils sont étroitement liés à l'ensemble des indicateurs de la PT et ce pour les trois registres temporels. Les auteurs distinguent ainsi une orientation vers le futur qui semble liée à l'engagement dans des activités jugées importantes, d'une centration sur le passé qui, elle, semble davantage associée à l'expérience de crises et à l'absence d'engagement dans des activités jugées importantes. Ce faisant, les auteurs affirment la nécessité de prendre en compte les trois registres temporels de la PT, dans une approche assez élargie pour pouvoir rendre compte à la fois des rapports que les individus établissent entre passé, présent et futur et des contenus des PT mesurées (Rappaport & al, 1985). Enfin, il est montré que le rôle de la PT dans l'identité, loin de ne se jouer qu'au travers des instances temporelles envisagées une à une, tient plutôt dans l'articulation dynamique qui s'opère entre les trois registres temporels. L'accent est, là-aussi, mis sur les dimensions de continuité et/ou de rupture, introduites toutes deux par la projection de soi dans le temps (Rodriguez-Tomé & Bariaud, 1987). Ainsi, l'orientation temporelle privilégiée, mais aussi la tonalité affective qui teinte les représentations du passé, du présent et du futur, l'articulation de ces dernières, comme la nature des contenus de la PT entrent en jeu dans la représentation de soi.

L'apport de l'approche identitaire est de faire de la PT une dimension centrale qui régit le rapport au monde, aux autres et à soi-même : ici, l'interdépendance supposée du sujet et de son milieu est un levier essentiel pour le processus de signification de l'expérience des individus. Dans cette conceptualisation de la PT, les contextes sociaux et les autrui significatifs qui y sont disponibles constituent donc pour les sujets des cadres et des supports identificatoires et interprétatifs qui leur permettent d'élaborer du sens. Ainsi, cette approche identitaire ne réduit-elle pas les individus à des agents cognitifs et la PT à une seule planification rationnelle.

2.3.1.6. Vers une approche psychosociale des perspectives temporelles.

De récents travaux menés en psychologie sociale tentent de remettre au cœur de l'étude de la PT la théorie de Lewin. Ces travaux conçoivent donc ici le temps psychologique, à l'instar de Lewin, comme un *construit relatif*, puisque situé, et *dynamique*, puisque s'établissant au travers des interactions entre l'individu et l'environnement (Lewin, 1942). Ils envisagent donc la PT comme étant étroitement liée aux contextes sociaux, ainsi qu'aux rapports que l'individu

entretient avec ces contextes, dans l'objectif d'aborder le champ psychologique, à la manière de Lewin, comme un champ phénoménal, support du travail interprétatif.

Dans le champ de la santé, une étude menée par Apostolidis, Fieulaine et Soulé (2006) analyse les liens existant entre PT future (PTF), représentations sociales du cannabis et comportements d'initiations à la substance chez les adolescents. Les résultats confirment ceux précédemment obtenus concernant le lien négatif existant entre PTF et consommation de cannabis mais indiquent également que ce lien est influencé par les représentations de ce produit : l'effet de la PTF serait donc « contextualisé », c'est-à-dire dépendant des enjeux sociaux associés à la situation. Dans la même optique, le travail de thèse réalisé par Fieulaine (2006) met à jour le rôle joué par la PT dans les relations qui s'établissent entre insertions précaires et troubles psychologiques. Les résultats confirment le caractère socialement régulé de la PT, particulièrement pour les registres « *passé positif* » et « *passé négatif* » de la version française du Z.T.P.I.⁵⁰. Les résultats mettent également à jour l'impact que peut avoir le niveau de précarité sur la PT, ce qui semble confirmer l'hypothèse d'un rapport au temps marqué par les conditions d'existence précaires. Cet impact concerne essentiellement la dimension « *passé négatif* », ce qui corrobore les analyses qualitatives effectuées sur les liens entre parcours biographique et vécu des situations de précarité. De plus, la dimension « *passé négatif* » de la PT est liée aux niveaux d'anxiété et de dépression, ce qui suggère que la construction d'un rapport au passé marqué par la négativité joue un rôle dans l'émergence des troubles psychologiques dans les situations de précarité. La PT apparaît avoir un effet médiateur et être ainsi une variable psychosociale pertinente pour éclairer la complexité des liens observés entre précarité et souffrance psychologique.

Dans la même perspective psychosociale mais cette fois dans le champ de l'environnement, Demarque, Apostolidis et Joule (2011) tentent de mettre en lumière l'effet du cadrage temporel (court terme vs. long terme) des conséquences relatives à l'adoption de comportements écocitoyens présentées dans un message persuasif sur la prise de décision individuelle⁵¹ tout en

⁵⁰ La validation française du *Zimbaro Time Perspective Inventory* (Zimbaro & Boyd, 1999) a été réalisée dans le cadre de ce même travail de thèse. Elle comporte 56 items indicateurs de 5 dimensions croisant les trois registres temporels et l'attitude à leur égard : « *passé positif* », « *passé négatif* », « *présent fataliste* », « *présent hédoniste* » et « *futur* ». Nous présenterons cet outil de manière plus détaillée dans la partie suivante.

⁵¹ Après lecture du message, il était demandé aux participants s'ils désiraient tenir un stand lors de la prochaine manifestation de l'A.D.E.M.E. (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et, si oui, combien de temps étaient-ils prêts à y consacrer.

étudiant l'influence du contexte sur cette relation⁵². Les résultats obtenus montrent le rôle contextualisant de la considération pour les conséquences futures, variable qui influence la façon dont les individus appréhendent les problématiques environnementales.

Synthèse

Les éléments introduits dans cette section ont permis de dresser un état des lieux non-exhaustif du champ de recherche relatif à l'étude de la PT. Avec ce bilan, nous avons observé que la plupart de ces travaux ont développé des conceptions de la PT qui se sont écartées fortement des propositions initiales issues du modèle fondateur de Lewin⁵³. Ainsi, la mesure de la PT est établie sur un temps-référence considéré comme absolu, évacuant complètement le caractère relatif du temps psychologique tel que conçu par Lewin. Dans le même sens, la *décontextualisation* qui sous-tend les différents modèles théoriques présentés constitue un appauvrissement selon nous considérable par rapport au modèle lewinien. Tour à tour personnalistes, cognitives ou différentialistes, ces approches ont en commun une conception de la PT assimilée à une caractéristique individuelle, un trait de personnalité stable et trans-situationnel, une disposition ou un mécanisme cognitif, endogène, régulant de nombreuses activités mais qui serait elle-même détachée de toute contingence sociale, et qui ne ferait l'objet d'aucune régulation contextuelle. L'approche personnaliste et individualiste qui se dégage d'un ensemble important de recherches contemporaines menées sur la PT, se trouve ainsi en contradiction avec le modèle lewinien qui postule une interdépendance dynamique entre la personne et son environnement. De même, l'approche cognitive qui prône l'universalité des mécanismes cognitifs en jeu dans la structuration de la PT se centre sur la nature d'un objet et non sur les interactions qu'il entretient avec d'autres objets. Si les travaux d'orientation différentialiste ont bien examiné les régulations sociales et culturelles de la PT en mettant en évidence ses variations en fonction des contextes socio-culturels étudiés, ils n'évitent pas l'écueil d'un réductionnisme sociologique dans leur analyse de la PT. Ils fondent leur modèle explicatif sur la seule prise en compte des dimensions sociales de la PT au détriment des dimensions psychologiques telles que conceptualisées par Lewin, notamment avec ses notions de « champ

⁵² Plus précisément, le contexte renvoyait ici à la situation sociale, plus ou moins impliquante, dans laquelle étaient placés les sujets. Pour cela, les expérimentateurs ont eu recours à deux situations sociales de communication : la communication persuasive (modérément impliquante) et la communication engageante (fortement impliquante).

⁵³ Rappelons ici les principes qui sous-tendent ce modèle d'analyse : *la situation totale* (l'ensemble des éléments qui constituent le champ psychologique, doivent être prise en compte) ; l'étude du *champ contemporain* et non pas celle des relations causales ; la primauté accordée aux *données psychologiques* dans l'étude des comportements et des états psychologiques (seule compte l'étude des faits tels qu'ils existent pour l'individu ou pour le groupe).

psychologique » ou de « champ contemporain ». Ce faisant, ils privilégient un modèle binaire d'explication de la PT fondé sur des rapports de causalité.

L'approche psychosociale de la PT à laquelle nous souscrivons est susceptible de dépasser ces réductionnismes psychologiques et sociologiques, quand elle s'appuie en particulier sur la notion de « double contextualisation » (Fieulaine, 2006). Nous considérons avec ces psychologues sociaux que la PT a à la fois un rôle contextualisant puisqu'elle influence la façon avec laquelle les individus appréhendent leur environnement ; et un effet contextualisé, dépendant des enjeux personnels et sociaux de la situation.

Nous compléterons cette présentation par un examen des principales méthodes et techniques de mesure de la PT.

2.3.2. La diversité des mesures de la perspective temporelle : revue de littérature.

Si, comme le pensait Elias, « *le temps ne se laisse ni voir, ni toucher, ni entendre, ni goûter, ni respirer comme une odeur* » (1984), l'opérationnalisation du concept de PT et l'élaboration de ses indicateurs de mesure sont particulièrement ardues. Au niveau méthodologique, les mesures ont recours à différentes techniques qui font appel à des tâches projectives, des autobiographies, des histoires à compléter, des listes d'événements (spontanées ou a priori), des techniques graphiques, des échelles d'attitudes ou encore des questionnaires et inventaires. Thiébaud (1997) distingue ces méthodes en les répartissant le long d'un « *continuum de contrainte* », qui va des procédures pour lesquelles les contraintes imposées aux sujets sont les plus faibles (procédures ouvertes) aux procédures pour lesquelles les contraintes sont les plus fortes (procédures fermées), de la manière suivante :

Figure 1. Le « *continuum de contrainte* ».



Tat ; Autobiographies ; Histoires à compléter ; MIM ; Listes a priori ; Echelles d'attitudes ; Inventaires ; Questionnaires

Nous présenterons ici un aperçu non-exhaustif⁵⁴ de ces différentes procédures en cherchant à souligner à chaque fois les avantages et les inconvénients.

2.3.2.1. Les procédures ouvertes : peu de contrainte mais des difficultés de codage et d'analyse.

Il s'agit principalement des techniques projectives, des autobiographies du futur, des histoires et phrases à compléter ainsi que des listes d'événements (spontanées).

Le *Thematic Apperception Test* (TAT) de Murray est la technique projective la plus connue et sans doute la plus utilisée : les sujets vont raconter une histoire à partir de planches, présentées par l'expérimentateur, sur lesquelles sont dessinées des situations sociales variées et ambiguës. A partir de ces récits, le chercheur va chercher à isoler, puis codifier les caractéristiques susceptibles d'indiquer la PT des sujets.

Les *autobiographies du futur* (Gillipsie & Allport, 1955 ; Ezekiel, 1968) sont des techniques pour lesquelles les sujets sont invités à raconter et décrire leur vie personnelle passée, présente et/ou future, parfois à l'oral mais le plus souvent par écrit, les compétences langagières, rédactionnelles et syntaxiques constituant dans ce cas-là des composantes à part entière de la mesure, ce qui peut représenter une limite de l'utilisation de ces techniques auprès de certaines populations. Ici encore, le chercheur s'attache à isoler et à codifier les éléments biographiques susceptibles de constituer des indicateurs de la PT. Si le principal intérêt de ces techniques réside dans la richesse et la diversité des réponses données par les sujets, il n'en reste pas moins dommageable que seul un nombre restreint de catégories de contenu soit retenu pour la codification.

Les *histoires et phrases à compléter* (Leshan, 1952 ; Barndt & Johnson, 1955 ; Wallace, 1956) utilisent, elles, un stimulus de départ, qui est ici un début d'histoire ou de phrase, à partir duquel le sujet devra imaginer une suite.

Enfin, citons les *listes d'événements librement évoqués*, pour lesquelles on demande aux sujets de mentionner les événements qui leur viennent à l'esprit concernant leur passé ou leur avenir. Ces listes d'événements, qui relèvent de méthodes dites « *ouvertes* », sont cependant généralement assorties d'une tâche de localisation temporelle des événements, choisie en fonction de l'âge des répondants, ce qui élève le niveau de contrainte associé à ce type de procédures.

⁵⁴ Pour une revue de littérature complète, se reporter notamment aux travaux de Nuttin (1979), Thiébaud (1997) et plus récemment Fieulaine (2006).

Même si certains auteurs utilisent les méthodes reposant sur les récits, telles que le TAT ou les histoires à compléter, en y ajoutant des composantes comme l'attitude (Teahan, 1952) ou encore la continuité temporelle (Goldrich, 1967), la grande limite de ces méthodes projectives et biographiques réside dans leur trop grande centration de la mesure sur les dimensions de l'extension temporelle et de l'orientation temporelle. D'autre part, les histoires et phrases à compléter excluent la mesure personnelle de la PT au profit d'une mesure impersonnelle, selon le postulat que n'importe quel type d'amorce (début de phrase, de scénario), sur n'importe quel sujet pourra constituer un indicateur pertinent et généralisable de la PT. En évacuant ainsi complètement les dimensions expérientielles ou encore les anticipations propres à chaque individu, ces méthodes considèrent la PT comme un objet décontextualisé et neutre. On retrouve donc dans ces différentes techniques le parti-pris épistémologique qui les sous-tend et qui constitue leur principale limite : la vision d'un temps extérieur aux sujets, l'idée qu'il existerait un temps-référence à partir duquel les réponses des sujets pourraient être mesurées : il ne s'agit donc plus ici de saisir la place que le temps occupe chez les personnes mais bien celle que ces dernières occupent dans le temps.

2.3.2.2. Les techniques graphiques : des procédures intermédiaires.

Nous qualifions ces techniques d'« *intermédiaires* », puisqu'elles sont proches des procédures à réponses fermées (les dimensions de la PT sur lesquelles les réponses des sujets peuvent varier sont définies *a priori*) et s'apparentent également aux procédures à réponses ouvertes (liberté est donnée aux sujets de « *composer* » sur ces dimensions). Le *test de la ligne* consiste à présenter aux sujets une ligne dont les extrémités représentent la naissance et la mort. Sur cette ligne, les sujets doivent situer le présent et/ou une série d'évènements évoqués spontanément ou prédéfinis. Cette méthode est intéressante dans la mesure où elle permet une évaluation de la profondeur de la PT et de la quantité des contenus associés à chaque registre temporel. Le *test des cercles* (Cottle, 1968 ; 1969) consiste, lui, à présenter trois cercles, de tailles différentes aux sujets. Ces derniers devront attribuer à chacun de ces cercles un registre temporel particulier (passé, présent ou futur), et les disposer les uns par rapport aux autres selon la configuration décidée par les sujets (en terme de distance : les trois cercles pourront être superposés, éloignés ...). L'intérêt de cette technique est de pouvoir mesurer l'importance accordée à chacun des trois registres temporels mais également les relations que ces registres entretiennent les uns aux autres en termes de proximité, d'éloignement, d'interpénétration selon

trois formes essentielles : *atomistique/séparation*, *continue/proximité*, *intégrée* ou *projetée/superposition* (Cottle, 1967). Nous relevons tout de même une limite à ces deux méthodes, celle de l'unidimensionnalité de la représentation des trois registres temporels, qui s'appuie sur le postulat invérifié selon lequel la PT est caractérisée par la dominance d'un registre temporel par rapport aux autres. Malgré tout, ces techniques permettent d'étudier la PT dans sa dimension formelle et personnelle (subjective).

2.3.2.3. Les procédures fermées : Un temps « notionnel » et une approche unidimensionnelle de la PT.

Nous présenterons ici la MIM, les échelles d'attitudes ainsi que les questionnaires et inventaires⁵⁵.

La Méthode d'Induction Motivationnelle (MIM).

La MIM (Nuttin, 1980) est l'une des méthodes les plus couramment utilisées. L'objectif de celle-ci est de recueillir un échantillon des objets de motivation propres à un individu ou à un groupe. Les contenus « *motivationnels* » y sont produits par les sujets sur la base d'inducteurs, positifs ou négatifs, de type : « *Je souhaite ardemment...* », « *Je donnerai cher pour...* », « *Je ne voudrais pas que...* ». Le sujet ne donne pas lui-même la localisation temporelle des objets qu'il rapporte, cette localisation étant faite ultérieurement, à partir d'une grille de codification. Les localisations temporelles dont il est question ici peuvent être qualifiées de conventionnelles, puisqu'elles s'appuient sur les calendriers biologique et social. En conséquence, chaque événement cité sera localisé en référence à la période pour laquelle ce dernier est jugé « normal ». Nuttin dira de cette méthode qu'elle permet d'effectuer, outre une mesure de la perspective temporelle future, une analyse plus qualitative des contenus de cette dernière. Même si, effectivement, la MIM recèle plusieurs qualités, depuis les propositions théoriques et la transparence des principes qui sous-tendent sa construction, jusqu'aux garanties qu'elle offre en matière d'objectivité, de fidélité et de validité, le postulat sur lequel elle repose renferme cependant une limite à son utilisation : en effet, l'extension temporelle serait ici une dimension essentielle de la PT. Or, si des relations ont été mises à jour entre la mesure de cette dimension et d'autres variables, et bien qu'elle permette de rendre compte de différences interindividuelles

⁵⁵ Nous ne reviendrons pas ici sur les listes d'évènements a priori, qui consistent en la localisation temporelle, effectuée par les sujet, d'un certain nombre d'évènements à partir d'une liste établie a priori par le chercheur.

significatives sur ce point, aucun chercheur n'a, jusqu'à ce jour, pu démontrer que les cognitions concernant le futur se structuraient dépendamment des localisations temporelles. Dans la MIM, le codage des réponses données par les sujets quant aux inducteurs motivationnels proposés est effectué à partir d'une localisation temporelle réalisée par le chercheur lui-même, à partir de localisations conventionnelles et sociétales, telles que l'âge moyen du mariage ou encore de la maternité. La principale critique que l'on peut adresser à cette dernière méthode est donc qu'elle envisage le temps comme absolu et exogène, Nuttin lui-même soulignant qu' « *il est souhaitable que la localisation temporelle des objets se fasse, non sur la base de l'expérience subjective des sujets, mais à l'aide de critères plus uniformes et objectifs* » (1977, p. 329). En outre, les approches « matérielles » telles que la MIM considèrent que la PT peut être mesurée en quantifiant le nombre d'évènements situés dans chaque registre temporel rapportés par les sujets. Autrement dit, ces méthodes tentent de mesurer la densité de la PT sur la base d'une hypothèse d'équivalence, qui considère que le futur sera plus présent dans le champ psychologique du sujet que le passé si ce même sujet rapporte plus d'évènements dans le registre futur que dans le registre passé. Le choix de cette mesure quantitative au détriment d'une mesure plus qualitative pose problème, car il pourrait être envisagé qu'un événement dramatique, situé dans le passé (comme le décès précoce d'un parent) suffit à lui seul à orienter la PT et ce même si, par ailleurs, le sujet rapporte davantage d'objets dans le registre futur que dans celui du passé.

Les échelles d'attitudes.

Elles visent à mettre en lumière les significations que le sujet porte aux trois dimensions du passé, du présent et du futur. Deux types d'échelles sont généralement utilisés. Certaines ont recours au *différenciateur sémantique* d'Osgood (1953). La tâche des sujets consistera à associer à des items liés au temps une série d'adjectifs antonymes présentés sur des échelles par paires bipolaires, telles que varié/monotone, bon/mauvais, plein/vide (Cottle, 1969). A travers l'étude des attitudes, l'intérêt du différenciateur sémantique est qu'il permet d'avoir accès aux significations que les sujets attribuent aux trois registres temporels. Citons ici également l'échelle dite du *Time Metaphor Test* (Knapp & Garbutt, 1958), pour laquelle il est demandé aux sujets d'associer au mot « temps » un certain nombre de métaphores (« *un cheval au galop* », « *un vaste et calme océan* », « *un monstre dévorant* »). Si ces méthodes se centrent sur la dimension attitudinale de la PT, bien souvent ignorée, et permettent de mettre en lumière le sens que les sujets accordent au temps par les connotations qui sont associées à tel ou tel registre temporel,

elles ne nous renseignent en rien sur d'autres dimensions de la PT. De plus, ces échelles utilisent tantôt des mesures personnelles (en utilisant des inducteurs renvoyant au temps personnel : « *vosre passé* », « *vosre présent* », « *vosre futur* »), tantôt des mesures impersonnelles (le passé, le présent, le futur), tantôt un mélange de ces deux formes de mesures. Il convient donc de bien dissocier ces mesures, tantôt personnelles tantôt impersonnelles, qui ne renvoient pas aux mêmes utilisations de ces échelles.

Les questionnaires et inventaires.

Les sujets devront ici indiquer leur degré d'accord à partir d'une liste d'items construite par le chercheur. Les items concerneront directement le temps ou des objets temporellement marqués. Ces questionnaires et inventaires, multiples et hétérogènes, doivent être bien distingués dans la mesure où ils ne renvoient pas forcément aux mêmes aspects de la PT. Ainsi, certains se focaliseront sur le registre temporel futur⁵⁶ ; d'autres vont tenter de mettre en lumière l'une ou l'autre des composantes de la PT⁵⁷ ; d'autres encore se proposent de mettre en relief la façon dont les trois registres temporels s'articulent entre-eux⁵⁸. Enfin, certains questionnaires prennent en compte plusieurs dimensions de la PT tout en articulant les trois registres temporels⁵⁹. Nous observons donc une forte hétérogénéité de ces différents outils qui, bien qu'ils aient l'avantage d'adopter une approche directe et formelle de la PT, présentent cependant plusieurs inconvénients. Le premier renvoie au fait que les théories qui sous-tendent la construction de ces outils et permettraient de spécifier le contenu des mesures utilisées, ne sont pas souvent mentionnées par les auteurs. La plupart d'entre-eux attribue donc au contenu des différents items utilisés une signification *a posteriori*. D'autre part, l'ensemble de ces questionnaires et inventaires ne revêt pas les mêmes qualités psychométriques, ni les mêmes procédures de validation.

⁵⁶ C'est le cas notamment du *Future Time Perspective Inventory* (Heimberg, 1963), de la *Future Time Orientation Scale*, (Gjesme, 1979), de la *Daltrey Future Time Perspective Scale* (Daltrey & Langer, 1984), de la *Future Anxiety Scale* (Zaleski & al, 1994) ou encore de l'échelle dite de *Considerations of Future Consequences* (Strathman, Gleicher, Boninger & Edwards (1994) ; Demarque, Apostolidis, Chagnard & Danny, 2010),

⁵⁷ C'est notamment le cas de la *Time Attitude Scale*, qui se centre sur l'attitude temporelle (Calabresi & Cohen, 1968), ou bien du *Temporal Orientation Questionnaire*, qui se focalise sur l'orientation temporelle (Wulf, 1970) O.

⁵⁸ C'est le cas notamment de la *Time Competence Scale* (Shostrom, 1963) ou encore du *Temporal Integration Inventory* (Melges & al, 1970).

⁵⁹ Il s'agit principalement de la *Zimbardo Time Perspective Inventory* (Zimbardo & Boyd, 1999), qui se centre sur les dimensions « orientation » et « attitude » de la PT tout en envisageant la présence simultanée du passé, du présent et du futur dans le champ psychologique.

Cet exposé succinct des principaux instruments de mesure de la PT nous montre à quel point les outils utilisés sont hétérogènes et ne mesurent pas tous les mêmes aspects de la PT. En effet, si les techniques projectives et biographiques permettent de recueillir des éléments ayant trait à la fois à l'extension, à l'orientation, à la densité, à la cohérence, ou encore aux attitudes temporelles, les échelles et inventaires, eux, se centrent sur la mesure d'un aspect particulier de la PT. Comme nous l'avons évoqué, la principale difficulté qu'introduit la mesure de la PT est que, souvent, les différents outils utilisent un *temps-référence*, considéré comme absolu, et qui servirait d'étalon à partir duquel les réponses apportées par les sujets pourraient être mesurées. D'autre part, certains de ces outils s'appuient sur une *approche matérielle* (la MIM, mais aussi les listes d'événements), qui considère que les événements situés par les sujets dans le passé ou le futur permettent une mesure de la PT ; de plus, la mesure de la densité se révèle être également problématique, reposant sur une *hypothèse d'équivalence* selon laquelle les contenus présents dans l'une ou l'autre des dimensions temporelles (passé et futur) permettraient de mesurer la place qu'occupent ces deux dimensions dans le champ psychologique des personnes. Les méthodes graphiques, par ailleurs, permettent une mesure directe de la PT, mais ne permettent pas de saisir la PT au travers de la présence simultanée dans le champ psychologique des trois dimensions passé, présent et futur, puisqu'elles se basent sur le postulat selon lequel la PT serait caractérisée par la dominance, à l'intérieur du champ psychologique, d'un registre temporel par rapport aux autres. Enfin, les questionnaires ont pour principal défaut d'être unidimensionnels et de ne considérer qu'un seul registre ou aspect de la PT (Zimbardo & Boyd, 1999), tout comme les échelles d'attitudes qui ne donnent pas accès aux autres dimensions de la PT.

Synthèse

L'ensemble des éléments présentés dans ce chapitre nous permet de dresser un constat : celui de la complexité d'appréhender la PT, tant au niveau théorique que méthodologique. Si nous souhaitons nous démarquer des approches qui considèrent la PT comme une disposition, un trait de personnalité qui ne subirait aucune influence extérieure, nous n'envisageons pas non plus les temporalités comme uniquement dépendantes des contextes et des situations.

Dans ce cadre-là, nous appréhendons la PT comme un *construit sociocognitif et affectif* qui contribue à organiser les rapports unissant les personnes à leur environnement social. Dans une visée psychosociale selon laquelle le rapport au temps est à la fois *subjectif* et *socialement régulé*,

la perspective temporelle sera appréhendée à travers les rapports d'interdépendance existants entre l'individu et son environnement. Cela explique, d'une part, la nécessité de prendre en compte, les contextes sociaux, puisqu'ils participent à donner du sens aux événements de vie qui s'inscrivent à l'intérieur du champ psychologique et ont, par conséquent, un impact sur ce dernier. Cette approche amène, d'autre part, à concevoir la personne d'une façon active, comme étant partie prenante dans le travail de signification et d'interprétation de ses diverses expériences.

Dans le cadre d'une approche résolument psychosociale des PT, nous supposons que l'activation de ce processus de signification dans les situations de précarité d'emploi auxquelles sont confrontés les intermittents du spectacle, mobilise des relations à autrui et des dynamiques comparatives. Face à l'incertitude et à l'instabilité de leur situation, les intermittents vont construire leurs perspectives temporelles, tester la validité ou le bien-fondé de leurs projets et de leurs aspirations, en comparant dans différents domaines de leur vie, leur situation à celle d'Autrui (individu ou groupe). Nous nous attacherons, dans le chapitre suivant, à préciser comment les psychologues sociaux appréhendent ces processus comparatifs, à travers deux principaux paradigmes, celui de la Privation relative, d'une part, et celui de l'Optimisme Comparatif, d'autre part.

Chapitre 3 : Le rôle d'autrui et des comparaisons sociales dans la construction des Perspectives Temporelles.

Notre thèse se propose de mettre en lumière le rôle joué par les processus comparatifs dans lesquels s'engagent les intermittents du spectacle sur la construction des Perspectives Temporelles de ces derniers. Le régime de l'intermittence est caractérisé par des facteurs de précarité qui relèvent de différents niveaux (cf. chapitre 1). L'incertitude et l'instabilité professionnelle, au cœur de cette précarité, pèsent notamment sur les trajectoires des intermittents et sont susceptibles de venir transformer les perspectives temporelles de ces derniers. La littérature scientifique met notamment en lumière que les situations d'incertitude et d'instabilité professionnelle tendent à rétrécir l'horizon temporel, conduisent les individus à se montrer plus pessimistes à l'égard de leur futur et les contraignent à vivre dans un présent fataliste (cf. chapitre 2). Selon une approche résolument psychosociale, nous postulons que les dynamiques comparatives mises en œuvre par les sujets dans leurs différentes sphères de vie vont venir orienter la construction des PT dans des situations professionnelles marquées par la précarisation.

Ce troisième chapitre visera donc à présenter le vaste champ de recherche en psychologie sociale que constituent les comparaisons sociales, en insistant particulièrement sur deux approches théoriques : celle de la Privation Relative (PR) et celle de l'Optimisme Comparatif (OC). Puisque l'intermittence du spectacle renvoie à un statut administratif d'indemnisation et à une situation d'emploi précaire notamment caractérisée par le brouillage des frontières séparant l'emploi et le chômage, nous pensons que, d'une part, l'écart qui sépare cette forme contractuelle atypique de la norme d'emploi en « CDI/temps-plein » est susceptible d'engendrer des sentiments de PR, liés à la perception d'injustice sociale et à l'insatisfaction relative éprouvée suite à des comparaisons désavantageuses. D'autre part, et en raison de son caractère fortement concurrentiel, le milieu du spectacle sera susceptible ou non de favoriser l'émergence d'une expression d'OC.

3.1. Catégorisation sociale, identité sociale et processus comparatifs : retour sur les travaux fondateurs.

Dans cette section, nous reviendrons sur la notion de comparaison sociale au travers des travaux fondateurs : la catégorisation sociale, les relations intergroupes et la théorie de l'identité sociale.

3.1.1. Catégorisation sociale et comparaisons sociales.

C'est par le processus de catégorisation sociale que les individus appréhendent le découpage de la réalité sociale en différentes catégories et qu'ils distinguent les catégories auxquelles ils appartiennent de celles auxquelles ils n'appartiennent pas, comme le soulignent Tajfel et Turner dans leur définition « subjectiviste » du groupe social. Ce dernier y est défini comme « *une collection d'individus qui se perçoivent comme membres de la même catégorie sociale, partagent quelques engagements émotionnels dans cette définition commune d'eux-mêmes et atteignent un certain degré de consensus à propos de l'évaluation de leur groupe et de leur appartenance à celui-ci* » (1986, p.15). Cette définition met en avant le rôle primordial joué par le processus de catégorisation sociale, assimilée à « *un système d'orientation qui crée et définit la place particulière d'un individu dans la société* » (Tajfel, 1972). Les travaux portant sur la catégorisation sociale, et notamment ceux qui relèvent du « Paradigme des groupes minimaux », ont montré qu'en l'absence d'enjeu objectif et/ou de relation particulière entre groupes ou entre individus, une catégorisation arbitraire des sujets suffisait à faire apparaître un biais de favoritisme systématique en faveur du groupe d'appartenance (Tajfel, Billig, Bundy & Flament, 1971). Tajfel va se référer à la théorie de la comparaison sociale de Festinger (1954) pour expliquer ce constat : selon cet auteur, dans la vie sociale, l'individu est motivé non seulement à acquérir une perception claire de ses capacités mais également à se positionner de manière avantageuse par rapport à autrui. La théorie de la comparaison sociale part du postulat selon lequel les individus ont tendance à se comparer aux autres dans le but d'évaluer ce qu'ils font eux-mêmes, et désigne donc le processus par lequel le sujet évalue ses opinions et ses aptitudes en se référant à autrui. Cependant, les sujets ne possèdent pas toujours de base objective (c'est-à-dire qu'ils ne peuvent parfois pas se référer à la « réalité physique ») pour évaluer la pertinence de leurs opinions ou certaines de leurs capacités. Dans ce cas, ils n'ont pour seul élément de comparaison que la « réalité sociale », le consensus. Cette activité de comparaison à autrui revêt différentes fonctions : tout d'abord, elle permet à l'individu d'être sûr que ses opinions, croyances, aptitudes sont correctes ou partagées par la majorité de ses pairs. En ce sens, elle répond donc à un besoin d'exactitude ou de « vérité » et de confirmation de ses propres

points de vue. La comparaison sociale permet également à l'individu de se rapprocher de celles et ceux qui lui ressemblent à l'endroit de dimensions qu'il juge importantes, et répond ce faisant à un besoin d'affiliation, de cohésion sociale dont la satisfaction permettra de faciliter la réalisation du besoin de « vérité ». Il existe trois formes de comparaisons sociales, endossant chacune une fonction différente pour l'individu et prenant place dans des contextes eux aussi différents. Une première forme de comparaison, dite « *ascendante* », consiste à se comparer à des personnes que l'on estime légèrement supérieures à soi. Ce type de comparaison, particulièrement pertinent dans un but de perfectionnement personnel, constitue un moteur pour la motivation, pour la mise en place de buts et peut-être également une source de valorisation de soi puisque, sans se percevoir comme supérieur à sa cible, l'individu pense tout de même posséder le potentiel nécessaire pour pouvoir le devenir (Collins, 1996). La comparaison « *descendante* », elle, correspond au fait, pour une personne, de se comparer à des individus jugés comme étant légèrement inférieurs. Ce type de comparaison a une fonction de valorisation ou de revalorisation de soi (Wills, 1981) : elle ragaille l'estime de soi par le jeu de comparaisons favorables à plus faible ou désavantagé que soi. Ce processus descendant permet de mieux accepter son sort en le comparant au sort de personnes jugées moins bien loties que soi. La comparaison dite « *latérale* », enfin, au sein de laquelle l'individu se compare à une personne ou à un groupe qu'il juge identique ou proche de lui-même dans le domaine de la comparaison, permettra d'évaluer, de façon pertinente, ses propres performances, mais aussi de conforter le sujet dans ses opinions et ses croyances : en effet, comparer ses propres positions avec celles de personnes jugées « valables » et qui partagent de surcroît la même vision que soi permettra de se sentir légitime : puisque mon opinion est partagée par d'autres, c'est qu'elle est « vraie ».

Festinger désignera sous le terme de « *champ de comparaison* » l'ensemble des individus auxquels le sujet peut potentiellement se comparer. A partir de ce champ de comparaison, l'individu opérera un redécoupage pour ne finalement plus se comparer qu'aux individus qui lui sont le plus semblables. Ce « *champ de référence* », choisi par l'individu, ne représente donc pas l'ensemble de la communauté mais correspond le plus souvent au groupe de référence (et plus exactement aux individus qui ont des opinions et aptitudes proches des siennes). Le processus de comparaison sociale repose donc sur l'évaluation que les sujets font de leur situation par rapport à des catégories de référence, des « autrui » socialement significatifs pour les personnes. Ces comparaisons ont une fonction identitaire, puisque comme le soulignent de nombreux auteurs, elles participent à l'édification du « sentiment d'identité » par le jeu de l'assimilation ou de la

différenciation à l'autre. Bien que se limitant à un niveau d'analyse interindividuel, les travaux de Festinger vont inspirer Tajfel qui, en adaptant ceux-ci aux relations intergroupes, va établir la base motivationnelle de la théorie de l'identité sociale. Cette perspective comparative sera celle qui fera le lien entre la théorie de la catégorisation sociale et celle de l'identité sociale.

3.1.2. La théorie de l'identité sociale (T.I.S.)

Cette théorie, formulée par Tajfel et Turner (1979), part du constat selon lequel les individus ont besoin d'avoir et de maintenir une identité personnelle et sociale positive, d'appartenir à des groupes socialement valorisés. L'identité sociale est, en ce sens, la partie du concept de soi d'un individu qui résulte de la conscience qu'a ce dernier d'appartenir à un groupe social ainsi que de la valeur et la signification émotionnelle qu'il attache à cette appartenance. Elle repose sur trois prémisses : (1) les individus ont besoin d'une estime de soi qui soit positive et aspirent par conséquent à un concept de soi positif ; (2) les groupes et les catégories sociales sont associés à des connotations positives ou négatives qui auront un impact sur l'identité sociale des individus : si l'appartenance au groupe est perçue de manière positive, alors l'image de soi sera elle-même positive ; à l'inverse, si l'appartenance au groupe est perçue de manière négative, l'image de soi sera négative. Ces évaluations positives ou négatives sont partagées aussi bien par les membres d'un groupe donné (endogroupe) que par les membres d'autres groupes (exogroupes) ; (3) l'évaluation de son propre groupe est déterminée en référence à d'autres groupes au travers du processus de comparaison sociale : s'il ressort de ces comparaisons un écart favorable au groupe d'appartenance, le prestige de celui-ci sera élevé et l'identité sociale des membres qui le composent, positive ; a contrario, s'il ressort de ces comparaisons un écart défavorable à l'endogroupe, le prestige de celui-ci est faible et l'identité sociale des membres qui le composent, négative. De ces trois prémisses vont découler trois principes théoriques qui constituent les fondements de la théorie de l'identité sociale : (1) Les individus tentent d'acquérir ou de maintenir une identité sociale positive. (2) Une identité sociale positive résulte de comparaisons favorables entre l'endogroupe et un exogroupe pertinent : l'endogroupe se distingue positivement de l'exogroupe pertinent. (3) Lorsque l'identité sociale est insatisfaisante, les personnes tentent soit de quitter leur groupe pour rejoindre un groupe plus valorisé, soit de rendre leur groupe actuel plus positivement différent.

3.1.3. Statut social et stratégies de changement.

D'après la T.I.S., le « statut » n'est pas une ressource rare comme peuvent l'être le pouvoir ou la richesse, mais dépend et résulte donc de comparaisons entre les différents groupes (sociaux, culturels, professionnels, ethniques...). Par conséquent, le statut reflète la position du groupe sur une dimension de comparaison donnée. Le fait d'avoir un faible statut n'entraîne pas directement de la compétition, celle-ci apparaissant plutôt à travers la recherche d'une identité sociale positive. L'un des fondements théoriques de l'identité sociale stipule, nous l'avons vu, qu'une identité sociale négative motivera les individus à utiliser des stratégies visant l'amélioration de celle-ci. Ces stratégies pourront consister à quitter son groupe d'appartenance pour en intégrer un autre, jugé plus valorisant, ou à l'inverse, à tenter de rendre son groupe d'appartenance plus valorisant : il existe donc de fait, diverse façons de réagir face à une identité sociale négative, qui seront, en fonction du choix de l'individu de quitter ou de revaloriser son endogroupe, tantôt individuelles, tantôt collectives. Les premières sont regroupées sous le terme de « mobilité individuelle » et n'apportent aucun changement au statut du groupe, la mobilité individuelle nécessitant une désidentification des individus envers leur groupe d'appartenance. Les secondes seront de deux types.

Certaines viseront la « *créativité sociale* ». Dans ce cadre-là, les membres de groupes à faible statut chercheront, par exemple, à se distinguer plus favorablement en modifiant les éléments de comparaison jugés jusqu'alors pertinents. Les travaux menés par Lemaine (1966) ont notamment permis de mettre à jour l'existence de processus de différenciation sociale, dont la tendance serait chez les individus et les groupes, aussi importante et fréquente que la tendance à l'uniformité. A la différence de Festinger, Lemaine et ses collaborateurs se centrent sur les situations qui mettent en jeu des différences dans les aptitudes des groupes, c'est-à-dire sur les situations où il y a compétition intergroupe. Lorsque ces différences font peser une menace sur l'identité collective, le maintien ou la restauration de cette dernière se fera à travers la recherche d'une différence encore plus importante, autrement dit, à travers l'accentuation d'une hétérogénéité. Ainsi les groupes qui se sentent défavorisés sur une dimension spécifique et en situation de compétition, vont tenter d'introduire de nouveaux critères de jugements, rendant la comparaison intergroupe plus difficile, ce qui permet de surmonter le sentiment d'infériorité initial. Cette volonté d'échapper à ce sentiment d'infériorité combinée à l'anticipation de l'échec incite le groupe à se rendre « incomparable » : le sentiment d'infériorité serait donc à la base de

l'originalité sociale. Si cette recherche d'originalité sociale est collective, elle n'implique cependant pas de réel changement de position sociale pour le groupe tant il sera difficile de rendre ces nouveaux éléments de comparaisons légitimes aux yeux de l'exogroupe. Elle ne remet donc pas en cause le *statut quo* entre groupes dominants et groupes dominés.

D'autres stratégies, regroupées sous l'appellation de « *compétition sociale* », permettront aux groupes stigmatisés de renverser une situation insatisfaisante afin d'en atteindre une nouvelle, davantage valorisée. Dans cette situation, la dimension initiale de comparaison est conservée. L'application de cette stratégie implique un conflit intergroupe où l'exogroupe tentera de conserver le *statut quo* et l'endogroupe, de dépasser sa condition antérieure.

3.1.4. L'intermittence du spectacle ou la confusion des appartenances groupales.

Le chapitre 1 de ce travail de thèse présentait le fonctionnement du régime de l'intermittence et les brouillages qu'il introduisait à différents niveaux. Entre l'emploi et le chômage, d'une part, puisque l'intermittence ne constitue pas un statut professionnel mais bien une affiliation spécifique à l'assurance-chômage. Dans ce cadre-là, les sujets ne sont pas considérés par les institutions de référence comme étant des travailleurs à part entière, mais se considèrent pourtant comme tels puisqu'ils font l'expérience quotidienne du travail. Entre le groupe des « intermittents » et celui des « musiciens » ou des « danseurs, ou encore des « comédiens » et des « techniciens », d'autre part, puisque l'intermittence regroupe une palette de métiers bien différents les uns des autres. Aussi, les affiliés à l'assurance-chômage, bien que partageant l'« étiquette » intermittente, évoluent au sein de métiers qui possèdent chacun des identités socio-professionnelle très marquées. Dans ce cadre-là, à quel(s) groupe(s) se sentent-ils appartenir prioritairement ? Quel est le rôle joué par ces identités multiples, dont certaines sont choisies (choix du métier) et d'autres davantage subies (l'activité intermittente) ? Comment les sujets se positionnent par rapport aux autres intermittents ? Par rapport aux autres musiciens, danseurs, comédiens, techniciens ? Par rapport aux travailleurs et aux chômeurs ?

Pour approfondir l'analyse des processus comparatifs dont nous faisons l'hypothèse qu'ils sont mobilisés dans les situations des intermittents du spectacle, nous avons choisi de nous centrer sur les théories de la Privation Relative et de l'Optimisme Comparatif.

3.2. La théorie de la Privation Relative.

La théorie de la Privation Relative (PR) se réfère à l'activité de comparaison sociale des individus (Guimond & Tougas, 1994 ; Dif, Guimond, Martinot & Redersdorff, 2001). Cette théorie tente de comprendre et d'expliquer les fondements psychosociaux de l'action collective, mais permet également de spécifier les comportements individuels. Elle trouve ses fondements épistémologiques dans le postulat selon lequel « *les individus protestent et se rebellent non pas lorsqu'ils sont 'objectivement' privés ou démunis, mais lorsqu'ils se 'sentent' privés relativement à d'autres personnes, groupes ou situations avec lesquels ils se comparent* » (Guimond & Tougas, 1994). La théorie de la PR trouve son origine dans l'étude princeps de Stouffer, Suchman, DeVinney, Star et Williams, menée pendant la Seconde Guerre Mondiale auprès de soldats américains (1949). Les résultats de cette recherche mettaient à jour l'existence d'un lien négatif entre la probabilité objective d'obtenir une promotion au sein de la hiérarchie militaire et le niveau de satisfaction des soldats quant à leur possibilité de promotion : les aviateurs semblaient moins satisfaits de leurs possibilités d'avancement que les soldats de la police militaire et ce alors même que la probabilité d'obtenir une promotion était plus importante pour les premiers que pour les derniers : les officiers de l'armée de l'air voyaient ceux de la police militaire être promus plus rapidement et, par comparaison, se considéraient moins bien traités. Les auteurs avaient alors démontré que, paradoxalement, les officiers de la police militaire s'estimaient davantage satisfaits de leurs opportunités d'avancement que ceux de l'aviation militaire, qui possédaient pourtant un niveau de qualification plus élevé et alors même que les promotions des premiers étaient plus lentes que celles des seconds. Les auteurs expliquaient ce paradoxe en invoquant le fait que les soldats possédant un niveau élevé de qualification avaient également un niveau d'aspiration plus important que les soldats moins qualifiés. Par conséquent, les aviateurs éprouvaient moins de satisfaction dans l'obtention d'un statut professionnel élevé, ce qui faisait naître un écart entre leur niveau de vie réel et celui auquel ils croyaient avoir droit. A la suite de cette première recherche, deux autres études sont venues renforcer ces résultats, celle de Thibaut (1950) et celle de Spector (1950), qui ont toutes deux démontré que les individus ayant des attentes professionnelles élevées mais sans promotion avaient un moral plus faible que les individus qui n'avaient ni attentes professionnelles, ni promotion. Ce phénomène était alors expliqué par l'existence d'un écart entre les aspirations des individus et la réalité. Ces trois recherches ont ainsi mis à jour l'existence d'un sentiment dit de « privation relative », qui dépendrait moins de sentiments objectifs que de sentiments subjectifs et qui découlerait d'une

comparaison avec les autres. Le concept de PR est donc défini comme « *le standard de référence retenu par un individu, qui n'est pas une comparaison faite dans l'absolu ou par rapport à la réalité* ».

3.2.1. La privation relative : développements théoriques.

La théorie de la PR postule que la compréhension des sentiments de privation ou d'injustice passe nécessairement par la prise en compte des comparaisons que les sujets établissent entre leur propre situation actuelle au regard de leur situation passée ou future, et/ou entre leur propre situation et celle d'autrui. Le concept de PR renvoie au mécontentement éprouvé à la suite d'une perception d'écart entre ce qu'un individu désire, ce à quoi il aspire et ce qu'il croit être en mesure d'obtenir (Gok, Crosby & Hennigan, 1977). Il existe plusieurs conditions d'émergence du sentiment de PR (Runciman, 1966). Ces conditions sont liées : (1) au sentiment qu'un individu (ou un groupe) a d'être privé d'un objet (d'un statut, d'un droit...) lorsqu'il n'en bénéficie pas, ou n'en bénéficie plus ; (2) au fait que ce même individu croit que d'autres personnes (ou groupes) détiennent ce dont lui se sent privé, que ce soit effectivement le cas ou non ; (3) au statut ou objet que l'individu désire et qu'il pense être en mesure d'obtenir. Autrement dit, cette théorie propose que les acteurs n'agissent dans le but de maximiser leurs avantages que si et uniquement si leurs attentes leur permettent de penser qu'ils pourraient effectivement accroître leurs résultats. De plus, il apparaît que le sentiment de PR est d'autant plus actif dans la volonté de changement des individus que leur situation s'est déjà améliorée et peut s'améliorer encore, ou qu'ils perçoivent ce changement possible pour eux, ou tout du moins à leur portée (Runciman, 1966 ; Walker et Smith, 2002). En ce sens, ce dernier constat est particulièrement lié à l'analyse proposée par Alexis de Tocqueville à propos de la révolution française. Dans un livre⁶⁰ publié en 1856, il identifie le paradoxe qui servira plus tard de base au développement de la théorie de la PR. Tocqueville y affirme que l'insatisfaction que les sujets entretiendraient quant à leurs conditions de vie atteindrait son apogée dans les moments où, justement, leur sort s'améliorerait : « *A mesure que se développe en France la prospérité que je viens de décrire, les esprits paraissent cependant plus mal assis et plus inquiets ; le mécontentement public s'aigrit (...) de sorte qu'on dirait que les français ont trouvé leur position d'autant plus insupportable qu'elle devenait meilleure* » (p. 276). En ce sens, les conditions économiques objectives ne seraient donc pas reliées aussi simplement qu'on serait porté à le

⁶⁰ *L'ancien régime et la révolution* (1856).

croire au bien-être des individus : la Révolution française ne résulterait donc pas naturellement de la pauvreté économique ou de la dégradation des conditions de vie, mais aurait au contraire éclaté au cours d'une période de progrès économique, au moment où ces conditions s'amélioreraient pour la population. Davies, qui reprend l'analyse de Tocqueville (1971 ; 1974) précisera ainsi que « *les révolutions ont une probabilité d'occurrence plus élevée lorsque une longue période de développements économiques et sociaux est suivie d'une courte période de renversements abrupts* ». L'explication de cette constatation rejoint celle donnée par Stouffer et ses collaborateurs pour expliquer que les sentiments de mécontentement et d'injustice que les individus développent à l'endroit de leurs situations ne sont pas toujours liés aux conditions objectives mais sont davantage liés à leurs niveaux d'attente ou d'aspiration : la période de progrès économique qui a précédé la Révolution, a généré chez les français des attentes et des aspirations très élevées. Il est ici permis de faire un parallèle avec l'histoire plus ou moins récente du régime de l'intermittence du spectacle. Rappelons que ce régime a connu une période faste de développement durant les années 80 et jusqu'aux années 90, qui a pu générer chez les intermittents du spectacle de fortes aspirations qui se sont trouvées déçues dans la période qui a suivi (dans le chapitre 1, nous avons vu que depuis plus de 70 ans, le statut d'intermittent a ainsi fait l'objet de plusieurs remises en cause et révisions législatives et que ces révisions ont entraîné d'importants mouvements sociaux).

3.2.2. Les composantes de la Privation Relative.

La PR possède deux composantes (Guimond & Dubé-Simard, 1983 ; Birt & Dion, 1987). La première est *cognitive*, et implique une comparaison désavantageuse. Cette dimension se rapporte à la perception d'inégalité par le biais d'un processus de comparaison. Par exemple, un travailleur vieillissant peut comparer ses conditions de travail à celles de travailleurs plus jeunes. Si des disparités sont perçues, il peut en éprouver du mécontentement. Ce dernier sentiment correspond à la dimension *affective* de la PR et fait référence au sentiment de mécontentement ressenti suite à l'écart perçu. La prise en compte simultanée de ces deux composantes s'avère nécessaire dans un but de prédiction des comportements et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il est très tôt apparu que tous les individus n'éprouveront pas nécessairement de la frustration à la suite d'une comparaison défavorable (Runciman, 1966). Par conséquent, on ne peut accepter l'hypothèse selon laquelle toute perception d'écart entre la situation personnelle d'un individu comparativement à celle d'autrui entraîne un sentiment de frustration. Ensuite, et

bien que les deux composantes soient liées, il semble que la dimension affective joue un rôle plus important dans le sentiment de PR que la dimension cognitive, puisque c'est la première qui est directement associée aux stratégies de changement que les individus vont mettre en place suite à une comparaison désavantageuse. Les théoriciens de la privation relative ont opéré deux grandes distinctions à l'intérieur du concept de PR, dans le but de spécifier le référent utilisé lors du processus de comparaison (Walker & Pettigrew, 1984) : l'une de ces distinctions a trait au *niveau* de comparaison et l'autre à la *cible* de la comparaison (Runciman, 1966 ; Crosby, 1976 ; Walker & Pettigrew, 1984). Ainsi, la première de ces distinctions consiste à identifier le niveau de comparaison : celle-ci peut se situer au niveau de l'individu, qui sera placé au centre du processus de comparaison (privation relative personnelle) ou encore au niveau du groupe (privation relative collective). Dans ce dernier niveau, c'est le groupe auquel appartient l'individu qui est placé au cœur du processus. La deuxième distinction opérée par les théoriciens est utilisée pour préciser la cible choisie par les individus pour réaliser des comparaisons. En guise d'illustration, un individu peut choisir de comparer la situation de son groupe d'appartenance de deux manières différentes : il peut se comparer avec la situation des autres groupes (et donc effectuer des comparaisons sociales) ; il peut également comparer sa situation actuelle ou encore la situation actuelle des membres de son groupe avec sa situation passée ou la situation de son groupe à un moment de son histoire passée. Dans ce dernier cas, les comparaisons effectuées sont dites « temporelles ». La situation présente devient dès lors un point d'ancrage pour les comparaisons avec l'histoire passée (Albert, 1977 ; Wilson & Ross, 2001), comme avec l'histoire à venir et anticipée.

3.2.3. Les types de PR : des cibles de comparaison différentes pour des effets différents.

A l'origine, le sentiment de PR, et l'insatisfaction relative à l'endroit de conditions sociales d'existence jugées injustes ne sont pas uniquement reliés aux réactions des individus face à leur situation objective, mais dépendent davantage de comparaisons subjectives que ces derniers établissent avec autrui et des caractéristiques de cet autrui : ainsi, un chômeur pourra être satisfait de son sort s'il n'espère pas davantage de sa situation et dans la mesure où il se comparera à des personnes se trouvant dans la même situation que lui. A l'inverse, une personne intégrée professionnellement pourra se sentir profondément insatisfaite de sa situation si elle se compare à des autrui bénéficiant d'une meilleure situation que la sienne. De même, un individu en situation de précarité pourra éprouver du mécontentement lorsqu'il comparera cette fois-ci le statut de son groupe d'appartenance avec d'autres groupes pertinents (le groupe des travailleurs bénéficiant de

contrats de travail à durée indéterminée, par exemple). Les travaux sur la PR ont démontré que le sentiment de menace causé par des comparaisons négatives est susceptible d'affecter le bien-être psychologique des individus : ainsi, de nombreux auteurs se sont attachés à mettre en lumière les liens éventuels entre PR et impact sur la santé des individus : les résultats, concluants, montrent que le sentiment de PR peut mener un individu à développer des symptômes de stress ou encore de dépression (Crosby, 1976 ; Olson & Hafer, 1996). D'autres auteurs démontrent même que le sentiment de PR semble négativement corrélé au bien-être psychologique dans le sens où plus ce sentiment est fort chez les personnes, moins ces dernières éprouveront de bien-être psychologique (Walker, 1999 ; Bougie & Taylor, 2007 ; Zigelka & Brown, 2005). La littérature scientifique consacrée à la PR révèle l'existence de trois grands types de PR, qui sont autant de « cibles » de comparaison. Cette distinction est fonction du type de comparaison impliqué et est à l'origine d'effets individuels et sociaux très contrastés.

La PR *intrapersonnelle* survient lorsque la personne se compare à elle-même à différents moments de son existence : celle-ci évaluerait la position qu'elle occupe dans le présent en la comparant à ce qu'elle était par le passé ou encore à ce qu'elle souhaiterait qu'elle soit dans l'avenir et pourrait ressentir de l'insatisfaction de ces comparaisons. La PR ressentie au niveau intrapersonnel s'exprime donc lorsque l'individu établit des comparaisons à un niveau personnel et plus particulièrement temporel entre sa situation passée, présente et future (Crosby, 1976 ; Albert, 1977 ; Olson & Hazlewood, 1986). Or, la carrière des intermittents du spectacle est marquée par la forte instabilité qui jalonne leur trajectoire professionnelle et la situation socio-professionnelle des intermittents est susceptible de connaître des fluctuations, plus ou moins régulières, au gré des aléas rencontrés. Autrement dit, la position actuelle occupée par les individus dans le cadre de l'affiliation à l'assurance-chômage peut être très différente de ce qu'elle était hier et différente également de ce qu'elle sera demain. Si le recours aux comparaisons temporelles permettrait aux individus de pouvoir s'évaluer et s'ajuster aux changements (Albert, 1977) et de préserver (ou au contraire de remettre en question, selon le sens de la comparaison) un sentiment d'identité et de continuité à travers le temps, il pourrait être mis en œuvre par les sujets de notre échantillon. Ce type de comparaison est donc susceptible d'entretenir des liens étroits avec la dimension « cohérence » de la Perspective Temporelle.

Un deuxième type de PR renvoie au sentiment de mécontentement ou d'injustice éprouvé à la suite d'une comparaison désavantageuse entre sa propre situation et celle d'une autre personne, significative pour soi. Les conditions d'apparition de cette PR, dite *interpersonnelle*,

seraient les suivantes (Crosby, 1976) : (1) vouloir quelque chose ; (2) se comparer à une personne qui possède déjà ce quelque chose ; (3) penser avoir droit à ce quelque chose ; (4) croire qu'il est possible d'obtenir ce quelque chose ; (5) ne pas se sentir responsable de ne pas avoir ce quelque chose. La littérature scientifique a montré que le sentiment de PR éprouvé à un niveau interpersonnel favorisait la volonté de changement individuel : il relève donc du domaine de la *mobilité sociale* (Runciman, 1966). Dans ce cadre-là, un artiste-interprète qui comparera sa situation de non-intermittence à celle d'un autre artiste-interprète venant d'obtenir son affiliation pourra ressentir du mécontentement à la suite de cette comparaison désavantageuse. Ce mécontentement pourra engendrer la mise en œuvre d'actions visant l'amélioration de la situation individuelle. Le sentiment de PR interpersonnelle est donc susceptible de jouer un rôle dans la construction de la PT, en contribuant à définir ou redéfinir certains projets de vie : la poursuite ou l'abandon de l'intermittence, le choix d'une activité artistique bénévole plutôt que « professionnelle », une reconversion professionnelle hors-secteur, pourront ainsi constituer autant de stratégies visant le changement individuel.

La PR *intergroupe* est, enfin, éprouvée lorsque la comparaison impliquée met en jeu le groupe d'appartenance du sujet avec un autre groupe pertinent dans la situation et perçu comme étant davantage favorisé : selon Guimond et Tougas (1994), la PR intergroupe est ressentie lorsque les membres d'un groupe défavorisé perçoivent une contradiction induite entre le sort actuel du groupe auquel ils appartiennent et s'identifient, et celui auquel ils pensent avoir droit collectivement. Elle conduirait le sujet à émettre des comportements visant non plus un changement dans sa situation personnelle, mais bien un changement collectif dans la situation du groupe d'appartenance : les mouvements collectifs de revendication trouveraient ainsi leurs origines dans le sentiment de PR ressenti au niveau intergroupe. Les recherches ont mis à jour trois facteurs potentiellement à l'œuvre dans la participation à des mouvements contestataires : l'identification sociale au groupe concerné, qui doit être forte ; les comparaisons intergroupes défavorables et les attributions causales de type externe mettant en cause des facteurs structureaux. Dans le cadre de l'intermittence du spectacle, la constitution de la C.I.P.⁶¹ est un exemple de ces formes de mobilisation collective. Créé au moment de la mobilisation massive contre l'adoption, par les partenaires sociaux, du protocole de l'UNEDIC remettant en cause le régime de l'intermittence du spectacle (juin 2003)⁶², la C.I.P lutte contre la précarisation et la paupérisation de couches toujours plus importantes de la population. Mobilisée comme label, la « précarité » a

⁶¹ Coordination des Intermittents et Précaires.

⁶² Pour la première fois, le terme « précarité » est appliqué à l'intermittence du spectacle.

contribué à l'élargissement de la cause des intermittents du spectacle à tous les travailleurs soumis à la flexibilité de l'emploi.

Lorsque des comparaisons établies à un niveau intrapersonnel, interpersonnel ou intergroupe sont effectuées et qu'elles génèrent des sentiments de PR (intrapersonnelle, interpersonnelle ou intergroupe), les conséquences en terme d'action ne seront donc pas identiques : aux niveaux intrapersonnel ou interpersonnel, les personnes tenteront de modifier leurs conditions d'existence sur le plan individuel plutôt que collectif (Buunk & Janssen, 1992 ; Feldman, Leana & Bolino, 2002). En revanche, au niveau intergroupe, le sentiment de PR générera l'adoption de stratégies de changement social plutôt que de mobilité sociale ou encore de promotion personnelle (Walker & Pettigrew, 1984 ; Petta & Walker, 1992 ; Walker & Smith, 2002). Plusieurs études mettent en lumière ce phénomène : nous citerons ici en guise d'illustration l'étude menée par Walker et Mann (1987) : lorsque des jeunes chômeurs percevaient une disparité importante entre leur propre situation et la meilleure position sociale possible au sein de la société (PR interindividuelle), ils ne laissaient apparaître aucune intention de protestation, mais se plaignaient en revanche de maux de tête, de fatigue plus importante, d'état d'anxiété et d'insomnie. Par contre, lorsqu'ils constataient une grande différence de statut entre les travailleurs actifs et les chômeurs dans leur ensemble et donc appréhendés en tant que groupe (PR intergroupe), ceux-ci se disaient prêts à agir de manière collective et à s'engager dans des actions « politiques » (manifestations, occupation de locaux, confrontation avec les forces de l'ordre...). Dans le même sens et avec une population différente (des femmes travaillant en entreprise), Hafer et Olson (1993) mettaient en lumière que le fait, pour ces femmes, de comparer leur situation professionnelle à celle d'autres femmes ou d'autres hommes (PR interindividuelle), les rendaient davantage enclines à désirer une promotion individuelle, alors que lorsqu'elles comparaient la situation professionnelle des femmes en général à celle des hommes en général, elles étaient davantage susceptibles d'entreprendre des actions collectives, notamment celles qui visaient l'égalité des deux sexes dans le monde du travail. Certaines études se sont proposées d'analyser les effets conjoints des deux types de PR interindividuelle et intergroupe sur l'intention de s'engager dans des actions collectives (Dion, 1986 ; Tougas, Beaton & Veilleux, 1991 ; Tougas & Veilleux, 1991) : cette hypothèse interactive postule que, loin de s'enraciner dans les seules comparaisons intergroupes, ces actions trouveraient leur origine en fait dans la combinaison des deux types de PR : ainsi, le fait pour un chômeur, de réaliser l'injustice de sa situation en comparaison avec celle d'un ancien collègue toujours en situation d'emploi, combiné à la reconnaissance de ce même chômeur d'appartenir à un groupe défavorisé, le pousserait à

attribuer moins facilement la discrimination à des caractéristiques individuelles du fait qu'il est conscient que d'autres que lui partagent l'expérience du chômage et que donc, cette situation ne lui serait pas exclusive, pas plus qu'elle le serait à d'autres personnes. Ainsi, l'interaction entre ces deux types de PR le conduirait à prendre conscience qu'il ne serait pas indépendant des autres chômeurs et que la discrimination dont il fait l'objet pourrait être réinterprétée sur de nouvelles bases, en y intégrant de nouveaux critères, notamment politiques et socio-économiques. Cette réinterprétation motiverait les sujets à développer des intentions d'actions collectives. Il est ici à noter que Runciman (1966) s'était déjà, à son époque, interrogé sur les liens pouvant exister entre ces deux types de PR et était arrivé à la conclusion qu'effectivement la PR intergroupe était bien engendrée par la généralisation du sentiment de PR interpersonnelle : les personnes éprouvant de la frustration suite à une comparaison désavantageuse entre leur propre situation et celle d'une autre personne semblaient portées à vérifier si leur groupe entier subissait le même traitement. Dans l'affirmative, elles étaient susceptibles alors d'éprouver de la PR intergroupe. Nous voyons au travers de ces différents types de comparaisons de quelle façon les sentiments de PR qui en découlent constituent de véritables moteurs pour l'action, qu'elle soit individuelle ou collective.

De même, les effets du sentiment de PR ont été démontrés sur d'autres variables psychologiques, telles que l'estime de soi (Walker, 1999 ; Tougas, Lagacé, de la Sablonnière, & Kocum, 2004). Il apparaît notamment que la façon dont les sujets se perçoivent et s'estiment est assombrie par le mécontentement éprouvé suite à des comparaisons défavorables au plan personnel (Petta & Walker, 1992 ; Tougas & Beaton, 2002). Cependant, d'autres études offrent des résultats plus mitigés : il apparaît notamment que la perception par les sujets d'un traitement différentiel interindividuel basé sur le sexe des participants (par le biais d'une simulation expérimentale) a un impact sur une seule des cinq dimensions généralement retenues dans la mesure de l'estime de soi, à savoir la dimension « confiance sociale » (Walker, 1999). D'autres auteurs postulent que l'adoption, par les individus, de stratégies de protection, dans le cadre de comparaisons désavantageuses intergroupes, leur permet de conserver, voire même de fortifier leur estime de soi (Crocker, Major & Steele, 1998 ; Major & Schmader, 1998 ; Schmader, Major, Eccleston & McCoy, 2001a ; Schmader, Major & Gramzow, 2001b). Ainsi, le désengagement psychologique se révèle être un processus temporairement utilisé dans le but de protéger l'estime de soi dans les moments difficiles, en permettant notamment d'atténuer le lien entre la perception d'un traitement injuste ou illégitime et le regard porté sur soi (Croizet & Martinot, 2003).

La théorie de la Privation Relative nous permet ainsi d'envisager des liens entre vécu de l'intermittence du spectacle, construction des perspectives temporelles et processus comparatifs : les précarités auxquelles sont exposés les affiliés aux annexes 8 et 10 de l'assurance-chômage rendent propice la mise en œuvre de comparaisons (sociales et/ou temporelles) qui peuvent être source d'insatisfactions profondes et qui peuvent nourrir des désirs de changements (individuels et/ou collectifs) engageant le futur. De plus, les insatisfactions et sentiments d'injustice sont accrus quand les individus réalisent qu'un déroulement différent des événements antérieurs aurait amélioré leur quotidien (Folger, Rosenfield, Rheume et Martin, 1983). Par ailleurs, le sentiment de PR est d'autant plus actif dans la motivation de changement des individus, que leur situation potentiellement s'est déjà améliorée et peut encore s'améliorer, ou qu'ils perçoivent ce changement possible pour eux ou à leur portée (Runciman, 1966 ; Walker et Smith, 2002). Pour ces raisons, le processus de privation relative semble entretenir des liens étroits avec les différents registres temporels de l'expérience que les sujets ont de la précarité.

Cependant et comme l'issue, favorable ou défavorable, des dynamiques comparatives est essentiellement subjective, nous pensons que les sujets pourraient, dans certaines circonstances, faire preuve d'Optimisme Comparatif plutôt que de Privation Relative.

3.3. L'Optimisme Comparatif (OC).

L'Optimisme Comparatif (Harris & Middleton, 1994 ; Armor & Taylor, 1998) renvoie à la tendance individuelle à évaluer son futur de manière plus favorable que celui d'autrui (Milhabet, Desrichard & Verlhac, 2002). Autrement dit, nous serions portés à croire que les événements positifs (l'affiliation intermittente) vont arriver plus probablement à soi qu'ils ne vont arriver aux autres et inversement, que les événements négatifs (un accident du travail) vont plus probablement arriver aux autres qu'à soi. Les travaux qui s'inscrivent dans ce champ de recherche portent donc sur la comparaison entre l'anticipation des événements positifs et l'anticipation des événements négatifs relativement à la cible de comparaison (soi vs. autrui). Si la majorité des travaux s'inscrit dans des perspectives cognitives et motivationnelles, certaines études récentes envisagent le poids des contextes et des idéologies dans l'expression d'OC. Ces études s'intéressent notamment au rôle joué par la compétition dans l'OC. L'intermittence du spectacle étant de plus en plus compétitive, l'expression d'OC pourrait donc être présente chez les affiliés à l'assurance-chômage.

3.3.1. Eléments de définition.

Bien qu'initialement appelé « *Optimisme Irréaliste* » dans la littérature (Weinstein, 1980), l'*optimisme comparatif* doit être distingué de l'*optimisme irréaliste*, car si le premier se définit comme une comparaison à la réalité, le second renvoie, lui, à un processus de comparaison sociale. Ainsi, l'optimisme irréaliste (OI) est la tendance à percevoir l'occurrence d'évènements positifs comme plus probable qu'ils ne le sont en réalité. Dans la littérature, l'OI renvoie à un jugement porté par le chercheur sur l'exactitude de l'attitude exprimée par le sujet par rapport à un risque objectif susceptible de s'actualiser dans le futur : ici, les réponses fournies par les sujets sont donc considérées comme des *biais* par rapport à la réalité des faits. L'OC, lui, fait référence à la façon dont l'individu se positionne, non plus en rapport à une réalité qui serait objective et objectivable, mais par rapport à un ou plusieurs autrui(s), évitant ainsi l'écueil d'une conception rationnelle de l'humain et mettant l'accent sur la dimension comparative de la perception de l'avenir examinée. En d'autres termes, et si progressivement l'« *Optimisme Comparatif* » a remplacé l'« *Optimisme Irréaliste* », il arrive de trouver dans la littérature ces deux terminologies, employées pour étudier un seul et même phénomène : la tendance auto-avantageuse de la perception de l'avenir⁶³.

3.3.2. Comment expliquer le phénomène d'Optimisme Comparatif ?

L'expression de l'OC est généralement étudiée selon deux grandes orientations théoriques: une première regroupe les travaux proposant des explications cognitives et motivationnelles ; une seconde réunit les études proposant des explications psychosociales.

3.3.2.1. Les explications cognitives et motivationnelles.

Si ces approches cognitive et motivationnelle sont distinguées dans la littérature scientifique, elles se complètent davantage qu'elles ne s'opposent (Milhabet, 2010).

Ainsi, l'approche cognitive conçoit principalement l'expression de l'OC comme le résultat de biais cognitifs qu'effectuent les sujets lorsqu'ils se comparent aux autres. Dans le cadre de cette approche, l'OC résulterait d'une surestimation des évènements malheureux pour autrui et

⁶³ Bien que l'acceptation de l'expression « Optimisme Irréaliste » en tant que comparaison à la réalité objective soit souvent peu reprise dans la littérature, les auteurs mentionnant ce concept discutent en fait le plus souvent de l'« Optimisme Comparatif ». Il convient cependant d'éviter toute confusion entre ces deux terminologies, qui ne renvoient pas aux mêmes processus.

d'une sous-estimation de la non-occurrence de ces mêmes évènements pour soi même si des comportements non-préventifs ou non-sécuritaires sont adoptés par ailleurs⁶⁴. Le jugement comparatif apparaît donc fortement influencé par les informations que retient le sujet. S'il importe de considérer à la fois l'occurrence de l'évènement négatif pour soi, d'une part, et pour autrui, d'autre part, ainsi que la non-occurrence de l'évènement négatif pour soi, d'une part, et pour autrui, d'autre part, il est observé que les sujets omettent de considérer les deux derniers paramètres, et ce, même s'ils connaissent l'information (Shaklee, 1983). Ces deux « erreurs » mettent en lumière l'importance du *traitement de l'information* dans l'émergence de l'OC.

D'autres études soulignent le rôle du biais de « *positivité* » des personnes, qui renvoie au degré de ressemblance ou à la proximité existant entre le sujet et les cibles auxquelles il se compare (Sears, 1983). Ainsi, plus l'objet de comparaison est éloigné de la personne, ou perçue comme générique, plus celle-ci sera optimiste pour elle-même comparativement. A l'inverse, plus la cible de comparaison est proche et « *individué* », plus le jugement du sujet sera favorable à l'égard de cette cible, autrement dit, lorsque la cible est proche et familière, l'expression d'OC tend à diminuer (Perloff & Fetzer, 1986 ; Hoorens, 1993 ; Hoorens & Buunk, 1993 ; Regan, Harris & Middleton, 1994 ; Snyder & Kassin, 1995). Les caractéristiques de la cible vont alors moduler l'expression d'OC. Certains auteurs se proposent de manipuler la similarité ou la différence des caractéristiques avec autrui plutôt que la proximité ou l'éloignement et montrent que la similarité perçue entre soi et autrui diminue l'expression d'OC alors que cette dernière augmente avec la perception de différences (Menon, Kyung & Agrawal, 2009).

L'OC a également été conçu comme résultant d'heuristiques et d'erreurs d'ajustements prenant la forme de *comparaisons descendantes*⁶⁵. Ainsi, il apparaît que les individus se réfèrent à des informations réelles et à des scénarii concrets lorsqu'ils doivent porter un jugement sur leur propre avenir mais se basent sur des informations génériques et statistiques et des scénarios généraux lorsqu'ils doivent juger de l'avenir d'autrui, selon le biais de représentativité⁶⁶. Les individus mobilisent donc des stéréotypes peu réalistes à l'égard de personnes perçues comme imprudentes face à un risque donné : ils se comparent à un autrui à qui ils ont attribué les propriétés et caractéristiques de la catégorie de personnes dites « à risque ». Cependant, certains

⁶⁴ Les individus savent ainsi estimer combien de fois ils ont conduit en état d'ébriété sans avoir d'accident mais ignorent en revanche combien de fois autrui a conduit dans les mêmes circonstances sans avoir d'accident. L'individu estime donc qu'autrui conduit plus souvent en état d'ébriété et commet également plus d'accidents.

⁶⁵ Nous verrons plus loin qu'il existe également une explication motivationnelle de cette heuristique de représentativité.

⁶⁶ L'« *heuristique de représentativité* » est un raccourci cognitif qui amène à percevoir l'individu comme représentatif d'une catégorie de personnes et non tel qu'il est réellement (Tversky & Kahneman, 1973).

travaux montrent que lorsque la cible de comparaison est proche (un ami, un membre de la famille), les sujets ne pourraient pas toujours construire une représentation de cette cible telle que celle-ci serait plus en danger qu'eux (Perloff & Fetzer, 1986). Ce biais est donc principalement à l'œuvre lorsque la cible de comparaison est perçue comme générique, lorsque les sujets sont amenés à se comparer avec des autrui généralisés (Kahneman & Tversky, 1975). Enfin, il apparaît que même lorsque les gens doivent se comparer avec quelqu'un de similaire (avec lequel ils partagent de nombreuses caractéristiques), ils ont tendance à se représenter la cible comme étant plus à risque qu'eux-mêmes : un toxicomane exprimera ainsi de l'OC comparatif lorsqu'il sera amené à estimer ses risques de contracter le virus du sida comparativement à un autrui également toxicomane (Verlhiac, Milhabet & Desrichard, 1998).

Le rôle de l'*égocentrisme cognitif*, qui renvoie à la tendance à se centrer sur soi et à la difficulté de prendre en compte le point de vue d'autrui (Weinstein & Lachendro, 1982) a enfin été étudié dans le cadre des travaux sur l'OC. Initialement expliqué selon une approche motivationnelle (Weinstein, 1980), les recherches le définirent ensuite selon une orientation cognitive (Job, 1990 ; Lee & Job, 1995 ; Chambers et al., 2003). Les travaux portant sur l'égocentrisme cognitif montrent que celui-ci favorise l'émergence d'OC : les informations relatives à soi seraient plus facilement stockées en mémoire -et donc plus facilement récupérées- que les informations relatives à autrui et auraient par conséquent davantage d'influence dans les jugements (Markus, 1977 ; Kuiper & Rogers, 1979 ; Kruger, 1999 ; Dunning & Hayes, 1996). Ces informations correspondent à des plans d'action ou encore à des scénarii élaborés a priori et sur lesquels les sujets se basent pour prédire les événements futurs. Les sujets n'ayant pas de représentations mentales d'autrui aussi riches et complexes que celles associées au soi, les scénarii qui s'appliquent pour eux ne seraient pas automatiquement attribués à autrui (Khilstrom & Cantor, 1984 ; Markus & Nurius, 1986). Autrement dit, ne disposant pas d'information adéquate quant aux comportements spécifiques d'autrui sur un risque donné, les individus ont tendance à penser qu'ils sont les seuls à adopter les comportements prudents (par exemple, utiliser un préservatif lors d'un rapport sexuel). Dans la littérature, il apparaît que les travaux ayant éprouvé l'hypothèse de l'égocentrisme cognitif offrent des résultats mitigés.

Du point de vue de l'approche motivationnelle, l'OC serait une stratégie, plus ou moins consciente, adoptée par les individus pour atteindre un but. Si cette hypothèse semble faire consensus, la nature du but poursuivi, en revanche, diffère selon les auteurs. Ainsi, l'OC est tantôt conceptualisé comme une *tentative de défense du Soi*, tantôt comme une tentative de

réduction de l'anxiété, la première explication étant la plus communément admise. Selon celle-ci les individus biaiseraient à leur avantage la répartition des événements positifs et négatifs dans une tentative de maintien ou d'amélioration de leur estime de soi ou de leur identité personnelle (Taylor & Brown, 1988). L'OC serait une illusion nécessaire au maintien d'une bonne santé psychologique : en agissant ainsi, les sujets garderaient une vision positive de la vie, facilitant du même coup l'activation des comportements qui favorisent la survenue d'événements heureux. L'OC renverrait donc ici à une attitude adaptative favorable au développement des comportements positifs et de l'estime de soi. Les résultats qui découlent de cette hypothèse mettent ainsi en relief une diminution de l'OC lorsque les événements évoqués sont de nature incontrôlable : les individus ne seraient pas particulièrement optimistes quand ils se comparent à autrui lorsqu'ils n'ont pas le sentiment de pouvoir contrôler les événements susceptibles de se produire. Etant donné que l'évitement de ces situations ne relève pas des compétences du sujet, il ne représente pas une menace pour l'estime de soi et les sujets acceptent donc de se percevoir comme plus vulnérables (Milhabet, Desrichard & Verlhac, 2002). D'autres études montrent que l'expression d'OC est plus importante lorsque les événements engagent fortement l'identité des sujets.

Selon l'hypothèse de la mise en œuvre d'une *stratégie de réduction de l'anxiété*, certains auteurs postulent que l'OC pourrait être consécutif à une comparaison descendante ; celle-ci revêt donc, à côté d'une explication cognitive, une explication plus motivationnelle (Wills, 1981 ; Perloff, 1983 ; Taylor, Wood & Lichtman, 1983). Les sujets réaliseraient un jugement comparatif entre eux-mêmes et une population qui a davantage de risques que les gens en général d'avoir des problèmes sur une dimension de comparaison donnée. Ainsi, le recours à des comparaisons ascendantes est défini comme une stratégie de défense du soi qui contribue à réduire l'anxiété et à accroître le sentiment de bien-être des gens par rapport à d'autres personnes moins bien placées qu'eux⁶⁷. L'expression d'OC est parfois appréhendée comme un moyen de réduire l'anxiété suscitée par un avenir incertain et menaçant (Taylor et al., 1992). Cependant, si certains auteurs ont montré que plus l'évènement est jugé grave, menaçant et anxiogène, plus l'expression d'OC est importante (Taylor et al., 1992), les recherches actuelles aboutissent à des résultats peu confirmatoires. Ainsi, Shepherd et ses collaborateurs (1996) montrent qu'à l'approche d'un résultat d'examen, les étudiants ont tendance à se montrer davantage pessimistes. En introduisant

⁶⁷ Cette stratégie qui consiste à privilégier les comparaisons descendantes rejoint celle identifiée par Crocker et Major, dans leur théorie de l'autoprotection sociale évoquée dans le paragraphe 2.3 ci-dessus.

une variable temporelle⁶⁸, il apparaît que les étudiants se sont montrés très optimistes un mois avant l'examen, les deux estimations suivantes se sont révélées plus réalistes, c'est-à-dire plus près de la note véritable, et la dernière était nettement pessimiste (en dessous de leur note réelle). C'est donc au moment le plus critique et anxiogène, celui du verdict, que les participants montraient le moins d'optimisme. Ces résultats contredisent donc les précédents, puisque ils auraient dû être plus optimistes tout juste avant de recevoir leur note. Dans la même lignée, d'autres travaux montrent que la lutte contre l'anxiété passe davantage par l'expression de pessimisme plutôt que d'OC (Norem & Cantor, 1986 ; Cantor & Norem, 1989 ; Showers, 1992 ; Shepperd, Ouellette & Fernandez, 1996). Une étude plus récente permet d'observer un lien négatif entre anxiété et OC (Verlhiac et al., 2005). L'OC en tant que mécanisme de défense contre l'anxiété demeure donc une hypothèse à valider.

De cette présentation forcément succincte, il ressort que si les approches cognitives et motivationnelles doivent être appréhendées de manière conjointe, les premières offrent des pistes d'interprétations moins prometteuses –car trop réductrices- que les secondes au regard de la thèse que nous défendons. Les approches motivationnelles et bien qu'offrant des résultats plus mitigés, nous paraissent davantage intéressantes car elles prennent en compte le rôle des contextes, plus ou moins incertains, dans lesquels évoluent les individus et des significations que ces derniers accordent à ces contextes : ainsi la menace engendrée par la perception d'un avenir incertain favoriserait l'expression d'OC. Dans ce cadre-là, exprimer de l'OC pourrait constituer une stratégie de défense du *Soi* permettant de maintenir une identité professionnelle valorisée même si cette identité est menacée (par la non-obtention ou l'éviction de l'affiliation intermittente, par exemple). Ces stratégies d'auto-valorisation pourraient être utilisées par les artistes notamment, chez lesquels les identités professionnelles et personnelles tendent à se confondre. Si l'incertitude qui caractérise l'intermittence du spectacle est à même d'engendrer de l'anxiété, ou tout du moins, de l'inquiétude pour l'avenir, l'expression d'OC pourrait constituer un mécanisme de défense puissant, une stratégie de coping susceptible de réduire l'anxiété et de retrouver un certain bien-être psychologique. Dans le même sens, nous pourrions dès lors supposer que, puisque les situations de précarités professionnelles contribuent à rétrécir l'horizon temporel des individus, l'expression d'OC pourrait permettre aux intermittents de continuer à se projeter dans le futur malgré l'instabilité de leur situation professionnelle.

⁶⁸ Il leur est demandé d'estimer la note qu'ils pensent avoir un mois avant l'examen, cinq jours après, puis une heure avant le verdict puis juste avant ce dernier.

3.3.2.2. *Les explications psychosociales de l'OC.*

L'expression d'OC est parfois appréhendée aux niveaux situationnel et intergroupe, positionnel, culturel et idéologique. Nous n'insisterons pas sur les approches culturelles de l'expression d'OC, qui mettent en lumière une tendance à l'expression d'OC chez les membres de pays occidentaux (Weinstein, 1980, 1982 ; Regan et al., 1995 ; Armor & Taylor, 1998 ; Harris & Middleton, 1994 ; Eiser et al., 2001 ; Desrichard et al., 2001, Delhomme, 2001) et pas d'OC ou bien une tendance inverse au Pessimisme Comparatif (PC) dans certains pays asiatiques (Heine & Lehman, 1995 ; Lee & Seligman, 1997). Certaines études offrent des résultats plus contrastés (Lin & Raghurir, 2005 ; Rose, Endo, Windschitl & Suls, 2008). Afin d'expliquer les différences interculturelles dans l'émergence de l'OC, le poids des valeurs et des idéologies est souvent mis en avant. Ainsi, les occidentaux évoluent dans des sociétés individualistes et libérales au sein desquelles la mise en avant de soi est valorisée. A l'inverse dans les sociétés orientales, davantage collectivistes, les individus ne chercheraient pas à se singulariser et exprimeraient donc moins d'OC (Beauvois, 2005 ; Codou, Schadron, Priolo & Denis-Remis, 2011). Ainsi, une recherche montre que lorsque l'on induit des valeurs libérales (à l'aide de spots publicitaires se différenciant par la teneur des messages véhiculés (« spot libéral » vs. « spot neutre »), les participants montrent plus d'OC en condition « pub libérale » qu'en condition « pub neutre ». Ces résultats semblent conforter l'importance des idéologies dans l'expression d'OC.

Le poids des idéologies et des valeurs dans l'expression d'OC a été également étudié de manière indirecte (le Barbenchon & Milhabet, 2005) à travers l'examen de la valorisation sociale de l'OC : si l'optimisme est le plus souvent conçu comme un moyen de se valoriser, est-il socialement utile (expression de l'aisance sociale) ou socialement désirable (façon de se faire aimer d'autrui) ? Plus précisément, il s'agissait de mettre en lumière le caractère d'acceptabilité sociale de l'expression de l'OC à l'aide du concept de bi-dimensionnalité de la valeur : la désirabilité sociale et l'utilité sociale (Beauvois, 1995 ; Dubois, 2003). La première renvoyait ici à la « *côte d'amour de la personne* »⁶⁹ ; la seconde référait à « *la valeur quasi-économique de cette personne* »⁷⁰, autrement dit à sa place dans le fonctionnement social. Les sujets devaient ainsi poser un jugement à l'endroit de cibles exprimant plus ou moins d'OC. Les résultats montraient que le jugement relatif à la cible (« + OC » vs. « - OC ») différait selon le domaine, professionnel ou amical, considéré. Alors que les cibles « - OC » étaient mieux jugées et acceptées dans le domaine amical que sur le plan professionnel, les cibles « + OC » étaient mieux

⁶⁹ « Cette personne a-t-elle tout pour être aimée ? ».

⁷⁰ « Cette personne a-t-elle tout pour réussir ? ».

jugées et acceptées sur le plan professionnel que sur le plan amical. L'OC serait donc davantage valorisé à des fins d'utilité sociale plutôt qu'à des fins de désirabilité sociale. Cette réponse auto-avantageuse poursuivrait un but motivationnel de présentation favorable de soi sur la dimension de l'utilité sociale, donnant ainsi une importance dans le fonctionnement social, du pouvoir, un salaire élevé et des responsabilités aux personnes qui manifesterait un fort OC. A ce titre, l'OC apparaît donc comme une caractéristique de nos sociétés occidentales, individualistes et fortement compétitives. Précédemment, des recherches soulignaient déjà le fait qu'un bon dirigeant était décrit comme une personne optimiste (House & Shamir, 1998), que les personnes occupant un poste de dirigeant ont tendance à se présenter comme plus optimistes que la moyenne (Wunderley, Reddy & Dember, 1998). Au regard de tels constats, l'explication privilégiée avance que cet optimisme ne serait pas le reflet des compétences cognitives réelles mais qu'il contribuerait à la pérennité du fonctionnement économique libéral (Norem & Cantor, 1989) : exprimer de l'optimisme favoriserait ainsi l'augmentation des taux d'investissements dans l'industrie et par conséquent, la création de nouveaux marchés économiques (Bougheas, 2002). De telles explications tendent à montrer que le milieu entrepreneurial, fortement compétitif, tendrait à inciter les personnes qui y évoluent à présenter une image de soi positive par rapport à autrui, sous forme d'optimisme comparatif.

Enfin et dans la même lignée, il est établi, au travers du paradigme des juges, que l'OC est perçu comme plus compétitif que coopératif et également plus compétitif que le pessimisme comparatif. Ces résultats montrent aussi que les situations de compétition tendent à faciliter l'expression de l'OC et à l'accroître. Cette relation entre compétition et OC serait médiatisée par les buts de performances des individus : l'OC serait, dans ce cadre-là, un reflet de la compétition induite par la comparaison à autrui. Enfin, il est à noter que pour que la compétition soit perçue comme telle par les sujets, la cible de comparaison (ici présentée comme un adversaire) doit être éloignée et non-familière, confirmant ainsi que l'OC est ajusté en fonction de ce que les individus pensent connaître des capacités de leurs concurrents sur une tâche compétitive (Krzeminski, 2015). Certains travaux se sont intéressés à l'expression d'OC selon *l'appartenance groupale ou encore le statut social*. Les variables de proximité et d'éloignement entre soi et la cible de comparaison ont été manipulées de façon indirecte, au travers de l'appartenance groupale (Harris, Middleton & Joiner, 2000) et de la position sociale (Verlhiac et al., 2005) auprès de populations étudiantes principalement. Dans la première recherche, il s'agissait pour les participants de comparer leur avenir avec l'avenir d'un membre de l'endogroupe (faisant partie de la même université) ou avec un membre de l'exogroupe (issu d'une autre université). Le degré d'OC

exprimé était plus important dans la condition « exogroupe » que dans la condition « endogroupe ». La distance sociale déterminée par le groupe d'appartenance semblerait donc jouer un rôle dans l'émergence de l'OC. En manipulant la variable « réputation du groupe scolaire d'appartenance » (réputé vs. peu réputé), la seconde recherche mettait à jour un degré d'OC important chez les participants appartenant à des établissements renommés lorsqu'ils se comparaient à des cibles appartenant à un groupe scolaire peu réputé (comparaisons asymétriques descendantes). Lorsque ces mêmes participants se comparaient à des cibles de même statut qu'eux (comparaisons symétriques), ils exprimaient également de l'OC. Lorsque les élèves de l'établissement peu réputé se comparaient à des cibles mieux loties qu'eux-mêmes, la comparaison ascendante engendrait une diminution de l'expression d'OC. Lorsqu'ils se comparaient entre-eux, ils exprimaient du pessimisme comparatif, bien que de façon moindre que celui exprimé en situation de comparaison ascendante. Autrement dit, la perception de l'avenir variait et prenait la forme de pessimisme comparatif ou d'optimisme comparatif selon le prestige de l'établissement et de la cible de comparaison. Ainsi, la position et le statut social dans la comparaison sont des facteurs à prendre en considération. Les résultats obtenus par Verliaci (2006) auprès de bénéficiaires du RMI accompagnés ou non dans leur réinsertion renforcent ce constat. Il apparaissait que les sujets bénéficiant d'avantages acquis (condition « accompagné »)⁷¹, faisaient montre d'un moindre pessimisme comparativement aux non-accompagnés. Ainsi, même dans une situation précaire et instable, le profit dont jouissaient les sujets du premier groupe suffisait à affecter positivement les évaluations quant à la perception de l'avenir par rapport au second groupe.

Si les résultats auxquels elles aboutissent sont contrastés et encore trop peu nombreux, les études qui développent des approches psychosociales de l'OC présentent à nos yeux l'intérêt d'interroger le rôle du fonctionnement social et de l'environnement idéologique dans l'expression d'OC. Selon ces approches, l'OC varie en fonction des contextes et milieux dans lesquels s'insèrent les individus. Or, si l'engagement professionnel dans une activité artistique et, plus largement, dans le milieu du spectacle peut être considéré comme « hors-norme » et témoigne en ce sens d'une volonté de différenciation sociale et d'un rejet des normes d'emploi en vigueur dans nos sociétés occidentales, les intermittents du spectacle sont de plus en plus soumis à une rude concurrence, ce qui rend les marchés artistiques fortement compétitifs. Il est donc permis de penser que ce contexte d'emploi tendrait à favoriser l'expression d'OC.

⁷¹ L'avantage dont bénéficiait ce premier groupe était l'accompagnement avec un référent.

Synthèse

Les situations de précarité et leurs conséquences en terme notamment de fragmentations des trajectoires individuelles sont susceptibles d'affecter l'expérience des temporalités chez ceux qui les vivent. La prise en compte du contexte d'incertitude dans lequel se dessinent les projets et aspirations non seulement professionnels mais également personnels et familiaux, nous incite à envisager l'importance que jouent les dynamiques comparatives dans la définition ou la redéfinition des parcours individuels. Les différents travaux présentés dans ce chapitre offrent des arguments théoriques au choix d'appréhender les activités et processus de comparaison sociale dans le cadre de l'étude des PT en situation d'incertitude et d'instabilité professionnelle. Nous avons vu que les motivations qui poussent les individus à se comparer aux autres renvoient à trois grands besoins : le besoin d'auto-évaluation, le besoin de rehaussement de soi et le besoin d'amélioration de soi. Si les comparaisons participent donc à l'évaluation et à la valorisation de soi, constituant de fait des déterminants majeurs de la définition du *Soi*, elles peuvent également exercer un impact significatif sur les actions que l'individu engage face à une situation donnée et avoir un impact motivationnel en amenant les individus à élaborer ou réélaborer les projets et les buts qu'ils poursuivent dans leurs différents milieux de vie. Les deux grandes perspectives théoriques que nous avons présentées dans ce chapitre, celle de la PR et celle de l'OC, nous semblent pertinentes dans la mesure où elles font le lien entre contextes, positions socio-professionnelles et perceptions des temporalités et où elles soulignent les relations d'interdépendance qui unissent un sujet à son environnement physique, mais aussi social et psychologique. Selon ces conceptions, l'image que le sujet a de l'objet-temps ne se constitue pas de manière binaire mais se crée en relation à des contextes et des autrui, conformément au regard ternaire de la réalité développé par Moscovici (1984), qui met en scène les trois instances : le sujet individuel (l'*Ego*), le sujet social (l'*Alter*) et l'objet. La référence à ce « *regard psychosocial* » revêt ici toute son importance car, comme nous l'avons souligné, les intermittents du spectacle, loin d'être en marge de la société, se caractérisent par le fait qu'ils restent malgré tout liés à la normalité sociale et au marché concurrentiel de l'emploi. En accord avec les propositions de Lewin présentées dans le chapitre précédent, nous souhaitons privilégier une approche psychosociale des PT qui considère celles-ci comme le fruit de relations dynamiques et réciproques entre le sujet et l'environnement social dans lequel il interagit avec autrui. Le regard que pose le sujet sur un objet comme le temps est médiatisé par un rapport social qui unit le sujet à un groupe ou à un autre individu. Dès lors, il

nous fallait intégrer à notre approche contextuelle des PT, un concept susceptible de traduire cette influence d'autrui. La référence au processus de comparaison sociale et à la théorie de Festinger (1954), nous a paru d'autant plus pertinente, que cette théorie postule que l'individu aura recours aux comparaisons sociales quand il se trouve placé dans un contexte d'incertitude accrue. Or, les individus précarisés, nous l'avons indiqué, doivent composer avec la forte incertitude qui jalonne leurs trajectoires individuelles. Nous pensons alors, à la manière de Festinger, que l'incertitude générée par les expériences de précarisation rend vitale, pour le sujet, la comparaison à des autrui significatifs dans son « champ de référence »⁷² (au sens de Festinger). Ce processus comparatif pourra générer des sentiments de PR (intrapersonnelle, interpersonnelle ou collective) ou, à l'inverse, l'expression d'OC, selon les objets, les cibles et le sens qu'elles emprunteront et selon les significations que les individus accordent à leur environnement (physique, social, familial) et à la place qu'ils occupent au sein de celui-ci.

Les processus comparatifs engagés dans la manifestation du sentiment de PR ou dans l'expression d'OC sont susceptibles selon nous d'affecter la façon dont les individus vont anticiper leur avenir et de contribuer à la construction de leur PT. Dans le cadre de notre thèse, nous tenterons donc de mettre à jour les dynamiques comparatives à l'œuvre chez les intermittents du spectacle. Toutefois, et si nous envisageons l'inscription dans le régime de l'intermittence comme une source de précarisation, nous ne pensons pas, pour autant, que ce processus de précarisation soit circonscrit à la seule sphère du travail. Cette inscription sociale n'est pas sans effets sur l'ensemble des domaines de vie de la personne. Et réciproquement, ses différents domaines d'insertion et de relations à autrui, parce qu'ils génèrent des ressources et des contraintes spécifiques, des raisons d'agir, ils contribuent à donner un sens particulier à la situation d'intermittence. Les sentiments de privation relative comme les manifestations d'optimisme comparatif relatifs à tel ou tel objet de la vie quotidienne nous renseignent ainsi sur le vécu de cette situation et sur les rapports qu'établit le sujet entre ses différents domaines d'existence. Pour cette raison, dans cette recherche, les processus comparatifs seront étudiés dans les diverses sphères de socialisation du sujet.

⁷² Ce champ de référence qui est un redécoupage du champ de comparaison limité aux autrui les plus significatifs dans l'environnement du sujet pourra aussi comprendre l'*alter ego*, c'est-à-dire soi-même dans une autre situation, passée ou à venir.

Afin de mieux expliciter ces positionnements, nous présenterons maintenant la problématique qui oriente notre thèse au travers de notre modèle de la socialisation-personnalisation.

Chapitre 4 : Problématique et hypothèse générale de la recherche.

Notre recherche s'inscrit dans un contexte particulier au sein duquel les réformes successives du régime de l'intermittence ont modifié les règles qui prévalaient jusqu'alors en matière de gestion temporelle de l'emploi et de l'activité de travail, pour les techniciens et artistes du spectacle. Si la flexibilité et la précarité sont constitutives de l'emploi et du travail intermittents, celles-ci restaient acceptables dans la mesure où le niveau d'éligibilité aux prestations-chômage permettait l'entrée et le maintien d'un grand nombre de personnes dans le régime. Le protocole de 2003 et les deux dispositifs conjoints qu'il met en œuvre, avec la réduction de la période de référence dans le calcul des heures prises en compte pour l'ouverture des droits⁷³, d'une part, et l'abandon de l'annualité de la période d'indemnisation, d'autre part, transforment profondément le régime ainsi que les anticipations d'un grand nombre d'intermittents, en introduisant un haut degré d'incertitude. L'organisation antérieure du régime permettait ainsi aux intermittents de raisonner sur un horizon temporel fixe d'un an. Ainsi, lorsqu'un intermittent ouvrait des droits au régime d'assurance-chômage, il savait de manière certaine qu'il avait 365 jours devant lui pour atteindre à nouveau le seuil. Cette stabilité temporelle permettait ainsi une certaine liberté d'arrangement des temps professionnels et personnels, propice aux arbitrages et aux choix : choix d'accepter ou de refuser un contrat, choix de s'engager dans des projets rémunérateurs ou plus hasardeux... Désormais, lorsqu'il ouvre ses droits, l'intermittent ne sait plus jusqu'à quand il sera protégé par l'assurance-chômage : la durée de sa période d'indemnisation dépend en effet de la distribution dans le temps des contrats et, par conséquent, des opportunités d'emploi sur lesquelles il a souvent peu de prises. Aussi, le protocole de 2003 met en péril la gestion de la carrière en réduisant l'horizon temporel qui prévalait jusqu'alors, puisque la réduction de la période de référence opère dans le sens d'une incitation à l'emploi sous peine d'être évincé plus ou moins provisoirement du régime d'indemnisation, avec pour corrélat la bascule dans le dispositif du RSA. Les intermittents se voient donc contraints d'accepter toute proposition d'emploi au détriment d'activités moins lucratives mais plus enrichissantes. De plus, la « course aux cachets » à laquelle incitent les dispositions du protocole de 2003 compromet grandement leur engagement dans les temps de travail invisibles mais ô combien nécessaires à

⁷³ De 12 mois à 10 mois pour les techniciens et à 10.5 mois pour les artistes.

l'exercice de leur art et de leur métier : l'investissement dans des temps de création, de répétitions, de formation, devient ainsi de plus en plus difficile. Par ailleurs, étant donné la forte concentration de certaines activités – notamment dans le secteur du spectacle vivant – sur quelques périodes ponctuelles de l'année, l'abandon du principe d'annuité comporte le risque que des contrats ne soient pas pris en compte pour le calcul des heures permettant l'ouverture des droits, ce qui entraîne la récurrence de périodes de chômage non indemnisées. Enfin, d'autres aléas proviennent de la complexité des règles fixées par les nombreuses circulaires d'application de la réforme et d'une certaine indétermination dans les critères de leur application, du fait des interprétations possibles de ces règles par les agents de Pôle emploi. Beaucoup d'intermittents vivent donc dans l'incertitude sur le montant de leur revenu à la fin du mois. À la précarité contractuelle s'ajoute ainsi une précarité des conditions matérielles d'existence. Si le régime de l'intermittence a été conçu au départ pour permettre une gestion de la discontinuité de l'emploi, force est de constater qu'il ne joue plus, comme par le passé, son rôle de stabilisateur et de réducteur d'incertitude. Les conséquences des réformes de 2003 et de 2006, au-delà d'un durcissement des conditions d'accès au régime, transforment en profondeur les pratiques professionnelles et avec elles, l'expérience du rapport au temps. C'est précisément ce rapport au temps qui constitue l'objet de ce travail de thèse, puisqu'il s'agira d'étudier comment les intermittents, confrontés à l'expérience de la précarité, construisent leurs Perspectives Temporelles.

Pour appréhender cet objet, nous souhaitons ici privilégier une approche psychosociale des Perspectives Temporelles, étayée sur un modèle théorique et épistémologique de la socialisation.

Rappelons que ce modèle : (1) s'affranchit de tout réductionnisme en refusant un lien de causalité univoque d'une détermination des conduites individuelles par les structures sociales ou d'une détermination des structures sociales par les comportements individuels ; (2) se fonde sur une « *conception du sujet qui se constitue par ses activités sur ses milieux autant qu'il est constitué par eux* » (Baubion-Broye et Hajjar, 1998, p.30). Cette prise de position amène dès lors à définir la socialisation sur un double versant : celui de l'acculturation et celui de la personnalisation. Si le premier versant renvoie essentiellement aux processus d'intériorisation par le sujet des normes, des valeurs et des règles de ses milieux et groupes d'appartenance, le second, lui, consiste en la définition et le choix, par le sujet « *des institutions, celles qui (lui) permettent d'affirmer son identité, notamment dans des œuvres qui portent sa marque. C'est ensuite s'associer, dans les conflits qui opposent les groupes, à*

ceux qui sont susceptibles de reconnaître cette identité. Mais c'est aussi, en présence d'une évolution sociale qui semble s'imposer comme un destin, prendre assez de recul pour saisir l'histoire des institutions, les conquêtes réalisées, ce qui les menace, ce qui leur permettra de poursuivre » (Malrieu, 1989, p.273). Aussi pour Malrieu, la socialisation se réalise dans une pluralité de champs, de milieux et de temps d'existence en fonction à la fois des périodes de son développement et des motivations, des attentes, des buts et des valeurs propres au sujet. Elle se complexifie au cours du développement, les différentes activités de l'enfant s'articulent peu à peu entre-elles pour s'organiser en sous-systèmes. A l'âge adulte, le sujet continue à se développer en fonction des interrelations qu'il organise entre ses différents domaines d'existence et des incompatibilités qui surgissent parfois entre ses conduites (Baubion-Broye, Almudever, Hajjar, 1994). Autrement dit, l'individu fait face, tout au long de sa vie, aux exigences extérieures en y intégrant les siennes et se construit donc à travers ses activités et ses aspirations. Sous cette perspective, la socialisation est donc conçue comme « active » car elle est :

- *plurielle* : elle se déroule dans des groupes, des milieux, des institutions différentes dont les structures, les objectifs, les modes d'intégration sont relativement spécifiques ;
- *conflictuelle* : de par la pluralité même de ses engagements ou de ses modes d'insertions dans divers milieux et groupes, le sujet est confronté à des contradictions qui sont sources de conflit. En fonction de ses expériences de vie, des ressources personnelles et relationnelles dont il dispose, des contraintes auxquelles il doit faire face, il est amené à objectiver les termes de ces conflits, à en explorer les causes, pour donner du sens à ses conduites ;
- *prospective* : elle mobilise des représentations et des anticipations de soi, des tentatives de définition de projets par lesquelles le sujet cherche à donner sens à ses conduites actuelles, avec la conscience plus ou moins claire de buts à atteindre, de résultats à obtenir qui activent (ou freinent) les initiatives et les capacités à agir sur ses propres évolutions et sur ses environnements.

Cette conception de la socialisation a été opérationnalisée dans le cadre du développement du « *Modèle du Système des Activités* » au sein du laboratoire PS-DT. Selon ce modèle, les activités sont considérées comme « *formant système parce que, utilisant des ressources limitées en temps et en énergie, chacune d'elle constitue une contrainte pour le développement des autres et parce que complémentaiement, chaque activité est susceptible* »

de procurer aux autres des ressources matérielles et informationnelles qui sont nécessaires à leur accomplissement » (Curie, Hajjar, Marquié et Roques, 1990, p. 104). Ce modèle postule donc que les conduites que le sujet met en œuvre dans ses différents domaines de vie sont interdépendantes et forment une structure ouverte, le « *système des activités* », ensemble composé de plusieurs sous-systèmes : familial, professionnel, personnel et social. Ces sous-systèmes sont caractérisés par « *des buts et des moyens, des rythmes d'expression et d'évolution spécifiques, des significations originales* » (Almudever, Baubion-Broye et Hajjar, 1994) et par des modes de régulation eux-aussi spécifiques. Ils sont donc relativement autonomes les uns des autres. Ces sous-systèmes sont également relativement interdépendants : entre-eux peuvent s'opérer des échanges (informationnels, temporels, matériels, motivationnels), tantôt inhibant, tantôt facilitant l'engagement du sujet dans les activités qu'il accomplit dans un ou plusieurs domaines de sa socialisation. Enfin, les régulations du système procèdent d'un double déterminisme interne et externe. Elles dépendent des valeurs des sujets, des représentations qu'ils ont d'eux-mêmes, des autres, de la société. Elles sont également liées aux relations interpersonnelles et aux rapports sociaux. Dans ce cadre-là, Autrui, qu'il soit présent ou absent, intervient toujours dans les moments d'hésitations, de doutes, de choix que traverse le sujet, de par le soutien qu'il offre ou non à ce dernier ou encore, de manière plus latente, comme support d'identification ou source de comparaison et de différenciation sociales.

La conception de la socialisation-personnalisation qui sous-tend notre approche théorique propose donc d'appréhender les incidences des situations non pas seulement comme des conséquences mécaniques d'influences délétères mais comme le résultat de processus de significations qui engagent la totalité de l'expérience du sujet. Sous cette perspective, les précarités ne doivent pas être uniquement considérées comme un ensemble de contraintes ou de privations en soi, qui laisseraient le sujet « en suspens » dans un espace-temps qu'il lui serait impossible d'habiter. Encore faut-il qu'elles soient considérées comme des entraves ou des insuffisances par le sujet. Si, comme le souligne Boutinet (1993, p.66), « *les conduites d'anticipation humaines ne sont pas seulement sous forme de comportements, des ripostes plus ou moins adaptées aux injonctions d'une situation. Elles constituent aussi des prises de distance par rapport aux stimulations momentanées pour chercher à travers une action appropriée à devancer les stimulations ultérieures* », l'individu précarisé pourra alors développer diverses stratégies, plus ou moins conscientisées, pour dépasser les conflits qui le tiraillent. En outre, puisque les efforts de personnalisation, loin d'être circonscrits à la seule sphère professionnelle, sont tributaires d'expériences issues de plusieurs temps et domaines

de socialisation du sujet (familial, conjugal, social et de loisirs), les situations professionnelles vécues par l'individu ne seront donc pas indépendantes des buts qu'il poursuit dans d'autres sphères de sa vie, de leurs antagonismes ou de leurs complémentarités, selon que la concrétisation des uns est la condition de la réalisation des seconds. Ainsi, modifier un ou plusieurs projets sur la base des ressources et des obstacles identifiés dans ses différents domaines de socialisation, dévaluer ou rehausser la valeur accordée à certains de ces domaines au profit ou au détriment d'autres domaines, se donner de nouveaux buts plus ajustés à ses possibilités ou aux nouvelles représentations de soi qu'il souhaite promouvoir, ou encore décider de maintenir le *statu quo*, constitueront autant de stratégies qu'il pourra adopter.

Pour ces raisons, les situations de précarité des intermittents du spectacle doivent donc être appréhendées *a priori* comme des périodes de développement autant constructrices que déstabilisantes. Accepter ce postulat, c'est accepter que des précarités subies pourront tout de même, par les conflits et questionnements qu'elles suscitent, créer les conditions de délibérations et de choix propices à l'émergence de nouvelles conduites, de nouvelles représentations de soi, d'autrui, du futur... Accepter ce postulat, c'est aussi accepter la possibilité qu'une situation de précarité puisse être choisie et même revendiquée, c'est accepter encore que les stigmates dont elle est porteuse ne disent rien de ce qui fait la singularité d'une expérience individuelle. Ainsi les situations de précarité, qu'elles soient subies ou choisies, peuvent-elles motivées l'organisation de changements personnels et relationnels. Ces changements en actes et/ou en projets sont la marque d'une relative autonomie de la définition de soi (comme Goffman l'affirmait). Ils sont la marque d'une invention de soi et/ou d'une créativité sociale et non d'une simple adaptation à des injonctions normatives des milieux au sein desquels le sujet évolue ou cherche à évoluer.

Ceci nous amène à une première prise de position : nous nous démarquons d'une conception de la précarité qui appréhenderait cette dernière comme un état individuel et « marginal » au profit d'une approche processuelle de la « *précarisation* » qui nécessite d'étudier davantage les processus de mise en précarité. La précarité est donc à appréhender ici comme un concept dynamique qui nécessite que toute analyse se doit de tenir compte de la singularité du parcours de chaque personne. En effet, une analyse qui ne considérerait que la précarité de manière « objective » et « statistique », selon des critères « nosologiques », ne pourrait rendre compte de la complexité des multiples dimensions qu'elle recouvre. De plus, chaque individu peut se trouver, à un moment ou à un autre, « vulnérable », suite à l'absence d'une ou de plusieurs sécurité(s) sans pour autant devenir « précaire » et/ou sans se « sentir

précaire ». Si la précarité peut être conçue comme un « *ensemble hétérogène de situations instables génératrices de difficultés diverses* » qui, bien souvent, « *n'ont en commun que la forme de leur trajectoire, marquée par un cumul de handicap et une dissociation progressive des liens sociaux* » (Parizot, 2003), il ne s'agit donc plus alors de penser la précarité comme un état stable qui reléguerait de façon durable les individus aux marges de la société. Le choix du terme « précarisation » au détriment de celui de « précarité » n'est donc pas anodin mais permet ici de rompre avec l'idée souvent admise selon laquelle l'incertitude et la vulnérabilité au cœur des phénomènes de mise en précarité seraient « naturelles » et par conséquent « légitimes ». En effet, l'idéologie qui sous-tend la montée de « *l'individualisme négatif* » (Castel, 2003) pourrait laisser à penser que ces phénomènes sont inhérents à un ordre naturel et relèvent d'une certaine fatalité. Ainsi, l'idée selon laquelle « *la vie, la santé, l'amour sont précaires (...). Pourquoi le travail échapperait-il à cette loi ? (...)* »⁷⁴ fait de la précarité un état relatif à la condition humaine au même titre que l'existence ou encore la maladie. Dans son ouvrage *Vies ordinaires, vies précaire* (2007), le philosophe Guillaume le Blanc insiste sur l'importance de distinguer une précarité qu'il qualifie d'« *ontologique* » d'une précarité davantage « *sociologique* » : si la première désigne l'insécurité vitale et inconditionnelle propre à l'existence, la seconde, elle, est toujours située, et participe d'une histoire sociale ; si la première est fondamentalement indéterminée puisque toujours risquée, la seconde est façonnée, définie au sein d'environnements sociaux spécifiques. Substituer la précarité sociale à la précarité vitale reviendrait donc à la légitimer et à dédouaner par là-même la société qui participe à sa généralisation. Or, si la précarité vitale est l'expérience fondamentale d'un avenir incertain mais non déterminé, la précarité sociale trouble le rapport à l'avenir, prive la personne de sa capacité à transformer son vécu en lui interdisant toute projection d'elle-même. Dès lors, la dichotomie « exclusion/inclusion » est à proscrire car elle impliquerait l'existence d'une frontière : en parlant « d'exclus », nous risquons ainsi de créer une catégorie d'individus, un groupe statistique qui serait identifiable par des critères socio-économiques traditionnels. Or, comme nous l'avons signalé, les situations de précarité recouvrent une palette de situations différentes et nous ne pouvons, de fait, les amalgamer sous une même représentation uniforme, sous peine de « sociologiser » les dynamiques temporelles ou au contraire, de les « psychologiser ».

Pour réaliser cette recherche, nous adoptons volontiers un second postulat selon lequel la précarisation ne revêt pas seulement une dimension objective, relative aux conditions de vie des sujets, mais qu'elle comporte aussi une dimension subjective qui nécessite d'analyser le

⁷⁴ Ainsi parlait Laurence Parisot, ancienne présidente du MEDEF, en 2011.

travail de signification qu'ils produisent dans de telles conditions. Parmi les facteurs pouvant concourir à l'émergence d'un « sentiment de précarité », nous étudierons en particulier le rôle joué par le temps tel qu'il est vécu par le sujet. Pourquoi s'intéresser aux temporalités ? Au regard de la littérature scientifique, nous avons constaté que les processus de précarisation sont évoqués à l'aune de l'expérience de l'incertitude et de l'instabilité : au cœur même de la dynamique de (mise en) précarisation, ces deux notions renvoient, bien au-delà du statut d'emploi ou du niveau de revenus, à la double difficulté pour les personnes qui y sont confrontées, d'anticiper l'avenir et de donner de la cohérence à leur parcours biographique. Ces différents constats nous amènent à penser que des dynamiques temporelles sous-tendent les phénomènes de précarisation et teintent ces derniers d'une signification particulière. Ces logiques temporelles ne concernent pas uniquement la situation présente ou encore l'anticipation du futur, mais également l'expérience passée, puisque les trajectoires individuelles, et en particulier professionnelles, mobilisent toujours une position antérieure du sujet qui, dans le cadre d'insertions plus ou moins précarisées, peut avoir été bien différente hier de ce qu'elle est aujourd'hui ou sera demain. Puisque la « *personnalisation comporte une auto-orientation dans le temps, elle est la prise de conscience progressive de la dépendance de l'avenir à l'égard du présent que le sujet se donne, ce qui est impossible sans la conscience mémorielle du chemin parcouru* » (Malrieu, 2003), il nous est apparu nécessaire de tenir compte, de manière conjointe et simultanée, des trois registres temporels, passé, présent et futur, comme participant au travail d'élaboration de sens effectué par les sujets au regard de la situation qui est la leur.

Le concept de Perspectives Temporelles renvoie à l'expérience du temps psychologique. En accord avec notre modèle d'analyse de la socialisation, nous n'envisageons la PT ni comme uniquement dépendante des insertions sociales, de l'appartenance culturelle ou encore des conditions socio-économiques, ni comme une caractéristique individuelle, un trait de personnalité stable et trans-situationnel, une disposition ou un mécanisme cognitif, endogène, régulant de nombreuses activités mais elle-même détachée de toute contingence sociale. Nous considérons la PT comme se situant à l'interface du psychologique et du social, comme une dimension à la fois structurante des expériences de socialisation et des significations que leur accordent les sujets, et structurée par les contextes sociaux, culturels, institutionnels, dans lesquels se déroulent ces expériences (Dupuy, le Blanc & Mègemont, 2006). Nous définissons donc la PT, à l'instar de Demarque (2011), comme « *le résultat d'un processus cognitif de représentation, socialement régulé ; qui permet à un sujet d'appréhender dans son espace de vie, à un moment donné et dépendamment du contexte, le*

passé, le présent et le futur. Concourant à la structuration de cet espace de vie et dans une relation dynamique d'interdépendance avec l'environnement, elle détermine la perception des situations et la signification qui leur est assignée par le sujet, ainsi que ses comportements » (Demarque 2011, p.65).

Si le protocole de 2003 et le principe d'incertitude accrue qu'il fait peser sur les trajectoires professionnels peut contribuer, comme nous l'avons indiqué, à rétrécir l'horizon temporel des intermittents du spectacle, notre positionnement théorique conduit à analyser les processus de socialisation qui sous-tendent la (re)construction de leurs perspectives temporelles dans un environnement donné. Selon notre conception de la socialisation, celle-ci peut être considérée comme « active » parce qu'en ses différents milieux et temps de vie, la personne construit son identité, ses activités et projets dans et par ses relations à autrui. Quand, dans son espace de vie et dans un contexte historique et culturel particulier, elle appréhende son passé, son présent et son futur, elle ne peut le faire dans un vide social mais bien à partir des « *modèles proposés par les autres dès la première enfance* » (Malrieu, 1992). Aussi, autrui intervient-il toujours, non seulement de manière directe par les soutiens (matériels, informationnels, émotionnels...) qu'il offre-ou non- à la personne mais aussi de façon plus symbolique et imaginaire, comme support d'identification ou de différenciation. En ce sens, le rôle d'autrui est analogue à un « *miroir social* » qui contient ce qui devient le soi (Harter, 1985). La perspective développée en psychologie sociale par Moscovici (1984) nous invite à considérer que le regard que porte le sujet (*Ego*) sur sa situation passée, présente et future (*Objet*) est toujours médiatisé par le rapport à l'Alter semblable (*Alter ego*⁷⁵) ou radicalement différent (individu ou groupe).

Ce faisant, notre approche des Perspectives Temporelles des intermittents du spectacle est résolument « psychosociale » puisqu'elle cherche à appréhender le rôle médiateur joué par autrui dans l'analyse en contexte de ces perspectives temporelles. Dans cette recherche, nous avons choisi d'étudier les médiations relatives aux processus comparatifs qui sous-tendent les échanges réels ou imaginaires avec autrui. A cet effet, nous porterons donc une attention toute particulière à la manière avec laquelle l'individu, dans un dialogue avec le chercheur, compare sa situation et son expérience actuelles, son vécu, à ceux d'autres individus, groupes ou catégories sociales, comme à sa situation antérieure ou future. Le modèle du Système des Activités dans lequel nous inscrivons nos axes de recherche nous invite à étudier ces comparaisons sociales dans les différents milieux de socialisation des sujets. Au regard de

⁷⁵ Par « *Alter Ego* » nous faisons référence à cet autre que soi-même, au sujet lui-même placé dans d'autres situations antérieures ou imaginaires.

notre conception de la socialisation explicitée ci-avant, cette étude permettra d'inférer l'activation d'un processus de personnalisation qui passe par la valorisation relative (hiérarchisation) des différents domaines de vie du sujet (familial, professionnel, de loisirs et de sociabilités) et des relations à des autrui significatifs présents dans ces domaines : par le traitement des conflits d'identification à ces autrui et/ou aux groupes dont ils sont issus ; par la délibération critique, enfin, entre différents registres de valeurs, de croyance et d'idéologies attachées à ces milieux.

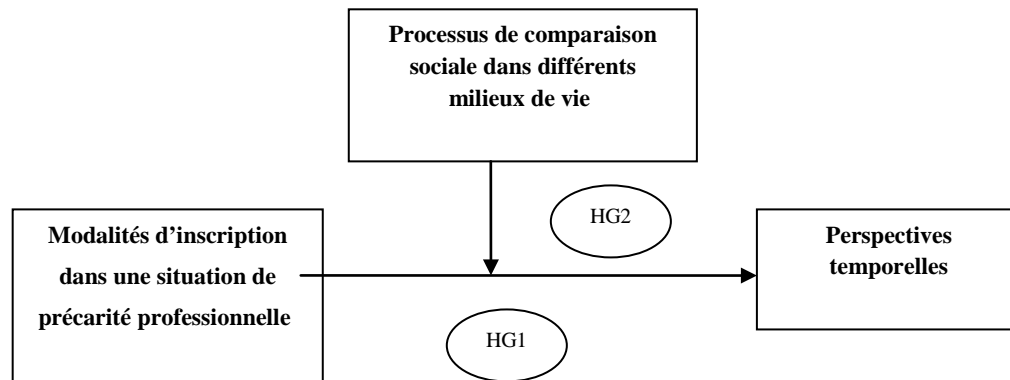
Nous sommes en mesure de formuler l'hypothèse générale suivante :

Les perspectives temporelles des intermittents du spectacle se structurent en fonction des modalités d'inscription des individus dans une situation de précarité et du vécu de cette situation. Cette relation attendue entre les modalités d'inscription dans une situation plus ou moins précarisée et la construction des perspectives temporelles est médiatisée par des processus de comparaison sociale mis en œuvre par les individus dans leurs différentes sphères de vie et dont l'issue va contribuer à la réorientation de ces perspectives temporelles et au vécu de cette situation.

Selon cette hypothèse générale, nous considérons que la précarisation de la situation professionnelle n'a pas d'influence mécanique et uniforme sur les perspectives temporelles des sujets mais que les effets des situations de précarité dépendent des comparaisons sociales qu'ils privilégieront dans leurs différents domaines de vie.

Ainsi, notre hypothèse générale s'inscrit dans le schéma suivant :

Figure 2. Schéma général de la recherche.



Dans ce schéma d'hypothèse, le statut de chacune des trois variables étudiées est donc le suivant :

- VI : Modalités d'inscription dans une situation de précarité professionnelle.
- VD : Perspectives temporelles des sujets.
- Variable intermédiaire : comparaisons sociales dans les différents milieux de vie.

Cette hypothèse générale prend appui sur le modèle d'explication en psychologie sociale développé par Doise (1982). Ce modèle conduit à distinguer différents niveaux d'analyse des phénomènes étudiés : le niveau intra-individuel, le niveau interindividuel, le niveau positionnel, le niveau idéologique⁷⁶. Appliqué à notre hypothèse, ce modèle permet de croiser deux principaux niveaux d'analyse et d'explication des Perspectives Temporelles des sujets :

⁷⁶ Selon Doise (1982), le niveau « intra-individuel » renvoie à l'étude des mécanismes qui permettent à l'individu d'organiser et de maîtriser ses expériences sociales (la structuration des PT relève directement de ce niveau) ; dans le niveau « interindividuel », les variables explicatives sont situées au niveau des relations entre individus ou entre groupes (interactionnisme) ; le niveau « positionnel » s'intéresse aux diverses positions (de type statutaires) et insertions (effectives ou symboliques) des sujets dans les systèmes institutionnels au sein desquels ils évoluent ; enfin, le niveau « idéologique » s'intéresse aux systèmes de croyances, de représentations sociales, de valeurs que développe toute société.

- D'une part, le niveau « positionnel » est ici invoqué lorsqu'on s'attache à montrer que le sujet construit ses perspectives temporelles en fonction d'une position sociale particulière dans le contexte d'emploi qu'est l'intermittence du spectacle. Dans ce contexte, les situations de précarisation professionnelle peuvent être très diversifiées et renvoyer à différentes modalités d'insertion professionnelle et sociale.
- D'autre part, le niveau « interindividuel ou groupal » est également invoqué quand il s'agit d'analyser le rôle joué par les comparaisons sociales à d'autres individus, groupes ou catégories sociales.

C'est donc bien dans l'articulation de ces deux principaux niveaux d'analyse que se situe la spécificité de notre approche psychosociale des Perspectives Temporelles des intermittents du spectacle. Mettre à l'épreuve des faits cette hypothèse générale implique alors de tester les différentes propositions suivantes :

Proposition 1 : une population d'individus intermittents du spectacle se caractérise par une grande diversité de perspectives temporelles, étudiées sur les différents registres du passé, du présent et du futur (cf. 1^{er} niveau de Doise).

Proposition 2 : les Perspectives Temporelles des sujets se structurent en fonction des modalités d'inscription des individus dans une situation de précarisation professionnelle (HG 1 fait intervenir le 3^{ème} niveau de Doise).

Proposition 3 : la structuration des Perspectives Temporelles des sujets placés dans une situation particulière de précarisation professionnelle dépend des processus de comparaison sociale mobilisée par les individus dans leurs différents domaines de socialisation (HG 2 fait intervenir le 2^{ème} niveau d'analyse de Doise).

Proposition 4 : par extension, le vécu de la précarité dans les expériences plurielles de l'intermittence du spectacle est rendu intelligible lorsqu'on prend en considération, de manière conjointe, les trois variables étudiées ainsi que les systèmes de croyances collectives et d'idéologies qui caractérisent ce contexte culturel (cf. 4^{ème} niveau d'analyse de Doise).

Chapitre 5. Méthodologie de la recherche.

Nous allons dans cette deuxième partie de la thèse, tenter de mettre à l'épreuve l'hypothèse générale énoncée à l'issue de notre revue de littérature (cf. chapitre 4). Nous présenterons, dans ce premier chapitre, le cadre méthodologique dans lequel s'inscrit notre recherche. Pour ce faire, nous expliciterons les considérations épistémologiques qui nous ont conduits à privilégier une approche qualitative (section 5.1). Ensuite, nous définirons les variables utilisées (section 5.2). Enfin, nous présenterons notre population d'étude (section 5.3) et nos choix relatifs au recueil et l'analyse de nos données (section 5.4).

5.1. Considérations épistémologiques : l'intérêt d'une approche qualitative des PT.

Le modèle théorique au sein duquel nous problématisons notre question de départ privilégie une perspective interactionniste et systémique. Selon celle-ci, la construction des perspectives temporelles relève de rapports dialectiques entre le social et l'individuel qui poussent à considérer que les faits sociaux et les faits psychologiques ne peuvent être envisagés séparément mais doivent, au contraire, être appréhendés simultanément. Cette approche phénoménologique nous incite à tenir compte de la complexité des faits étudiés et à accorder une place centrale à la manière dont l'individu appréhende et signifie ses différentes expériences de vie et la réalité sociale à laquelle il est confronté : la Perspective Temporelle n'est pas un objet existant d'emblée dans la réalité mais constitue un objet subjectif, socialement ancré dans un contexte particulier d'insertion et élaboré à travers des significations que le sujet lui donne en fonction de sa propre subjectivité et de son vécu. Par ailleurs, la revue de question que nous avons effectuée sur les différentes méthodes et techniques classiquement utilisées pour mesurer les dimensions de la PT, révèle de nombreuses limites quant à l'usage de ces méthodes (cf. chapitre 2). Les mesures réalisées ne sont que partielles et ne permettent pas de saisir la complexité de cet objet éminemment subjectif qu'est le temps vécu, et dont les Perspectives Temporelles constituent une dimension essentielle.

Afin de pallier ces différents « manques » méthodologiques, adopter une approche qualitative nous paraît ici prendre tout son sens. En effet, notre recherche se propose de comprendre la façon dont les individus construisent leurs perspectives temporelles, en situation d'instabilité professionnelle et d'incertitude accrue. Il s'agit donc de prendre en compte les contextes sociaux et les positions socio-professionnelles des personnes dans l'étude des temporalités. Réaliser une étude portant sur des contextes, des situations, des appartenances et des positions, ce n'est pas simplement porter un intérêt particulier à des conditions générales et objectives de réalisation et d'effectuation de l'existence humaine. C'est également s'intéresser aux processus à partir desquels le sujet fait de sa vie et des réalités qui la constituent une histoire singulière, au carrefour de l'individuel et du social. Car ces réalités, loin de ne constituer que des histoires personnelles (histoires de vie et récits d'expériences), sont aussi les traces de l'appartenance de l'homme à une « historicité » : au travers des canevas et des liens qu'il tisse avec celle-ci, il interprète son vécu d'expériences et élabore les significations de son propre parcours de vie (Delory-Momberger, 2002, 2005, 2009)⁷⁷. Réaliser une telle étude, c'est, enfin s'intéresser au sens attribué par les hommes à leur vécu. En ce qu'ils en disent et en espèrent au présent, chaque discours est une manière de dire le monde, de le faire exister et de probablement le faire advenir. Le travail d'élucidation que chaque individu réalise pour interpréter sa propre existence ainsi que ses situations de vie en leur conférant un sens singulier, pose la condition même « d'être-au-monde », sous les auspices de l'anthropologie philosophique et herméneutique. À ce titre, comment s'élaborent alors les réalités sociales pour les individus ? Comment conçoivent-ils, au cours de ce processus d'élaboration, leur rôle et leur place propres ? Il s'agira de rendre compte du « *champ de représentations et de constructions selon lesquelles les êtres humains perçoivent leur existence* » (Delory-Momberger 2009, p. 76) autant qu'au fait que la « *compréhension narrative de l'expérience [renvoie] à une écriture, c'est-à-dire à un mode d'appréhension et d'interprétation du vécu ayant sa dynamique et sa syntaxe, ses motifs et ses figures* » (Ibid., p. 76).

Réalisée dans une perspective compréhensive, cette étude n'a donc pas, en tant que telle, la prétention de procéder à une généralisation de ses résultats en suivant les principes de démonstration d'un quelconque modèle logique. En effet, ce n'est pas la rationalité qui est ici

⁷⁷ Il faut entendre par « *historicité* », les événements historiques, les récits populaires, les mythes et les croyances, c'est-à-dire les matrices où s'élaborent, pour les hommes et les femmes, les fondements communs d'une même société.

en jeu dans une perspective positiviste, mais toutes les éventuelles possibilités de compréhension qu'offre une démarche herméneutique s'orientant sur l'« agir » des participants de la recherche. Cependant, nous n'envisageons pas, dans le cadre de notre recherche, d'avoir recours à la méthode qualitative dans une seule visée exploratoire mais nous nous appuyerons sur les fondements épistémologiques de cette méthode pour produire des connaissances nouvelles. En n'isolant pas le sujet de la réalité sociale dans laquelle il évolue, comme nous pourrions être amenés à le faire avec l'usage de méthodes quantitatives, nous sommes ainsi plus à même de faire apparaître des vécus qui, bien qu' uniques et singuliers, autorisent cependant des interprétations potentiellement généralisables grâce à la compréhension des processus de signification qui sous-tendent ces vécus. Si la méthode qualitative est « valide, valable et complète » (Paillé, 2006), c'est parce qu'elle permet de saisir dans une relation d'interdépendance la réalité sociale et la réalité subjective.

5.2. Définition opérationnelle des variables.

Nous rappellerons tout d'abord notre hypothèse générale :

Les perspectives temporelles des intermittents du spectacle se structurent en fonction des modalités d'inscription des individus dans une situation de précarité. Cette relation attendue entre les modalités d'inscription dans une situation plus ou moins précarisée et la construction des perspectives temporelles est médiatisée par des processus de comparaison sociale mis en œuvre par les individus dans leurs différentes sphères de vie et dont l'issue va contribuer à l'orientation (ou à la réorientation) de ces perspectives temporelles et au vécu de cette situation.

5.2.1. Définition opérationnelle des variables.

Nous présenterons ici nos différentes variables (indépendante, dépendante et intermédiaire) telles qu'elles sont appréhendées et opérationnalisées dans cette recherche.

5.2.1.1. La variable à expliquer.

Elle correspond à la **Perspective Temporelle** (PT) et sera appréhendée au travers des cinq dimensions classiquement identifiées dans la littérature : l'orientation temporelle, la densité temporelle, l'extension temporelle, la cohérence temporelle et l'attitude temporelle. Nous considérerons également les trois registres temporels : passé, présent et futur. En reprenant la littérature scientifique consacrée aux différentes composantes de la perspective temporelle (cf. chapitre 2.), nous présentons ci-après une série d'indicateurs que nous avons retenus pour chacune de ces dimensions.

5.2.1.1.1. L'Orientation Temporelle.

Il s'agit de repérer la place accordée dans les récits aux différents registres temporels. Pour ce faire les indicateurs retenus renvoient à un double niveau d'analyse, lexicométrique et thématique : les occurrences temporelles langagières et notamment l'expression des temporalités au travers des temps verbaux utilisés par les sujets ; l'utilisation des adverbes de temps, à l'aide d'une grille préétablie ; les fréquences et les récurrences d'apparition de chaque registre temporel.

5.2.1.1.2. La Densité Temporelle.

Nous nous attacherons ici à compter le nombre d'évènements distincts rapportés par les sujets pour chacun des trois registres temporels. Par « *événement* », nous entendons tout ce qui est ou pourra advenir, arriver, se produire, se réaliser, se concrétiser et qui est rapporté spontanément par les sujets. L'évènement pourra être banal ou plus exceptionnel, heureux ou malheureux. Il pourra consister en une situation, une rencontre, une expérience, un comportement, une aspiration, un projet. Cet évènement peut se produire dans la sphère professionnelle ou encore familiale ou personnelle des sujets. De plus et afin de pallier aux limites posées par l'hypothèse d'équivalence⁷⁸, nous tenterons d'identifier les contenus ayant eu le plus d'impact sur la perspective temporelle des sujets.

⁷⁸ Nous rappelons que la mesure de la densité temporelle repose, dans de nombreux travaux consacrés à la PT, sur une *hypothèse d'équivalence* au sein de laquelle les contenus présents dans l'une ou l'autre des dimensions temporelles permettraient de mesurer la place qu'occupent ces deux dimensions dans le champ psychologique des personnes. Cependant, tous les contenus présents dans les sphères temporelles « passé » et « futur » ne se valent pas forcément et tous n'ont pas le même impact sur la forme empruntée par la PT des individus (cf. chapitre 2).

5.2.1.1.3. L'Extension Temporelle.

Nous identifierons la *localisation temporelle* des événements et autres marqueurs temporels rapportés et en particulier le souvenir le plus ancien par rapport à la situation actuelle raconté par le sujet (« *A huit ans, j'ai commencé la danse* ») ; l'élément futur le plus lointain par rapport à la situation actuelle évoqué par le sujet (« *J'aimerais, dans l'idéal, avoir un enfant d'ici trois ans* »). Ainsi, un sujet dont les visées couvriront plusieurs années, tant dans le passé que dans le futur, sera pourvu d'une perspective future étendue ; celui dont les intérêts se situeront majoritairement dans le présent ou le passé possédera une perspective future limitée.

5.2.1.1.4. La Cohérence Temporelle.

Il s'agira ici de saisir les articulations temporelles dans le discours. Nous nous aiderons pour cela de la typologie des quatre formes temporelles de la narration biographique élaborée par Demazière (2007) : *Destin/Vocation, Répétition/Fatalité, Opportunité/Projet, Rupture/Deuil* (cf. annexes). Nous nous attacherons également à relever le caractère plus ou moins réaliste (proactivité) ou fantaisiste des contenus rapportés.

5.2.1.1.5. L'attitude Temporelle.

Nous tenterons ici d'identifier la *positivité* des contenus rapportés pour chacun des trois registres temporels (les éléments du discours évoquant la nostalgie, les expériences antérieures décrites comme heureuses ; les événements évoquant la prise de risque et le sentiment de contrôle ; les contenus évoquant l'optimisme) ou leur *négativité* (les éléments du discours évoquant le traumatisme, la résignation, le fatalisme, la perte de contrôle ; les contenus évoquant le pessimisme) des contenus rapportés pour chacun des trois registres temporels.

5.2.1.2. La variable explicative.

Elle correspond à l'**insertion professionnelle**, plus ou moins incertaine et instable, des sujets interviewés. Nous appréhendons cette insertion à un double niveau : la situation d'emploi et la situation d'activité de travail. La situation d'emploi renvoie au fait d'être affilié ou pas au régime de l'intermittence ; la situation d'activité de travail renvoie elle, à l'annexe d'affiliation et au métier exercé.

Notre population se compose ainsi pour moitié d'intermittents et pour moitié de sujets qui n'ont encore jamais ouvert ou ont perdu leurs droits à l'assurance-chômage.

Elle se compose également pour moitié d'affiliés ou aspirants à l'annexe 8 (ouvriers, techniciens et administratifs) et pour moitié d'affiliés ou aspirants à l'annexe 10 (artistes).

Au-delà des caractéristiques objectives d'emploi et de travail, nous nous attacherons à saisir le sens que les sujets donnent à leur position socio-professionnelle et le vécu particulier de la précarité.

5.2.1.3. La variable intermédiaire.

Il s'agit d'étudier le rôle des **processus comparatifs** auxquels se livrent les sujets dans leurs différents milieux de vie. Nous tenterons notamment de mettre en lumière :

- La ou les objets de la comparaison (Sur quel aspect de la vie quotidienne porte cette comparaison ? A quel domaine de l'existence se rattache cet objet de comparaison ?) ;
- Les cibles de comparaison privilégiées par les sujets (A quel(s) autrui les sujets se comparent-ils ?) ;
- La direction de ces comparaisons (ascendante, descendante ou encore latérale) ;
- La nature de ces comparaisons (favorable ou défavorable) ;
- La finalité de ces comparaisons (différenciation sociale ou recherche de similitude) ;
- L'impact de ces comparaisons (manifestation de PR ou, à l'inverse, d'OC).

5.3. Présentation de la population.

Tous nos sujets sont issus de la région Midi-Pyrénées. Vingt sujets ont participé à notre enquête. Parmi ces vingt participants :

- dix sont affiliés à l'assurance-chômage. Cinq d'entre-eux dépendent de l'annexe 10 (les artistes). Les cinq autres sont rattachés à l'annexe 8 (les techniciens et administratifs).
- dix ne sont pas affiliés à l'assurance-chômage.

Nous avons cherché à constituer un échantillon de population « représentatif » à la fois du point de vue du sexe et du métier exercé.

Notre échantillon se compose de 40% de femmes et de 60% d'hommes. Cette répartition est représentative de la répartition observée en milieu naturel. Nous avons voulu, autant que faire se peut, équilibrer la répartition des sujets selon le sexe d'appartenance. Ainsi, les catégories « *affiliés/annexe 10* » et « *non-affiliés/annexe 10* » sont également représentées au sein de notre échantillon. En revanche, les catégories « *affiliés/annexe 8* » et « *non-affiliés/annexe 8* », sont majoritairement masculines, malgré les efforts déployés. Cette forte concentration d'hommes étant finalement une réalité dans les métiers de la technique, notre échantillon est représentatif de cet état de fait.

Nous avons également pris soin de diversifier les métiers d'appartenance des sujets interviewés, tant dans la catégorie « annexe 10 » que dans la catégorie « annexe 8 ».

La moyenne d'âge de notre échantillon est de 32 ans. Le participant le plus jeune est âgé de 24 ans. Le plus âgé a 46 ans. Nous avons choisi de ne pas intégrer dans l'échantillon des sujets plus âgés afin de ne pas parasiter la compréhension des phénomènes étudiés en introduisant d'autres problématiques relatives à la fin de carrière des intermittents du spectacle.

L'ensemble des caractéristiques socio-biographiques des sujets interrogés est présenté dans le tableau ci-après.

Tableau 1. Présentation des caractéristiques socio-biographiques des participants.

	Activité professionnelle	Sexe	Age	Intermittence		Situation familiale	Nombre d'enfants	Situation de logement
				Ancienneté (en années)	Obtention antérieure (pour les non-affiliés)			
1	Comédienne	f	31	1		Célibataire	0	Propriétaire
2	Musicien	m	40	8		Marié	1	Propriétaire
3	Musicien	m	28	5		Concubinage	0	Propriétaire
4	Chanteur	m	28	5		Célibataire	0	Locataire
5	Chanteuse	f	44	8		Concubinage	1	Propriétaire
6	Danseuse	f	31		Oui	Célibataire	0	Locataire
7	Musicien	m	24		Non	Célibataire	0	Colocataire
8	Comédienne	f	27		Non	Célibataire	0	Locataire
9	Comédienne	f	32		Oui	Concubinage	0	Locataire
10	Comédienne	f	33		Oui	Célibataire	0	Colocataire
11	Régisseur-son	m	46	7		Concubinage	0	Locataire
12	Chargée de production	f	44	5		Mariée	2	Propriétaire
13	Ingénieur-son	f	28	5		Concubinage	0	Propriétaire
14	Ingénieur-son	m	33	7		Célibataire	0	Colocataire
15	Technicien-son	m	28	4		Célibataire	0	Colocataire
16	Ingénieur-son	m	26		Non	Célibataire	0	Hébergé
17	Technicien-son lumière	m	30		Non	Célibataire	0	Sous-locataire
18	Ingénieur-son	m	28		Non	Célibataire	0	Colocataire
19	Restauration	m	29		Non	Célibataire	0	Camion
20	Technicien-lumière	m	29		Non	Célibataire	0	Colocataire

5.4. Les méthodes de recueil et d'analyse des données.

Nous avons, dans la section précédente, présenté les avantages qu'offraient selon nous, l'approche qualitative. Nous reviendrons dans cette section sur les intérêts et les limites de l'entretien semi-directif de type « récit de vie », avant de présenter la grille d'entretien élaborée pour cette recherche. Puis, nous présenterons les méthodes que nous avons mises en œuvre pour le traitement et l'analyse des données recueillies : les méthodes d'analyse lexicométrique du discours ainsi que l'analyse interprétative de type phénoménologique.

5.4.1. L'entretien semi-directif de type « récit de vie ».

5.4.1.1. Choix de l'entretien semi-directif de type « récit de vie » : intérêts et limites.

L'approche qualitative adoptée pour mener notre étude nécessite d'entrer dans « *les espace-temps singuliers que chacun configure à partir de la conjugaison de son expérience (et de l'historicité de son expérience) et des mondes-de-vie, des mondes communs de penser et d'agir auxquels il participe* » (Delory-Momberger 2012, p. 77). S'ajustant à cette intentionnalité, l'entretien semi-directif de type « récit de vie » (Bertaux, 1984) constitue un double espace heuristique à partir duquel le participant de la recherche (l'enquêté) se trouve en position « *d'enquêteur sur lui-même* » (Delory-Momberger, 2012, p. 79) tandis que le chercheur œuvre à créer les conditions pour « *comprendre le travail de l'enquêté sur lui-même* » (*Ibid.*, p. 79). Le rôle du chercheur n'est donc pas de conduire un entretien, mais de suivre l'acteur qui effectue sa propre investigation « *sans jamais le dépasser* »

Afin d'explorer les rapports de significations existant entre construction des PT et processus comparatifs dans les discours des sujets en situation d'incertitude et d'instabilité professionnelle, nous avons donc réalisé une série d'entretiens semi-directifs de type « récits de vie », à même, selon nous, de rendre compte des significations que les sujets accordent à leurs temps vécu.

Le récit de vie est structuré autour d'une succession temporelle d'évènements, de situations, d'actions, d'anticipations et de projets relatifs aux différents milieux de vie du sujet. Cette succession représente ainsi la colonne vertébrale, la « *ligne de vie* » du sujet, qui

n'est pas assimilable à une droite ou une courbe, qui n'est pas non plus chronologique. Il y a des allers et retour permanents entre les éléments constitutifs de cette ligne de vie, comme il y a des médiations entre les expériences vécues et les anticipations du futur et leur mise en récit : entre la situation de précarité et la façon dont elle a été vécue sur le moment s'interposent des schèmes de perception, d'évaluation, d'une part ; rétrospectivement, d'autre part, de par la signification que le sujet attribuera à ces vécus dans un contexte plus général ; entre ce qu'il a vécu et ce qu'il décide d'en dire, enfin. A ce titre, tout récit de vie n'est qu'une reconstruction subjective de l'histoire réellement vécue, un acte de langage, non seulement ancré dans le présent de l'interaction entre l'enquêteur, l'enquêté et l'autrui généralisé⁷⁹ qui médiatise leurs rapports mais aussi dans le présent de l'insertion sociale dont l'entretien ne constitue qu'une photographie partielle et partielle à un instant *t*. Parce qu'ils accordent une place centrale aux discours des sujets et qu'ils font « retour » sur une expérience temporelle adossée à une histoire de vie, les récits de vie nous semblent constituer une méthode privilégiée pour appréhender les PT et les processus psychosociaux qui les sous-tendent.

Dans une visée de recherche, les récits de vie nous permettront ainsi : d'explorer comment, dans le langage et la pensée « naturelle », apparaissent les PT et plus largement le temps vécu ; d'étudier comment ces PT sont marquées par les insertions sociales précaires des intermittents du spectacle ; d'inférer l'intervention de processus de signification dans la structuration des PT dans des contextes particuliers d'insertion.

Dans une visée émancipatrice et militante, enfin, le récit de vie permet à la fois que soient reconnus les savoirs subjectifs et non formalisés que les individus mettent en œuvre dans l'expérience de leur vie et dans leurs rapports sociaux, et aux sujets eux-mêmes d'être auteurs de leur propre histoire à travers l'espace de parole que leur offre ce récit : « *les matériaux biographiques que l'on recueille montrent que des basculements s'opèrent parfois, qui permettent tout à la fois de dire autrement son histoire, et de s'engager vers de nouveaux à-venir* » (Leclerc-Olive, 1998, p.100).

L'entretien semi-directif de type « récit de vie » nous paraît par conséquent apte à dépasser les difficultés méthodologiques posées par les instruments classiquement utilisés dans l'étude de la PT, d'une part ; d'autre part, il est compatible avec l'approche psychosociale privilégiée dans cette recherche.

⁷⁹ Pour Mead (1934), l'« autrui généralisé » incarne la communauté organisée ou le groupe social structuré dont fait partie l'individu et qui lui fournit l'unité du « Soi ».

La passation d'entretiens, bien que limitant le nombre de sujets, possède le principal avantage de fournir des données variées, riches et approfondies. En orientant l'interviewé vers certains thèmes ou sous-thèmes, il permet également de saisir la réalité subjective, telle qu'elle est vécue par les sujets, permettant ainsi l'accès à des informations pertinentes au regard de nos objectifs de recherche. De plus, les sujets étant interviewés selon une même grille d'entretien, cette méthode autorise l'analyse transversale des données recueillies. Enfin, l'entretien semi-directif de type « récit de vie » repose sur une écoute compréhensive du sujet qui vise à faciliter l'expression de sa parole et à le guider vers des informations pertinentes selon les objectifs de la recherche. Il s'agit d'une co-construction du discours, au sein de laquelle l'intervieweur doit faciliter un travail d'élaboration de sens de la part de l'interviewé.

Cette technique présente également un certain nombre de limites que nous devons ici prendre en compte. Un premier inconvénient est lié au biais de désirabilité sociale qu'induit la relation intervieweur/interviewé dans un tel contexte : les personnes pourraient dans ce cadre-là orienter leurs réponses en fonction de ce qui est socialement préférable, par souci de présenter une image positive d'elles-mêmes ou encore par mise en conformité de leur discours en fonction de ce qu'elles croient être les attentes du chercheur. Pour pallier au mieux ces sources de biais, nous avons tenté de conserver le plus possible, lors des entretiens, une attitude de « neutralité bienveillante », nous abstenant de toute opinion personnelle ou de jugement normatif susceptible d'orienter certaines attentes, tout en garantissant dès le début des entretiens le respect absolu des règles d'anonymat et de confidentialité des propos recueillis. Un second inconvénient est lié à la source d'erreurs possibles que constituent les dissonances entre interviewer et interviewés quant aux mots utilisés par ces derniers. Nous avons pallié cette dernière difficulté en nous enquérant dès que nécessaire de notre bonne compréhension du sens de la parole recueillie et en soumettant aux sujets des hypothèses sur l'interprétation de leur discours, à partir de tentatives de reformulation et de demandes réitérées d'explicitation.

5.4.1.2. La construction de la grille d'entretien : les thématiques abordées.

Nous avons élaboré notre grille d'entretien en nous centrant sur trois thèmes principaux : (1) l'insertion socio-professionnelle ; (2) les Perspectives Temporelles selon les trois registres temporels étudiés ; (3) les comparaisons sociales mises en œuvre dans les différentes sphères de vie du sujet.

Nous avons fait varier le degré de contrainte imposée aux sujets en fonction des différents thèmes abordés, selon les objectifs propres à chaque partie de l'entretien.

Ainsi, le **premier thème** est introduit par la consigne inaugurale : « *Peux-tu me décrire ta situation professionnelle actuelle ?* »⁸⁰. Ce thème est abordé de manière semi-directive, dans la mesure où nous nous autorisons des demandes de précisions permettant de balayer un large spectre d'informations. Au-delà d'appréhender la situation socio-professionnelle des sujets, cette partie de l'entretien a pour but d'explorer les significations attribuées à l'expérience professionnelle intermittente et d'en saisir les éléments de précarisation pour les sujets.

Nous avons donc abordé la thématique générale de l'emploi et de l'activité de travail au travers des dimensions suivantes :

(1) La situation d'emploi :

- Situation d'affiliation ; Statut ou non d'intermittent(e) du spectacle (si oui, depuis combien de temps) ;
- Annexe d'affiliation (8 ou 10) ;
- Niveau de rémunération ;
- Taux d'indemnisation à l'assurance-chômage.
- Protections sociales (retraite, accidents du travail, congés maternité...).

(2) La situation de travail :

- Métier exercé ;
- Activités réalisées dans le cadre du métier ;
- Cadre(s) d'exercice du métier ;
- Pluriactivité, polyvalence ou non ;
- Travail à domicile ou non.

Afin de saisir le rapport des sujets à leur situation professionnelle, nous aborderons également au cours de l'entretien :

- le sentiment de reconnaissance sociale ;
- le sentiment de sécurité/insécurité par rapport à l'emploi occupé ;

⁸⁰ Tous les participants rencontrés ont spontanément adopté le tutoiement comme mode privilégié d'adresse à notre égard. Par souci de ne pas « casser » la dynamique de communication, nous avons donc opté également pour le tutoiement.

- les sources de satisfaction/insatisfaction éprouvées dans le travail.

Le **deuxième thème**, celui des Perspectives Temporelles, est introduit par la consigne inaugurale : « *Racontez-moi votre parcours* »⁸¹. Afin de ne pas induire d'époque ou de temporalité spécifiques, et pour ne pas inciter les sujets à se centrer sur une sphère temporelle particulière de la PT, nous avons pris soin de ne pas utiliser d'empan temporel (« *Racontez-moi ce que sera...* ») ou encore d'adverbe d'origine (« *Racontez-moi depuis quand...* »), dans notre consigne inaugurale. Une fois la question posée, nous avons adopté une attitude « compréhensive », conforme à notre volonté de faire ressortir les logiques propres aux sujets plutôt que d'imposer une logique biographique exogène et standardisée. Aussi, nous abordons ce thème de manière ouverte et non-directive afin de laisser la plus grande liberté possible aux sujets de raconter les événements et expériences auxquels spontanément, ils accordent un sens particulier. Comme préconisé par Fieulaine (2006), nous avons porté une attention particulière à ne pas effectuer de relance qui aurait pour effet de rétablir une cohérence chronologique dans le discours, notre objectif n'étant pas de parvenir à une reconstitution objective et exhaustive des trajectoires. Dans le même sens, nous avons pris garde de ne pas imposer aux sujets une datation précise des contenus rapportés. Enfin, nous n'avons pas contraints les sujets à l'exhaustivité, en acceptant les « trous » ou encore les manques dans ces narrations biographiques.

Afin de ne pas introduire de biais, nous n'avons pas formulé de consigne inaugurale pour introduire le **troisième thème**, celui des processus comparatifs, mais nous avons relancé les sujets à partir de comparaisons sociales émises spontanément à d'autres moments de l'interview⁸². Les relances prévues ont essentiellement porté, ici, sur :

- La satisfaction/insatisfaction comparative (« *Par rapport aux autres, es-tu satisfait ou non de ta situation professionnelle, personnelle, familiale... ?* ») ;
- L'optimisme/pessimisme comparatif (« *Lorsque tu compares ta situation à celle des autres, tu te sens confiant ou non quant à ton évolution future ?* »).

La grille utilisée, le contrat de communication ainsi que la retranscription complète des entretiens semi-directifs sont présentés en annexes de cette thèse (cf. A2, A3 et A4).

⁸¹ Les entretiens de type « récits de vie » se fondent généralement sur une consigne verbale caractérisée par l'usage du terme « raconter » afin de solliciter un discours narratif sur les expériences vécues.

⁸² Tous ont ainsi effectué au moins une comparaison de manière spontanée avant que l'on aborde la question plus spécifique des comparaisons sociales.

5.4.1.3. La passation des entretiens : accès au terrain d'enquête et modalités de rencontre des participants.

Les entretiens se sont déroulés au cours du second semestre 2014. L'accès à la population a été, dans un premier temps, rendu possible grâce à un professionnel du spectacle faisant partie de notre réseau personnel, qui nous a mis en relation avec quelques-uns de ses pairs professionnels. Ces « têtes de réseau » nous ont ensuite permis de démultiplier les contacts. Les participants ont donc été contactés par bouche-à-oreille, chacun d'entre-eux nous faisant par la suite bénéficier de son réseau professionnel. Les entretiens ont été menés auprès d'artistes et de techniciens du spectacle, affiliés ou non au régime de l'intermittence, sur la base du volontariat, avec les garanties d'anonymat et de confidentialité qu'exige le respect des règles d'éthique et de déontologie prévalant dans la recherche en psychologie. Nous avons laissé libre choix aux participants quant au lieu de passation de l'entretien. La plupart des entretiens ont été réalisés au domicile des sujets, certains d'entre-eux ont préféré nous rencontrer dans des lieux publics (des cafés, généralement).

La durée de ces entretiens est d'en moyenne une heure et demie.

5.4.1.4. La retranscription des entretiens semi-directifs.

Avec l'accord préalable des participants, tous les entretiens ont été entièrement enregistrés et retranscrits sur traitement de texte. Nous nous sommes efforcés, lors de l'étape de retranscription, de respecter au plus près le discours oral, afin de limiter la perte d'information inhérente à cette retranscription (intonations, registre du non-verbal...). Ainsi, les tournures de phrases, les lapsus et incohérences comme les onomatopées ont été retranscrits, les silences matérialisés par des points de suspension et les rires mentionnés dans le texte, entre parenthèses. Une fois retranscrits, les entretiens ont tous été réécoutés afin de s'assurer de la consonance du texte par rapport au discours oral.

5.4.2. Traitement des données.

Afin de mettre à l'épreuve notre hypothèse de recherche, nous avons choisi de croiser différentes méthodes d'analyse de nos données : pour ce faire, nous avons effectué une analyse lexicale informatisée, d'une part, à l'aide du logiciel Alceste ; une analyse interprétative phénoménologique, d'autre part, fondée sur des études de cas.

5.4.2.1. *L'analyse lexicale informatisée : présentation du logiciel Alceste.*

Les entretiens semi-directifs forment un corpus analysable d'environ 240 pages, au sein duquel les questions de l'intervieweur ont été supprimées.

5.4.2.1.1. Ancrages théoriques et méthodologiques.

Le logiciel Alceste est un outil d'analyse statistique des données textuelles créé par Max Reinert⁸³. La méthodologie sur laquelle il repose consiste en l'étude des lois de distributions du vocabulaire au sein d'un corpus d'entretiens dont il extrait les structures signifiantes les plus prégnantes. Alceste se centre donc sur les ressemblances et dissemblances du vocabulaire et rend compte de sa distribution dans les propositions qui composent le texte analysé. Il est alors possible de décrire des classes à partir d'éléments tels que le relevé du vocabulaire le plus spécifique, et la sélection des unités de contexte (U.C.E.) les plus représentatives du vocabulaire caractéristique de la classe (Capdevielle-Mougnibas et al., 2004). Le logiciel permet donc moins de « *chercher le sens d'un texte* » que de « *déterminer comment sont organisés les éléments qui le constituent* » (Reinert, 1990). Son utilisation vise à (1) déterminer comment les éléments d'un corpus textuel s'organisent ; (2) réduire l'arbitraire dans la description d'un corpus ; (3) mettre en évidence l'information essentielle contenue dans un corpus. Alceste, à partir d'un corpus préalablement numérisé, effectue une première analyse détaillée de son vocabulaire et constitue le dictionnaire des mots ainsi que de leur racine, avec leur fréquence. Ensuite, par fractionnements successifs, il découpe le texte en segments homogènes contenant un nombre suffisant de mots et procède alors à une classification de ces segments en repérant les oppositions les plus fortes. Cette méthode permet d'extraire des classes de sens, constituées par les mots et les phrases les plus significatifs. Les classes obtenues condensent les idées et les thèmes dominants du corpus, les « *topoi* », qui constituent des « mondes sémantiques » ou encore des « mondes lexicaux » spécifiques. Le logiciel catégorise, en premier lieu, les réponses des sujets en fonction de la ressemblance de leur vocabulaire grâce à une classification hiérarchique descendante. Dans un deuxième temps, il cherche à établir une correspondance avec un individu ou des groupes d'individus caractérisés par certaines variables extratextuelles (données socio biographiques,

⁸³ Plus précisément par Reinert, Benzecri, Bataille et l'ANVAR (Agence Nationale de Valorisation de la Recherche), la société toulousaine Image.

par exemple). C'est en cherchant la cohérence interne du vocabulaire de chaque classe et les différences interclasses des vocabulaires que le chercheur va pouvoir nommer chaque classe d'U.C.E. et dégager du corpus les éléments sémantiques et lexicaux les plus significatifs.

L'analyse Alceste s'inscrit donc dans une approche topique du discours au sein de laquelle la notion de « mondes lexicaux » est mise en avant (Reinert, 1993). D'après Reinert (1997, p.271), « *un monde lexical est donc la trace statistique d'un tel lieu dans le vocabulaire, lieu plus habituellement 'habité' par les énonciateurs. C'est la raison pour laquelle une analyse statistique purement formelle peut permettre de circonscrire la trace de ces lieux sous la forme de « mondes lexicaux ». Ceux-ci sont donc des traces strictement sémiotiques inscrites dans la matérialité même du texte. En eux-mêmes, ils sont indépendants de toute interprétation. Mais, ils ne prennent sens, pour un lecteur, qu'à travers une activité interprétative particulière en fonction de son propre 'vouloir-lire' »*. Ces mondes lexicaux correspondent aux classes issues de la classification hiérarchique descendante et fonctionnent comme catégories reflétant des liens d'opposition ou de connexion entre elles. La structure ainsi obtenue présuppose une double lecture : une lecture d'ensemble des classes et une lecture de chaque classe autonome et de ses liens intrinsèques. Le sens et les significations sous-jacentes repérées, au niveaux intraclasse et interclasse, sont propices à l'étude des processus d'objectivation et d'ancrage à l'œuvre dans la construction des représentations sociales. Ici, cette méthodologie d'analyse sera appliquée à l'étude des processus qui opèrent dans la structuration des PT et des significations inhérentes à des expériences de précarité d'emploi.

5.4.2.1.2. Préparation du corpus.

La préparation du corpus est une étape minutieuse et fastidieuse de la procédure qui nécessite au préalable un examen approfondi de la littérature scientifique relative à ce logiciel afin d'en contourner certaines difficultés. Aussi, nous sommes-nous assurés d'obtenir des résultats significatifs en veillant à respecter un certain nombre de conditions (Reinert, 2000) :

- La *cohérence* du corpus : ce dernier doit se présenter comme un tout ayant une certaine cohérence (cohérence des conditions de production ou cohérence thématique) ;

- La *taille* du corpus : ce dernier doit être suffisamment volumineux pour que des analyses statistiques puissent être réalisées et orienter la définition des classes retenues.

Ces deux critères étant réunis, nous avons ensuite procédé à un « toilettage » du corpus, consistant à retravailler certains éléments du document afin d'éviter d'éventuelles interférences entre des données de présentation et des instructions adressées au logiciel. Nous avons notamment supprimé :

- les questions posées par l'enquêteur pour ne garder que les dires des sujets ;
- les informations rajoutées dans le texte par l'enquêteur au moment de la retranscription des entretiens comme les hésitations, les silences, les rires ;
- Certains mots parasites formulés par les interviewés et conservés lors de la retranscription (exemples : « *ben* », « *heu* », « *pff* »).

Nous avons ensuite procédé à un découpage du corpus ainsi traité selon des balises informatiques spécifiques. Afin de reconnaître les divisions naturelles du corpus (c'est-à-dire, la partition propre à chaque sujet ou encore les *Unités de contexte initiales*⁸⁴), nous y avons introduit des « lignes étoilées », que nous avons définies en fonction des variables socio-biographiques qu'il nous semblait important de retrouver dans le rapport d'analyse final. Ces variables dites « illustratives » n'entrent pas dans les calculs effectués pour obtenir la classification mais apparaissent dans le descriptif du profil des classes d'énoncés fournies par l'analyse. Leur présence permet d'illustrer les extraits du discours (U.C.E.) mis en évidence par l'analyse lexicométrique et d'aider à l'interprétation des résultats. Les variables prises en compte sont précisées ci-dessous :

- Le numéro du sujet (de 1 à 20) ;
- Le sexe du sujet ;
- L'annexe d'affiliation (8 vs. 10) ;
- La situation d'intermittence (affilié vs. non-affilié).

En guise d'illustration, elles apparaissent dans le corpus, de la manière suivante :

**** *sujet_1 *sex_f *anx_10 *int_OUI.

⁸⁴ Il y a ainsi autant d' U.C.I. qu'il n'y a de participants, dans notre étude.

Comme cela est préconisé, la saisie du corpus s'est ensuite effectuée « *au kilomètre* », sans mise en page, en gardant la ponctuation d'origine⁸⁵ et en respectant un principe d'homogénéité⁸⁶ dans la retranscription du corpus. Pour exemple :

```
**** *sujet_1 *sex_f *anx_10 *int_OUI
```

```
Ben, en fait moi à la base... donc j'ai trente-et-un ans, je fais pas du théâtre depuis toujours, enfin, j'ai fait plein de petits boulots avant. Moi j'ai niveau bac moins deux ans, donc, je suis pas restée très longtemps à l'école... J'étais un peu allergique à l'école en fait, je n'y trouvais pas ma place donc ... quand j'ai arrêté l'école, forcément j'ai fait pleins de petits boulots, notamment clerc de notaire principalement, pendant quelques années.
```

Une fois le corpus préparé, nous avons procédé à l'analyse.

5.4.2.1.3. Méthode d'analyse des entretiens semi-directifs.

A l'aide du logiciel Alceste, nous avons effectué trois analyses lexicales successives, correspondant chacune aux trois temps des entretiens semi-directifs.

Ainsi, une première analyse a été réalisée sur la partie « Perspectives Temporelles » du corpus des entretiens semi-directifs. Cette analyse fera l'objet des chapitres 6 et 7 de cette thèse (A5).

Une deuxième analyse a été appliquée sur la partie relative aux « Processus comparatifs » du corpus des entretiens semi-directifs. Cette analyse sera présentée dans la première section du chapitre 8 de cette thèse (A6).

Enfin, une troisième analyse a été effectuée sur la partie « Situations d'emploi et de travail » du corpus des entretiens semi-directifs. Cette analyse sera détaillée dans la première section du chapitre 9 de cette thèse (A7).

Pour chacune de ces trois analyses, nous nous attacherons à étudier les mots apparaissant significatifs de chaque classe d'énoncés, les verbatim ainsi que les liens que ces indicateurs entretiennent avec les variables illustratives (sexe du sujet, annexe d'affiliation et situation d'intermittence) significativement associés à chaque classe d'énoncés. Nous

⁸⁵ Celle-ci est prise en compte pour le calcul des unités de contexte (U.C.E.).

⁸⁶ Les éléments semblables ont toujours été retranscrits de la même façon.

tenterons également de voir sur quoi reposent les associations et les oppositions entre les classes d'énoncés mises à jour par l'analyse.

Ces analyses ont toutes été complétées par des études de cas, effectuées sur quatre sujets de notre échantillon, représentatifs de la diversité des PT au sein de notre population d'étude. Ces études de cas reposeront sur une analyse interprétative de type phénoménologique.

5.4.2.2. L'analyse interprétative phénoménologique.

L'analyse interprétative phénoménologique (IPA) est une méthode souple d'analyse des matériaux qualitatifs, relativement récente, dont les fondements épistémologiques prennent racine dans la phénoménologie ou encore l'interactionnisme symbolique, qui considère l'individu comme actif dans son travail d'énonciation et d'interprétation de la réalité. Elle s'inscrit également dans l'herméneutique et l'idiographique⁸⁷.

L'objectif de l'IPA est de découvrir en détail les processus par lesquels les individus donnent du sens à leurs expériences intimes en étudiant les récits qu'ils en font. Ces processus concernent tous les aspects réflexifs qui sont en lien avec l'idée fondatrice de l'IPA selon laquelle les individus cherchent à interpréter leurs expériences sous une forme ou une autre qui soit compréhensible pour eux. Cette approche est qualifiée de « phénoménologique » car d'une part elle se réfère aux récits subjectifs de l'individu plutôt qu'à une description objectivante des faits et, d'autre part, elle considère la recherche elle-même comme un processus dynamique : nos observations sont toujours effectuées à partir d'une position subjective et nos tentatives de comprendre les relations qui unissent les individus à l'environnement qui les entoure sont nécessairement interprétatives (Smith, Flowers & Larkin, 2009). Ainsi au travers de l'IPA, le chercheur est impliqué dans le processus de production de sens : il tente d'accéder à l'univers singulier d'un sujet, cet accès reposant sur les propres conceptions du chercheur tout en étant limité par elles. L'IPA adopte donc une double herméneutique qui repose à la fois sur l'exploration des visions du monde des sujets depuis leur propre point de vue et sur un travail d'interprétation de ces visions du monde et des cognitions sous-jacentes, fondé sur les conceptions propres du chercheur (problématique, références théoriques,

⁸⁷ L'approche idiographique est relative à l'étude descriptive de cas singuliers, isolés, elle n'a pas pour objectif de tirer des lois universelles mais s'intéresse au particulier.

hypothèses de recherche...). Ainsi, sur le plan épistémologique, l'analyse phénoménologique interprétative se situe dans une position complexe entre le réalisme et le constructivisme : nous percevons le monde à travers notre implication dans celui-ci mais sa signification émerge de notre relation à lui (intersubjectivité). L'expression « *analyse interprétative phénoménologique* » rend compte de cette dualité ainsi que de la jonction de processus réflexifs des participants et des chercheurs pour constituer le récit analytique (Smith, 1996 ; Osborn & Smith, 1998; Smith, 1997). Smith (1996) décrit l'IPA comme « **interprétative** » du fait de son ancrage dans la tradition interprétative ou herméneutique de la pratique de recherche puisque le chercheur joue un rôle majeur dans l'analyse et la recherche. L'IPA est « **phénoménologique** » car elle tente d'accéder au plus près possible de l'expérience personnelle du participant à partir d'une démarche inductive, mais elle reconnaît que ce processus devient inévitablement interprétatif à la fois pour le participant et pour le chercheur. Sans la phénoménologie, il n'y aurait rien à interpréter et sans l'herméneutique, le phénomène ne pourrait pas être observé (Smith, Flowers & Larkin, 2009). C'est donc dans cette démarche de va-et-vient permanent entre la prise en compte des discours en eux-mêmes et celle des processus réflexifs sous-jacents que se construit la démarche d'analyse. Cette interprétation est rendue possible non seulement par l'analyse des logiques à l'œuvre dans chaque entretien singulier mais également en mettant en œuvre une analyse comparative inter-entretiens, qui soutient l'analyse transversale des données recueillies.

Enfin, l'IPA est une méthode idiographique. En effet, la méthode est attachée à l'étude détaillée de l'expérience du cas particulier. Les études IPA sont donc conduites sur des échantillons relativement petits mais conduisent à des analyses méticuleusement détaillées. Ainsi, l'IPA tente de démontrer l'existence et la signification d'un phénomène plutôt que son incidence. L'étude des similarités et des différences entre les participants permet dans un second temps d'approfondir le singulier, ce qui peut mener alors au plus près de l'universalité.

Les modalités pratiques de l'analyse ont donc consisté à réaliser une première lecture, globale du corpus, à partir de laquelle nous avons dégagé des catégories d'analyse, qui reposent à la fois sur le corpus lui-même et sur les orientations problématiques de la recherche. Les catégories ont ensuite été appliquées à l'ensemble du corpus au travers d'une démarche itérative, intra et inter-entretiens, visant à parvenir à une synthèse interprétative satisfaisante au regard des objectifs. L'extraction de ces catégories d'analyse permet d'aboutir

à une réduction du corpus, au travers de compte-rendu résumés, d'une part, et à des constats étayés sur des extraits significatifs de la narration, d'autre part.

Plus précisément, les analyses ont été effectuées au travers différentes étapes.

Dans un premier temps, nous avons étudié les contenus sémantiques et l'utilisation du langage, à un niveau exploratoire. Nous avons réalisé, dans ce cadre-là, trois types de commentaires : (1) descriptif (description des contenus de ce que dit le sujet, en restant proche du sens explicite donné par celui-ci) ; (2) linguistique (exploration de l'utilisation spécifique du langage par le participant, que nous avons mis en italique dans le texte) ; (3) conceptuel et interprétatif (à un niveau plus interrogatif et conceptuel, nous avons tenté de mettre à jour l'étendue des significations provisoires, que nous avons souligné en gras dans le texte).

Dans un deuxième temps, nous avons procédé à une réduction du volume d'informations par la recherche de thèmes émergents. Il s'agit ici de réorganiser et de produire des interprétations.

Dans une troisième étape, le chercheur doit tenter de schématiser la manière dont il pense que les thèmes s'accordent les uns avec les autres.

Enfin, il s'agit de traduire les résultats en un compte-rendu narratif qui se base sur les thèmes. Il s'agit de faire ressortir les éléments importants en les expliquant, en les illustrant et en les interprétant. Nous proposons en annexe un exemple de compte-rendu (cf. A8)

Les Perspectives Temporelles constituant notre variable à expliquer, l'analyse interprétative phénoménologique a été effectuée sur quatre sujets, sélectionnés sur la base de leur représentativité au sein des classes d'énoncés fournies par l'analyse Alceste telle qu'elle a été appliquée au sous-corpus « Perspectives Temporelles » de l'ensemble des entretiens.

Les données empiriques que nous présentons ci-après s'appuient sur les orientations épistémologiques et méthodologiques que nous venons de détailler.

Chapitre 6 : Analyse lexicométrique des Perspectives Temporelles, classes d'énoncés et temporalités spécifiques dans les discours.

L'objectif de ce chapitre est de mettre à jour des temporalités spécifiques à l'aide d'une analyse lexicométrique menée avec le logiciel Alceste. Cette analyse a été réalisée sur la deuxième partie du corpus d'entretiens centrée sur les perspectives temporelles des sujets.

6.1. Description du corpus et dendrogramme.

Au sein du corpus, le logiciel a réparti les U.C.E. prises en compte en trois classes d'énoncés distinctes à l'issue de la C.H.D.⁸⁸ soit 82% du corpus. Le pourcentage des U.C.E. retenues est supérieur à 70%, seuil à partir duquel l'analyse est considérée comme statistiquement significative⁸⁹. Le dendrogramme (fig. 1) montre les associations et les oppositions des classes entre-elles. Il indique la présence d'un éclatement qui oppose la classe 1, qui est la plus spécifique, avec 51% des unités textuelles classées, aux classes 2 et 3, qui elles, sont mises en parallèle, avec respectivement 32% et 17% des unités textuelles classées. Les analyses sont présentées en annexes (A5).

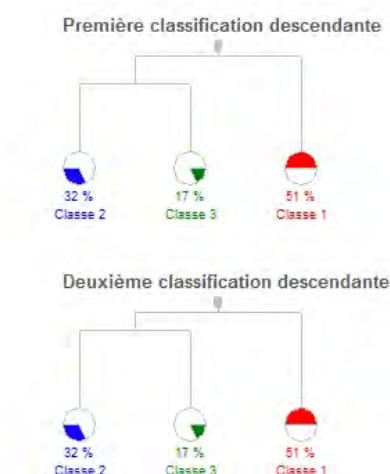


Figure 3. Dendrogramme de l'analyse Alceste du corpus « Perspective Temporelle » des entretiens.

⁸⁸ Classification Hiérarchique Descendante.

⁸⁹ Nous nous référons ici à Reinert (1990).

Nous décrirons dans la section suivante chaque classe d'énoncés afin de mieux comprendre sur quoi reposent leurs spécificités et leurs oppositions.

6. 2. Résultats de l'analyse lexicométrique.

La dichotomie observée dans l'arbre de classifications, entre les classes 2 et 3, d'une part et la classe 1, d'autre part, est rendue intelligible par l'analyse de chaque classe d'énoncés. Nous allons décrire de manière plus approfondie chaque classe afin de caractériser les différentes perspectives temporelles dans lesquelles s'inscrit le discours des sujets.

6.2.1. La classe 1 : L'ancrage du passé et la socialisation artistique : l'orientation rétrospective et « communautaire ».

La classe 1 représente 51% des unités textuelles classées. A ce titre, elle est la classe la plus spécifique, celle qui présente le *topoi*⁹⁰ le plus homogène. Le tableau ci-dessous présente les mots et exemples d'U.C.E. significativement associés à cette classe avec leurs chi2 respectifs.

Tableau 2. Mots et exemples d'U.C.E. significativement associés à la classe 1 du corpus « Perspective Temporelle » et chi2 respectifs.

Mots significatifs	Chi2 associés	Exemples d'U.C.E. significatives et chi2 associés
Fait	.49	
Commencer	.40	« Par où commencer ⁹¹ ? Par le commencement, donc le commencement, c'était en 2009, on s'est rencontrées toutes les trois dans une formation très réputée sur Toulouse, qui s'appelle le Hangar » ($\chi^2 = 25$).
Groupe	.30	
Spectacle	.29	
Formation	.27	« Et avant même l'entrée en fac , je travaillais l'été avec une compagnie qui était sur Toulouse , qui s'appelait le ballet Joseph Roussillot, au centre national de

⁹⁰ Nous rappelons ici que le mot « *topoi* » renvoie à l'approche topique du discours que permet l'analyse Alceste. Les « *topoi* » représentent des mondes lexicaux spécifiques.

⁹¹ Les mots en gras correspondent aux mots les plus significatifs pour cette classe.

Heure	.20	l'époque » ($\chi^2 = 22$).
Premier	.20	
Cachet	.17	« J'étais déjà dans des groupes mais alors c'était en amateur, on avait déjà à l'époque, bon, j'étais étudiant, mais moi de la musique j'en fais depuis que j'ai quatre ans, donc aujourd'hui j'en ai vingt-huit » ($\chi^2 = 19$).
Date	.15	
Année	.15	« Pour me professionnaliser mais ça n'a pas été le cas, voilà, mais mon objectif pour cette formation , en fait , c'était pas la technique, à la base , c'était surtout de pouvoir m' ouvrir de nouveaux réseaux et ça n'a pas été le cas » ($\chi^2 = 17$).
Ouvrir	.15	
Rentrer	.15	
Apprendre	.15	« C'est depuis, je pense depuis toujours, j'étais attiré par la musique et le spectacle en général, depuis que je suis adolescent » ($\chi^2 = 17$).
Obtenir	.14	
Base	.13	
Jouer	.13	
Salle	.13	

Les verbatim associés à la classe 1⁹² ancrent leurs temporalités dans le passé. Le parcours antérieur est ici narré comme un enchaînement d'évènements et d'expériences variés, plus ou moins recherchés et désirés, plus ou moins maîtrisés et dont l'impact sur la trajectoire individuelle a été variable. Au sein de cette classe, les sujets posent un regard rétrospectif sur l'« avant », sur ce qui a déjà été. Nous retrouvons dans les verbatim significatifs de cette classe l'évocation de différents « temps » et donc de différentes transitions, ce qui se traduit par l'utilisation de nombreux connecteurs temporels (« *Commencer* » ; « *Début* » ; « *Développer* » ; « *Départ* » ; « *Depuis* » ; « *Evolue* » ; « *Avant* » ; « *Pendant* » ; « *Ensuite* »). Ces différentes temporalités sont étroitement liées à la sphère professionnelle : le temps de la socialisation artistique, le temps de l'insertion professionnelle et celui de la stabilisation dans un emploi intermittent, le passage d'un statut professionnel à un autre ou encore d'une activité professionnelle à une autre. Les narrations significatives mettent également en avant le rôle central joué par les autres familiaux et amicaux dans la construction du projet artistique et, au-delà, dans les expériences individuelles passées (« *Des amis* » ; « *Un copain qui m'a appris à jouer de la guitare* » ; « *Je me suis fait des amis* » ; « *Ma grand-mère m'emmenait souvent voir des spectacles de rue, des pièces (...) c'est d'abord elle qui m'a initié* » ; « *Avec un groupe de potes* » ; « *Ma mère était danseuse* »). De même, notons qu'au sein de cette classe, les marqueurs de la personne les

⁹² L'ensemble des verbatim représentatifs de cette classe est présentée en annexes.

plus utilisés sont le « nous » et le « nos ». A l'inverse, les pronoms personnels de la première personne du singulier (« je », « me », « ma », « moi » et « mes ») sont significativement absents du *topoi*. Il est permis de penser, à l'instar de G.H. Mead, que le « nous » renvoie à l'ensemble des « soi », c'est-à-dire à l'ensemble des intermittents du spectacle et/ou des artistes lorsqu'ils se définissent comme « communauté » possédant ses codes et ses normes sociales propres et faisant office de support à la définition en tant que « soi », « je » ou « nous ».

Les PT apparaissent étirées vers le passé et s'enracinent tantôt dans l'enfance, voire la petite enfance (« *Moi, de la musique, j'en fait depuis que j'ai 4 ans* » ; « *Quand j'étais petite* » ; « *J'ai commencé super jeune* » ; « *J'ai été sensibilisé dès l'âge de 4 ans* » ; « *J'ai toujours été dans ce milieu* » ; « *Depuis toujours* »), tantôt dans l'adolescence ou dans l'entrée dans l'âge adulte (« *Avant même l'entrée en fac* » ; « *J'étais étudiant* » ; « *Depuis que je suis adolescent* » ; « *A 19 ans, après mon bac* » ; « *Quand j'ai eu 18 ans* » ; « *Quand j'avais 14 ans* » ; « *Quand j'étais ado* »). Les PT spécifiques de la classe 1 se caractérisent par une extension temporelle profonde à l'endroit du passé, cette dimension étant soulignée par l'usage de nombreux adverbes d'origine (« *Depuis* » ; « *A partir de là* » ; « *A la base* » ; « *A l'origine* » ; « *De là* » ; « *Dès l'âge de* » ; « *A partir de l'âge de 18 ans* »). Les localisations temporelles effectuées sont parfois très précises (« *1^{er} février 2013* » ; « *En 2009* » ; « *Jusqu'en 1996* » ; « *A partir de 2013* » ; « *Depuis 2010, début 2010, janvier 2010* » ; « *Depuis 3 ans* » ; « *Courant 2012* » « *En juin* » ; « *En Septembre* » ; « *En Octobre* » ; « *En novembre* »), parfois plus floues (« *A l'époque* » ; « *Quelques années* » ; « *Pendant quelques années* » ; « *Quelques temps après* » ; « *Pendant longtemps* » ; « *Il y a quelques mois* »). De même, les périodes évoquées sont plus ou moins longues (« *Pendant un an* » ; « *Un peu plus d'un an* » ; « *Pendant 2 ans* » ; « *En 2 ans* » ; « *Pendant quasiment 3 ans* » ; « *Une formation en 3 ans* » ; « *Pendant 10 ans* » ; « *Pendant 11 ans* » ; « *Après 12 ans* »).

Les PT sont également très denses, les contenus rapportés, particulièrement riches et variés, correspondant à différents temps de « l'évènement » ou « moments » de la vie⁹³. Ces derniers ont essentiellement trait à la sphère de travail- artistique ou non- ou de formation et renvoient tour à tour à des événements et/ou expériences, à des lieux, à des autrui, tous significatifs dans les PT rapportées puisque librement évoqués par les sujets au moment de

⁹³ Selon la théorie des « moments », la vie d'un individu ne se déroule pas de façon linéaire et continue. Dans le récit, il (re)connait des moments constitutifs de son existence (le moment de la famille, de l'amour, du travail...) qui constituent autant de thématiques de son récit (Delory-Momberger, 2000).

l'interview (« *Formation de théâtre* » ; « *Compagnie* » ; « *Groupes* » ; « *Spectacle* » ; « *Trio* » ; « *Orchestre* » ; « *Ecole de technique du son* » ; « *Fac* » ; « *Cours de guitare* » ; « *Stage* » ; « *Petits boulots* » ; « *Clerc de notaire* » ; « *Spectacle de rue* » ; « *Stage de cirque* » ; « *Grosses formations* » ; « *Première indemnisation* » ; « *Conservatoire* » ; « *Solo* » ; « *Duo* » ; « *BTS* » ; « *Vacataire* » ; « *Brevet d'état* » ; « *Association* » ; « *Diplômes* » ; « *Chômage* » ; « *Auditions* » ; « *Groupe professionnel* » ; « *Déclarations d'intermittence* » ; « *En troupe* » ; « *La metteuse en scène décide de nous quitter* » ; « *Ouvert nos droits* » ; « *Reperdre le statut* » ; « *Festival off* » ; « *Série de représentations* » ; « *Travaillé dans l'administration* » ; « *J'étais en CDI* » ; « *Le Hangar* » ; « *Ballet Joseph Roussillot* » ; « *Centre national* » ; « *Avant-Mardi* » ; « *Théâtre du Capitole* » ; « *Sorano* » ; « *Festival d'Aurillac* » ; « *Cave Poésie* »). Sont aussi évoqués, bien que dans une moindre mesure, des événements et/ou expériences davantage situées dans les sphères personnelles et familiales (« *Accident de voiture* » ; « *Quand je suis arrivée sur Toulouse* »). L'examen des verbes indique une utilisation importante des verbes d'action dans les discours, le plus souvent rattachés au milieu artistique (« *Ouvrir* » ; « *Rentrer* » ; « *Jouer* » ; « *Monter* » ; « *Créer* » ; « *Tourner* » ; « *Diriger* » ; « *Former* » ; « *Bosser* »).

Les PT passées, spécifiques de la classe 1, suggèrent tantôt l'idée d'un processus développemental, d'une progression (« *De fil en aiguille* » ; « *Au fur et à mesure* » ; « *Petit à petit* »), tantôt celle d'une trajectoire marquée par des ruptures (« *Moi, mon objectif (...) à la base, c'était surtout de pouvoir m'ouvrir de nouveaux réseaux et ça n'a pas été le cas* »), des transitions (« *Après cet orchestre, je suis passé dans un autre orchestre (...) là, ça a été un peu plus compliqué* »), des changements (« *J'ai été clerc de notaire (...) pendant quelques années* »), des répétitions ou accumulations (« *L'année d'après, j'ai été prise dans une formation (...), l'année encore d'après, j'ai fait la formation au Ring (...) en deux ans, j'ai acquis beaucoup de bagages* »). A ce titre, la reconstruction de la trajectoire passée n'apparaît pas forcément linéaire dans les verbatim, les expériences antérieures marquantes du récit font surgir l'hétérogène, l'inattendu et confrontent le sujet à des situations nouvelles, non prévues (« *On était trois comédiens et une metteuse en scène qui a décidé de nous quitter en cours d'année, là, il y a quelques mois* »). Ces « bifurcations »⁹⁴ correspondent à des configurations

⁹⁴ Selon la théorie des « bifurcations », d'abord développée dans les champs mathématiques et physiques, une bifurcation intervient lorsqu'un petit changement d'un paramètre de la situation produit un changement majeur dans l'organisation du système. Appliquée aux sciences humaines et sociales, les bifurcations biographiques impliquent à la fois l'imprévisibilité d'une crise qui les déclenche et l'irréversibilité des issues qui en découlent. Il s'agit de changements structurels, inattendus et aux conséquences durables (changement d'état, d'identité, de représentations du monde (Bessin, Bidart & Grossetti, 2010).

au sein desquelles des événements contingents, des perturbations, même légères, peuvent être la source de réorientations importantes dans les trajectoires individuelles. La dimension biographique des temporalités est particulièrement prégnante au sein de la classe 1, celle du « temps pour soi » et de la production de sens subjectif, notamment à travers une narration discursive liée à l'histoire personnelle et familiale (« *Moi, j'ai débarqué dans le milieu du théâtre un peu par hasard, en fait, voilà. Mes parents étaient ouvriers tous les deux donc a priori rien à voir* »).

La classe 1 est donc celle des temporalités biographiques. L'ancrage contextuel du passé permet ici de justifier la position actuelle et d'expliquer le chemin parcouru. Le passé apparaît comme l'espace-temps essentiel de la signification, ouverte sur une activité de mémorisation et de rétrospection, car si les trajectoires de vie évoquées révèlent autant de projets, d'aspirations, de buts, ce n'est que dans l'après-coup que l'on peut savoir lesquels ont été réalisés, comment ils sont entrés en conflit ou, au contraire, en harmonie avec d'autres intentions ou objectifs poursuivis par soi ou par d'autres personnes, dans les différents milieux de vie. A ce titre, ce n'est que rétrospectivement que le sens de l'expérience apparaît saisissable.

6.2.2. La classe 2 : L'anticipation du futur et la conflictualité du projet de vie : l'orientation prospective.

La classe 2 représente 32% des unités textuelles classées et se caractérise par l'emploi des mots tels que : *chose, sens, précaire, envie, vie, changer*. Le tableau ci-dessous présente les mots et exemples d'U.C.E. significativement associés à cette classe avec leurs chi2 respectifs.

Tableau 3. Mots et exemples d'U.C.E. significativement associés à la classe 2 du corpus « Perspective Temporelle » et chi2 respectifs.

Mots significatifs	Chi2 associés	Exemples d'U.C.E. significatives et chi2 associés
Chose	.44	« Professionnel ou familial ou perso, j'essaie de faire avancer, que j'angoisse ou
Sens	.40	

Précaire	.33	pas, que je sache pas si ça va aboutir ⁹⁵ ou pas » ($\chi^2 = 22$).
Envie	.28	« Je pourrais me sentir encore plus précaire si je trouvais pas de boulot alimentaire et qu'en plus j'abandonnais mon projet professionnel, donc là, je suis à moitié précaire » ($\chi^2 = 17$).
Vie	.25	
Changer	.24	« Soit tu te morfonds dans la merde, dans ta déprime totale, soit tu te dis... ou alors ça peut peut-être... un aléa de vie, tu vois, qui te donne envie ou qui te contraint à changer de vie » ($\chi^2 = 16$).
Précarité	.22	
Situation	.20	« Je vais, je pense que pour l'instant, je vais continuer quoiqu'il arrive peut-être que dans dix ans, si je veux des enfants et si je veux me poser dans une vie stable ça changera » ($\chi^2 = 14$).
Voir	.19	
Penser	.19	« Moi, ça sera d'abord mes projets personnels, des enfants qui pourront remettre en cause pas mal de chose et puis aussi la fatigue que cause le travail, les horaires décalées » ($\chi^2 = 14$).
Sentir	.19	
Risque	.18	
Mener	.17	
Avenir	.16	
Terme	.15	
Fatigue	.15	
Aboutir	.15	

La classe 2 semble spécifique d'un vocable qui, contrairement à la classe 1, s'éloigne de la sphère temporelle du passé pour se centrer sur celle du futur (« *Avenir* » ; « *Futur* » ; « *Terme* » ; « *Projet* »). Les verbatim associés à cette classe⁹⁶ sortent également du milieu professionnel pour se centrer sur des considérations davantage existentielles, liées à l'anticipation du futur et aux délibérations sur l'avenir (« *Changer* » ; « *Préférer* » ; « *Choix* »). Ceci tend à indiquer que la reconnaissance de la pluralité des milieux dans lesquels évoluent les sujets ne permet pas de réduire ceux-ci à l'un d'entre-eux spécifiquement : ce sont les contradictions intimes qui sollicitent le sujet comme instance de délibération et de choix. La situation d'emploi et de travail est ici présente au travers de l'évocation d'une incertitude qui s'origine moins dans les conditions matérielles d'existence que dans sa dimension symbolique et expérientielle. Nous retrouvons ainsi le lexique relatif à l'aléa (« *Risque* » ; « *Peut-être* ») et l'anxiété (« *Flipper* » ; « *Angoisse* »). L'incertitude vis-à-vis de l'avenir est rapportée à l'instabilité du présent, que ce soit au niveau financier, professionnel ou encore familial ou personnel, et implique un sentiment d'absence de contrôle

⁹⁵ Les mots en gras correspondent aux mots les plus significatifs pour cette classe.

⁹⁶ L'ensemble des verbatim représentatifs de cette classe sont présentés en annexes.

sur le futur, ou une limitation du pouvoir d'agir, du pouvoir être, du pouvoir faire. Le verbe modal « *Pouvoir* » apparaît ainsi significatif pour cette classe (« *Ma première aspiration, c'est d'arriver à trouver des activités dans lesquelles je vais pouvoir donner mon énergie et en être moi-même satisfait et être heureux* »). Cette incertitude génère un sentiment de précarité, précarité qui apparaît dans les discours tantôt comme un état (« *Précarité* »), tantôt comme un processus (« *Précarise* »). Ce sentiment de précarité semble inhérent à la difficulté d'anticipation future à l'endroit des projets et des aspirations, plus qu'aux conditions socio-économiques (« *J'aurai pas de projet qui me tienne à cœur, je vois pas pourquoi je me sentirais précaire* »). Ici, le *topoi* organisant le contenu de cette classe d'énoncés met en avant la place centrale de l'expérience subjective dans les représentations des « soi » possibles et dans la réflexion autour du projet de vie et de l'avenir, la question du « sens de la vie » étant abordée selon un vocable sensoriel (« *Sens* » ; « *Voir* » ; « *Sentir* » ; « *Penser* » ; « *Ressentir* » ; « *Impression* »). Dans le discours, la perspective temporelle future est caractérisée par la référence à différentes périodes à venir (« *Vie* » ; « *Enfants* » ; « *Existence* » ; « *Grandir* » ; « *Vieillesse* » ; « *Retraite* ») et par des représentations de l'avenir plus ou moins indéterminées (« *Pour moi, l'avenir, c'est extrêmement flou* ») et/ou imprévisible (« *Je pense que la vie en général peut faire changer ça très vite, dès demain* »). Nous retrouvons également dans les énoncés significatifs de cette classe de nombreuses indications temporelles (« *Jour* » ; « *Instant* » ; « *Matin* » ; « *Lendemain* » ; « *Après* » ; « *Demain* » ; « *Jamais* » ; « *Tout à l'heure* ») et des verbes qui renvoient explicitement à la temporalité future (« *Aboutir* » ; « *Continuer* » ; « *Projeter* », « *Avancer* » ; « *Essayer* » ; « *Evoluer* » ; « *Carrière* » ; « *Orienter* » ; « *Envisager* »). Tous ces verbes d'action relient le temps du passé et celui du futur, et soulignent un mouvement qui a débuté dans un temps antérieur et dont le sujet vise -ou espère- le prolongement, à « *court terme* » ou à « *long terme* ».

La classe 2 est celle du conflit, qui naît ici de l'objectivation de contradictions entre les aspirations et projets que les sujets élaborent dans leurs différents milieux de vie : le souhait de développer ou de pérenniser un projet artistique doté d'une forte tonalité affective (« *Plaire* » ; « *Passion* »), mais dont on ne peut prévoir le dénouement. La forte incertitude qui pèse sur les trajectoires artistiques et/ou intermittentes est directement reliée à la difficulté de se projeter comme intermittent. Le conflit qui semble animer les sujets, au regard des verbatim significatifs de cette classe est celui qui oppose une liberté-précarité à un assujettissement-sécurité. Le dépassement de ce conflit implique la mise en jeu de processus axiologiques par lesquels les sujets tentent de situer leur vie et projets d'intermittent par

rapport à d'autres domaines et projets de vie. Aussi, la référence aux valeurs du sujet est fortement présente au sein des verbatim (« *Je ne me force pas à faire des trucs que j'ai pas envie de faire* » ; « *Je fais les choses que j'ai envie de faire* » ; « *Si un jour j'arrête le théâtre pour faire un boulot purement alimentaire, là je me dirai quand-même que j'ai loupé quelque chose* » ; « *Je veux pas non plus pour l'instant rentrer dans une routine* »). L'évocation de ces valeurs donne lieu à une analyse critique, par les sujets, des normes et des idéologies environnantes (« *Je me sens précaire (...) mais à la fois, ça me plaît d'être précaire* »).

L'analyse de l'utilisation de marqueurs de la personne, montre qu'à l'inverse de la classe 1, les sujets de la classe 2 parlent davantage à la première personne en disant « *je* ». Viennent ensuite le « *me* », le « *moi* » et le « *ma* ». A l'inverse, les pronoms « *il* », « *eux* », « *lui* », « *ils* » ainsi que les « *nous* » et « *nos* » apparaissent significativement absents des discours. Ceci tend à indiquer une centration sur la personne, sur le Soi, qui interroge ici les rapports entre subjectivation et personnalisation et qui renvoie aux processus de se faire soi au travers d'une réflexivité duelle ou en « miroir » de type « *je/me* »⁹⁷. Les perspectives temporelles spécifiques de cette classe renvoient à une réflexion autour des possibles qui s'offrent aux sujets pour dépasser ces conflits, pour re-signifier leur existence passé et présente, en l'inscrivant dans un projet de soi à plus long terme, en faisant le choix d'une certaine direction de vie, tout en renonçant à d'autres (« *Ce sera d'abord mes projets personnels, des enfants, qui pourront remettre en cause pas mal de chose* »). La sphère temporelle d'investissement privilégiée semble être celle du futur, considéré comme le lieu d'élucidation de ces conflits. A ce titre, l'incertitude qui pèse sur les trajectoires individuelles n'est donc pas synonyme de désespoir plus ou moins généralisé ou d'un pessimisme qui serait fortement intériorisé mais traduit davantage une indétermination dans les représentations du futur ainsi que des difficultés à y voir clair dans des projets peu planifiés et à se déplacer dans un avenir plus étendu.

⁹⁷ Par souci de simplifier notre propos, nous pourrions résumer la tension de la réflexivité en miroir par la question « *Comment me réaliser en tant qu'individu ?* ». Dans ce cadre-là, l'individu est centré exclusivement sur ce lui-même qu'il aspire à être, autrui n'étant tout au plus qu'un moyen, l'objet d'un désir ou d'un rejet.

6.2.3. La classe 3 : la centration sur le présent, le conditionnel et la mise en lien problématique du passé et du futur.

La classe 3 représente 17% des unités textuelles classées. Les mots qui caractérisent cette classe sont : *seul, appartement, logement, euro, loyer, colocation*. Le tableau ci-dessous présente les mots et exemples d'U.C.E. significativement associés à cette classe avec leurs chi2 respectifs.

Tableau 4. Mots et exemples d'U.C.E. significativement associés à la classe 3 du corpus « Perspective Temporelle » et chi2 respectifs.

Mots significatifs	Chi2 associés	Exemples d'U.C.E. significatives et chi2 associés
Seul	.77	
Appart	.70	« Là, pour l'instant, je vis en coloc ⁹⁸ , on est quatre, donc je paye deux cents euros par mois, avec les charges, donc tu vois, sur cinq cent euros, déjà deux cents qui partent dans le loyer » ($\chi^2 = 38$).
Logement	.62	
Euro	.60	« Moi, si tu veux, vu ma situation, je vis tout seul , j'ai pas de crédit, j'ai un loyer qui est pas cher, j'ai les aides au logement » ($\chi^2 = 32$).
Loyer	.57	
Coloc	.46	« Je suis tout seul financièrement , je m'en sors bien, pas de souci de ce côté-là, mais toujours pareil, après je suis en coloc , donc voilà, j'ai fait des choix aussi, des choix de vie qui, pour le moment , voilà, déjà, pas avoir 600 euros de loyer » ($\chi^2 = 26$).
Camion	.40	
Famille	.32	
Couple	.31	« Moi, je m'en sors parce qu'en couple avec quelqu'un qui m'entretiens presque, hein, et pas d'enfant à charge » ($\chi^2 = 24$).
Compliciter	.27	
Pire	.26	« Mes colocs , je m'entends bien avec elles, ma famille aussi, j'ai de bonnes relations avec mes parents , mais je ne peux pas compter que sur ça, enfin, j'essaie de ne compter que sur moi pour tout ce qui est financier ou matériel » ($\chi^2 = 22$).
Garer	.26	
Louer	.26	
Payer	.26	
Espace	.26	
Stress	.26	
Entourer	.26	

⁹⁸ Les mots en gras correspondent aux mots les plus significatifs pour cette classe.

La classe 3 est spécifique d'un vocable qui s'ancre dans l'ici et le maintenant, dans la sphère temporelle du présent. Cependant pour cette classe, la considération pour la situation actuelle est signifiée ou re-signifiée dans l'évocation du futur, ce qui la rattache à la classe 2 et l'oppose à la classe 1 (cf. dendrogramme de l'analyse Alceste). Les champs lexicaux spécifiques de cette classe ont trait aux conditions matérielles et actuelles d'existence, mises en lien avec l'anticipation de difficultés éventuelles qui pourraient survenir dans le futur. Nous retrouvons donc ici les temps verbaux du présent et du conditionnel, qui exprime une anticipation incertaine, soumise à conditions et qui a valeur d'hypothèse (« *Financièrement, dans le pire des cas, mes parents, oui, pourraient m'aider un peu* » ; « *Éventuellement, le camion serait un dernier recours, une dernière option à envisager* »). Au sein de cette classe, la temporalité dominante est celle de l'instant (« *Pour l'instant* » ; « *Pour le moment* » ; « *La coloc, c'est provisoire* »), associée au champ lexical de la difficulté (« *Stress* » ; « *Complicquer* » ; « *Problème* » ; « *Galère* » ; « *Difficulté* »). Le vocable relatif à la satisfaction des besoins vitaux (physiologiques et de sécurité), est également prégnant au sein des verbatim significatifs de cette classe (« *Vivre* » ; « *Manger* » ; « *Bouffer* » ; « *Santé* » ; « *Logement* » ; « *Argent* » ; « *Thunes* » ; « *Abri* » ; « *Stable* ») et est associé à deux valences, une positive et une négative. Autrement dit, certains verbatim évoquent l'expression d'une satisfaction ou, tout du moins, d'un contentement vis-à-vis des conditions de vie actuelles (« *J'ai pas énormément de besoins non plus* » ; « *L'intermittence, c'est une sécurité ! Non mais j'ai un rapport à l'argent très particulier* »). D'autres, à l'inverse, indiquent une insatisfaction à l'endroit de ces mêmes conditions de vie (« *Sur cinq cent euros, déjà deux cent qui partent dans le loyer* » ; « *C'est très compliqué pour des raisons financières* »). La centration sur l'instantanéité du présent apparaît ainsi plus ou moins subie ou choisie (« *Je fais rien d'extraordinaire, je fais extrêmement attention à pas me foutre dans une galère sans nom au niveau financier* » ; « *Je suis dans l'expectative* »⁹⁹ ; « *J'ai fait des choix aussi, des choix de vie* »). Le caractère contraint ou non de la centration dans « l'ici et le maintenant » se traduit par des considérations narratives qui mêlent les sphères passées et futures : les contenus d'hier (une expérience, un accident, un choix) expliquent en partie le vécu de la situation d'aujourd'hui, dans les discours des sujets. Les autres sont évoqués dans de nombreuses unités textuelles (« *Ma copine* » ; « *Une pote* » ; « *En couple* » ; « *Mes parents* » ;

⁹⁹ Le mot « Expectative » est défini dans les dictionnaires usuels comme « *une attente fondée sur des promesses, des probabilités, des espoirs* » ou comme « *l'attitude prudente de quelqu'un qui attend avant d'agir* » (dictionnaire Larousse).

« *Mes coloc* » ; « *Ma famille* » ; « *Des copains* »). Certains verbatim interrogent le recours possible à un soutien social en cas de difficultés éventuelles (« *Mes parents pourraient m'aider un petit peu* » ; « *Mes parents, des potes pourraient éventuellement m'avancer de l'argent* » ; « *J'aurais des potes sur Toulouse qui pourraient éventuellement m'héberger quelques temps* »). D'autres verbatim mettent en avant l'absence de soutien social (« *Au quotidien, je suis assez seule* » ; « *J'ai aucun garant, personne qui peut se porter caution pour moi* »). L'évocation de ces soutiens sociaux est associée au vocable de l'aléa, qui apparaît commun aux classes 2 et 3, bien qu'au sein de cette dernière, l'aléa soit coloré d'un net pessimisme à l'endroit de la perspective future (« *En cas de coup dur* » ; « *Dans le pire des cas* »). Dans cette classe d'énoncés, le soutien social conditionnel, notamment celui que peuvent procurer les parents et les conjoints, semble donc être relié à l'attitude affective à l'égard de la sphère temporelle du présent. Soit cette attitude apparaît fataliste et résignée, non dénuée d'un certain pessimisme à l'égard de l'avenir ; soit elle apparaît hédoniste et autorise, dans ces cas-là, des prises de risque et l'expression d'un relatif optimisme pour le futur. Le recours au soutien social est également parfois assimilé, dans les verbatim, à un retour en arrière, ou à une régression considérée ici comme une perte ou comme une privation souvent associée à l'avancée en âge (« *J'ai plus 22 ans, je préfère maintenant, me débrouiller toute seule* » ; « *Je vais sur mes 32 ans, mes parents m'ont pas mal aidé déjà* » ; « *J'essaie de ne compter que sur moi pour tout ce qui est financier ou matériel* »). La temporalité passée est donc présente en filigrane au sein de cette classe, le passage d'une situation actuelle à une situation antérieure étant perçu comme une menace, celle d'une rupture de la continuité temporelle par le retour à une position antérieure jugée infantilissante (« *J'aimerais mieux pas en arriver là* »). D'autres verbatim mettent aussi en avant une articulation particulière entre passé et futur et le fait que les problèmes rencontrés dans l'« avant » sont toujours susceptibles d'être réactualisés dans l'avenir et de teinter le présent d'une coloration particulière. Dans ce cadre-là, l'anticipation de l'avenir se construit et se « colore » à partir de la sphère passée. Les événements passés évoqués sont associés à des affects tantôt positifs (« *Je vais retourner un peu vivre à la hippie* »), tantôt négatifs (« *Donc, là aussi, les sécurités de couple, c'est de sécurités tant que ça marche* »), ce qui confère au présent une signification particulière.

Synthèse

L'objectif de ce chapitre était d'appréhender, par une première analyse lexicométrique, le temps subjectif, tel qu'il est vécu et agi par les sujets dans leur narration. L'analyse inductive des classes d'énoncés identifiés par le logiciel Alceste, permet de distinguer des dynamiques et perspectives temporelles particulières, qui éclairent la nature des associations et des oppositions de ces mêmes classes entre-elles. Ainsi, la classe 1 est celle de la narration du passé et s'oppose aux classes 2 et 3 qui se centrent respectivement sur le futur et sur le présent. Autrement dit, si la première offre un regard rétrospectif sur le « déjà-là », les deux suivantes traitent davantage des tensions entre l' « Etre » et le « Devenir ».

Toutefois, l'examen approfondi de cette analyse Alceste met en lumière l'enchevêtrement de ces différentes sphères temporelles, puisque la moitié des sujets de notre échantillon n'est pas clairement positionnée sous l'une ou l'autre de ces classes. Ce constat nous incite à ne pas cloisonner les trois registres temporels dans l'examen des principales caractéristiques des PT des sujets interviewés mais bien à privilégier une approche plus intégrative qui les envisage tous les trois simultanément.

Le passé a valeur de contexte dans lequel les personnes acquièrent des connaissances par rapport au présent, mais aussi par rapport aux possibilités futures. Ainsi, l'analyse des classes d'énoncés Alceste, et en particulier celle des classes 1 et 2 permet de comprendre de quelle manière les sphères temporelles « passé » et « futur » peuvent entretenir des relations d'interdépendance. Les multiples liens réciproques existant entre les buts et les souvenirs personnels semblent impacter la motivation des individus : *« Le passé vient à l'esprit sans y avoir été invité, teinte le présent, et pousse les individus à l'action ; les gens peuvent utiliser leurs souvenirs pour s'orienter vers certains buts ou planifier le futur ; et ils peuvent également se servir de leurs souvenirs afin de les aider à atteindre les objectifs qu'ils se sont donnés. Finalement, les buts peuvent affecter la façon dont les individus extraient, construisent et interprètent leurs souvenirs »* (Karniol & Ross, 1996, p. 607). Les événements passés tels qu'ils sont évalués et mémorisés par les individus peuvent donc les motiver à produire un changement dans leur vie et les projets ne peuvent s'établir que sur une reconnaissance des expériences antérieures vécues. Il s'agit ainsi de comprendre les liens que le registre temporel passé entretient avec les deux autres registres temporels et comment l'actualisation des événements passés dans une situation présente joue un rôle dans la façon dont les individus vont s'imaginer

dans le futur et agir dans ce sens. Cependant, l'opposition qui apparaît dans le dendrogramme de l'analyse Alceste entre la classe 1, d'une part et les classes 2 et 3, d'autre part, nous incite à penser que les deux sphères temporelles relatives au « passé » et au « futur », bien qu'en étroite interdépendance, ne peuvent pour autant pas être considérées comme étant « symétriques » et situées à équidistance autour de la sphère du présent : la première renvoie à ce qui a déjà existé alors que le futur traduit d'abord ce qui est imaginé par les individus. Autrement dit, le futur ne peut être appréhendé comme un passé qui serait projeté vers l'avant, comme une prévision (une « rétro vision anticipatrice ») au sein de laquelle le changement ou l'innovation ne pourraient seulement surgir comme une extension du passé et pour laquelle on ne pourrait anticiper quelque chose qui n'aurait pas encore eu lieu car, selon cette conception, l'imagination ne serait rien de plus que la représentation de ce qui a déjà été expérimenté et connu. Nous retiendrons donc que l'analyse Alceste distingue l'articulation passé-présent (classe 1) de l'articulation présent-futur (classes 2 et 3). Ainsi, le présent est formellement ce qui sépare le passé de l'avenir. La sphère temporelle du « *présent* » constitue ici le point de rencontre des perspectives temporelles passées et futures, celui à partir duquel les sujets vont appréhender de façon actuelle et effective, et dans une même visée intégrative, la façon dont les trois zones temporelles se combinent entre-elles.

Chapitre 7. Variabilité des Perspectives Temporelles en fonction des caractéristiques situationnelles et positionnelles des sujets.

Le précédent chapitre (cf. chapitre 6) a mis à jour des temporalités spécifiques à l'aide d'une analyse lexicométrique réalisée avec le logiciel Alceste. Pour ce faire, cette analyse ne prenait pas en compte directement les modalités d'insertion professionnelle des sujets interviewés. Dans ce chapitre, nous tenterons d'apprécier la variabilité interindividuelle des perspectives temporelles en fonction des situations sociales et des positions professionnelles des individus.

Nos orientations théoriques et épistémologiques nous conduisent à privilégier une approche psychosociale en contexte des PT selon laquelle celles-ci ne sont pas envisagées comme un trait de personnalité plus ou moins stable mais comme un construit psychosocial largement influencé par les positions sociales et professionnelles qu'occupent les sujets. C'est dire que les modalités d'insertion du sujet dans la situation actuelle sont toujours susceptibles d'orienter ou de réorienter les PT par lesquelles il donne un sens particulier à son expérience d'intermittent du spectacle. C'est dire encore que la manière avec laquelle l'individu trouve une place dans le monde de l'intermittence vient toujours en résonance avec d'autres places et positions sociales, au sein de la famille, des loisirs, de la vie amicale ou associative... Si les PT rendent compte de la redéfinition de soi dans les transitions biographiques elles informent également sur la nature des rapports sociaux dans lesquels elles sont construites. Ces temporalités sont donc aussi « sociales » dans la mesure où elles renvoient à un type particulier d'insertion dans un contexte social et qu'elles participent à produire pour un groupe social donné des perceptions et des modes communs d'appréhension de la réalité.

Aussi, et conformément à cette approche psycho-sociale, ce chapitre se divisera en deux parties.

Un premier temps sera ainsi consacré à l'approfondissement des classes d'énoncés Alceste, par l'analyse conjointe des variables illustratives de nature situationnelle, associées à chacune d'entre-elles. Afin de mettre en lumière le rôle joué par la position socio-professionnelle occupée par les sujets, nous avons tenu compte plus spécifiquement de deux variables : la situation d'affiliation (affilié vs. non-affilié) ainsi que l'annexe d'appartenance

(8 vs. 10). Ces variables ont été intégrées à l'analyse Alceste présentée dans le chapitre précédent au sein des lignes étoilées¹⁰⁰ que nous avons composées (cf. chapitre 5) ; c'est pourquoi nous les nommons « variables illustratives ». Au-delà du sexe des participants, nous tâcherons de repérer également certaines caractéristiques socio-biographiques pouvant apparaître communes aux sujets représentatifs de chacune des trois classes, bien que non intégrées aux lignes étoilées. Selon Paugam (1994), il est important de prendre en compte, à côté de la situation socio-professionnelle des individus, d'autres facteurs potentiels de « vulnérabilité sociale »¹⁰¹ qui participent tout autant à la précarisation et entrent donc en compte dans le vécu individuel de la précarité. Nous prêterons donc une attention particulière à la situation familiale (composition de la famille, supports relationnels et sources de soutiens sociaux, situation socio-professionnelle du conjoint) ainsi qu'à la situation de logement des sujets interviewés.

Dans un second temps, nous approfondirons les liens pouvant être établis entre PT et positions socio-professionnelles au travers de quatre études de cas des sujets les plus représentatifs des classes précédemment mises à jour par l'analyse Alceste.

7.1. Prise en compte de la situation socio-professionnelle dans la construction des Perspectives Temporelles : retour sur l'analyse Alceste.

La précédente analyse Alceste, menée sur la partie « PT » du corpus de nos entretiens semi-directifs, distinguait trois classes d'énoncés spécifiques, correspondant chacune à des temporalités spécifiques. Ainsi, la première classe caractérisait la sphère temporelle passée, la deuxième classe apparaissait davantage centrée sur la sphère future et la troisième, sur celle du présent. Dans cette section, nous tenterons de mettre à jour le rôle joué par la situation sociale et la position professionnelle occupées par les sujets les plus représentatifs de chacune de ces trois classes d'énoncés, dans l'élaboration de leurs perspectives temporelles.

¹⁰⁰ Nous rappelons que nous avons ainsi inséré quatre variables illustratives dans les lignes étoilées : la situation d'affiliation (oui vs. non), l'annexe d'appartenance (8 vs. 10), le sexe des participants et le numéro des sujets.

¹⁰¹ Pour rappel, la notion de « vulnérabilité » renvoie au risque de fragilisation auquel un individu est susceptible d'être exposé de par son inscription dans différentes sphères d'existence (Cf. chapitre 1).

7.1.1. Variables illustratives et caractéristiques socio-biographiques des sujets représentatifs de la classe 1.

La classe 1, spécifique de la narration biographique passée, est significativement¹⁰² associée au discours de quatre sujets de notre échantillon. Les sujets « représentatifs » de cette classe ainsi que leurs principales caractéristiques socio-biographiques¹⁰³ sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 5. Caractéristiques socio-biographiques des sujets représentatifs de la classe 1 du corpus « PT ».

Sujet	Sexe	Age	Annexe	Ancienneté Intermittence ¹⁰⁴	Ancienneté Métier	Socialisation artistique
10	f	33	10	2	5	Enfance
2	m	40	10	13	12	Adolescence
7	m	24	10	0	1.5	Enfance
11	m	46	8	NP ¹⁰⁵	30	Enfance

A l'issue de l'analyse Alceste, deux variables illustratives paraissent associées à cette classe 1. Les *topoi* qui caractérisent cette dernière semblent davantage s'appliquer aux hommes et aux artistes de notre échantillon (3 sujets sur 4). Le fait d'être, d'avoir été ou de devenir bientôt¹⁰⁶ intermittent est aussi une caractéristique commune à ces sujets, comme le fait dans l'entretien, d'évoquer une socialisation artistique précoce, remontant à l'enfance le

¹⁰²Le chi2 permet ici de déterminer la forte ou la faible représentativité du discours d'un sujet dans la définition des *topoi* caractéristiques de la classe.

¹⁰³Le tableau présente les caractéristiques socio-biographiques apparaissant les plus communes à ces sujets et n'est donc pas exhaustif.

¹⁰⁴Exprimée en années.

¹⁰⁵ Non précisé.

¹⁰⁶ Le sujet 7 allait ainsi ouvrir ses droits à l'assurance-chômage quelques semaines après l'interview.

plus souvent. Afin d’approfondir le rôle de ces caractéristiques dans la construction des PT, nous présenterons dans la section suivante une étude de cas du sujet 11 (J.).

7.1.2. Variables illustratives et caractéristiques socio-biographiques des sujets représentatifs de la classe 2.

La classe 2, spécifique de la narration biographique future, est significativement associée au discours de trois sujets de notre échantillon. Les principales caractéristiques socio-biographiques¹⁰⁷ de ces sujets les plus « représentatifs » sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 6. Caractéristiques socio-biographiques des sujets représentatifs de la classe 2 du corpus « PT ».

Sujet	Sexe	Age	Annexe	Sit. Intermittence	Sit. Familiale	Sit. Logement
8	f	27	10	sans affiliation	célibataire	locataire
20	m	26	8	sans affiliation	célibataire	colocataire
17	m	28	8	sans affiliation	célibataire	colocataire

A l’issue de l’analyse Alceste, la variable illustrative « sexe féminin » est la seule à apparaître significativement associée à la classe 2, bien qu’au sein de cette dernière, les sujets apparaissant les plus représentatifs soient essentiellement des hommes. De même, si la situation d’affiliation à l’intermittence n’apparaît pas être une variable associée significativement à cette classe, les trois sujets les plus représentatifs de celle-ci ne sont pas intermittents. Cependant, ces sujets partagent des caractéristiques socio-biographiques communes, puisque tous sont célibataires et non-propriétaires de leur logement actuel. Comme nous l’avons vu au chapitre précédent, la classe 2 est celle de l’anticipation du futur

¹⁰⁷ Le tableau présente les caractéristiques socio-biographiques apparaissant les plus communes à ces sujets et n’est donc pas exhaustif.

et de la conflictualité du projet de vie. Nous tenterons d’approfondir l’impact que peut avoir la situation de non-affiliation dans la construction de la PT, au travers de l’étude de cas du sujet 8.

7.1.3. Variables illustratives et caractéristiques socio-biographiques des sujets représentatifs de la classe 3.

La classe 3, spécifique de la narration biographique centrée sur le présent, est significativement associée au discours de trois sujets de notre échantillon. Les principales caractéristiques socio-biographiques de ces sujets sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 7. Caractéristiques socio-biographiques des sujets représentatifs de la classe 3 du corpus « PT ».

Sujet	Sexe	Age	Annexe	Sit. Intermittence	Sit. Familiale	Sit. Logement
16	m	26	8	sans affiliation	célibataire	hébergé
15	m	28	8	affiliation	célibataire	colocataire
6	f	31	10	sans affiliation	célibataire	locataire

A l’issue de l’analyse Alceste, les variables illustratives de « non-intermittence » et d’appartenance à l’« annexe 8 » ont été significativement associées à la classe 3. Autrement dit, la centration sur le présent semble plus spécifique aux sujets de notre échantillon qui ne sont pas affiliés à l’assurance-chômage et/ou à ceux dont le métier a trait à la technique ou à l’ingénierie du spectacle. Cependant, l’analyse approfondie des verbatim significatifs de cette classe mettait en lumière deux rapports particuliers à la temporalité présente : un rapport plutôt négatif, fondé sur l’insatisfaction à l’égard de la situation actuelle et un rapport plutôt positif, relatif à un vécu satisfaisant de cette situation. Nous présenterons donc, pour cette classe, deux études de cas, celle du sujet 6 et celle du sujet 15, qui permettent d’illustrer ces deux rapports.

7.2. La variabilité des Perspectives Temporelles sous l'éclairage des études de cas.

Les récits ne constituent pas des histoires de vie objectives et statistiques mais témoignent d'une réélaboration, par les sujets, des expériences et des évènements vécus. Par cette réélaboration, le moi présent interroge les moi passés et futurs et se trouve en retour redéfini par eux. Ces récits ne sont donc pas de simples narrations, mais permettent au sujet de revenir, par la réflexivité, sur ses expériences antérieures et conduisent également à définir ou à redéfinir des projets d'avenir plus ou moins clairs et circonstanciés.

Dans cette section, nous procéderons donc à l'analyse phénoménologique des PT des sujets apparaissant comme les plus représentatifs de l'une ou l'autre des trois classes d'énoncés distinguées par le logiciel Alceste et qui ont fait l'objet du chapitre précédent (cf. chapitre 6). Ces analyses prendront la forme d'études de cas, au travers desquelles nous tenterons de caractériser les PT spécifiques de ces individus, selon les cinq dimensions classiquement identifiées dans la littérature scientifique (cf. chapitre 5), d'une part. D'autre part, nous essaierons également de montrer comment ces caractéristiques prennent un sens particulier au regard de la situation d'insertion sociale de ces sujets.

7.2.1. Etude de cas de J. (classe 1).

Avant de décrire la Perspective Temporelle de J. et de la mettre en relation avec sa situation sociale, nous récapitulerons dans l'encadré ci-dessous ses principales caractéristiques socio-biographiques.

Encadré 1. Principales caractéristiques socio-biographiques de J.

J. est régisseur-son au sein d'un théâtre de Toulouse, affilié à l'annexe 8 du régime de l'intermittence. Sa carrière se caractérise par une socialisation professionnelle précoce, puisqu'il a commencé à travailler à l'adolescence. Il a de surcroît, grandi avec une mère danseuse et a évolué très tôt dans le milieu artistique. Ayant changé de statut professionnel à de multiples reprises dans le passé, l'affiliation intermittente est, pour lui, un choix éclairé. Actuellement, après plus de 30 ans de métier dont 7 en tant qu'intermittent, J. gagne entre 1500 et 1800 euros par mois en moyenne et touche parfois des droits d'auteur¹⁰⁸ de ses précédentes activités. Parallèlement à son activité intermittente de régisseur-son dans un théâtre national, qui, à elle seule, suffit à lui assurer, année après année, le renouvellement de l'affiliation, J. a créé sa propre compagnie. Il vit en concubinage, n'a pas d'enfant et est locataire de son logement.

Orientation temporelle

La représentativité du topoï de J. au sein de la classe 1, semble suggérer une orientation temporelle centrée sur le passé qui prend pour point de départ le récit d'une socialisation artistique précoce. La narration, ici, se focalise essentiellement sur l'« avant », plutôt que sur le « maintenant » ou sur l'« après ». Si le comptage des temps verbaux les plus fréquents dans le discours montre une prédominance du présent (N = 450) sur le passé composé (N = 142), l'imparfait (N= 115) ou encore le plus-que-parfait (N= 9), leur analyse montre cependant que la sphère temporelle passée est beaucoup racontée au présent (« *Un boulot où tu peux roupiller le matin, où tu traines la nuit, tu bois des... enfin, je sais pas, j'exagère mais quand t'es gamin, tu le vois comme ça* »). Les temporalités passées et présentes sont ainsi souvent enchevêtrées dans le discours. L'analyse des adverbes de temps met en évidence la forte utilisation du mot « *toujours* » ce qui souligne non seulement le caractère de continuité, de persistance de la perspective temporelle mais également que la sphère du passé constitue

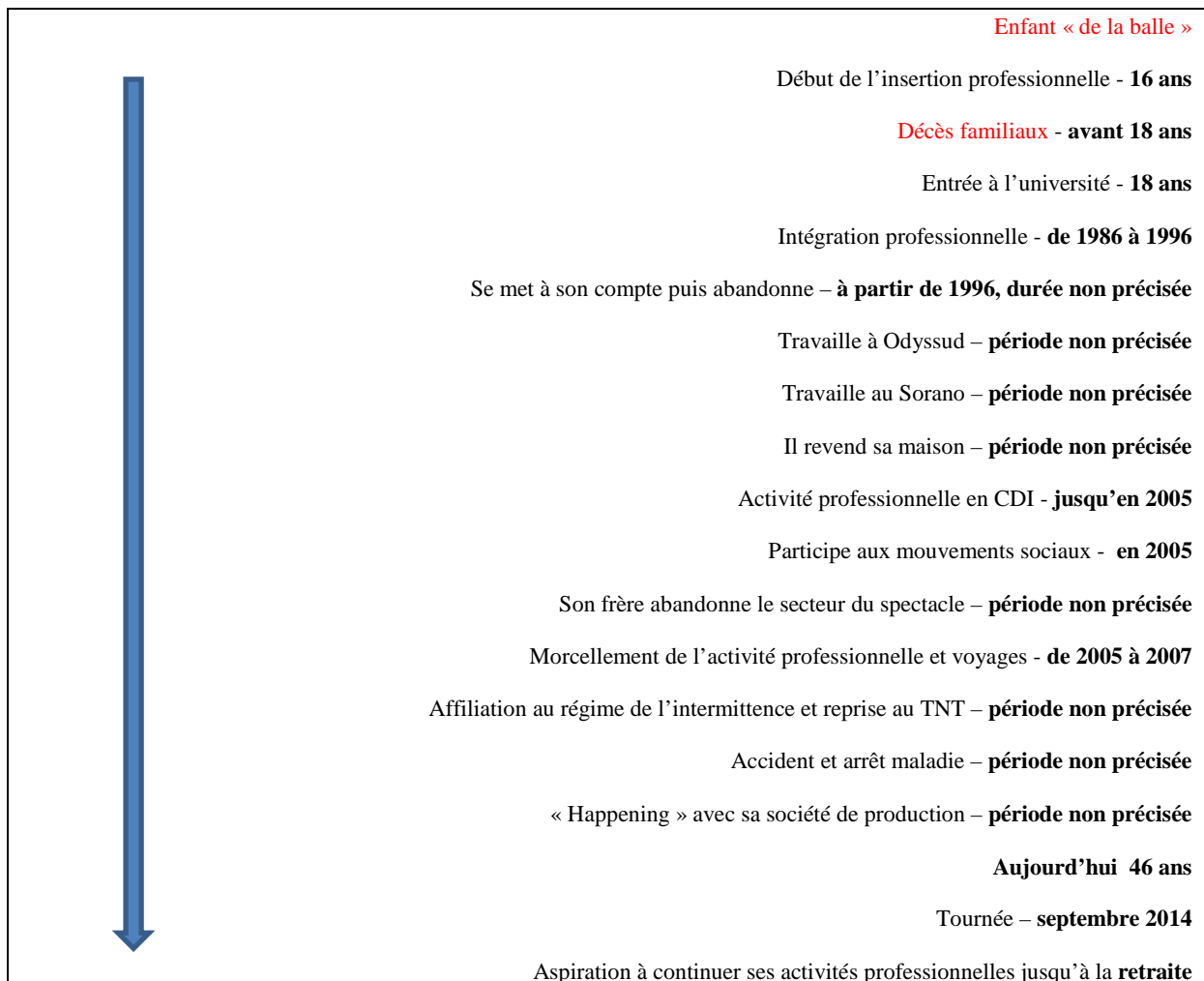
¹⁰⁸ Il s'agit de l'ensemble des droits dont dispose un auteur (ou ses ayants droit) sur des œuvres originales et des droits corrélatifs du public à l'utilisation et à la réutilisation de ces œuvres sous certaines conditions. Le droit d'auteur protège les œuvres littéraires, les créations musicales, graphiques, et plastiques, mais aussi les logiciels, les créations de l'art appliqué, les créations de mode...

un point d’ancrage, une temporalité à partir de laquelle la majorité des narrations sont référées.

Densité temporelle

La perspective temporelle de J. est dense, en particulier celle du passé avec environ 16 contenus rapportés. Sa reconstitution chronologique met en lumière l’alternance de périodes longues et d’évènements plus ponctuels. Celle du futur est peu détaillée, le sujet ne verbalisant pas de projets pour l’après-tournée, qui est le contenu futur évoqué le plus proche de la situation actuelle tout en abordant cependant le souhait de continuer ses activités professionnelles, avec la même organisation de travail, jusqu’à la retraite. Les contenus portent tant sur la sphère professionnelle que sur la sphère familiale ou encore personnelle, les trois étant très fortement liées. Ici, les décès familiaux, notamment celui de la mère peuvent avoir eu un impact fort sur la construction de la perspective temporelle.

Encadré 2. Densité temporelle et contenus rapportés par J.



Extension temporelle

Le récit de vie de J. s'ancre dans l'enfance avec l'évocation de souvenirs liés à la sphère familiale et se prolonge dans le futur avec l'évocation de la retraite professionnelle. La perspective temporelle est donc étendue bien que l'avenir ne comporte pas de projet ou d'aspiration particuliers si ce n'est celle de faire faire perdurer le plus longtemps possible la situation professionnelle actuelle.

Cohérence temporelle

Le récit de J. adopte une forme temporelle de type *Destin/vocation*. Le narrateur souligne, dès le début de l'entretien, la fluidité de son parcours, en le mettant en perspective (« *Je vais faire trente ans de métier (...). J'ai 46 ans et j'ai commencé à 16 ans* »). Le cheminement qu'il décrit, sans être exempt de ruptures, de transitions, de changements, semble linéaire et « naturel ». Les différentes expériences vécues (dont il valorise les points communs au détriment des différences), y sont considérées comme autant d'étapes lui ayant permis de poursuivre son parcours et d'en assurer la continuité. Dans le discours, l'usage des mots « *enquillé* », « *embringué* », « *goupillé* » indique que le parcours professionnel du sujet s'est développé au gré des rencontres et des situations, sans planification, ce qui accentue également le caractère vocationnel et prédestiné de la carrière du sujet. Le temps du passé est marqué par l'héritage familial, la passion pour l'art lui a été transmise très tôt par sa mère, danseuse. Cet héritage perdure jusqu'à aujourd'hui, puisque le narrateur a fait de sa passion son métier et qu'il est entouré d'artistes, aussi bien dans sa vie professionnelle (ses collègues de travail), que personnelle (ses amis) et familiale et matrimoniale (son frère a également œuvré dans le secteur artistique, sa compagne est danseuse, tout comme la mère du sujet). Pour J., les amis sont aussi les collègues, ce qui renforce les sécurités professionnelles et procure des garanties non négligeables pour le futur (« *Y'a une année (...) j'étais dans le plâtre (...) l'année suivante, tout le monde m'a appelé pour du boulot, y'a eu une espèce de solidarité* »). Chez J., la projection d'un avenir s'inscrit de fait dans la continuité d'un parcours passé et en assure le prolongement (« *Dans l'idéal, j'irai jusqu'à ma mort en travaillant au TNT et en faisant de la création à côté* »). La façon dont le sujet donne sens à son parcours révèle un attachement profond pour l'histoire d'une vie, dont l'intrigue repose sur l'imbrication des différentes sphères de vie familiale, professionnelle et personnelle. Nous pouvons donc parler ici de véritable « projet de vie », alliant consistance et conviction, au sein duquel la perspective future prolonge en même temps qu'elle justifie les expériences passées.

Attitude temporelle

L'attitude qui unit le sujet à sa perspective temporelle peut être considérée comme ambivalente dans la mesure où il déclare dans le même temps ne pas se projeter dans le futur tout en ressentant ce qu'il dit être une « *angoisse existentielle* ». Le temps qui passe est anxiogène et le refus de projection temporelle peut donc s'apparenter à une stratégie de mise à distance de cette angoisse, qui est accentuée ici par la forte teneur affective qui lie le sujet à sa perspective temporelle. La distanciation d'avec l'avenir s'effectue ici par un fort investissement de la sphère professionnelle : dans ce cadre-là, l'ensemble des activités mises en œuvre par le sujet sont autant de manières d'investir le présent et de ne pas réfléchir à l'après. Cette ambivalence trouve son origine dans la sphère passée : les décès familiaux (celui de la mère en particulier) contribuent à la perception que rien n'est acquis. Dans le récit, le sujet joue avec la perte en laissant tomber petit à petit toutes les sécurités qu'il réussit à mettre en place (« *J'ai été permanent, en CDI, mais j'ai démissionné, j'ai été chef d'entreprise, mais je l'ai bazaré aussi, j'ai été re-permanent, j'ai re-démissionné* », « *J'ai été propriétaire et j'ai revendu (...) j'ai vendu pour rien avoir* »). De même, le choix de l'intermittence peut s'apparenter à une tentative de s'affranchir de la peur de perdre une situation stable et sécurisante. De manière paradoxale, le sujet se perçoit volontiers comme quelqu'un d'épicurien, qui profite de l'instant présent et dont le moteur principal est le plaisir : « *Je fais en fonction de ce que j'ai envie au moment et du coup... c'est pour ça que je me suis jamais senti précaire, honnêtement* ». Le plaisir est ici à relier à une tendance à la procrastination que rapporte le sujet : ce dernier retarde ainsi intentionnellement l'accomplissement de certaines tâches qu'il juge aversives malgré le fait qu'il s'attende à en subir des conséquences négatives (« *Je traînasse pour aller les poser mais je sais que je peux renouveler depuis un mois et demi* »¹⁰⁹). Il privilégie donc le plaisir immédiat au détriment de la considération pour les conséquences futures. La procrastination est ici à comprendre comme une autre tentative de mise à distance d'un futur perçu comme menaçant parce que conduisant à une fin certaine (la fin du bonheur, la fin de ce que l'on a, la mort, par extension). Pour conclure et pour faire retour sur la notion de « créativité » qui est au cœur de notre modèle de la socialisation-personnalisation, l'acte de création peut être ici appréhendé comme une tentative de marquer l'Histoire de son empreinte, de s'inscrire pour toujours dans une perpétuité qui est une victoire sur la mort. Dans une acceptation plus large, la créativité envisagée comme aptitude à agir, à entreprendre, à s'engager dans l'ordre de la *praxis* se

¹⁰⁹ A propos de ses heures d'intermittence.

retrouve également chez le sujet qui, loin de subir les événements de manière passive, se fait l'auteur de sa propre vie par la réinvention perpétuelle d'un projet d'existence qui la définit dans sa singularité.

7.2.2. Etude de cas de M. (classe 2).

Avant d'analyser la Perspective Temporelle de M., nous récapitulerons ses principales caractéristiques socio-biographiques dans l'encadré ci-dessous.

Encadré 3. Principales caractéristiques socio-biographiques de M.

M. est comédienne et évolue dans une troupe de théâtre semi-professionnelle. Elle n'est pas affiliée au régime de l'intermittence et ne l'a encore jamais été, bien que l'accès au régime soit son objectif principal. Le départ de la metteuse en scène qui officiait jusque-là a profondément chamboulé les membres restants de la troupe et retardé la possibilité de réunir la totalité des cachets nécessaires à l'ouverture des droits à l'assurance-chômage. Actuellement et depuis quelques années, elle s'investit par ailleurs dans une activité de travail alimentaire, pour laquelle elle effectue des missions en tant qu'intérimaire. Si ce travail, purement instrumental, lui permet de « joindre les deux bouts » au niveau financier, sur le plan identitaire, en revanche, sa situation de non-affiliation est vécue comme une non-reconnaissance de sa légitimité à se revendiquer artiste. M. est célibataire, sans enfant et vit et est locataire de son logement.

Orientation temporelle

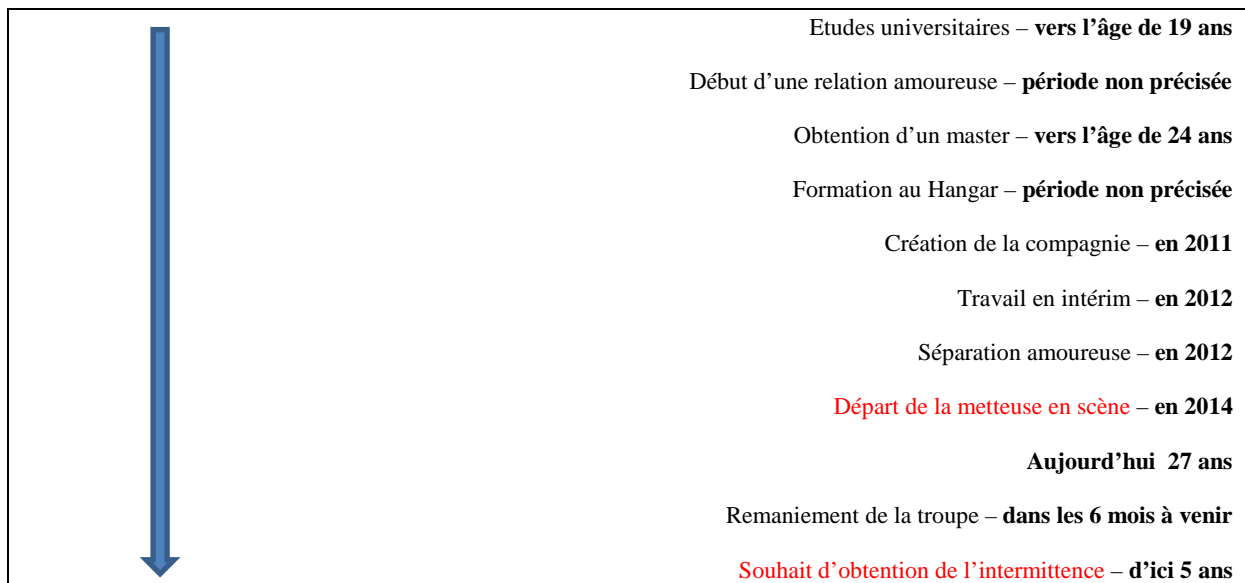
La représentativité du topoï de M. au sein de la classe 2 semble suggérer une orientation temporelle plutôt centrée sur le futur et l'insertion professionnelle à-venir. Si le comptage des temps verbaux utilisés par M. révèle une utilisation privilégiée du présent (N= 337), le futur de l'indicatif, qu'il soit proche ou bien éloigné, n'occupant que peu de place dans le discours, nous remarquons, en revanche, l'usage régulier du conditionnel présent (N= 23) qui traduit ici l'expression de possibilités ou encore de souhaits. L'expression du futur est donc présente dans le discours, sous une forme hypothétique. Les adverbes de temps utilisés sont également nombreux et assez variés les plus récurrents sont ceux qui ont trait aux

sphères du présent (« *Maintenant* », « *Pour l'instant* ») et du futur (« *A terme* », « *un jour* », « *Durant les prochains mois* »). Le futur représente la sphère temporelle la plus largement investie dans la mesure où elle est envisagée comme l'espace temporel de la réalisation du soi professionnel autant que du soi personnel et identitaire.

Densité temporelle

La sphère du passé est la plus riche, avec environ 8 contenus rapportés. Ici, le dernier contenu passé (en rouge dans le tableau) semble aussi le plus important, celui qui a le plus d'impact sur la PT passée ; de même, l'affiliation au régime de l'intermittence est le contenu futur prioritaire, cet objectif façonnera la PT à venir¹¹⁰. Celle du futur est peu détaillée et principalement axée sur l'évolution professionnelle et l'affiliation intermittente. Les contenus portent essentiellement sur les sphères professionnelle et personnelle.

Encadré 4. Densité temporelle et contenus rapportés par M.



Extension temporelle

La perspective temporelle de M. est peu étendue, le contenu le plus ancien est situé dans la période d'entrée dans l'âge adulte et l'anticipation la plus lointaine, dans les cinq années à venir.

¹¹⁰ Nous justifierons ce propos dans les paragraphes suivants.

Cohérence temporelle

Le récit de M. emprunte une forme temporelle de type *Rupture/deuil*. Ici, la trame de la narration doit être comprise au regard d'un évènement traumatique récent, qui suffit, à lui seul, à bouleverser l'ensemble de la PT (« *La metteuse en scène est partie (...) suite à quelques embrouilles* »). Cet évènement vient compromettre l'investissement dans un projet professionnel fortement valorisé et introduit une rupture dans la PT, en rendant caduque (pour un temps, tout du moins) l'espoir d'accéder à l'affiliation intermittente tant désirée. Comme les fondations du parcours antérieur reposaient en grande partie sur cet espoir (l'engagement stratégique dans un emploi peu prisé mais cependant nécessaire), tout est à reconstruire par le sujet. Cette reconstruction mobilise, dans le discours, un véritable travail de deuil (une troupe semi-professionnelle « *au point mort* », le deuil du « *temps investit* », le deuil d'« *un projet* »), qui vient clore, pour un moment, le temps biographique en entravant la narration des sois possibles (« *Je suis plus sûre de grand-chose* »). Elle oriente également l'engagement du sujet dans un processus de se « *refaire Soi* », afin de rétablir l'équilibre temporel personnel, ce qui implique de réajuster les divers temps sociaux de l'existence selon une équation temporelle personnelle¹¹¹. Le récit de M. laisse entrevoir que ce processus est d'ores et déjà enclenché : au passé proche, dominé par les affects, et au présent, axé sur la guérison (« *Là, j'arrive à t'en parler s'en me mettre dans tous mes états... ça a été dur* »), succèdera le temps du questionnement explicite et de l'imagination des possibles combinant les potentialités du sujet et les possibilités du milieu (« *Moi, là où je souffre c'est de... c'est l'émission, de... de devoir m'éparpiller dans plusieurs activités. Je... moi, le jour où je ne vivrai que du théâtre... waouh, ça sera juste génial* ») : le futur proche constitue ainsi le temps de la délibération, celui au sein duquel le sujet s'inscrit virtuellement dans des avenir possibles, qu'il s'agira ensuite, pour lui, de hiérarchiser (« *Tout va se décider un peu durant les prochains mois, là... les prochains mois vont être décisifs* »). Le conflit temporel qui se manifeste par l'émergence d'un temps suspendu entre un avant dépassé et un après incertain, naît ici du refus du sujet de perdre son identité (« *Vivre de ma passion, ça serait... là pour le coup, ça serait un aboutissement* »). Pour M., le futur proche est donc l'espace-temps de la reconstruction du soi, celui de l'élaboration d'un nouveau projet qui sera invention et aura valeur d'œuvre personnelle (« *J'emprunte pas le chemin le plus facile mais pour l'instant, j'essaie de... de me donner les moyens on va dire, de faire quelque chose qui me plaise* »). Ici,

¹¹¹ L'équation temporelle personnelle désigne « *l'organisation et l'horizon spécifiques des temporalités agencées par une personne singulière* » (Grossin, 1986).

le temps de l'inattendu et celui du projet sont entrés en collision, le premier ayant brisé le second, effaçant du même coup certains possibles, certaines potentialités et contraignant le sujet à construire une nouvelle page de son histoire, rendant pour ce faire, la résolution d'un travail de deuil obligatoire.

Attitude temporelle

D'une autre manière que pour J. (cf. section précédente), l'attitude qui unit le sujet à sa perspective temporelle est ambivalente dans la mesure où elle dépend de l'élucidation prochaine de sa situation professionnelle. Ainsi, si la sphère du passé n'est que peu investie dans le discours, celle du présent est marquée par l'insatisfaction du sujet quant à sa situation actuelle, vécue avec résignation (« *J'ai pas à me plaindre* »). Cette insatisfaction s'explique au regard de la non-affiliation au régime de l'intermittence, qui contraint le sujet à jongler avec deux temporalités différentes : celle de l'activité artistique, à forte teneur affective mais non-rémunérée, et celle d'un travail strictement alimentaire, source principale de revenus. Le sujet doit donc composer avec deux temps de vie très différents, l'un étant subi, et l'autre, recherché mais pas sous sa forme actuelle. Pour évoquer ces deux temps de vie, le sujet utilise la métaphore de la famille (« *On va dire que j'appartiens à deux familles, dont une pour laquelle j'ai pas du tout envie d'appartenir. Mais que j'y suis obligée puisque c'est elle qui me nourrit, quoi* »). Suite à la perte des repères engendrée par le départ de la metteuse en scène, le sujet déclare essayer « *d'apprendre à vivre plus dans le moment présent* » et rapporte cette maxime « *la dépression est le mal des gens qui vivent dans le passé, l'angoisse celui des gens qui vivent dans le futur, le bonheur est pour ceux qui vivent dans le moment présent* ». La sphère temporelle future est pourtant celle qui comporte le plus d'affect, ce qui s'explique au regard de l'insatisfaction que procure le vécu de la situation présente. Le futur est envisagé comme l'espace-temps de la réalisation du soi professionnel, l'ouverture des droits à l'intermittence en constituant la « *porte d'entrée* ». L'affiliation intermittente semble importante pour le sujet dans la mesure où elle lui permettrait d'asseoir la légitimité qui lui manque actuellement. Elle lui permettrait également, au-delà de revenus et de sécurités sociales plus conséquents que ceux que lui procure actuellement le travail intérimaire, de ne plus avoir à s'investir dans une activité professionnelle purement alimentaire et donc de lui libérer du temps, qu'elle pourrait alors consacrer au développement de projets artistiques. L'accès à l'affiliation intermittente constituerait ainsi pour elle le moyen de trouver une cohérence, tant en termes d'activités que d'identité. Par conséquent, le fait qu'actuellement le

projet artistique de la compagnie soit compromis par le départ de la metteuse en scène représente une entrave majeure à la projection professionnelle future puisque ce départ reporte encore la possibilité d'ouvrir les droits à l'intermittence contribuant à rendre l'avenir incertain et pessimiste. Sa position socio-professionnelle est complexe, puisque marquée par l'incertitude et l'instabilité. La concrétisation de ses aspirations familiales est perçue par B. comme fortement dépendante des ressources, matérielle et symbolique, qu'elle possède.

7.2.3. Etudes de cas de B. et de C. (classe 3).

La classe 3, nous l'avons vu, est spécifique d'une centration sur le présent. L'analyse approfondie des U.C.E. spécifiques de cette classe a montré, nous l'avons vu, que cette centration se comprend de façon différente selon les sujets : tantôt subie et étroitement liée aux conditions d'existence (qu'elles soient matérielles et/ou symboliques), tantôt choisie et érigée en mode de vie anticonformiste. Nous présenterons donc ici deux études de cas, permettant d'illustrer deux vécus différents de la centration sur la sphère temporelle présente.

7.2.3.1. La perspective temporelle de B.

Avant d'analyser la Perspective Temporelle de B., nous récapitulerons ses principales caractéristiques socio-biographiques dans l'encadré ci-dessous.

Encadré 5. Principales caractéristiques socio-biographiques de B.

B. est danseuse contemporaine. Elle a commencé la danse très jeune, d'abord pour pallier des ennuis de santé. Actuellement, elle exerce une double activité : elle est professeur dans différentes structures municipales et elle a monté sa propre compagnie, au sein de laquelle elle crée des spectacles originaux et se produit sur scène. Anciennement affiliée au régime de l'intermittence, elle a connu la « course aux cachets » et la charge mentale que celle-ci génère. Afin de retrouver un certain bien-être psychologique, elle a préféré sortir du régime d'assurance-chômage. Aujourd'hui, cependant, son activité professionnelle reste instable et incertaine, soumise à de forts aléas, tant au niveau de son activité de professeur qu'au niveau de son activité de création. Elle a, dans le passé, rencontré de nombreux problèmes de logement. Aujourd'hui, elle est locataire d'un appartement dans lequel elle se sent bien et qui lui confère une relative tranquillité d'esprit. Elle est par ailleurs célibataire et sans enfants.

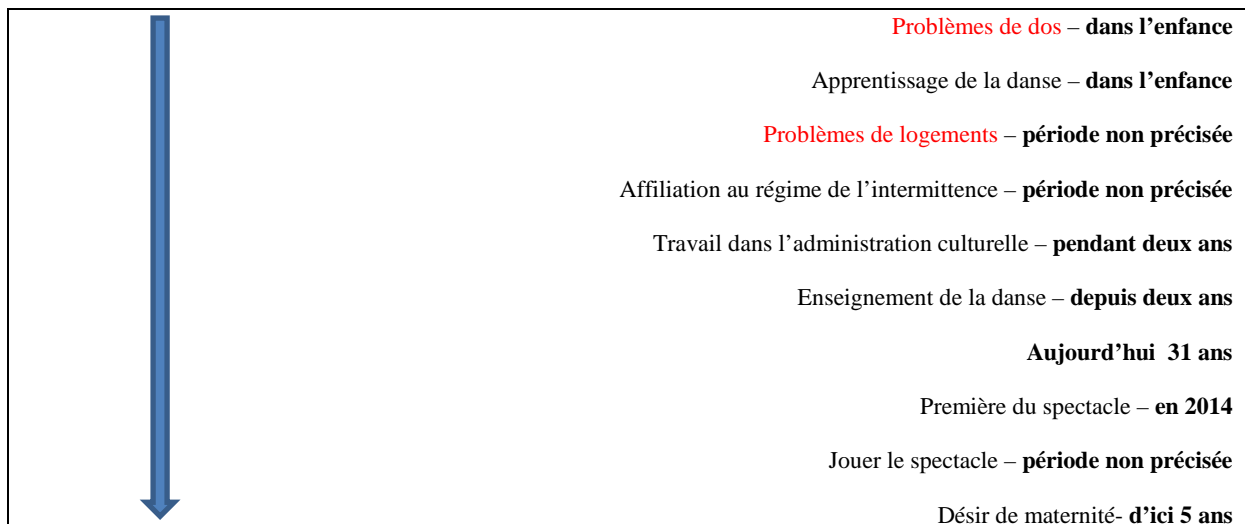
Orientation temporelle

La représentativité du topoï de B. au sein de la classe 3, suggère une orientation temporelle centrée sur le présent et les conditions socio-professionnelles actuelles. Le comptage et l'analyse des temps verbaux dans le discours de B. indiquent ainsi un usage privilégié du présent (N = 384), du passé composé (N= 50) et de l'imparfait (N= 76). L'idée du futur est exprimée ici sous une forme hypothétique, par l'usage régulier du conditionnel présent (N= 22).

Densité temporelle

La perspective temporelle de B. est peu dense. La sphère temporelle du passé est celle qui comporte le plus grand nombre de contenus. Notons ici que les indicateurs temporels les plus récurrents dans le discours ont trait au « moment » : « à *ce moment-là* », « à *un moment donné* », « *pour le moment* », « *y'a des moments* ». Ce discours est caractérisé par la référence à des expériences courtes et ponctuelles plutôt que longues. La perspective temporelle future ne comporte que peu de contenus. Les contenus évoqués portent aussi bien sur la sphère professionnelle que sur les sphères personnelles et familiales. Les problèmes de dos ont eu un impact important sur la perspective temporelle¹¹².

Encadré 5. Densité temporelle et contenus rapportés par B.



¹¹² Nous justifierons ce propos dans les paragraphes suivants.

Extension temporelle

Le récit de vie de B. débute dans l'enfance, la sphère future est réduite. Certaines aspirations sont évoquées mais ne sont pas localisées dans le temps, il n'y a pas d'échéance temporelle formulée, pas d'intention verbalisée. Si les adverbes de durée et d'origine sont nombreux, ils reflètent une logique temporelle décousue, au sein de laquelle les périodes associées aux différentes expériences et/ou aspirations ne sont que rarement localisées.

Cohérence temporelle

Le récit de B. illustre une forme temporelle de type *Répétitions/fatalité*. Ici, la narration est décousue, les temporalités indéfinies, les expériences antérieures, surtout les plus traumatisantes, toujours susceptibles de se réactualiser dans un futur proche (l'évocation des ennuis de santé et des problèmes de logement rencontrés revient ainsi de façon récurrente tout au long de l'entretien). Le sujet semble avoir fait sienne l'idée selon laquelle l'incertitude et l'instabilité seront toujours là (« *Ça sera toujours fragile, je sais que ça sera toujours précaire* ») et qu'il doit donc apprendre à s'en accommoder du mieux possible. Ce pessimisme qui caractérise les perspectives d'avenir est ici accentué par l'absence de ressources sur lesquelles le sujet peut compter, aussi bien au plan familial que professionnel et personnel. Ainsi le noyau familial est éloigné géographiquement et le sujet, qui semble souffrir d'un manque de reconnaissance de la part de ses proches, se déclare peu enclin à leur demander de l'aide, si le besoin s'en faisait sentir. Les relations professionnelles semblent être vécues sur un mode compétitif, presque darwinien, de lutte pour les ressources disponibles (« *Les places, elles sont limitées* »). Le cercle amical est évoqué, brièvement, surtout pour souligner la difficulté de s'y investir et de le pérenniser. L'isolement professionnel se double donc d'un isolement familial et social. En plus d'avoir peu de ressources matérielles, le sujet possède donc peu de sécurités affectives et/ou symboliques auxquelles se raccrocher. Le parcours est construit sur des insertions précaires et/ou de courtes durées. Il est marqué par la redondance, les répétitions d'événements dont le dénouement est presque toujours vécu sur le mode de la contrariété. Ainsi, l'expérience intermittente a dû être interrompue pour des raisons de santé (le stress et le surmenage aggravaient ses problèmes de dos), de même que l'expérience dans l'administration culturelle (ses problèmes de dos l'empêchant de rester assise trop longtemps). De plus, ces mêmes redondances et répétitions sont d'ores et déjà intégrées dans la perspective future par le sujet qui élabore des stratégies d'anticipations :

ainsi, par exemple, s'il était amené, dans le futur, à se retrouver à nouveau sans logement, il préférerait se débrouiller tout seul plutôt que de demander l'hébergement à des amis (« *Redemander encore, ça serait dur, de refaire ces démarches-là (...) de les déranger à nouveaux* »). L'image du cercle vicieux se dégage du discours et témoigne d'une certaine lassitude du narrateur, qui semble de moins en moins apte à mobiliser l'ensemble des ressources dont il dispose, qu'elles soient symboliques ou matérielles, cognitives ou sociales, face aux aléas, ce qui contribue à rendre la perspective future menaçante et à restreindre la temporalité biographique sur la seule sphère du présent.

Attitude temporelle

L'attitude temporelle de B. pourrait être qualifiée de « fataliste ». Ainsi, les expériences passées, même celles ayant eu des conséquences positives, sont affectées de significations traumatisantes : le choix de la pratique de la danse n'est ainsi pas anodin mais a été, au départ, motivé pour remédier à des ennuis de santé (« *A la base... moi j'ai des problèmes de santé (...) la danse a fait partie de la rééducation, donc du coup, je me suis découvert cette passion* »). L'apprentissage précoce de cette activité artistique et son caractère « thérapeutique » semblent avoir été constitutifs du sujet en ce sens que la pratique de la danse est évoquée, dans le discours, comme un « besoin » vital, indispensable et indissociable de l'« être ». La question du logement a été également source de vulnérabilité pour le sujet, de même que de nombreuses expériences professionnelles, dont l'expérience intermittente elle-même. La sphère temporelle du passé est, par conséquent, caractérisée par de nombreux affects négatifs. Le présent se rapporte principalement à la sphère professionnelle. Il semble marqué par un investissement professionnel important, dans deux activités professionnelles différentes, bien que complémentaires : d'un côté l'enseignement de la danse, au sein de différentes structures, et de l'autre, la création d'un spectacle en solo. Comme ses revenus proviennent principalement de l'enseignement, la partie « création » de son activité professionnelle n'est pas investie prioritairement, ce qui est vécu avec résignation (« *C'est un peu en fonction du temps qu'il me reste à côté de l'enseignement* »). La stabilité toute relative de son existence actuelle (le seul point positif perçu à l'endroit de sa situation présente) semble ici provenir de son logement actuel, sans doute au regard des difficultés rencontrées dans ce domaine par le passé : « *Là, c'est l'appart où enfin j'arrive à me poser* ». Le discours est également émaillé d'interrogations futures qui ont trait à certaines problématiques récurrentes dans le passé, et qui contribuent à rendre l'avenir inquiétant,

notamment en ce qui concerne le logement. La question du logement semble encore une fois particulièrement sensible pour le sujet puisqu'elle est directement liée aux conditions socio-économiques et à leur évolution, et qu'elle réactive également des souvenirs antérieurs douloureux. Cette question récurrente du logement renvoie ici à la dimension ontologique de l'existence, les murs d'un chez-soi constituant les derniers remparts pour préserver le sujet dans son « être ». Face aux différentes contraintes évoquées, le sujet n'a que peu de possibilités de prendre des risques pour tenter d'améliorer ses conditions de vie, l'attitude à l'égard du futur s'en retrouve affectée.

7.2.3.2. La Perspective Temporelle de C.

Avant d'analyser la Perspective Temporelle de C., nous récapitulerons ses principales caractéristiques socio-biographiques dans l'encadré ci-dessous.

Encadré 6. Principales caractéristiques socio-biographiques de C.

C. est actuellement technicien-son, affilié au régime de l'intermittence. Il travaille pour différentes structures de taille et d'organisation différentes : à côté des gros employeurs institutionnels et des boîtes de prestations qui lui garantissent une grande part de ses heures d'intermittences, il s'investit également auprès de groupes de musique et de festivals, qui lui assurent eux des revenus plus incertains malgré une activité de travail et une forme d'organisation davantage valorisées. C. ne se destinait pas forcément à travailler dans le secteur du spectacle et rapporte un parcours professionnel et de formation hétéroclite, fait d'expériences multiples et diversifiées. Il a longtemps exercé son activité professionnelle en tant qu'intérimaire ou sous contrat à durée déterminée avant de finalement choisir l'intermittence, dont le fonctionnement est plus compatible avec ses valeurs anticonformistes et son refus de la monotonie. Il est célibataire, sans enfant et vit provisoirement en colocation.

Orientation temporelle

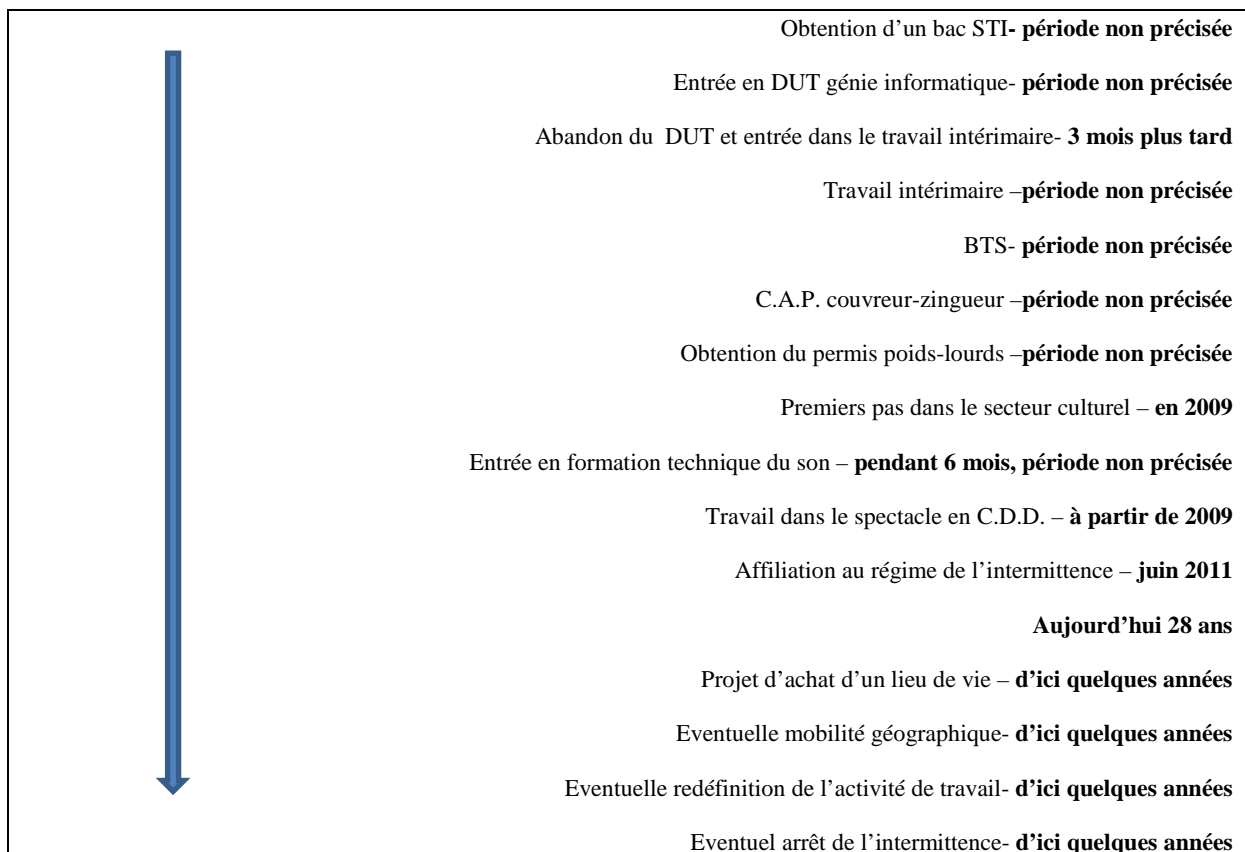
La représentativité du topoï de C. au sein de la classe 3, semble suggérer une orientation temporelle centrée sur le présent. Le comptage et l'analyse des temps verbaux dans le discours de C. indiquent une utilisation privilégiée du présent (N = 286). Viennent

ensuite les temps verbaux du passé, dont celui du passé composé (N = 89) et celui de l'imparfait (N = 74). La sphère du futur est peu exprimée (N = 15).

Densité temporelle

La perspective temporelle de C. est dense. La sphère du passé est celle qui comporte le plus grand nombre de contenus. Le temps de « l'instant » semble être l'indicateur temporel privilégié par C. (« *Pour l'instant* »), ce qui renforce l'idée d'un parcours fait de multiples expériences courtes plutôt que longues. Nous ne pouvons identifier au sein des contenus rapportés, celui ou ceux qui ont eu, ou ont, le plus de poids dans la construction de la perspective temporelle¹¹³.

Encadré 7. Densité temporelle et contenus rapportés par C.



¹¹³ Nous justifierons ce propos dans les paragraphes suivants.

Extension temporelle

Le récit de vie de C. débute dans la période de fin d'adolescence, avec l'évocation du baccalauréat. L'horizon futur est évoqué sous forme d'aspirations plutôt que de projets et les localisations temporelles de ces contenus ne sont pas toutes repérables, bien qu'elles semblent s'inscrire dans le moyen terme. Le long terme est évoqué de manière précise (« *Quand j'aurai quarante-cinq, cinquante ans* »), par le biais de contenus évoquant davantage une possibilité éventuelle (l'arrêt de l'intermittence) qu'une aspiration ou qu'un projet.

Cohérence temporelle

Le récit de C. adopte une forme temporelle de type *Opportunités/projets*. La narration se construit ici au gré d'expériences professionnelles et de formation à la fois différentes et complémentaires, puisque touchant toutes aux métiers manuels. Ici, le sujet se raconte donc au travers d'un parcours non-linéaire, fait de tours, de détours, de ruptures, de reprises, dont la cohérence est cependant garantie par l'attrait du sujet pour le bricolage, attrait qui l'a orienté vers les métiers de la technique (« *J'aime ce milieu¹¹⁴, et voilà, et... et puis à côté j'suis bricoleur (...) finalement, l'alliance des deux (...) finalement, ça m'est apparu relativement logique* »). Toutes ces expériences mettent en lumière un parcours au sein duquel les événements et étapes de vie, qu'ils aient été recherchés, désirés ou, à l'inverse, peu maîtrisés ou peu anticipés, sont considérés comme autant d'atouts et de richesses. Les rebondissements, les péripéties, les tournants sont ici nombreux, et divergent quant à leur impact respectif sur le parcours de vie mais contribuent tous à nourrir ce parcours et à l'enrichir d'apprentissages et de personnages valorisés et valorisants. Nous retrouvons des paradoxes au sein du discours, qui pourraient engendrer de l'incohérence : paradoxe d'un individu qui se perçoit à la fois comme un artisan et un artiste ; à la fois comme un travailleur et un « *baba cool* » ; à la fois comme un débrouillard qui se « *crée les opportunités* » et un « *chanceux* » possédant une « *garantie pécuniaire* ». De même, loin de représenter une contrainte, le brouillage des différentes temporalités (Temps de travail/temps de loisirs) et des différentes sphères de vie (cercle professionnel/cercle amical), constitue, plutôt qu'un obstacle à l'épanouissement de soi, une occasion de ne pas accorder de priorité, de ne pas effectuer de hiérarchie, et peut être

¹¹⁴ A propos du milieu culturel et artistique.

considéré comme une mise à distance des normes sociales. Bien que l'avenir soit incertain, les pistes qui s'y dessinent, tour à tour prometteuses ou hasardeuses, autorisent des projections précises et circonstanciées (la création d'un lieu de vie « alternatif ») ou aboutissent à des anticipations plus incertaines et risquées (un éventuel déménagement). Ces différents projets et aspirations sont rendus possibles par des sécurités familiales (un héritage) et professionnelles (il est fort de compétences diverses mises en œuvre au sein d'activités professionnelles dans lesquelles il s'est diversifié). Les différentes expériences qui composent le parcours de vie de C. sont toujours réappropriées par lui au sein d'une intrigue consistante et convaincante, ce qui rend difficile l'identification d'un contenu ayant pesé davantage qu'un autre sur la forme empruntée par la perspective temporelle.

Attitude temporelle

L'attitude temporelle de C. est faite d'hédonisme et de prise de risque pour le présent, d'optimisme pour le futur et d'une perception positive du passé. Cette attitude doit être comprise au regard des valeurs anticonformistes que défend C. Vivre dans le présent, ne pas trop penser au futur (« *J'me projette pas tant que ça, moi, je... je vis plutôt sur le moment pas vraiment dans le futur* ») sont autant de moyens mis en œuvre par C. pour se détacher des injonctions sociales et professionnelles et des temporalités prescrites qui découlent de ces injonctions¹¹⁵. Ainsi, C. s'éloigne de tout ce qui est routinier et monotone (« *J'ai toujours refusé de signer des CDI, des CDD (...) des CDD, j'en ai signé, mais... des petits* ») et n'a pas peur du changement. Cet optimisme à l'endroit du futur peut se comprendre de plusieurs manières. C. possède des garanties pécuniaires qui lui procurent un sentiment de sécurité (« *Ça aide à avoir une vision un peu positive de ton avenir* »). Cependant, C. se déclare optimiste par tempérament davantage que par opportunités, ce qui témoigne d'un sentiment de contrôle élevé et d'une image de soi positive, qui prédisposent sans doute à envisager l'avenir de façon positive (« *J'ai quand-même confiance en moi et à ma capacité de m'en sortir quoi qu'il arrive* »). En outre, le sentiment de contrôle et la positivité de l'image qu'il a de lui-même semblent s'autoalimenter chez C. : fort des risques qu'il a déjà pu prendre à certains moments dans le passé, et qui se sont le plus souvent concrétisés de manière positive, le sujet semble posséder une capacité d'adaptation et assez d'assurances, pour faire des choix et, au besoin, effectuer des changements le moment venu. Enfin et malgré le stress généré par l'incertitude du renouvellement, d'une année sur l'autre, de son affiliation, le sujet semble

¹¹⁵ A l'inverse, par exemple, de J. pour qui l'attitude de détachement à l'égard du futur est guidée par l'angoisse ontologique de la mort.

avoir une vision positive de son évolution professionnelle (« *Ca commence à se stabiliser. Je commence à être moins inquiet* »), qui contribue à entretenir ce rapport positif à la perspective temporelle. C. fait donc preuve d'une attitude optimiste à l'égard du futur, un futur qui prend la forme, ici, d'une « *baraque à retaper* » avec l'aide de « *gens (...) un peu mobiles (...) qui savent faire des trucs avec leurs dix doigts* ».

Synthèse

Les travaux scientifiques ont souvent mis en lumière les liens pouvant exister entre situation de précarité et construction des PT (cf. chapitre 2) : les résultats auxquels ils aboutissent indiquent un rétrécissement de la PT, une perte de cohérence temporelle, la centration sur un présent fataliste et une attitude pessimiste à l'égard du futur. L'analyse des PT des quatre sujets que nous venons de présenter offre des pistes de réflexions plus contrastées. Elles mettent tout d'abord en avant la grande diversité du rapport aux temporalités et ce, chez des individus qui partagent des insertions socio-professionnelles qui si elles ne sont pas similaires, sont toutes marquées par l'incertitude et l'instabilité. Ainsi, ces PT se démarquent les unes des autres sur les cinq dimensions étudiées : certaines sont orientées vers la sphère du passé (J.), d'autres, sur le futur (M.), d'autres sur le présent (B. et C.). Si certaines sont étendues vers le passé au détriment du futur (B.) ou inversement, d'autres présentent une extension autant importante dans l'une et l'autre de ces deux sphères temporelles (J. et C.). La densité temporelle également ne sera pas la même et les événements narrés s'inscriront parfois dans le passé (J.), parfois dans le futur (C.). De même, la cohérence temporelle qui se dégage des récits emprunte des formes très différentes en fonction des vécus antérieurs et des projets et aspirations pour le futur, tout comme les attitudes temporelles, qui bien qu'elles apparaissent essentiellement ambivalentes, ne le sont pourtant pas de la même façon. Ainsi, bien que B. et C. présentent une centration sur la sphère du présent, celle-ci ne sera pas vécue de la même manière par les deux sujets : si B. témoigne d'une attitude fataliste, C. en revanche rapporte une attitude hédoniste qui autorise la prise de risque.

Enfin, ces analyses montrent la difficulté à trouver des liens globaux entre les différentes dimensions de la PT : un sujet pourra ainsi être orienté vers le passé tout en rapportant par ailleurs de nombreux contenus dans la sphère du futur. Il pourra mettre en avant la cohérence de son parcours tout en présentant une attitude pessimiste à l'égard de l'avenir. Il pourra narrer de nombreux contenus passés tout en étant tourné vers ce même

avenir. Ceci tend à indiquer que, comme nous le postulions, il convient de porter une attention particulière, au-delà des caractéristiques objectives d'une situation professionnelle, au rapport, toujours subjectif, que les individus entretiennent à ces situations. Ce rapport sera susceptible d'expliquer la variabilité des PT, chez des personnes. Ainsi, une insertion professionnelle ne sera pas précaire et/ou précarisante pour toutes les personnes qui la vive. La construction des PT dépendra donc des significations que les sujets donnent à leurs positions socio-professionnelles, au croisement de ses appartenances multiples au sein de sphères de vie variées.

Ceci nous amène à interroger les processus comparatifs mis en œuvre par les sujets dans leurs différents milieux de vie : nous pensons que c'est notamment au travers de ces processus que les individus vont signifier et/ou re-signifier tout au long de leur vie le/les rapport(s) qu'ils entretiennent à leurs différentes insertions (professionnelles, mais aussi personnelle et familiale). En fonction du sens des comparaisons ainsi effectuées, plus ou favorable ou défavorable, les individus s'engageront dans des conduites qui leur permettront de construire ou de reconstruire leur PT.

Le chapitre suivant sera donc consacré à l'analyse des processus comparatifs mis en œuvre dans les récits des sujets de notre échantillon.

Chapitre 8. Processus comparatifs.

Notre thèse examine les relations entre l'incertitude et l'instabilité professionnelle, d'une part, et la construction des perspectives temporelles, d'autre part, en appréhendant le rôle joué par les comparaisons sociales effectuées par les sujets. Dans le cadre de l'affiliation au régime de l'intermittence, l'incertitude et l'instabilité qui affectent les trajectoires individuelles sont susceptibles d'engendrer de la précarité (cf. chapitre 1). Or, une grande partie des travaux consacrés à l'étude de la précarité souligne que celle-ci met à mal le bien-être des individus en réduisant notamment leurs possibilités d'anticiper l'avenir et de construire des conduites de projet. Selon nos orientations théoriques, nous supposons que les différences interindividuelles observées dans le rapport aux temporalités (cf. chapitre 2) prennent sens en fonction des processus comparatifs développés par les sujets à l'égard d'une diversité d'autrui situés en différents domaines de leur vie.

L'étude des processus comparatifs a donné lieu à la présentation préalable de deux grandes conceptualisations théoriques (cf. chapitre 3) : celle de la privation relative (PR) d'une part, et celle de l'optimisme comparatif (OC), d'autre part.

Afin de comprendre comment les processus comparatifs entrent en jeu dans la construction des PT en situation d'incertitude et d'instabilité professionnelles, nous présenterons dans un premier temps les résultats issus de l'analyse Alceste, analyse effectuée sur la partie « Processus Comparatifs » du corpus d'entretiens. Les classes d'énoncés dégagées par l'analyse seront discutées au regard des théories de la PR et de l'OC.

Dans un second temps, nous examinerons les processus comparatifs et leur rôle dans la construction des PT au travers des études de cas des quatre sujets « prototypiques » de notre échantillon. Pour ce faire, nous décrirons les dynamiques comparatives à l'œuvre dans le discours de chaque sujet, en cherchant à identifier la nature de la comparaison (sociale ou temporelle), les cibles des comparaisons (ascendantes, descendantes ou latérales) et le sens de ces comparaisons (favorables ou défavorables).

Dans la synthèse finale, le rôle de ces processus dans la structuration des PT sera discuté au regard de notre cadre d'hypothèse.

8.1. Analyse lexicométrique.

Pour rendre compte ici de cette analyse menée avec le logiciel Alceste, nous présenterons d'abord le dendrogramme correspondant à la classification hiérarchique descendante (C.H.D.) réalisée sur la partie du corpus relative aux processus comparatifs. Puis, nous détaillerons les différents regroupements qu'a opérés l'analyse et que les classes d'énoncés ainsi distinguées.

8.1.1. Présentation du dendrogramme.

Au sein du sous-corpus analysé, le logiciel a réparti les U.C.E. prises en compte en cinq classes d'énoncés distinctes à l'issue de la C.H.D., soit 70% du corpus. Ce pourcentage est considéré comme statistiquement significatif¹¹⁶. Le dendrogramme de la classification hiérarchique (fig. 1) représente les associations et les oppositions des classes entre-elles. Il indique la présence de plusieurs « éclatements » qui opposent des groupes de classes entre-elles. Ainsi, un premier niveau de regroupement distingue les classes [2,4 et 1] et [3 et 5]. Un second niveau de regroupement rassemble les classes 2 et 4 et isole la classe 1. Les analyses sont présentées en annexes (A6).

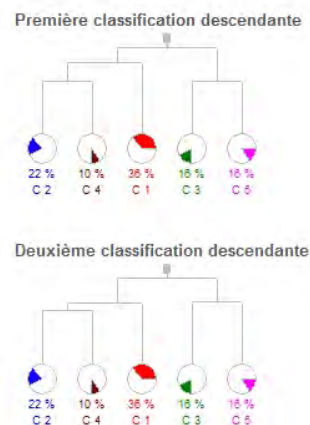


Figure 4. Dendrogramme de l'analyse Alceste du corpus « Processus comparatifs » des entretiens.

Nous décrivons dans le paragraphe suivant chaque classe d'énoncés afin de mieux comprendre sur quoi reposent leurs spécificités et leurs oppositions.

¹¹⁶ Nous nous référons ici à Reinert (1990).

8.1.2. Présentation des classes : les différents registres de comparaison.

La dichotomie observée dans l'arbre de classification entre les classes 2, 4 et 1, d'une part, et les classes 3 et 5, d'autre part, est rendue intelligible par l'analyse de chaque classe d'énoncés. Nous allons décrire de manière plus approfondie chaque classe afin de caractériser les processus comparatifs que mettent en œuvre les sujets interviewés.

8.1.2.1. Le premier regroupement.

Les classes 1, 2 et 4 sont regroupées par l'analyse Alceste. Nous commencerons donc par présenter chacune de ces classes.

8.1.2.1.1. La classe 1. Comparaisons intergroupes et stigmatisation sociale perçue des intermittents du spectacle.

La classe 1 représente 36% des unités textuelles classées. A ce titre, elle est la classe la plus spécifique, celle qui présente le *topoi*¹¹⁷ le plus homogène. Le tableau ci-dessous présente les mots et exemples d'U.C.E.¹¹⁸ significativement associés à cette classe avec leur χ^2 respectif.

Tableau 8. Mots et exemples d'U.C.E. significativement associés à la classe 1 du corpus « Processus Comparatifs » et χ^2 respectifs.

Mots significatifs	Chi2 associés	Exemples d'U.C.E. significatives et χ^2 associés
Rendre	23	« On est dans un art tellement ¹¹⁹ vulgaire nous, que y'a plein de gens qui nous considèrent comme des branleurs, ça c'est clair, ils se rendent pas compte tout le travail que ça demande derrière » ($\chi^2 = 26$).
Compte	17	
Public	15	
Musicien	15	

¹¹⁷ Nous rappelons ici que l'usage du mot « *topoi* » renvoie ici à l'approche topique du discours que permet l'analyse Alceste. Les « *topoi* » représentent des mondes lexicaux spécifiques.

¹¹⁸ Unités de Contexte Élémentaires.

¹¹⁹ Les mots en gras correspondent aux mots les plus significatifs pour cette classe.

Travail	13	« Nous finalement, nos revendications, elles sont très claires, c'est davantage de protections sociales, pour tout ce qui est arrêts maladies, accidents du travail , grossesse et congés maternité , retraite, chômage plutôt que RSA en cas de non- activité prolongée ou de sortie de l'intermittence» ($\chi^2 = 14$).
Comprendre	13	
Problem.	9	
Maternel	9	« Y'a beaucoup de gens précaires qui sont vraiment victimes de ce genre de consommation et de la publicité et même souvent j'ai l'impression que c'est les gens les plus précaires qui tombent le plus facilement dans ces pièges-là » ($\chi^2 = 13$).
Question	9	
Connaitre	9	
Facilement	9	« Oui, je pense qu'effectivement, à un moment donné, tu es en droit de demander les mêmes droits justement que pour tout le monde » ($\chi^2 = 12$).
Gens	8	
Grand	8	
Action	8	« Un comédien , c'est déjà plus difficile pour nous, j'ai l'impression. C'est peut-être que le théâtre continue à souffrir de certains clichés, que les gens ... que pour les gens, le théâtre, c'est peut-être encore réservé à une certaine élite ou à une poignée d'initiés » ($\chi^2 = 11$).
Galère	8	
Tellement	8	
Age	7	

Certaines variables illustratives sont significativement associées à la classe 1 : l'affiliation à l'intermittence, le sexe masculin et le rattachement à l'annexe 10.

La classe 1 est celle des processus de comparaisons intergroupes, autrement dit, des comparaisons qui mettent en jeu le groupe d'appartenance du sujet et un autre groupe jugé pertinent dans la situation. Ces comparaisons sont de deux ordres : un premier type de comparaisons est ainsi effectué par les sujets entre le groupe des intermittents du spectacle et le groupe des « salariés classiques », identifiés comme tels en rapport à la norme d'emploi en CDI/temps-plein (« *Je pense qu'effectivement, à un moment donné, tu es en droit de demander les mêmes droits, justement, que pour tout le monde* ») ; un second type de comparaison est effectué au niveau des différents métiers artistiques exercés, en particulier ceux qui relèvent de l'annexe 10. Ce dernier type de comparaisons souligne le fait que le groupe des artistes intermittents n'est pas un groupe homogène, mais introduit une hiérarchisation (« *On a des métiers complètement différents et puis, ça a aussi un impact sur ton affiliation, par exemple, un musicien de bal, il peut se faire facilement ses cachets, en l'espace de deux mois et après basta, il est tranquille* »). Notons qu'au sein de cette hiérarchisation, les métiers relevant de l'annexe 8 n'apparaissent pas dans les verbatim.

Au sein de cette classe, les comparaisons se font selon une logique « nous/eux ». Ainsi, le « nous » apparaît être le marqueur de la personne le plus significativement associé à cette classe. Le « eux », bien qu'il soit absent de manière significative, est cependant caractérisé au travers de l'évocation des mots « *public* », « *gens* » ou encore « *entourage* » et des marqueurs de la personne : « *Ses* » ; « *Elle* » ; « *On* » ; « *Ils* ».

Le premier type de comparaisons entre le groupe des intermittents du spectacle et le groupe des salariés ordinaires a essentiellement trait à la problématique de la reconnaissance sociale (« *Rendre* » ; « *Compte* » ; « *Comprendre* » ; « *Connaître* » ; « *Considérer* » ; « *Demander* »). Les verbatim significatifs soulignent le décalage perçu entre la situation des intermittents et celle des salariés, au plan de l'accès aux protections sociales, notamment (« *C'est pas normal qu'on travaille sans avoir les sécurités qui accompagnent normalement tout travail* »). L'usage récurrent du mot « *normal* »¹²⁰ semble indiquer ici que les intermittents évaluent leur situation sociale à l'aune d'une norme d'emploi bien spécifique, celle du CDI/temps-plein, qui semble donc encore constituer la norme de référence, malgré la prise de conscience que cette norme, qui prévaut depuis la période des Trente Glorieuses, est de plus en plus renversée (« *De plus en plus, y'a tellement de cas particuliers, de situations différentes* »). Les comparaisons effectuées à ce titre sont essentiellement ascendantes, ce qui signifie que les sujets interviewés estiment leur groupe d'appartenance (celui de intermittents du spectacle) lésé ou moins bien pourvu, en termes de statut et de sécurités (« *On est jamais à l'abri d'un accident de voiture ou d'un problème physique* » ; « *Accident du travail* » ; « *Congés maternité* » ; « *Cette fatigue ou cette usure, elle est pas du tout reconnue par rapport à la retraite* »), que le groupe cible auquel ils se comparent (celui des salariés en CDI/temps-plein). Cet écart perçu entre la situation intermittente et la situation des salariés « classiques » engendre **un sentiment de privation relative intergroupe** qui prend la forme de la perception d'un déni de reconnaissance, d'un sentiment d'injustice sociale et d'une certaine iniquité. Ainsi, les sujets semblent se percevoir comme étant défavorisés sur le plan de la justice sociale et de l'équité par rapport aux salariés en CDI/temps-plein. Comme nous l'avons souligné dans la première partie de notre thèse (cf. chapitre 1), le statut précaire diffère de celui de l'exclu en ce sens qu'il reste lié à la normalité sociale. Chez les intermittents, la construction identitaire est d'autant plus complexe que, nous l'avons vu, ils se considèrent comme des travailleurs à part entière tout en étant considérés comme chômeurs et restent donc en cela étroitement liés à la « normalité sociale » que représente cette norme du

¹²⁰ Ce mot apparaît significativement associé à cette classe ($\chi^2 = 6$).

« CDI/temps plein ». Le statut précaire des intermittents doit donc être interrogé en le rapportant non pas à son écart d'avec la norme mais bien en le référant à la « vie ordinaire »¹²¹ (le Blanc, 2007). Ici, le brouillage entre « emploi » et « chômage » permet donc de comprendre l'émergence d'un sentiment de privation relative intergroupe. Cette privation relative est directement reliée, au sein des verbatim, à **la stigmatisation du groupe des « intermittents »** (« *Y'a plein de gens qui nous considèrent comme des branleurs* » ; « *Les gens ne connaissent pas et ne se rendent pas compte* »). Comme Goffman le soulignait, le stigmaté se construit à travers ce qu'il nomme « l'identité sociale virtuelle », autrement dit, l'ensemble des caractéristiques que nous prêtons à une catégorie de personnes (ici, les intermittents du spectacle). L'« identité sociale réelle », quant à elle, correspond au véritable profil de la personne. C'est lorsque l'écart entre identité sociale réelle et identité sociale virtuelle devient significatif que l'on parlera de stigmatisation. Le stigmaté se définit donc comme un produit social, en termes de relations et non d'attributs : ce sont moins les caractéristiques de la personne, mais ses attitudes qui vont créer le stigmaté ; celui-ci est donc un produit social, lié aux interactions entre différents groupes¹²². Par exemple, l'intermittent du spectacle peut être vu comme paresseux, profitant du système, alors qu'en réalité il est engagé au quotidien dans une « course aux cachets », qui s'apparente bien souvent à une lutte pour la survie. La classe 1 nous indique dans ce cadre-là, que les intermittents du spectacle se perçoivent comme étant un groupe stigmatisé.

Le second type de comparaisons sociales qui caractérise l'ensemble des énoncés de cette classe est interne au milieu du spectacle et porte sur la facilité/difficulté d'accès et de maintien au sein de l'affiliation intermittente en fonction du métier exercé, comparativement à d'autres métiers du milieu du spectacle. Le *topoi* spécifique de ce type de comparaisons emprunte le vocable des métiers, ceux relevant de l'annexe 10 (les artistes), principalement (« *Musicien* » ; « *Troupe* » ; « *Comédien* » ; « *Théâtre* ») ; ceux relevant de l'annexe 8 (les techniciens), dans une moindre mesure (« *Ingénieur-son* » ; « *Technicien* »). Il semble donc que les artistes se comparent d'abord entre eux, avant de se comparer aux techniciens et se reconnaissent donc mutuellement être des cibles de comparaisons davantage pertinentes (« *C'est différent en fonction de ton activité professionnelle (...) donc je me compare pas forcément à un musicien ou à un ingénieur-son* » ; « *Je me compare avec des comédiens qui sont comme moi (...) et qui ont le statut si possible* »). A ce niveau, les comparaisons

¹²¹ Cf. chapitre 1.

¹²² Ainsi, « le normal et le stigmaté ne sont pas des personnes, mais des points de vue » (Goffman, 1963). Dans ce cadre-là, toute personne est susceptible de se retrouver stigmatisée dans certaines circonstances données.

effectuées sont, là encore, majoritairement ascendantes. Les sujets, qu'ils soient comédiens, musiciens, ou encore danseurs estiment leur situation collective défavorable comparativement à celle des artistes exerçant d'autres métiers (« *Y'a une meilleure reconnaissance, je trouve, du grand public, des comédiens, des circassiens que des musiciens* » ; « *Le théâtre, c'est aussi... c'est aussi la question de la discipline dans laquelle tu es qui rend les choses compliquées ou qui les facilite pour ce qui concerne l'accès au statut* »).

Bien que les comparaisons effectuées soient principalement ascendantes et engendrent, là-encore, un sentiment de privation relative à l'endroit des possibilités d'accès au « *statut* » d'intermittent et de maintien au sein de l'affiliation, cette privation relative ne dépend pas uniquement de la situation de l'intermittent mais bien davantage de la perception que les sujets ont de leurs conditions sociales d'existence. Aussi, certains verbatim significatifs de cette classe mettent en lumière le fait que tous les sujets n'éprouvent pas de la frustration ou du mécontentement à la suite de comparaisons (« *On dit souvent c'est un statut précaire ou vous êtes des précaires... ça dépend comment on se positionne* »). Le sentiment de privation relative semble donc bien davantage relever du niveau d'attente ou d'aspiration de l'individu dans un contexte particulier, que de la réalité de conditions socio-professionnelles objectives. Il semble aussi mettre en cause davantage la dimension cognitive de la privation relative (et la perception d'une différence de traitement social au détriment du groupe des intermittents, et en particulier celui des artistes intermittents) que la dimension affective de cette privation puisque ces comparaisons sociales défavorables aux intermittents ne génèrent pas, ou peu, de mécontentement.

Si dans la littérature scientifique enfin, la privation relative intergroupe est généralement associée à l'engagement dans des stratégies collectives de changement social, nous constatons que c'est seulement lorsqu'ils effectuent des comparaisons « Intermittents » vs. « Salariés CDI/temps-plein » que les sujets emploient un vocable militant (« *Revendications* » ; « *Droits* »).

Pour conclure, on notera encore que les facteurs dont dépend l'intensité du sentiment de privation relative intergroupe (Guimond & Tougas, 1994) sont bien identifiables dans les verbatim significatifs de la classe 1: l'identité sociale des individus (la force de l'attachement à l'endogroupe), les comparaisons intergroupes défavorables et les explications causales, externes, de l'inégalité intergroupe (celle-ci n'est pas attribuée à des dispositions des individus mais bien perçue comme étant d'ordre structural).

8.1.2.1.2. La classe 2. Comparaisons interpersonnelles et difficulté à construire les projets de vie.

La classe 2 représente 22% des unités textuelles classées. Le tableau ci-dessous présente les mots et exemples d'U.C.E. significativement associés à cette classe avec leur chi2 respectif.

Tableau 9. Mots et exemples d'U.C.E. significativement associés à la classe 2 du corpus « Processus Comparatifs » et chi2 respectifs.

Mots significatifs	Chi2 associés	Exemples d'U.C.E. significatives et chi2 associés
Jour	34	« Oui, c'est vrai ¹²³ que pour beaucoup, ça peut être une manière de mener une vie plus bohème, on va dire, mais bon, je sais pas moi, j' aimerais qu'on nous donne le choix en fait, le choix de pouvoir ou pas mener une vie ordinaire ou pas » ($\chi^2 = 25$).
Moment	25	
Envie	24	
Vie	23	« J'en connais beaucoup qui sont installés dans une espèce de routine confortable, attention, c'est pas péjoratif, hein, pas du tout, mais qui voilà, ont des sécurités , ben eux, peut-être que le jour où leur quotidien change , ils sont dans la mouise » ($\chi^2 = 22$).
Choix	23	
Donner	22	
Changer	20	« Parce que moi, j'en connais quand-même beaucoup des intermittents qui au bout d'un moment , ont aussi envie de pouvoir construire autre chose que leur carrière et envie d'avoir un minimum de sécurités , quand tu veux avoir un gosse ou acheter une maison , de suite ça devient compliqué » ($\chi^2 = 16$).
Aller	19	
Tenir	14	
Avancer	14	« Alors que moi, là, je peux pas te dire dans douze ans, je jouerai dans des petits clubs ou dans des zéniths, j'en sais rien et d'un côté, c'est ça qui est cool aussi et qui te fait tenir , qui te donne envie d' avancer » ($\chi^2 = 15$).
Permettre	14	
Maison	13	
Pouvoir	11	« Il a son appart, sa voiture, on est pas du tout sur le même parcours de vie . Même sur le long terme . Lui, j'ai envie de dire , bon, rien n'est jamais tout tracé d' avance , mais lui, disons qu'il a quand-même plus de chances » ($\chi^2 = 14$).
Dire	9	
Petit	8	
Terme	8	
Part	7	

¹²³ Les mots en gras correspondent aux mots les plus significatifs pour cette classe.

Certaines variables illustratives sont significativement associées à la classe 2 : le sexe féminin, le rattachement à l'annexe 10 et la situation de non-affiliation.

La classe 2 est celle des comparaisons interpersonnelles, selon trois logiques principales : les sujets effectuent des comparaisons entre eux et un autrui plus ou moins proche (« *Il a son appart, sa voiture, bon, on est pas du tout sur le même parcours de vie* ») ; les sujets effectuent des comparaisons interpersonnelles endogroupes en se comparant à d'autres individus appartenant à un groupe dont ils font partie (« *Si y'a beaucoup d'intermittents qui vivent seuls ou en coloc, sans enfant, sans compagnon, c'est aussi par contrainte à un moment donné. En tout cas pour moi, ça commence à le devenir* ») ; ils effectuent des comparaisons interpersonnelles exogroupes et se comparent alors à des personnes identifiées et catégorisées comme n'étant pas membres de leur groupe d'appartenance (« *Qui sont installés dans une espèce de routine confortable (...) qui ont des sécurités, ben eux, peut-être que le jour où leur quotidien change, ils sont dans la mouise* »¹²⁴). Cette classe emprunte un lexique très similaire à celui de la classe 2 du corpus « Perspective Temporelle »¹²⁵. Ainsi, les comparaisons effectuées portent sur les temporalités (« *Jour* » ; « *Moment* » ; « *Vie* » ; « *Terme* » ; « *Avenir* ») et, plus spécifiquement, sur l'élaboration des projets de vie futurs et sur la volonté de mobilité sociale (« *Changer* » ; « *Avancer* » ; « *Evoluer* »), en situation d'incertitude accrue (« *Je sais pas* » ; « *Je peux pas te dire* » ; « *Je verrai* ») et pour des trajectoires individuelles peu, ou pas, sécurisées (« *Sécurité* » ; « *Plus de garanties* » ; « *Filet de protection* »). De la même manière, le thème du « *choix* » (« *Avoir la possibilité* ») ainsi que le recours aux verbes modaux « *pouvoir* » et « *devoir* » apparaissent communs à ces deux classes. La problématique qui ressort des verbatim les plus significatifs reste celle de la conflictualité du projet de vie : comment se projeter dans des sphères de vie valorisées -ou susceptibles de le devenir- (« *Maison* » ; « *Enfant* » ; « *Métier* ») lorsqu'on ne possède que peu de visibilité de l'avenir ? L'instabilité et l'incertitude qui caractérisent certaines situations individuelles incitent les sujets à s'engager dans des processus comparatifs qui leur permettent de mieux évaluer leur situation, le bien-fondé de leurs projets et/ou aspirations ainsi que les chances de les concrétiser, à l'aune de la situation personnelle d'autrui. Ceci tend à indiquer que l'élaboration des aspirations et des projets, loin de ne résulter que de la seule gestion rationnelle de l'information relative à l'environnement anticipé (qu'il soit professionnel familial ou encore

¹²⁴ A propos des salariés en CDI/temps plein.

¹²⁵ Rappelons que le vocable spécifique de cette classe portait sur l'anticipation du futur et sur la conflictualité du projet de vie (cf. Chapitre 7).

personnel), mobilise des processus de comparaison à autrui, dans la pluralité des milieux de vie des individus et que ces processus poussent à une confrontation de valeurs accordées à ces milieux (« *Vie de famille* » ; « *Vie professionnelle* » ; « *Avoir un gosse ou acheter une maison* » ; « *Pouvoir faire ce que j'aime, c'est-à-dire du théâtre* »).

La question sous-tendue par les énoncés significatifs de cette classe est celle de savoir si, en s'engageant dans une action pour le changement, les choses s'arrangeront ou à l'inverse se dégraderont pour eux. Afin de répondre à cette question et de mettre en place des stratégies visant le changement ou le maintien du *statu quo*, les sujets se livrent à des comparaisons sociales. Ces comparaisons effectuées sont principalement défavorables et engendrent en conséquence un sentiment de privation relative interpersonnelle (« *J'ai pas trop de raisons de m'estimer bien lotie* »), qui naît ici du fait de vouloir ou de désirer quelque chose dans le futur (« *Je pense que oui, un jour j'aimerais bien* »¹²⁶), de se comparer à quelqu'un qui possède déjà ce quelque chose (« *Il a quand-même plus de chance* »), de penser avoir droit d'obtenir ce quelque chose (« *J'aimerais qu'on nous donne le choix, le choix de pouvoir ou pas mener une vie ordinaire ou pas* ») et de ne pas se sentir responsable de ne pas avoir ce quelque chose (« *Si y'a beaucoup d'intermittents qui vivent seuls ou en coloc, sans enfants, c'est aussi par contrainte, à un moment donné, en tout cas pour moi ça commence à le devenir* »).

La nature des comparaisons caractéristiques de cette classe renvoie le plus souvent au décalage perçu entre les sphères de vie professionnelle et familiale. La construction de projets et d'aspirations, dont il est question au sein de cette classe, se heurte à l'anticipation de difficultés sur le plan de la conciliation des sphères de vie, notamment professionnelles et familiales (« *L'intermittence en tant que régime, ça bloque beaucoup de choses, notamment en termes d'installation dans la vie* »). Les difficultés d'intégration professionnelle sont perçues par les sujets comme affectant considérablement l'investissement actuel dans la sphère familiale, et au-delà, comme bloquant durablement l'élaboration des aspirations et des projets dans cette même sphère de vie.

Toutefois, bien que les comparaisons effectuées au sein de cette classe engendrent des sentiments de privation relation interpersonnelle, certains verbatim mettent en lumière, dans une moindre mesure, l'expression d'un sentiment de gratification relative ou d'optimisme comparatif (« *Alors que moi, là, je peux pas te dire dans douze ans, je jouerai dans des petits*

¹²⁶ A propos de la construction d'une vie familiale et du fait d'avoir des enfants.

*clubs ou dans des zénith, j'en sais rien et d'un côté c'est ça qui est cool aussi et qui te fait tenir et qui te donne envie d'avancer, aussi*¹²⁷ ; « *Qui sont installés dans une espèce de routine confortable (...) qui ont des sécurités, ben eux, peut-être que le jour où leur quotidien change, ils sont dans la mouise* ». Cet optimisme comparatif semble remplir pour les sujets des fonctions adaptatives : dans un environnement insécure où les évènements négatifs sont plus fréquents que les positifs¹²⁸, les sujets pourraient avoir tendance à pratiquer l'auto-duperie¹²⁹ ou encore la prophétie autoréalisatrice¹³⁰ afin de maintenir une humeur positive, de pouvoir interagir positivement avec autrui et de s'investir pleinement dans l'exercice de leur(s) activité(s). L'expression d'optimisme comparatif revêt un caractère adaptatif et protecteur, susceptible de préserver le souhait des sujets (ou leur croyance) d'améliorer leur avenir.

8.1.2.1.3. La classe 4. Comparaisons interpersonnelles et problématique du soutien social.

La classe 4 représente 10% des unités textuelles classées. Le tableau ci-dessous présente les mots et exemples d'U.C.E. significativement associés à cette classe avec leur chi2 respectif.

Tableau 10. Mots et exemples d'U.C.E. significativement associés à la classe 4 du corpus « Processus Comparatifs » et chi2 respectifs.

Mots significatifs	Chi2 associés	Exemples d'U.C.E. significatives et chi2 associés
Copain	37	« En plus ma famille ¹³¹ est loin, enfin donc y'a plusieurs paramètres de ce côté-là. Après là, y'a un couple de danseurs que je connais ils ont deux enfants, pareil les familles sont loin et pour eux, c'est dur » ($\chi^2 = 45$).
Sentir	37	
Famille	30	
Financier	30	« Là tu vois, j'ai une amie qui est tombée enceinte l'année dernière, elle est intermittente, c'est super compliqué . Heureusement, elle, son copain a un taf stable , il est prof de math dans un lycée, donc un boulot permanent, en CDI » (χ^2
Ami	28	
Frère	28	

¹²⁷ A propos des acrobates et des danseurs.

¹²⁸ Dans le cadre de l'intermittence du spectacle, le sous-emploi récurrent et son anticipation, par exemple, sont davantage probables que l'ascension vers la célébrité.

¹²⁹ Autrement dit la prédominance, chez les individus, des illusions positives (Taylor & Brown, 1988).

¹³⁰ Il s'agit d'un énoncé plus ou moins récurrent qui modifie les comportements de telle sorte qu'ils font advenir ce que la prophétie annonce : ce qui n'était alors qu'une possibilité parmi d'autres devient réalité.

¹³¹ Les mots en gras correspondent aux mots les plus significatifs pour cette classe.

Familial	27	=30).
Précarité	22	« La précarité pour moi, ce sera au moment de la retraite peut-être, que je la sentirai , mais là encore, je suis pas toute seule , j'ai un peu d'argent de côté avec mon mari » ($\chi^2 = 25$).
Cote	21	
Seul	21	« Et je suis donc pas plus précaire que les autres, tout le monde vit la précarité aujourd'hui » ($\chi^2 = 24$).
Danse	19	
Couple	19	« Des fois, on met un peu le cœur de côté pour n'envisager que le côté mercantile de l'affaire. C'est vrai que moi, je suis comme un artisan, plus comme un artisan que comme un artiste » ($\chi^2 = 19$).
Création	19	
Super	18	
Artisti	18	
Stable	18	
An	15	

La classe 4, tout comme la classe 2, est celle des comparaisons interpersonnelles. De plus, elle apparaît associée aux mêmes variables illustratives : le rattachement à l'annexe 10, le sexe féminin et la situation de non-intermittence. Cependant, à l'inverse de cette dernière, ces comparaisons-ci s'exercent dans le champ de référence¹³² des sujets représentatifs de cette classe. Ces derniers se comparent donc principalement à des autrui qui leur sont « proches », que ce soit dans la sphère professionnelle et/ou amicale et/ou familiale (« *Ma famille* » ; « *Un couple de danseurs que je connais* » ; « *Mes amis* » ; « *Une amie (...) intermittente* » ; « *Les membres de ma famille* » ; « *Mon frère* »). Ce redécoupage du champ de comparaison conduit les sujets à ne se comparer finalement qu'aux individus faisant partie de leur champ de référence. Ainsi, le « *ma* » et le « *mon* », qui sont les deux marqueurs de la personne les plus significatifs de cette classe, renvoient à des autrui significatifs pour les sujets.

Le questionnement relatif à la classe 4 est celui des choix biographiques qui engagent l'avenir (« *Construction d'une vie de couple* » ; « *Vie de famille* » ; « *Niveau financier, niveau gestion de la vie de famille* »). Dans ce cadre-là, les comparaisons sociales portent sur les possibilités d'évolution future, principalement au sein des sphères personnelle et/ou familiale.

¹³² Nous avons présenté au chapitre 3 la distinction opérée par Festinger entre « champ de comparaison » et « champ de référence ».

La problématique du soutien social perçu¹³³ est particulièrement prégnante au sein des verbatim. Ainsi, les sujets représentatifs de cette classe évaluent leurs chances de réussir à concrétiser leurs différents projets en fonction des soutiens sociaux dont ils perçoivent pouvoir bénéficier comparativement à autrui (« *Pour eux, c'est dur* » ; « *Pour elle, c'est super compliqué* » ; « *Quand on est sur des écoles, c'est moins évident* »). Ces comparaisons se développent à deux niveaux : les sujets comparent ainsi la disponibilité perçue de leurs soutiens sociaux, c'est-à-dire le fait de percevoir certaines personnes de l'entourage comme susceptibles de fournir de l'aide en cas de besoin comparativement à autrui (« *Ma famille est loin (...) y'a un couple de danseurs que je connais, ils ont deux enfants, pareil les familles sont loin* ») ; ils comparent également la satisfaction que leur procure ces soutiens sociaux, qui renvoie quant à elle à la « qualité » perçue du soutien social (« *J'ai une amie qui est tombée enceinte (...) elle est intermittente (...) elle, heureusement, son copain a un taf stable (...) un boulot permanent* »).

Ces comparaisons portent également sur l'aspect matériel ou instrumental du soutien social perçu, notamment en termes de statut (« *En CDI dans l'Education Nationale* » ; « *Un prof qui est au conservatoire* ») et de revenus (« *Ils sont quand-même dans une certaine précarité financière* » ; « *Les revenus sont super aléatoires et très fluctuants* »).

Ces comparaisons sont tantôt ascendantes, les sujets comparant leur situation à celle de quelqu'un qu'ils estiment mieux loti (« *Avec mon copain, on est tous les deux intermittents alors là du coup, ça rend encore les choses compliquées par rapport à d'autres personnes* ») ; tantôt descendantes, les sujets comparant leur situation à quelqu'un qu'ils estiment moins avantagé (« *Mon frère (...) pour le coup, il galère plus que moi* ») ; tantôt latérales, les sujets comparant leur situation à celle de quelqu'un qu'ils estiment aussi bien loti qu'eux-mêmes (« *Je suis pas plus précaire que les autres, tout le monde vit la précarité aujourd'hui* » ; « *Les techniciens, je les connais du TNT (...) on a tous plus ou moins le même niveau* »).

Contrairement à ceux de la classe 3, qui soulignaient l'utilisation préférentielle de cibles de comparaison dissimilaires, les verbatim de la classe 4 témoignent de la similarité, au-delà de la proximité, existant entre les sujets et les cibles de comparaison choisies¹³⁴, principalement en termes de métier et de statut et/ou en termes d'âge et de génération. Ici, la

¹³³ Le soutien social, qui peut être défini comme « *l'ensemble des actions ou des comportements qui fournissent effectivement de l'aide à la personne* » (Barrera, 1981) est lié ici à une expérience personnelle plutôt qu'à un ensemble de circonstances objectives (Buchanan, 1995). C'est pour cela qu'il est appelé « soutien social perçu ».

¹³⁴ Cette hypothèse de similarité, énoncée par Festinger, repose sur l'idée que lorsqu'un individu est motivé par le besoin de conforter la réalité sociale qui est la sienne et dans la mesure où la comparaison sociale est orientée par l'impératif d'établir un consensus avec autrui, il cherche de l'information auprès des personnes qui lui sont similaires plutôt que dissimilaires (cf. chapitre 3).

comparaison privilégiée avec des pairs similaires prend un sens particulier dans la mesure où celle-ci est typique des tâches dites « d'opinion », au sein desquelles il s'agit moins pour les sujets, de valider un jugement ou une aptitude que de confirmer une vision du monde, identifiable au travers des choix biographiques qui sont élaborés, et que le partage avec les proches légitime. Or la similarité est potentiellement problématique lorsque la dimension en jeu dans l'évaluation (ici, les choix biographiques familiaux) est importante pour le soi, ce qui n'est pas le cas lorsque cette dimension est accessoire dans cette même définition du soi. Ainsi peut-on comprendre qu'en fonction des objectifs poursuivis et des motivations propres aux sujets, le fruit de ces comparaisons engendrera tantôt un sentiment de privation relative, tantôt l'expression d'un optimisme comparatif. Toutefois, nous observons ici que les sujets les plus représentatifs de cette classe expriment essentiellement de la privation relative et du pessimisme comparatif (« *Désavantagée, des fois, même très souvent je flippe, ça c'est clair* » ; « *Pour moi, se serait pas évident* »). Le sentiment de privation relative interpersonnelle qui découle du mécontentement éprouvé à la suite d'une comparaison désavantageuse avec une cible similaire, renvoie pour ces sujets à la perception d'un manque de soutien social comparativement à autrui. Ce manque est perçu comme susceptible d'entraver l'aboutissement des choix de vie (« *Mes amis ont un soutien familial derrière alors que moi, pas forcément* »). En arrière-plan de ces comparaisons défavorables émergent la problématique de la précarisation (« *Précarité* » ; « *Galère* » ; « *Devenir* » ; « *Compliqué* ») et celle de l'isolement social (« *Seul* » ; « *Loin* ») : pour les sujets typiques de cette classe, l'absence ou l'insuffisance de soutien social représente donc un facteur de vulnérabilisation qui impacte directement sur l'attitude temporelle à l'égard du futur. Des comparaisons sociales à des personnes mieux loties que soi en termes de soutiens sociaux peuvent engendrer un sentiment de privation relative qui sera donc susceptible d'entraver l'engagement effectif des sujets dans des projets valorisés ou la réalisation de leurs aspirations. Au sein de certains verbatim analysés, nous identifions des vocables qui évoquent les temporalités sociales, c'est-à-dire la référence à des temps sociaux normés, qui font figure de standards, et qui mettent en exergue la perception, chez les sujets, d'un écart (« *Décalage* ») entre leur situation propre et celle de leurs cibles de comparaison, jugées davantage dans la « norme » (« *C'est sûr qu'on a pas les mêmes parcours* » ; « *Je sens un décalage avec les membres de ma famille par rapport à une situation sociale ou professionnelle* »). Si ce décalage perçu, nous l'avons vu, favorise l'émergence d'un sentiment de privation relative chez certains sujets, son évocation est l'occasion pour d'autres d'affirmer des choix de vie différents (« *J'ai évolué de façon différente, quand-même, en décidant de devenir comédienne, parce que c'est sûr que du coup,*

tout va être plus long, tout va prendre plus de temps »), qui peuvent être considérés comme l'indice d'une volonté de différenciation sociale et d'une recherche d'originalité sociale¹³⁵.

L'impact de ces comparaisons sur l'identité et sur l'estime de soi dépend donc des buts poursuivis par les sujets au sein de leurs différentes sphères de vie et de la teneur affective que revêtent ces buts pour les individus.

8.1.2.2. Le deuxième regroupement.

Les classes 3 et 5 sont regroupées par l'analyse Alceste. Ce deuxième regroupement semble s'effectuer sur la base des variables illustratives significativement associées à ces deux classes : l'annexe 8, le sexe masculin et la situation de non-affiliation à l'intermittence.

Nous verrons plus précisément sur quoi se fonde leur association, et donc leur opposition aux trois autres classes que nous venons de caractériser.

8.1.2.2.1. La classe 3. Comparaisons temporelles et rejet de la compétition sociale.

La classe 3 représente 16% des unités textuelles classées. Le tableau ci-dessous présente les mots et exemples d'U.C.E. significativement associés à cette classe avec leur chi2 respectif.

Tableau 11. Mots et exemples d'U.C.E. significativement associés à la classe 3 du corpus « Processus Comparatifs » et chi2 respectifs.

Mots significatifs	Chi2 associés	Exemples d'U.C.E. significatives et chi2 associés
Essayer	33	« Le camion ¹³⁶ , c'est mon chez-moi, j'suis pas à la botte d'un proprio ou d'un banquier, j' essaie d'être indépendant le plus possible » ($\chi^2 = 21$).
Comprendre	30	
Truc	25	« C'est toujours se mettre en compétition , donc on vit déjà dans une société qui nous pousse à ça, à nous comparer pour finalement... les comparaisons ça entretient, moi je trouve la compétition » ($\chi^2 = 19$).
Devoir	25	
Compétitif	25	

¹³⁵ Cf. chapitre 3 et les travaux de Lemaine (1966).

¹³⁶ Les mots en gras correspondent aux mots les plus significatifs pour cette classe.

Comparaison	25	
Comparer	22	« Moi, j'ai pas mal souffert, par exemple, des comparaisons dans le cadre scolaire, par exemple, où on te pousse quand-même à ça, avec les notes et tout et c'était pas un truc que j'aimais à l' école » ($\chi^2=19$).
Pousser	15	
Trouver	15	« L'intermittence surtout que c'est quand-même de pire en pire , donc l'intermittence te pousse quand-même à devoir te la jouer perso , parfois. Que tu le veuilles ou non, tu peux pas trop l'éviter » ($\chi^2=18$).
Réfléchir	15	
Penser	14	
Façon	10	« Moi, je me souviens encore de trucs comme si c'était hier, et là quand on te renvoie ça alors que t'es petit, enfin même à l' école primaire, quand tu grandis avec ça et que tu te compares » ($\chi^2=16$).
Vraiment	9	
Ecole	8	
Possible	8	
Sens	7	
Sortir	7	

La classe 3 est spécifique d'un discours basé sur les comparaisons intrapersonnelles (« *J'essaie de rester positif en me centrant sur moi et uniquement sur moi* »), au travers desquelles les sujets se comparent à eux-mêmes à différents moments de leur existence. A ce titre, les comparaisons temporelles engagées portent essentiellement sur l'évaluation de la position présente par rapport à la position passée : les sujets mettent en perspective un « *maintenant* » et un avant, caractérisé par un usage important des auxiliaires et verbes conjugués à l'imparfait (« *Avais* » ; « *C'était* » ; « *Etais* » ; « *Aimais* » ; « *Pensais* »). Les marqueurs de la personne les plus significatifs pour cette classe sont le « *je* », le « *me* », le « *moi* ». A l'inverse, le « *on* », le « *eux* », le « *ils* » et le « *leur* » apparaissent significativement absents de cette classe.

Les verbatim significatifs de cette classe renvoient de manière critique à l'injonction normative de compétition et/ou de compétitivité en vigueur dans nos sociétés occidentales (« *On vit déjà dans une société qui nous pousse à ça* »). Cette injonction est associée au milieu scolaire et l'école est considérée comme la première sphère de socialisation qui, au-delà de rendre extrêmement saillante la comparaison sociale des compétences avec autrui (« *Les notes* »), encourage et véhicule cette prescription normative (« *Quand on te renvoie ça alors que t'es petit, enfin... même à l'école primaire, quand tu grandis avec ça et que tu te*

compares... »). L'expérience scolaire a donc laissé aux sujets représentatifs de cette classe des marques indélébiles (« *Je me souviens encore de trucs comme si c'était hier* »¹³⁷) et cette mémoire, chargée d'affects négatifs, suscite aujourd'hui un rejet ou un sentiment de défiance vis-à-vis de l'institution scolaire. Dans cette classe d'énoncés, les comparaisons sociales forcées présentent un caractère potentiellement délétère et sont perçues comme susceptibles d'affecter le bien-être psychologique (« *J'ai pas mal souffert des comparaisons* » ; « *Ça peut être déprimant* »). Dans cet univers lexical¹³⁸, privilégier le recours aux comparaisons temporelles au détriment des comparaisons sociales peut s'apparenter à une volonté de s'affranchir des normes et idéologies dominantes (« *Enfin, les comparaisons, ça entretient, moi je trouve, la compétition* » ; « *J'aime la coopération et c'est pour ça que j'essaie de m'investir dans le milieu associatif (...) j'aime pas la compétition* »). De même, le poids d'un passé négatif (lié à l'expérience scolaire) permet de comprendre la préférence stratégique pour les comparaisons temporelles, plutôt que sociales, dans un but de préservation de l'estime de soi lorsque la situation actuelle est jugée davantage satisfaisante que la position antérieure. De fait, la majorité de ces comparaisons temporelles est avantageuse, c'est-à-dire que les sujets estiment leur situation présente plus favorable que leur situation antérieure, ce qui leur procure de la satisfaction relative (« *Je suis beaucoup mieux dans ma peau* »). En tentant d'investir des espaces non évaluatifs, ou perçus comme tels (« *J'essaie de m'investir dans le milieu associatif* »), ces sujets rejettent ou minimisent les assignations scolaires au résultat et à la comparaison sociale finalisée par la réussite professionnelle. Le choix de s'engager dans un métier du spectacle peut découler d'une volonté ou d'une envie de rompre ainsi avec les habitudes de la sanction scolaire pour s'engager dans un milieu perçu comme plus créatif, plus libre et plus coopératif bien que paradoxalement fortement concurrentiel.

A côté de ces comparaisons temporelles et bien que dans une moindre mesure, les verbatim caractéristiques de cette classe révèlent aussi que les sujets ont recours aux comparaisons sociales interpersonnelles dans les moments de transitions professionnelles. Ainsi, les sujets représentatifs de cette classe, expliquent s'engager dans des processus de comparaisons à autrui lorsqu'ils sont amenés à s'investir dans une situation nouvelle pour eux (« *Quand t'arrives dans un nouveau groupe* » ; « *C'est encore tout nouveau pour moi* » ;

¹³⁷ A propos des comparaisons sociales à l'école.

¹³⁸ Nous voyons combien ce contexte lexical est aussi un contexte marqué par des croyances collectives et le partage de valeurs de coopération qui viennent en résistance à une idéologie libérale ou néo-libérale. L'étude des processus comparatifs nous permet ce faisant, d'accéder au niveau « idéologique » d'analyse des phénomènes étudiés (cf. Doise, 1982).

« *Nouveau groupe ou nouvel orchestre* »). Cependant, comme les valeurs qu'ils défendent sont davantage altruistes (coopération) qu'individualistes (compétition), ces sujets insistent surtout sur la fonction d'apprentissage et de socialisation artistique que revêtent ces comparaisons. Au sein des verbatim représentatifs de cette classe, la fréquence d'apparition des verbes « *Essayer* », « *Apprendre* », « *Réfléchir* », témoigne moins d'un esprit de compétition que d'une soif d'apprentissage et de maîtrise de la pratique artistique. L'utilisation des comparaisons sociales poursuit ici un objectif de développement professionnel et personnel, et non un but de performance individuelle qui renverrait au désir de mettre en avant ses compétences et ses capacités, et qui reste fortement associé au fonctionnement de nos systèmes éducatifs (« *C'est une façon de voir toutes les possibilités, un tel fait comme ci, l'autre comme ça* » ; « *Comparer ta façon de jouer à celle des autres, ta façon de travailler avec celle des autres, rien que pour l'apprentissage de l'instrument* »). Les cibles de comparaisons sont ascendantes, autrement dit, les sujets choisissent de se comparer à des pairs professionnels perçus comme étant plus « experts » dans l'exercice de leur métier ou dans la pratique de leur discipline artistique. Ici, l'hypothèse de similarité formulée par Festinger ne saurait être invoquée, puisque les sujets choisissent pour cibles de comparaison des individus qu'ils perçoivent comme étant plus expérimentés ou plus compétents, et optent donc pour une comparaison par le haut. Ces comparaisons ascendantes peuvent se développer en raison de leur caractère non compétitif : dès lors, un autrui différent de soi et placé dans une position plus favorable peut constituer pour le sujet une source d'information et d'expérience profitables et lui permettre de progresser davantage. Cet autrui est alors susceptible de constituer un « modèle » sinon une « référence ». Une deuxième piste de compréhension, liée à la dimension affective de la comparaison sociale, peut être avancée. Puisque les sujets de cette classe rapportent une expérience scolaire jugée, par certains côtés, traumatisante, il est possible qu'une comparaison avec quelqu'un de différent (perçu comme meilleur ou plus compétent) aura de moindres conséquences affectives (notamment au niveau de l'estime de soi) qu'une comparaison avec quelqu'un perçu comme étant similaire. Autrement dit, plus les individus sont « comparables » et plus les conséquences de la comparaison sont prégnantes. Si la comparaison sociale génère un affect négatif, celui-ci diminue moins l'estime de soi des personnes lorsque la comparaison s'effectue avec quelqu'un de dissimilaire.

La compétition est enfin associée, dans les verbatim, au régime de l'intermittence qui nous l'avons vu (cf. Chapitre 1) introduit une forte concurrence (« *L'intermittence, surtout que c'est quand-même de pire en pire, l'intermittence te pousse quand-même à devoir te la*

jouer perso »). Notons que l'utilisation de la formule « *de pire en pire* » suggère que des comparaisons temporelles d'ordre intragroupales sont effectuées et engendrent un pessimisme à l'endroit de la sphère du futur concernant l'évolution du régime de l'intermittence. Or, si dans la littérature scientifique, les comparaisons temporelles sont toujours appréhendées au niveau intrapersonnel (soi actuel/soi passé/soi futur), les sujets se livrent aussi à des comparaisons temporelles sur la base de leur groupe d'appartenance, en comparant la situation passée à la situation présente et/ou à la situation future de ce dernier. Ces comparaisons semblent indiquer qu'il existe, à côté des comparaisons temporelles intrapersonnelles, des comparaisons temporelles intragroupes qui permettent aux sujets d'évaluer la position sociale actuelle de leur groupe d'appartenance à l'aune de sa position antérieure ou de celle qu'il anticipe qu'elle sera dans le futur. Ces comparaisons temporelles intragroupes seraient alors susceptibles, au même titre que les comparaisons intrapersonnelles, de faire émerger un sentiment collectif de privation relative et un pessimisme comparatif.

8.1.2.2.2. La classe 5. Comparaisons interpersonnelles au sein du régime de l'intermittence et différenciation entre « pairs ».

La classe 5 représente 16% des unités textuelles classées. Le tableau ci-dessous présente les mots et exemples d'U.C.E. significativement associés à cette classe avec leur chi2 respectif.

Tableau 12. Mots et exemples d'U.C.E. significativement associés à la classe 5 du corpus « Processus Comparatifs » et chi2 respectifs.

Mots significatifs	Chi2 associés	Exemples d'U.C.E. significatives et chi2 associés
Mec	45	« Moi, mes parents, les formations ¹³⁹ ils m'en auraient pas payé et surtout pas pour bosser dans le spectacle , les encouragements, le soutien, tout ce que j'ai pas eu et qui m'aurait bien aidé pour m'en sortir » ($\chi^2 = 24$).
Bosser	33	
Sérieux	33	
Fin	31	« Parce qu'après les thunes, peut-être que certains gagnent plus, oui, c'est sûr mais pas non plus beaucoup plus que moi forcément . Non, c'est plutôt la chance d'être payé pour un taf qui te plait » ($\chi^2 = 21$).
Sortir	31	
Arriver	27	« Là, j'ai une bonne pote avec qui j'ai gardé le contact, que je vois souvent, qui
Plan	23	

¹³⁹ Les mots en gras correspondent aux mots les plus significatifs pour cette classe.

Payer	22	va ouvrir son statut là, d'ici quelques temps parce qu'elle a eu la chance d'être prise en stage pendant le BTS dans une salle où ils l'ont embauchés à la fin en CDI » ($\chi^2 = 21$).
Estimer	22	
Chance	13	
Spectacle	11	« Dans mon cercle de potes , j'ai l'impression de bien m'en sortir . J'arrive à combiner un métier qui me plaît avec un régime qui me convient bien aussi et je m'en sors pas trop mal financièrement» ($\chi^2 = 18$).
Plaire	10	
Milieu	9	
Taf	8	« Les gens du milieu estiment mon travail, je pense. Après, il peut m' arriver de faire des boulettes, comme tout le monde, mais c'est vrai que je suis sérieuse » ($\chi^2 = 15$).
Idée	6	
Pote	6	
Finir	6	

La classe 5 est spécifique des comparaisons de type interpersonnelles qui se déploient autour du régime de l'intermittence. Aussi, le groupe-cible de la plupart de ces comparaisons est celui des intermittents du spectacle (« *Spectacle* » ; « *Milieu* » ; « *Collègue* »). Les sujets les plus représentatifs de cette classe sont tantôt affiliés à l'assurance-chômage et se comparent aux autres intermittents du spectacle (comparaisons à l'endogroupe) ; tantôt non-affiliés à l'assurance-chômage et se comparent aux intermittents du spectacle (comparaisons à l'exogroupe). Le « *eux* » apparaît être le marqueur de la personne le plus significativement associé à cette classe.

En fonction de l'une ou l'autre de ces comparaisons, les effets constatés n'ont pas les mêmes répercussions sur les sujets mais engendrent soit un sentiment de privation relative, soit un sentiment de gratification relative, en fonction de la situation d'affiliation à l'assurance-chômage (« *Bosser* » ; « *Plan* » ; « *Taf* » ; « *Boulot* »).

Ainsi, les sujets représentatifs de cette classe et qui sont affiliés au régime de l'intermittence rapportent une satisfaction quant à leur situation individuelle, comparativement aux non-intermittents comme aux autres intermittents (« *J'ai l'impression de bien m'en sortir* » ; « *Je m'en sors bien* » ; « *Je trouve que je m'en sors bien* »). Ils expriment aussi un contentement lorsqu'ils se comparent à des personnes hors-milieu artistique, que ces cibles soient proches (« *Dans mon cercle de pote, j'ai l'impression de bien m'en sortir* ») ou plus éloignées (« *Je suis beaucoup moins précaire que beaucoup de salariés* »). Cette satisfaction est d'abord mise en lien avec le plaisir que suscite la conduite de

l'activité (« *J'estime que je m'en sors bien parce que j'ai la chance de faire un boulot que j'aime* » ; « *J'arrive à combiner un métier qui me plaît avec un régime qui me convient bien aussi* » ; « *Je m'en sors bien dans le sens où j'aime ce que je fais* »). Les sources de gratifications ont également trait au maintien dans le régime et aux revenus qui en découlent (« *Je m'en sors pas trop mal financièrement* » ; « *Je travaille tous les ans, j'ai jamais perdu de statut* »). Les affiliés à l'annexe 8 éprouvent également de la gratification relative lorsqu'ils se comparent aux intermittents affiliés à l'annexe 10, c'est-à-dire aux artistes (« *Je pense que pour les annexes 10... le quotidien est moins facile pour eux* »). Ceci tend à indiquer que le groupe des intermittents du spectacle n'est **pas perçu comme un groupe homogène** lorsque les individus qui en font partie sont amenés à effectuer des comparaisons intragroupe. Les affiliés à l'assurance-chômage légitiment leur situation en recourant à des explications de type interne, c'est-à-dire en invoquant des dispositions liées à leur personnalité (« *Je pense que je m'en sors bien, après voilà, je suis quelqu'un de sérieux, de motivé* »). Les non-affiliés au régime de l'intermittence, majoritaires au sein de cette classe, justifient à l'inverse leur situation individuelle par le recours aux attributions causales externes, invoquant la « chance » pour expliquer l'intermittence des autres (« *J'ai une bonne pote... elle a eu la chance d'être prise en stage dans une salle où ils l'ont embauché à la fin en CDI* » ; « *Eux, ils ont la chance de faire un truc qui leur plaît* »). Ils utilisent également des explications externes pour justifier leur propre non-affiliation (« *Mes parents, les formations ils m'en auraient jamais payé (...) se payer des formations, ça c'est les parents* »). Ainsi, ce biais d'auto-complaisance¹⁴⁰ est susceptible de permettre aux uns comme aux autres de maintenir une estime de soi positive.

La classe 5 permet d'appréhender la centralité du travail chez les intermittents du spectacle, qu'ils soient affiliés ou aspirants. L'aspiration à exercer un travail valorisé est centrale chez les non-affiliés comme chez les affiliés. Le sentiment de privation relative engendré par la situation de non-affiliation au régime de l'intermittence prend toute sa signification au regard de l'injustice ou du mécontentement ressentis à se voir dénier le droit d'exercer un métier gratifiant avant même le droit d'accéder à un statut ou à une position sociale (« *Parce qu'après, les thunes, peut-être que certains gagnent plus... mais pas non plus beaucoup plus, non c'est plutôt la chance d'être payé pour un taf qui te plaît* »). La recherche d'un travail à forte valeur d'accomplissement personnel permet de comprendre que

¹⁴⁰ Le biais d'auto-complaisance renvoie à la tendance des individus à attribuer la causalité de leur réussite à leurs qualités propres (causes internes) et leurs échecs à des facteurs ne dépendant pas d'eux (causes externes) afin de maintenir une image positive de soi (Miller & Ross, 1975).

l'obtention de l'affiliation reste, pour certains non-affiliés, le projet prioritaire (« *Mon projet immédiat c'est de tout faire pour ouvrir à nouveau des droits* »). Le travail est donc au cœur du projet de vie et est placé au premier plan des priorités : pour cette raison, la situation d'intermittence (affilié vs. non-affilié) semble donc conditionner le reste de l'existence.

La classe 5 est donc étroitement liée à la problématique de la reconnaissance sociale et à celle de la satisfaction au travail. Dans le cadre de cette classe d'énoncé, les sentiments de privation relative ou de gratification relative sont fortement dépendants de la situation d'intermittence. Les sujets non-affiliés à l'assurance-chômage expriment un sentiment de privation relative. Ce sentiment de PR est fortement relié à la valeur « expressive » qu'ils accordent au travail et vient donc entraver leur identité sociale. Afin de protéger celle-ci et de maintenir une image positive de soi, les sujets semblent avoir recours à l'auto-complaisance, aux attributions externes pour expliquer leur situation. A l'inverse, les sujets affiliés au régime de l'intermittence expriment des sentiments de gratification relative, qui découlent en grande partie de la reconnaissance qu'ils témoignent quant au fait de pouvoir s'investir dans un travail qui, au-delà d'être un métier, est aussi considéré comme une véritable passion.

Synthèse

L'analyse des cinq classes d'énoncés offre des pistes de compréhension stimulantes pour l'étude des liens entre situations de précarité et construction des perspectives temporelles. Essayons de résumer les principales caractéristiques de chaque classe en reprenant l'arbre de classification présenté initialement (Cf. section 1.1. ci-avant).

La classe 1 est celle des comparaisons intergroupes, avec deux logiques différentes : des comparaisons de type « groupe intermittents »/ « groupe salariés » ; « groupe métier » / « groupe métier ». Le premier type de comparaisons intergroupes tend à indiquer que les sujets de notre échantillon se perçoivent comme étant un groupe stigmatisé et moins bien loti que le groupe des salariés en CDI/temps-plein sur le plan des sécurités sociales et de l'emploi, ce qui va donc à l'encontre de l'idée selon laquelle les comparaisons ascendantes à des membres d'un exogroupe plus avantageé seraient évitées ou considérées comme non pertinentes. Il semble donc que les intermittents ne rejettent pas les comparaisons qui les positionnent défavorablement au regard des individus en CDI et à temps-plein.

Le second type de comparaisons intergroupes révèle que lorsqu'ils ne se comparent plus au groupe des salariés en CDI/temps-plein, les sujets ne perçoivent plus le groupe des intermittents du spectacle de manière aussi homogène : l'identité de métier prend alors le pas sur l'identité « statutaire »¹⁴¹. Dans ce cadre-là, les comparaisons portent sur les modalités - plus ou moins complexes selon les métiers- d'obtention et de maintien du statut d'intermittent. Nous remarquons à ce titre que les artistes se considèrent entre-eux comme des cibles de comparaisons plus pertinentes que le groupe des techniciens et ingénieurs du spectacle (annexe 8).

La classe 2 et la classe 4 recouvrent les comparaisons interpersonnelles (endogroupe et/ou exogroupe) qui mettent en cause les choix biographiques, la planification de l'avenir et les sources de soutien social. La sphère du futur, particulièrement incertaine en situation d'intermittence, fait donc l'objet de nombreuses comparaisons sociales, en particulier dans la classe 2. Au sein de cette classe, les cibles de comparaisons sont diversifiées (proches ou éloignées des sujets ; similaires ou bien dissimilaires) et renvoient par conséquent à l'ensemble du champ de comparaisons des sujets. Au sein de la classe 4, les cibles choisies sont proches et souvent similaires aux sujets, elles prennent place dans leur champ de référence. Ces comparaisons ont pour, pour les sujets, une fonction d'assurance ou de réassurance utile pour soutenir leurs projets et/ou aspirations en situation d'incertitude et d'instabilité. Cependant, en fonction de l'issue de ces comparaisons et de la direction (ascendante ou descendante) qu'elles empruntent, celles-ci pourront tour à tour faire émerger un sentiment de PR ou encore un sentiment de GR (gratification relative) ou l'expression d'OC, dont l'impact émotionnel peut jouer un rôle important dans la signification ou la re-signification de leurs projets et de leurs diverses aspirations dans leurs sphères de vie. Les classes 2 et 4 mettent ainsi en lumière le rôle des comparaisons sociales dans la résolution de la conflictualité du projet de vie. Autrement dit, le recours aux comparaisons interpersonnelles pourrait traduire la mobilisation des « sois possibles » associés à des stratégies d'action qui régulent la conduite.

La classe 3 est celle des comparaisons intrapersonnelles et temporelles. A ce titre, les sujets effectuent des comparaisons entre leur situation présente et celle qu'ils occupaient dans un passé plus ou moins proche, souvent lié à l'expérience scolaire, perçue comme fortement compétitive. La plupart de ces comparaisons sont avantageuses et traduisent donc la perception d'une évolution positive au cours du temps : la situation actuelle est jugée plus

¹⁴¹ Nous assimilons ici l'affiliation intermittente à un statut par souci de simplification mais nous rappelons qu'elle ne constitue pas, sur le plan juridique, un véritable statut professionnel.

satisfaisante que la situation passée, ce qui tend à souligner le caractère stratégique et bénéfique du recours à ces comparaisons. De manière concomitante, cette classe met en avant l'existence de comparaisons temporelles intragroupe : les sujets se livrent à des comparaisons entre la situation présente du groupe des « intermittents du spectacle » et la situation future de ce même groupe. Ces comparaisons sont cette fois défavorables et traduisent donc l'idée d'un déclin à venir. Si, au niveau intrapersonnel, la comparaison temporelle présent/futur est susceptible d'engendrer plus ou moins d'optimisme ou de pessimisme selon le sens de cette comparaison, force est de constater qu'au niveau intragroupe, les sujets intermittents caractéristiques de cette classe estiment que leur situation future sera toujours pire que leur situation présente. Au niveau intrapersonnel en revanche, il est possible que les comparaisons temporelles passé/présent favorables aux sujets conditionnent l'optimisme à l'endroit du futur.

La classe 5 enfin est celle des comparaisons interpersonnelles, qui sont circonscrites à la sphère professionnelle et au régime de l'intermittence. Si les sujets ne sont pas tous affiliés à l'assurance-chômage, la cible de comparaison est toujours l'intermittent du spectacle. Ces comparaisons touchent à l'évaluation de l'activité de travail comparativement à celle conduite par un pair professionnel. Elles sont susceptibles d'engendrer alternativement un sentiment de privation relative (une insatisfaction quant à son activité de travail comparativement à autrui) et un sentiment de gratification relative (une satisfaction comparativement à autrui, sur le même registre). Lorsque la comparaison est défavorable, le sujet va justifier sa situation en recourant à des attributions causales d'ordre externe, contextuelle ou situationnelle. A l'inverse, lorsqu'elle est favorable, le sujet va légitimer sa situation en privilégiant des explications internes et dispositionnelles. Ceci apparaît important dans la mesure où l'anticipation du futur est fortement liée à la croyance des individus qu'ils contrôlent, du moins en partie, ce qui leur arrive. Aussi, les attributions causales effectuées par les sujets pour expliquer une situation perçue comme plus ou moins favorable à la suite d'une comparaison sociale peuvent agir comme des renforcements positifs (optimisme) ou négatifs (pessimisme) de cette croyance.

Nous tenterons, dans la deuxième section de ce chapitre, d'approfondir les liens qui peuvent être faits entre construction des perspectives temporelles et processus comparatifs, au travers de la reprise des études de cas.

8.2. Etudes de cas.

Les études de cas seront présentées en deux temps : nous décrirons tout d'abord les comparaisons mises en œuvre dans les discours des sujets, en abordant les objets de ces comparaisons, leur direction ainsi que leur sens (cf. chapitre 5). Dans un second temps, nous tenterons de mettre en lumière la façon dont ces comparaisons permettent de comprendre la forme empruntée par les PT des sujets.

8.2.1. Les processus comparatifs mis en œuvre par J.

8.2.1.1. Description des dynamiques comparatives à l'œuvre dans le discours de J.

J. apparaît représentatif de la classe 4 du corpus « Processus comparatifs » en raison des cibles de comparaisons qu'il choisit : les autrui proches, faisant partie de son champ de référence. Néanmoins, nous identifions, au sein de la narration, peu de comparaisons sociales à l'égard d'autres individus ou groupes. Lorsqu'il en effectue, il semble avoir des réticences et manifeste une difficulté à évaluer ses différentes positions comparativement à celles d'autrui.

Les dynamiques comparatives mises en œuvre dans le discours de J. se rapportent essentiellement à la sphère professionnelle. J. évalue ainsi sa situation socio-professionnelle en la comparant à celle d'autrui, principalement au sein de son champ de référence (« *Ma compagne* » ; « *Mon frère* » ; « *Des collègues* »).

Les cibles de comparaison sont essentiellement latérales, perçues par J. comme étant identiques ou proches de lui-même au regard de la situation socio-professionnelle : sa compagne, danseuse et affiliée au régime de l'intermittence du spectacle au titre de l'annexe 10 ; son frère, intermittent avant d'effectuer une reconversion professionnelle ; ses collègues, qui sont aussi ses amis (« *Est-ce que j'ai des gens hors-milieu que je connais ? J'en connais oui, mais est ce que j'en fréquente ? Non* »).

L'issue de ces comparaisons sociales interpersonnelles est plutôt favorable à J. Il se perçoit ainsi comme étant dans la même position, voire dans une position plus favorable que ses collègues de travail (« *La comparaison, je sais pas trop, je pense que je suis plutôt bien loti* » ; « *On a plus ou moins le même niveau* »). Il en va de même lorsqu'il se compare à son frère (« *J'ai l'impression qu'il galère autant que moi* »). De manière plus affirmée, il se

perçoit comme étant mieux loti que sa compagne (« *Ouais, je pense qu'elle se sent bien plus précaire que moi* »).

J. effectue des comparaisons temporelles qui se rapportent, là-encore, à la sphère professionnelle et à l'intermittence du spectacle. Il compare sa perception actuelle du milieu artistique à celle qu'il avait lorsqu'il était plus jeune. Il compare également sa situation intermittente présente, à sa situation salariée d'autrefois. J. évalue ses représentations actuelles en les comparant à ce qu'elles étaient par le passé. Il compare également son activité de travail intermittente actuelle à ce qu'elle pourrait être dans le futur et en dehors du cadre statutaire de l'intermittence. Il effectue ici une comparaison temporelle de type soi présent/soi futur.

L'issue de ces comparaisons intrapersonnelles est plus ambivalente. Lorsqu'il s'agit, pour J., de souligner l'évolution de ses représentations du milieu artistique, l'issue de la comparaison est plutôt neutre (« *J'ai peut-être eu un moment l'impression que c'était un plaisir, mais maintenant, j'ai vraiment l'impression de bosser* »). En revanche, lorsqu'il compare sa situation de travail actuelle à sa situation professionnelle antérieure, l'issue de la comparaison est clairement favorable : autrement dit, J. éprouve davantage de satisfaction professionnelle aujourd'hui qu'il n'en éprouvait hier (« *J'en avais ras le bol, j'en avais totalement ras le bol* »). Lorsque J. s'imagine, dans le futur, exercer son activité de travail dans un autre cadre que celui de l'intermittence, il semble exprimer de l'optimisme irréaliste, qui se manifeste comme l'illusion ou la croyance que le sujet possède quant à sa capacité à « rebondir » quoi qu'il arrive (« *Effectivement, je ne pourrai pas me passer du statut. Mais s'il disparaissait je... j'ai... je pense que je retomberai sur mes pieds. Je sais pas trop comment mais je... j'imagine même pas que je pourrai galérer* »). Cet optimisme peut résulter d'un mécanisme de défense qui aurait pour fonction de réduire l'anxiété liée aux préoccupations concernant son avenir.

En résumé, l'issue des comparaisons sociales que J. effectue à l'égard d'autres individus ou groupes ne semble entraîner ni sentiment de privation relative, ni sentiment de gratification relative. De même, nous ne décelons, dans le discours, aucune expression d'optimisme ou de pessimisme comparatif lorsque J. se compare à autrui. Les dynamiques comparatives d'ordre temporel indiquent, à l'inverse, une gratification relative à l'endroit de la situation professionnelle actuelle, comparativement à ce que cette situation était hier et à ce qu'elle pourrait être demain. Ce sentiment de gratification relative confirme l'importance que revêt l'affiliation à l'assurance-chômage pour J. Exercer son activité professionnelle sous le

régime de l'intermittence du spectacle lui permet de s'affranchir des rythmes temporels dits « conventionnels ». En effet, l'exercice de l'activité professionnelle salariée (en CDI/temps-plein) était pour lui source d'anxiété, en raison de son caractère monotone et répétitif (« *L'été passait, on avait un mois de vacance et j'avais l'impression de rentrer à l'école en septembre (...) j'ai arrêté. Et aujourd'hui, ça va beaucoup mieux* » ; « *Effectivement je pourrai continuer à travailler au TNT, en CDI. Là pour le coup, ça deviendrait l'usine, ça le redeviendrait* »). Ces dynamiques comparatives intrapersonnelles soutiennent la projection et l'intention de J. de continuer à exercer son métier en tant qu'intermittent du spectacle (« *Dans l'idéal, j'irai jusqu'à ma mort en travaillant au TNT et en faisant de la création à côté* »). De plus, la comparaison défavorable au futur effectuée est suivie, dans la narration, par une manifestation d'optimisme qui est davantage irréaliste que comparatif¹⁴².

8.2.1.2. Liens entre les comparaisons effectuées et la PT de J.

Au travers des processus comparatifs qu'il mobilise dans son récit, J. semble privilégier le recours aux comparaisons temporelles plutôt que sociales lorsqu'il est amené à évaluer sa situation socio-professionnelle. L'analyse de son discours permet de mettre en lumière la manifestation de gratification relative lorsqu'il compare sa position situation actuelle à celle qui était la sienne dans le passé et l'expression d'un optimisme irréaliste, lorsqu'il évalue sa situation actuelle à celle qu'elle pourrait être dans le futur. Afin de mieux appréhender le rôle joué par les dynamiques comparatives dans la construction de la PT de J., nous récapitulerons au sein du tableau ci-dessous la forme empruntée par cette dernière.

Tableau 13. Forme empruntée par la PT de J.

	Orientation temporelle	Densité temporelle	Extension temporelle	Cohérence temporelle	Attitude temporelle
PT de J.	Passé	Elevée	Long terme	Destin/vocation	Ambivalente

Si, dans ses relations aux autres telles qu'elles apparaissent dans le récit, J. n'a que très peu recours aux comparaisons (« *Je me compare jamais* » ; « *Moi, je me compare pas trop, tu*

¹⁴² Nous rappelons que si le premier se définit comme une comparaison à la réalité, le second renvoie à un processus de comparaison sociale (cf. chapitre 3).

sais »), il n'en va pas de même lorsqu'il se compare à lui-même dans le temps. L'analyse du discours de J. a montré que ce dernier possède une perspective temporelle riche en contenus, étendue dans le passé comme dans le futur et dont la cohérence suit un schéma de type « destin/vocation », au sein duquel le projet professionnel est interdépendant du projet de vie. Le récit de J. apparaît tourné vers le passé et met en lumière une attitude temporelle ambivalente : J. est angoissé par le temps qui passe et rapporte à ce titre une précarité de nature ontologique, tout en adoptant un discours fait de détachement par rapport à l'avenir (« *J'ai pas de conscience du futur* »). La caractérisation des dynamiques comparatives de type temporel telles qu'elles sont mises en œuvre dans le récit de J. indique cependant que ce dernier s'évalue beaucoup à travers ces comparaisons biographiques et que ces évaluations semblent poursuivre deux objectifs : un premier but de maintien d'une identité stable dans le temps et un second but de prédiction du futur.

La narration de J. traduit un attachement profond à une histoire de vie singulière, au milieu artistique et au monde du spectacle, à la pratique d'un métier. Cette histoire de vie est faite de changements incessants de statuts professionnels et personnels (tantôt salarié, tantôt indépendant et actuellement intermittent du spectacle ; tantôt propriétaire, tantôt locataire...). Dans son récit, J. remanie en permanence ses identités sociales et privées en construisant une perspective temporelle clairement orientée vers le passé, et particulièrement « dense » et riche de nombreux contenus. Le recours aux comparaisons temporelles, surtout celles qui engagent le soi actuel et le soi passé, permet à J. de conserver un sentiment de continuité et de cohérence à travers le temps, de pouvoir « se raconter » sur le mode de la vocation sans pour autant s'enfermer dans des rôles et attentes définis en dehors de lui et/ou par lui, puisque cet enfermement pourrait être vécu comme anxiogène. Au-delà, grâce à ces comparaisons, il peut s'assurer du bien-fondé de ses choix de vie. C'est peut-être parce que la sphère passée constitue la sphère de référence de J., à l'aune de laquelle il estime ses sois « présent » et « futur », que sa PT est aussi orientée vers cette sphère temporelle spécifique.

Les comparaisons temporelles au futur sont, elles, utilisées par J. dans un but de définition des objets-buts et lui permettent donc d'élaborer des anticipations. Ainsi, les comparaisons désavantageuses qu'il effectue à l'endroit de son « soi futur », notamment lorsqu'il anticipe une sortie du régime de l'intermittence, lui servent à définir et échelonner ses priorités (« *Dès le début, je bloque ma saison pour eux, c'est ma priorité, puisque c'est la priorité de faire mes heures, pour être tranquille après* »). Ceci tend à indiquer qu'une orientation vers le passé n'implique pas forcément une PT « inactive » au sens entendu par

Nuttin (1979) et qu'une orientation vers un passé, lorsque celui-ci est lesté de significations positives, peut s'avérer bénéfique pour la mise en place d'actions et de projets futurs. Si J. déclare qu'il ne se « *projette pas, jamais, ou bien rarement et uniquement sur le court terme* », nous observons qu'au travers des comparaisons temporelles réalisées, il devient capable d'anticiper le futur qui sera le sien et d'imaginer également le futur qu'il ne voudrait pas être amené à vivre. J. exprime enfin un optimisme irréaliste qui peut s'apparenter à une tentative de rationalisation et/ou de réduction de l'anxiété face à un avenir perçu comme menaçant. L'expression de cet optimisme permet à J. d'envisager le futur de manière plus sereine en augmentant son illusion de contrôle, la croyance en sa capacité à contrôler les événements et à pouvoir agir sur ceux-ci.

8.2.2. Les processus comparatifs mis en œuvre par M.

8.2.2.1. Description des dynamiques comparatives à l'œuvre dans le discours de M.

Le discours de M. met en lumière de multiples comparaisons.

Lorsqu'elle se compare aux groupe des « *intermittents du spectacle* », les comparaisons effectuées portent sur l'activité de travail et renvoient essentiellement à la problématique de la reconnaissance professionnelle (« *Je vois quand même que pour mes potes intermittents (...) j'ai l'impression que rien que pour l'identité, voilà, l'identité professionnelle, ça aide quand même à y voir un peu plus clair* »). Lorsqu'elle se compare à ses « *collègues de travail en CDI* », les comparaisons effectuées portent sur l'emploi et renvoient à la problématique des droits et des protections sociales, notamment ceux qui permettent une conciliation des temps travail/hors-travail (« *C'est beaucoup plus facile pour elles de tout combiner parce que maintenant... y'a plein de lois qui permettent... voilà, d'avoir les RTT, les mercredis, les vacances (...) Sans parler des congés maternité, et c'est normal* »). Les cibles de comparaison sont ici latérales, puisque M. s'inclut aussi bien dans le groupe des « *intermittents du spectacle* » que dans celui des « *salariés* » (« *J'appartiens à deux familles* »). Ces comparaisons sont défavorables et ce, quelle que soit la cible visée (« *Je me sens désavantagée par rapport à mes collègues intermittents* » ; « *Je me sens désavantagée par rapport à mes collègues de boulot* »).

M. effectue également des comparaisons sociales intergroupes entre les « *comédiens* » et les « *musiciens* ». Ces comparaisons portent sur la problématique de la reconnaissance

sociale (« *Le théâtre, ça intéresse peut-être moins les gens que la musique* »). La cible de comparaison que constitue le groupe des « musicien » est ascendante, car elle est perçue par M. comme étant dans une meilleure position que celle du groupe des « comédiens » quand il s'agit d'évoquer la reconnaissance sociale. L'issue de ces comparaisons est défavorable : le manque d'appétence du grand public pour l'art théâtral compromet pour les comédiens, selon M., l'accès à l'affiliation intermittente (« *C'est aussi la question de la discipline dans laquelle tu es, qui rend les choses compliquées ou qui les facilite pour ce qui concerne l'accès au statut* »).

M. effectue enfin des comparaisons sociales interpersonnelles qui renvoient à la problématique de l'évolution professionnelle et/ou personnelle. Les cibles de comparaison, le frère et l'ancien compagnon, sont encore une fois ascendantes, car perçues comme mieux « dotées » sur ce critère de comparaison. L'issue de ces comparaisons est défavorable pour M., qui ressent un décalage entre sa propre situation et celle de son frère (« *Mon frère, il a un an de moins que moi... bon lui, il est ingénieur maintenant. Il a un an de moins, il s'assume déjà pleinement, au niveau financier* »), ainsi qu'entre sa situation actuelle et celle de son ancien compagnon (« *Et le pire... c'est que maintenant lui, il est intermittent. Et moi, toujours pas* »).

Dans le discours, nous identifions également des dynamiques comparatives d'ordre temporel. Ces comparaisons temporelles ont pour objet l'évaluation, par M., de sa situation actuelle -professionnelle et personnelle- rapportée à la situation qu'elle espère atteindre dans le futur. Elles sont principalement axées autour de l'évolution socio-professionnelle et de l'affiliation intermittente. La cible de comparaison que constitue le « soi futur » est alors tantôt ascendante et donc perçue comme supérieure au « soi actuel » ; tantôt descendante et perçue comme inférieure au « soi actuel ». En fonction de la cible choisie, l'issue de ces comparaisons n'est pas la même : favorable, lorsqu'elle traduit une amélioration de la situation dans le futur (« *Après, si demain j'ai le statut, là je me sentirai pas du tout désavantagée parce que... c'est... vivre de ma passion, ça serait... là pour le coup ça serait un aboutissement* ») ; défavorable lorsqu'elle traduit un déclin à venir (« *Au niveau professionnel, je pourrai me sentir désavantagée si je vois que rien ne marche, si au bout de quelques années, j'ai toujours pas le statut ni... ni l'espoir de l'obtenir* »).

Dans une moindre mesure, nous pouvons identifier dans la narration une comparaison temporelle de type « soi actuel »/ « soi passé » qui renvoie à l'évaluation, par M., de sa situation personnelle actuelle au regard de sa situation personnelle passée. La cible de

comparaison est ascendante, ce qui indique une insatisfaction de M. à l'égard de sa situation présente, comparativement à la situation qu'elle occupait dans le passé. L'issue de cette comparaison est défavorable et traduit la perception d'une régression (« *J'ai eu un copain pendant quatre ans (...) J'avais plus l'impression que maintenant d'être une adulte. Dans le sens... d'être installée* »).

L'issue -majoritairement défavorable- des dynamiques comparatives à l'œuvre dans le discours de M., sous-tend l'expression d'un sentiment de privation relative qui s'origine essentiellement dans les comparaisons interpersonnelles (sociales) et intrapersonnelles (temporelles). Ainsi, l'expression d'un « désavantage », récurrente au sein des verbatim, témoigne d'un mécontentement de M. à l'endroit de ses différentes positions socio-professionnelles et personnelles. Dans la littérature scientifique, ce sentiment est relié à des stratégies de mobilité sociale : les individus qui éprouvent de la PR interpersonnelle seraient ainsi enclins à mettre en place des stratégies de changement personnel.

8.2.2.2. Liens entre les comparaisons effectuées et la PT de M.

A travers l'activation de ces processus comparatifs, M. utilise les comparaisons sociales et temporelles afin de mieux évaluer sa situation actuelle et son évolution à venir. L'analyse de son discours a mis en lumière l'expression d'un sentiment de privation relative. Avant de mieux étudier le rôle joué par les dynamiques comparatives dans la construction de la PT de M., nous récapitulerons au sein du tableau ci-dessous les principales caractéristiques de cette perspective.

Tableau 14. Forme empruntée par la PT de M.

	Orientation temporelle	Densité temporelle	Extension temporelle	Cohérence temporelle	Attitude temporelle
PT de M.	Futur	Faible	Peu étendue	Rupture/deuil	Ambivalente

Le discours de M. s'est structuré autour de l'évocation, au moment de l'interview, d'un évènement biographique récent - le départ de la metteuse en scène, qui officiait jusqu'alors au sein de la troupe¹⁴³ - qui venait chambouler la perspective temporelle de M. Cet évènement a remis en cause de nombreux projets et objectifs que M. s'était fixés. L'attitude

¹⁴³ Rappelons que cet « évènement » est loin d'être anodin, puisqu'il compromet, ou tout du moins repousse, les chances de M. d'accéder à l'affiliation intermittente.

ambivalente de M. par rapport à l'avenir, la cohérence de type « rupture/deuil » empruntée par sa narration ainsi qu'une orientation temporelle axée sur la sphère temporelle du futur, caractérisent sa PT au moment de l'entretien.

L'analyse des comparaisons sociales et temporelles effectuées par M. témoigne de la « crise » vécue par M. Cette « crise » est avant tout identitaire : M. ne sait plus qui elle est. Elle ne sait plus à quel(s) groupe(s) elle appartient. Ainsi, les intermittents du spectacle sont tantôt considérés comme un exogroupe, et évoqués dans le discours par le marqueur de la personne « *eux* » ; tantôt considérés comme l'endogroupe et évoqués sur le mode du « *nous* ». Ceci tend à indiquer une certaine confusion entre les différentes identités et les différents groupes d'appartenance de M., qui est tiraillée entre deux appartenances distinctes (« *J'appartiens à deux familles* »).

Quelles qu'en soit les cibles, ces comparaisons suscitent un sentiment de privation relative interpersonnelle, qui naît ici du mécontentement ou de l'injustice ressentis à la suite de comparaisons désavantageuses entre la propre situation de M. et celle d'autres personnes. Ce sentiment de privation relative interpersonnelle est de nature à pousser M. à vouloir modifier ses conditions d'existence. La rupture récente survenue dans sa trajectoire, qui compromet pour un temps le programme que M. s'était fixée exige à la fois la réalisation d'un travail de deuil et la définition de nouveaux possibles¹⁴⁴ qui sont plus ou moins compatibles entre-eux. Sa narration est donc essentiellement orientée vers la sphère du futur et marquée par les hésitations et par la conflictualité d'un projet de vie en reconstruction. Cette ouverture du champ des possibles sollicite la mobilisation de processus de comparaisons sociales et temporelles grâce auxquels M. semble en mesure d'évaluer la pertinence et la faisabilité de ses différents projets et d'en anticiper leurs chances de succès ou d'échec. La remise en question identitaire que provoque la rupture biographique incite M. à jouer avec ses différents « soi » et « alter », qu'ils soient choisis ou imposés par la situation, valorisés ou pas, actuels ou anticipés.

¹⁴⁴ Ainsi, par exemple, se demande-telle s'il ne vaut pas mieux pour elle quitter sa troupe semi-professionnelle actuelle (et ses collègues/amis) pour en intégrer une nouvelle, plus professionnelle (« *C'est aussi un projet qui tenait sur des bases... amicales, donc, c'est aussi ça, quoi. Il faut... est-ce que je suis sans scrupule et que j'abandonne tout ça ?* »).

L'étude des processus comparatifs mis en œuvre par M. souligne la fonction de moteur à l'action et à sa planification que revêtent les comparaisons sociales et temporelles en situation d'incertitude et/ou de transition. Ces comparaisons soutiennent l'orientation de M. vers le futur et sa volonté de changer une situation actuelle qui est marquée par la négativité et l'insatisfaction. Contrairement à une idée souvent admise à propos du vécu de la précarité, l'expérience d'une crise ou d'une rupture dans la trajectoire de vie, comme le manque de reconnaissance sociale perçue à l'égard de son engagement dans des activités hautement valorisées, ne s'accompagnent pas nécessairement d'une centration sur le présent, ce que montre ici l'orientation vers le futur de la PT de M.

8.2.3. Les processus comparatifs mis en œuvre par B.

8.2.3.1. Description des dynamiques comparatives à l'œuvre dans le discours de B.

B. apparaît représentative de la classe 4 du corpus « Processus comparatifs » en raison des cibles de comparaisons qu'elle privilégie, à savoir des personnes proches, qui font partie de son champ de référence.

La plupart des comparaisons sociales qu'elle effectue concernent l'évaluation de sa position socio-professionnelle de danseuse au regard de celle de personnes qui exercent la même activité professionnelle qu'elle mais qui sont dans une situation différente de la sienne. B. effectue des comparaisons sociales intergroupes, qui renvoient à la problématique de l'instabilité professionnelle. La cible de comparaison que constitue le groupe des « *professeurs titularisés* » est ascendante. L'issue de ces comparaisons est défavorable, ce qui indique que B. estime sa situation contractuelle plus instable que celle de la cible de comparaison évoquée (« *Quand on est pas, par exemple... un prof qui est au conservatoire et qui est titularisé, il peut se dire « oui c'est bon », là, voilà mais quand on est sur des écoles où on dépend vraiment des inscriptions, c'est moins évident* »).

Nous identifions dans le discours une autre comparaison sociale intergroupe, à travers laquelle elle évalue l'évolution de la situation du groupe des intermittents du spectacle, en la comparant à celle des individus qu'elle appelle « *les autres* » et qui s'apparentent au groupe des « *salariés en CDI/temps-plein* ». Cette comparaison ascendante est défavorable aux intermittents du spectacle (« *Finalement, l'évolution des règles d'indemnisations, elle suit*

l'évolution de... du travail dans sa globalité, donc on est pas épargné au même titre que les autres, mais le truc c'est qu'on était déjà pas trop valorisés quand-même à l'époque »).

D'autres comparaisons sociales intergroupes sont encore identifiables dans le discours de B., quand elle compare l'attrait du public pour la danse contemporaine, qui est « sa discipline » à l'attrait du public pour d'autres styles de danse, selon elle plus populaires (« *Le hip-hop* »). Cette comparaison est défavorable pour B., qui estime que les représentations sociales que les gens ont de la danse contemporaine font obstacle à la demande annuelle d'inscription dans ses cours, qui conditionne fortement son activité professionnelle. La problématique soulevée est donc celle de la précarisation professionnelle et celle des risques de « décrochage » de l'emploi (« *Y'a d'autres pratiques (...) qui font que les gens tout de suite sont attirés et la danse contemporaine c'est moins, moins, de prime abord... facile d'accès* »).

B. réalise également des comparaisons sociales interpersonnelles quand elle aborde sa vie privée durant l'entretien. Ces comparaisons renvoient à la problématique de l'isolement social. Dans ce cadre-là, B. compare les soutiens sociaux dont elle bénéficie (ou dont elle pense pouvoir bénéficier) à ceux dont bénéficient autrui (ou dont ils pourraient bénéficier). Les cibles de comparaisons sont latérales, il s'agit des « amis ». L'issue de ces comparaisons est défavorable pour B. qui estime donc que les membres de son cercle amical sont plus entourés qu'elle ne l'est (« *Mes amis ont un soutien familial derrière, alors que moi pas forcément* »).

Plusieurs comparaisons temporelles sont, enfin, repérées dans la narration. Ces comparaisons temporelles ont trait à la sphère professionnelle ou à la sphère personnelle de B.

La comparaison entre le fonctionnement actuel du régime de l'intermittence et son fonctionnement antérieur est défavorable : la situation présente est perçue comme étant moins satisfaisante que la situation passée. Lorsqu'elle effectue une comparaison de type « situation présente/situation future » sur ce même objet, l'issue de cette comparaison est également défavorable, ce qui traduit l'idée d'un déclin à venir (« *C'est de pire en pire* »).

En revanche, lorsqu'elle évalue l'évolution de sa propre activité professionnelle, elle rapporte une satisfaction quant à sa situation actuelle, comparativement à ce qu'elle était dans le passé. Ceci indique que B. perçoit un progrès, une amélioration de sa situation professionnelle (« *Maintenant c'est plus facile parce que les gens me connaissent, parce qu'ils savent que j'enseigne à tel ou tel endroit, c'est plus facile mais au début c'était super dur* »).

A un niveau personnel, les comparaisons temporelles abordent aussi la problématique du logement, récurrente dans la narration de B. Lorsqu'elle compare sa condition d'habitation

actuelle à ses conditions d'habitations passées, elle perçoit une amélioration de sa situation présente (« *Là maintenant, ça va mieux, la question de logement c'est plus apaisée* »). Cependant, lorsqu'elle compare, cette fois, sa situation actuelle à celle qu'elle pourrait être dans le futur, B. fait preuve de prudence puisqu'elle anticipe de rencontrer de nouvelles difficultés à se loger (« *Là, si j'avais à rencontrer une nouvelle fois des galères d'appartement de ce genre par contre, soit du coup à un moment donné, j'arrête un an, deux ans et je reprends un travail complètement alimentaire pour reprendre un logement et revenir ensuite à mon activité, ou alors, c'est une autre question aussi que je me posais parce que j'ai des amis qui le font, c'est vivre en camion et donc d'acheter un camion* »). Ce dernier verbatim indique que les comparaisons temporelles au futur, lorsqu'elles sont défavorables, appellent le recours à des stratégies de coping qui passent par la comparaison sociale à des autrui plus ou moins similaires (ici, les « amis »).

L'issue -majoritairement défavorable- des dynamiques comparatives à l'œuvre dans le discours de M. oriente la manifestation d'un sentiment de privation relative et d'un pessimisme comparatif à l'égard de la sphère future.

8.2.3.2. Liens entre les comparaisons effectuées et la PT de B.

Avant d'évoquer plus précisément le rôle joué par les dynamiques comparatives dans la construction de la PT de B., nous récapitulons dans le tableau ci-dessous la forme empruntée par cette PT.

Tableau 15. Forme empruntée par la PT de B.

	Orientation temporelle	Densité temporelle	Extension temporelle	Cohérence temporelle	Attitude temporelle
PT de B.	Présent	Moyenne	Moyen terme	Répétition/fatalité	Négative

L'analyse de la PT de B. a mis en lumière une centration des énoncés sur le présent que nous avons reliée à sa situation professionnelle marquée par l'incertitude et l'instabilité. Nous avons repéré, dans la narration, l'expression d'attitudes temporelles à valence négative à l'égard du passé, fatalistes à l'égard du présent et pessimistes envers l'avenir. La dimension « cohérence temporelle » était enfin abordée selon la mode de la « répétition/fatalité ».

L'analyse des processus comparatifs élaborés par B. offre des points d'appui par la compréhension des mécanismes de construction de sa PT. Les comparaisons sociales et temporelles qu'elle effectue, et dont l'issue est très majoritairement défavorable, engendrent l'expression de sentiments de privation relative. Dans la narration, ces manifestations de PR sont liées à la perception d'injustices à différents niveaux (intergroupe, intragroupe et interpersonnel) et à la tendance de B. (niveau intrapersonnel) à anticiper la répétition future d'évènements plus ou moins traumatiques vécus dans le passé, et impliquant souvent des problématiques de logement. Bien que B. perçoit une amélioration de sa situation présente par rapport à ce qu'elle a été dans le passé, elle exprime une attitude pessimiste de l'avenir. Ici, l'instabilité perçue de sa situation socio-professionnelle actuelle – comme de sa situation passée- impacte l'orientation que prennent ces comparaisons temporelles et par voie de conséquence, la cohérence de sa PT qui a été caractérisée sur le mode de la « répétition/fatalité » de la PT de B. A travers les comparaisons intrapersonnelles qu'elle effectue, B. raconte une trajectoire au sein de laquelle les épisodes sont perçus comme récurrents, toujours susceptibles de se réactualiser et souvent affectés des mêmes significations négatives. Les manifestations de PR appellent la mobilisation de stratégies de *coping* destinées à maîtriser les aléas et à réduire l'incertitude (par exemple, B. s'engage au cours de l'entretien, dans une réflexion autour de l'achat d'un camion comme lieu de vie).

Les dynamiques comparatives à l'œuvre au sein de la narration révèlent que les problématiques sociales ou sociétales (instabilité professionnelle, précarisation et manque de reconnaissance sociale) et personnelles (sentiment d'isolement et absence de soutien perçu, sentiment d'insécurité dans l'accès au logement) menacent lourdement toute projection dans l'avenir, ce qui peut venir éclairer d'un jour nouveau la centration de la perspective temporelle sur un présent « fataliste » (orientation et attitude temporelles).

8.2.4. Les processus comparatifs mis en œuvre par C.

8.2.4.1. Description des dynamiques comparatives à l'œuvre dans le discours de C.

C. apparaît représentatif de la classe 5 du corpus « Processus Comparatifs » dans la mesure où les comparaisons qu'il effectue lui procurent un sentiment de relative gratification.

Il effectue de nombreuses comparaisons intergroupes, en évaluant notamment la facilité/difficulté de maintien au sein du régime de l'intermittence en fonction des annexes d'affiliation. Ses comparaisons, particulièrement fréquentes au groupe des artistes, sont unanimement descendantes (« *Quand il te manque des heures et que t'es artiste, malheureusement... t'en achète, quoi, la plupart ils en achètent. Nous... nous on trouve toujours des plans un peu chiantes mais qui font des heures* »). Leur issue est favorable pour C. qui s'estime mieux loti en tant qu'affilié à l'annexe 8 comparativement aux affiliés à l'annexe 10 (« *Voilà, quand t'es technicien c'est un peu plus facile* »).

C. effectue de nombreuses comparaisons interpersonnelles endogroupe. Il compare notamment les compétences qu'il déploie dans le cadre de son activité de travail à celles que déploient d'autres intermittents du spectacle, qu'il juge plus efficaces que lui dans la gestion administrative de leur affiliation. Les cibles de comparaison sont latérales, il s'agit des pairs professionnels (« *Y'en a qui sont supers organisés et qui notent tout (...) dans un petit tableau Excel (...) je suis pas, je suis pas ce genre* » ; « *Des fois j'peux être à la ramasse, sur tout ce qui est administratif en particulier. Y'en a j'imagine qui sont beaucoup plus sérieux que moi à ce niveau-là.* »). Toutefois, sur le plan identitaire, l'issue défavorable de cette comparaison ne prête pas à conséquence car l'objet de la comparaison (la compétence administrative) n'est pas considéré comme étant pertinent pour l'évaluation professionnelle qu'il fait de lui-même.

Sont identifiées dans son récit des comparaisons interpersonnelles exogroupes relatives à l'organisation personnelle de l'activité de travail qu'autorise ou non la forme contractuelle de l'emploi. C. compare ainsi sa situation à celle des « salariés en CDI/temps-plein » (« *Moi quand je dois faire mon boulot... j'y vais, quand il est fini, je me casse. Tu passes pas ta journée à regarder la montre* » ; « *C'est aussi cet aspect-là qui me fait chier dans d'autres métiers, c'est que... tu bosses pas pour une tâche, tu bosses pour un horaire, quoi. Enfin, à part quand t'es cadre* »). C. s'estime mieux loti que le groupe des « salariés » sur le plan de l'autonomie qu'autorise l'intermittence du spectacle, celle de pouvoir gérer son temps de travail, qu'il rapproche de celle des « cadres » d'entreprise. Ces dynamiques comparatives servent à C. à se distancier socialement du groupe des « salariés », associé dans son discours au travail de bureau.

D'autres comparaisons à autrui effectuées par C. soulignent encore l'écart qu'il perçoit entre ses propres représentations sociales du travail et celles des membres de sa famille (« *Mes cousins, ils sont à fond dans ce truc-là, de... de réussir sa vie, avoir un job,*

devenir quelqu'un (...) ils travaillent dans la banque et dans le commerce (...) moi à côté, j'suis un peu le zonard qui vit en camtar¹⁴⁵ et qui est un peu louche »). Ces comparaisons relèvent d'une volonté de différenciation sociale : le sens qu'il accorde au travail s'affranchit des contingences matérielles et symboliques qui lui sont traditionnellement associées et qui s'appliquent aux « autres » en général.

C. effectue enfin des comparaisons sociales à un niveau interpersonnel lorsqu'il évalue sa propre position sociale et professionnelle. Il compare, d'une part, sa situation à celle de ses anciens camarades de lycée (« *Si je compare avec des gens qui étaient au lycée avec moi et qui sont... en costard et qui gagnent 8000 balles par mois, c'est pas le même délire* ») ; d'autre part, sa situation à celle de son réseau d'amis proches (« *En tout cas, dans mon cercle de potes, ouais, j'ai l'impression de bien m'en sortir* »). La première comparaison est ascendante, puisque C. évalue sa position par rapport à des individus qu'il juge mieux pourvus en termes de revenus. La seconde est latérale. Si ces comparaisons sont plus ou moins favorables, elles n'engagent pour autant pas de remise en question identitaire et/ou personnelle.

Notons pour finir qu'à la différence des sujets précédents, nous n'identifions pas de comparaisons temporelles dans le discours de C.

Les dynamiques comparatives mises en œuvre par C. au sein de son discours n'engendrent pas de sentiment de PR. Les comparaisons sociales qu'il effectue lui permettent surtout d'affirmer sa volonté d'être différent et de se détacher de toute aspiration matérialiste et de tout rapport de subordination. Dans ce cadre-là, le sens accordé à l'activité de travail joue un rôle central dans le positionnement de C. Pour lui, l'intermittence du spectacle est un choix, par lequel il s'affranchit d'une organisation du travail plus traditionnelle et d'un rapport plus instrumental à l'activité de travail. La gratification relative ressentie par C. provient de la satisfaction qu'il éprouve à mener son activité de travail comparativement à l'insatisfaction qui concerne des individus qui ne sont pas intermittents et qu'il croit déceler dans leur discours (« *Quand tu discutes avec eux, tu te rend compte qu'ils aiment pas forcément ce qu'ils font* »). Pour C., la motivation des individus à atteindre un statut social élevé s'explique par le besoin de désirabilité sociale (« *Mais par contre après, voilà, mamie est fière* »). C., lui, n'attend pas de reconnaissance sociale (« *Moi j' préfère vivre ma vie plutôt*

¹⁴⁵ « Camtar » signifie « camionnette » en argot.

que de faire des trucs pour que maman et papa soient fiers ») et ne construit pas son rapport au travail et sa PT autour de cette attente de reconnaissance.

8.2.4.2. Liens entre les comparaisons effectuées et la PT de C.

Nous récapitulerons au sein du tableau ci-dessous la forme empruntée par la PT de C.

Tableau 16. Forme empruntée par la PT de C.

	Orientation temporelle	Densité temporelle	Extension temporelle	Cohérence temporelle	Attitude temporelle
PT de C.	Présent	Elevée	Long terme	Opportunité/projet	Positive

L'analyse de la PT de C. a mis en lumière une centration de la narration sur le présent. Cependant, et à l'inverse de B., l'analyse du discours a révélé que cette centration est davantage choisie et revendiquée. C. témoigne également d'une extension temporelle étendue et rapporte notamment de nombreux contenus (densité temporelle) au sein de la sphère du futur.

Les comparaisons sociales que nous identifions dans le discours de C. remplissent une fonction de différenciation sociale, qui permet à C. de se singulariser par la mise à distance d'autrui (les « *cousins* ») ou de groupes sociaux (« *les salariés en CDI/temps-plein* » ; « *La banque* » ; « *Le commerce* »). C. trouve, dans les comparaisons qu'il effectue, le moyen de se distinguer, de ne pas agir comme tout le monde et de se faire reconnaître en tant qu'être singulier : à la différence des « *autres* », il exerce son travail par motivation intrinsèque, plus par plaisir que par nécessité ; à la différence des « *autres* », le rapport qu'il entretient au travail n'est pas instrumental mais expressif. A ce titre, C. est actif dans la mesure où il ne se contente pas d'établir des bilans comparatifs entre lui et des autrui plus ou moins proches et/ou similaires. Les processus comparatifs qu'il mobilise lui permettent d'affirmer sa singularité, ce qui ne se fait pas sans manifestation, à certains moments du discours, de dénigrement à l'égard d'autrui ou de groupes sociaux qu'il juge trop « normatifs », ou encore trop « conformistes ». S'il s'assimile volontiers aux bricoleurs, aux ouvriers, aux gens qui travaillent de leurs « mains » (« *J'aimerais bien un jour acheter une baraque (...) pour la retaper (...) avec des gens qui (...) qui savent faire des trucs avec leurs dix doigts* »), il rejette en revanche les bureaucrates, les employés de l'administration (« *Y'en a qui sont supers organisés et qui notent tout (...) dans un petit tableau Excel (...) je suis pas ce genre* »). Cette

attitude de dénigrement laisse penser que C. utilise les stéréotypes pour accentuer les différences entre les différents individus et/ou groupes sociaux et établir une distinction positive en faveur de son/ses endogroupe(s). C. semble motivé à préserver ou renforcer la valeur de son identité individuelle et de son/ses identité(s) sociale(s).

Comme nous l'avons observé dans l'analyse de son récit, C. construit sa PT en référence aux valeurs anticonformistes qu'il défend. C. « se raconte » au présent. Sa narration révèle une attitude hédoniste, faite de prises de risque et d'une logique temporelle de type « opportunité/projet ». Par effet de contraste et d'assimilation, il construit sa PT en s'éloignant des individus et/ou des groupes sociaux qu'il perçoit, sans doute de manière stéréotypée, comme motivés par des desseins capitalistes d'accumulation, d'économie, qu'il associe à une orientation temporelle tournée vers le futur¹⁴⁶ à laquelle il tourne donc le dos.

Synthèse

L'analyse des processus comparatifs tels qu'ils sont mobilisés dans les récits, nous donne accès à un registre de significations dans lequel les sujets interviewés inscrivent leurs perspectives temporelles. Ainsi, nous avons pu observer que les comparaisons défavorables à l'origine des sentiments de privation relative ou de pessimisme sont susceptibles d'orienter une perspective temporelle vers un présent fataliste et vers une cohérence de type « répétition/fatalité » ou de type « rupture/deuil ». A l'inverse, les comparaisons plus favorables, qui nourrissent les sentiments de satisfaction relative ou d'optimisme sous-tendent des attitudes temporelles plus hédonistes, propices à la prise de risque et une extension plus grande vers le futur. Toutefois, nous faisons aussi le constat que les liens établis entre les dynamiques comparatives et les caractéristiques des PT des sujets ne sont jamais linéaires et homogènes, mais qu'ils dépendent toujours du sens qu'ils attribuent à leurs diverses expériences (professionnelles mais aussi familiales, personnelles et sociales) dans un contexte de vie particulier. Si la sphère professionnelle semble mise en avant dans leurs comparaisons, le rôle de celle-ci ne saurait être étudié indépendamment de la situation d'affiliation des sujets au régime de l'intermittence et de l'importance que prend cette affiliation (par rapport à d'autres insertions) dans la construction de leur identité personnelle et sociale. Comme nous y invite notre hypothèse générale, l'objectif du dernier chapitre sera de montrer que

¹⁴⁶ Rappelons que les valeurs véhiculées par l'environnement influencent la représentation de l'avenir et que la conception linéaire du temps, en vigueur dans nos sociétés occidentales, valorise le futur et la représentation sociale du temps comme ressource ayant une valeur marchande (Graham, 198, cf. chapitre 2).

l'expérience vécue de l'intermittence du spectacle engage la construction de PT et que les sujets structurent ou restructurent leurs PT en se comparant toujours de manière sélective à autrui (ou à eux-mêmes dans d'autres situations biographiques) dans un contexte d'insertion particulier.

Chapitre 9 : Expériences plurielles de l'intermittence du spectacle et vécu de la précarité.

Dans ce chapitre, nous présenterons les analyses Alceste effectuées sur la partie « Emploi/travail » des entretiens semi-directifs. Nous tenterons de mettre en lumière le sens que les intermittents de notre échantillon donnent à leur position socio-professionnelle.

Pour ce faire, nous présenterons en premier lieu les résultats issus de l'analyse Alceste¹⁴⁷, puis nous illustrerons ces résultats à l'aide d'études de cas.

9.1. Description du corpus et dendrogramme.

Au sein du corpus, le logiciel a réparti les U.C.E. prises en compte en deux classes d'énoncés distinctes à l'issue de la C.H.D.¹⁴⁸ soit 80% du corpus. Le pourcentage des U.C.E. retenues est supérieur à 70%, seuil à partir duquel l'analyse est statistiquement significative¹⁴⁹. Le dendrogramme (fig. 1) distingue deux classes principales, la première représentant 44% des U.C.E., la seconde 56%. Les analyses sont présentées en annexes (A7).

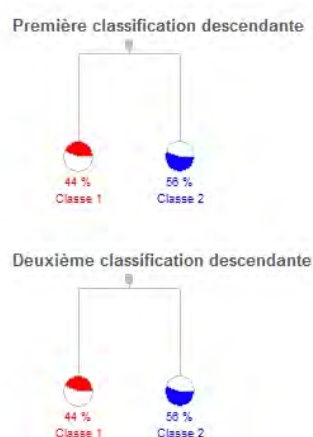


Figure 5. Dendrogramme de l'analyse Alceste du corpus « Emploi/travail » des entretiens.

¹⁴⁷ Ces résultats portent sur la première partie de nos entretiens semi-directifs, relative à ces mêmes thèmes.

¹⁴⁸ Classification Hiérarchique Descendante.

¹⁴⁹ Nous nous référons ici à Reinert (1990).

Nous décrivons dans la section suivante chaque classe d'énoncés afin de mieux comprendre sur quels éléments reposent leurs significations respectives.

9.1.1. La classe 1 : Le rapport à la double instabilité statutaire et salariale de l'emploi intermittent.

La classe 1 représente 44% des unités textuelles classées. A ce titre, elle est la classe la plus spécifique, celle qui présente le *topoi* le plus homogène. Notons d'ores et déjà que certaines variables illustratives sont significativement associées à cette classe : l'affiliation à l'intermittence et l'appartenance à l'annexe 10. Le *topoi* relatif à cette classe concerne les artistes et les sujets qui sont affiliés à l'intermittence.

Le tableau ci-dessous présente les mots et exemples d'U.C.E. significativement associés à cette classe avec leur chi2 respectif.

Tableau 17. Mots et exemples d'U.C.E. significativement associés à la classe 1 du corpus « Emploi/travail ».

Mots significatifs	Chi2 associés	Exemples d'U.C.E. significatives et chi2 associés
Heure	.56	« C'est-à-dire que ces compagnies m'assurent 500, 510, 520, 530 ou 540 heures ¹⁵⁰ de boulot chaque année , nécessaires au renouvellement et le reste de mon salaire, enfin de mes revenus, je le perçois par les indemnités Pôle Emploi , ce qui m'assure un revenu moyen » ($\chi^2 = 20$).
Mois	.42	
Euros	.27	
Statut	.25	
Emploi	.23	« Tout ça pour dire qu'en plus de ne pas accumuler beaucoup de cachets , on dépense aussi plus d' argent qu'on en gagne . Quand t'es intermittent, tu es chômeur en fait, tu es considéré comme un chômeur » ($\chi^2 = 17$).
Prendre	.20	
Cachet	.17	
Gros	.16	« Tu sais à l'avance que tu rentreras pas dans tes heures , tout simplement parce que tu es en construction de projet et que tu ne tournes plus du coup. Après, c'est compliqué quand tu tournes, que tu fais des représentations et que là, oui, tu sais jamais si tu vas rentrer dans tes cachets , donc là oui, effectivement, là c'est des
Pôle	.15	
Droit	.15	
Gagner	.15	

¹⁵⁰ Les mots en gras correspondent aux mots les plus significatifs pour cette classe. Certains de ces mots sont repris dans la première colonne du tableau.

Compter	.15	<p>périodes de gros stress » ($\chi^2 = 13$).</p> <p>« De désavantageux, ça va être principalement le traitement, l'obligation administrative, c'est-à-dire pointer ses heures, faire le calcul, voilà, régulièrement pour savoir où on en est, les déclarations et actualisations sur le site du Pôle Emploi, qu'il faut pas oublier de faire à la fin de chaque mois si on veut être indemnisé » ($\chi^2 = 13$).</p>
Année	.14	
Intermittence	.14	
Charge	.13	
Compte	.12	
Argent	.11	

Les mots et verbatim qui caractérisent cette classe se rapportent essentiellement à l'univers de l'emploi intermittent (« *Emploi* » ; « *Pôle* » ; « *Intermittence* »). Ainsi, la comptabilisation du temps de travail (« *Heure* » ; « *Mois* » ; « *Année* » ; « *Déclaration* ») et le système de rémunération (« *Euros* » ; « *Cachet* » ; « *Argent* » ; « *Représentations* » ; « *Indemnisation* ») sont les thèmes les plus fréquemment abordés au sein de cette classe. Les verbatim les plus significatifs mettent en lumière le poids de la double instabilité, statutaire (« *Tu sais jamais si tu vas rentrer dans tes cachets* ») et salariale (« *En plus de ne pas accumuler beaucoup de cachets, on dépense aussi plus d'argent qu'on en gagne* ») que fait peser l'affiliation à l'assurance-chômage, non seulement dans les trajectoires professionnelles mais également dans les trajectoires personnelles, notamment en ce qui concerne les conditions matérielles d'existence, l'accès au logement en particulier (« *Pour l'instant je vis en coloc* » ; « *J'ai des colocs* »). Ici, la remise en question annuelle des droits à l'intermittence fait figure, pour les sujets, de véritable « épée de Damoclès », dont l'impact, loin de se limiter à la seule sphère professionnelle, s'étend à l'ensemble des sphères de vie de la personne.

Les verbatim mettent également en avant le brouillage des frontières entre emploi et chômage sur lequel repose le régime (« *Quand t'es intermittent, tu es chômeur en fait, tu es considéré comme un chômeur* ») et les implications, en terme d'accès à la sécurité sociale, que ce fonctionnement implique (« *Quand tu perds tes droits, ben vu que t'étais déjà au chômage, tu te retrouves au RSA* » ; « *Les années au RSA, ben là c'est...oui c'est de la survie* » ; « *En tant qu'intermittent, la retraite, j'en aurai pas* » ; « *Tout ce qui est accident, grossesse, retraite, c'est pas gagné* »). La privation des droits sociaux semble ressentie comme un manque de reconnaissance sous un double versant social et professionnel (« *Quand j'entends des gens dire que le RSA c'est faire se complaire les gens dans un système qui les prend en charge sans qu'ils bougent le petit doigt, évidemment ça me fait bien marrer* » ; « *Moi*

éventuellement, j'ai une reconnaissance en tant que musicien mais pas en tant qu'intermittent »). Cependant, le terme de « **statut** », qui apparaît significativement associé à cette classe, tend à montrer que l'affiliation à l'assurance-chômage n'est pas seulement considérée comme un support administratif organisant l'emploi pour les intermittents mais constitue également un support identitaire essentiel, permettant de revendiquer le fait d'exercer le métier d'artiste ou de technicien du spectacle. Pour les sujets de notre échantillon concernés, l'affiliation intermittente semble, par conséquent, avoir valeur de véritable statut professionnel, qui vient quelque peu alléger la charge mentale que fait peser sur eux la double instabilité évoquée plus haut.

Outre l'annualisation du temps de travail et le système de rémunération, la complexité du fonctionnement du régime est abordée, surtout pour en souligner le caractère contraignant. En particulier, le thème des contraintes générées par l'obligation administrative se dégage de l'analyse (« *Pointer ses heures, faire le calcul régulièrement pour savoir où on en est, les déclarations et actualisations sur le site du Pôle Emploi, qu'il faut pas oublier de faire à la fin de chaque mois* »). La complexité de ce régime fréquemment réformé, dans lequel bénéficiaires et prestataires finissent par se perdre, associée à une rigidité administrative, peuvent avoir de lourdes conséquences : un oubli, une erreur suffisent à bloquer un dossier pour une durée indéterminée pendant laquelle l'intermittent n'est plus payé (« *Si y'a un bug au Pôle Emploi (...) pendant plus d'un mois, t'es pas payé* »). Ces lourdeurs administratives entrent en compte dans la définition de la « charge mentale » précédemment évoquée. Le recours fréquent et quasi-obligatoire aux pratiques illégales et aux fraudes, rendues possibles par cette même complexité, est également souligné (« *Sans magouiller forcément, je joue un peu (...) des rouages du système* » ; « *Des fois, tu joues pour 150 euros à deux, puis tu declares qu'on a donné 300 euros au groupe, tu payes les cotisations et tu prends pas de salaire* »).

Le durcissement des conditions d'obtention et de renouvellement de l'affiliation, institué par la réforme de 2003 (cf. chapitre 1) est également mentionné de manière récurrente dans les verbatim (« *Les délais se sont raccourcis, deux mois de moins, ça peut compter, les conditions tendent à se durcir* » ; « *Avant, quand tu perdais le statut, tu avais ce qui équivaut au chômage en fait, donc pendant un an, tu percevais la même indemnité* »). La protection que constitue donc l'affiliation à l'assurance-chômage n'est donc que relative et éphémère, toujours susceptible d'être remise en cause. Ceci tend à indiquer qu'être « protégé », dans le cadre du régime de l'intermittence, ne signifie pas avoir la certitude de maîtriser parfaitement

tous les risques de l'existence mais renvoie plutôt à la perception d'évoluer au sein d'un système complexe et fragile de sécurisation qui porte en lui-même le risque de faillir à sa tâche et de décevoir les attentes qu'il fait naître.

Enfin, un dernier thème est présent au sein de cette classe 1, celui de la pénibilité des conditions de travail. La présence de ce thème au côté des précédents est rendue intelligible par le fait que les contraintes psychologiques et physiques inhérentes à l'exercice du métier sont exacerbées par l'obligation intermittente de rentrer dans les heures nécessaires au renouvellement de l'affiliation (« *Physiquement, faut bouger, c'est physique, il faut de la concentration alors bon, y'a des fois quand j'enchaîne trois, quatre soirs de suite, c'est crevant* » ; « *Y'a la route, aussi, c'est de la vigilance (...) y'a des dangers, c'est la nuit, c'est la fête* »).

La classe 1 apparaît donc caractéristique d'un vocable qui se centre sur l'emploi intermittent et dont les verbatim significatifs abordent tour à tour l'instabilité statutaire et salariale des affiliés, le manque de protections sociales et de reconnaissance de la part de l'Etat, les contraintes administratives du régime, le détournement des règles et la pénibilité au travail. Si le régime de l'intermittence a été conçu pour tenir compte de la spécificité des métiers du spectacle qui, par nature, font se succéder des périodes d'emploi et de non-emploi au gré des projets artistiques et des aléas de production (cf. chapitre 1), les U.T.C. significatives de cette classe révèlent des conditions d'emploi qui, au-delà de leur tendance à se durcir, contribuent également à maintenir les affiliés dans des situations d'instabilité et d'incertitude accrues. Cet état permanent d'incertitude semble davantage ressenti par les artistes plutôt que par les techniciens, puisque les premiers apparaissent significativement associés à la classe 1, à la différence des seconds qui sont plus fréquemment associés à la classe 2. L'instabilité et l'incertitude, inhérentes à l'affiliation intermittente, sont ici et conformément à nos attentes, au cœur d'une précarité objective et socio-économique. Au-delà, les sujets rapportent également une précarité davantage subjective, relative à l'incertitude psychologique que fait peser sur eux le fonctionnement du régime et la difficulté de maintien de leur affiliation, d'une année sur l'autre.

9.1.2. La classe 2 : Le rapport paradoxal à l'activité de travail dans le milieu du spectacle et de la création artistique.

La classe 2 représente 56% des unités textuelles classées. A l'inverse de la classe 1, les variables illustratives significativement associées à cette classe sont la non-affiliation à l'intermittence et l'appartenance à l'annexe 8. Le *topoi* est donc davantage caractéristique des non-intermittents et des techniciens du spectacle.

Le tableau ci-dessous présente les mots et exemples d'U.C.E. significativement associés à cette classe avec leurs chi2 respectif.

Tableau 18. Mots et exemples d'U.C.E. significativement associés à la classe 2 du corpus « Emploi/travail ».

Mots significatifs	Chi2 associés	Exemples d'U.C.E. significatives et chi2 associés
Réseau	.33	<p>« Donc y'a plein de gens du milieu qui sont passés par cette formation¹⁵¹. Moi, j'y suis entré avec un objectif principal qui était pas tant de me former vraiment à la technique, mais plutôt de rencontrer, des, oui, des professionnels susceptibles de me recruter » ($\chi^2 = 13$).</p> <p>« Développer un réseau tout en continuant à te former à la technique, quoi. Faut toujours se former, quand-même, parce que tu risques sinon de plus connaître les logiciels enfin, voilà, maintenant, c'est beaucoup d'utilisation de logiciels, forcément, le boulot, en lui-même change aussi » ($\chi^2 = 13$).</p> <p>« Ça permet aussi de contrer les difficultés et l'aléatoire justement. Oui, quand il y a des stages ou des formations, on se fait passer l'info, on peut aussi, quand on connait bien, demander qu'on nous prête main-forte ou un conseil pour l'activité artistique en elle-même » ($\chi^2 = 11$).</p> <p>« Par l'intermédiaire de nos prof du Hangar qui nous ont donné la possibilité de donner des cours de théâtre dans différentes structures associatives dans lesquelles ils intervenaient ou connaissaient des gens qui intervenaient » ($\chi^2 =$</p>
Artiste	.22	
Formation	.20	
Milieu	.17	
Professionnel	.17	
Travail	.16	
Technique	.16	
Connaître	.14	
Justement	.14	
Vrai	.12	
Genre	.12	
Musique	.11	
Action	.10	
Lumière	.10	
Toulouse	.10	

¹⁵¹ Les mots en gras correspondent aux mots les plus significatifs pour cette classe. Certains de ces mots sont repris dans la première colonne du tableau.

Base	.9	11).
Bénévole	.9	

Les mots et verbatim significatifs de cette classe renvoient à un vocable qui s'éloigne des conditions d'emploi pour se centrer davantage sur les caractéristiques de l'activité de travail et sur le milieu dans lequel elle est exercée (« *Pièce* » ; « *Comédien* » ; « *Théâtre* » ; « *Technique* » ; « *Instrument* » ; « *Technicien* » ; « *Troupe* » ; « *Métier* »). Ce milieu est d'abord un milieu de socialisation professionnelle (« *Milieu du spectacle* » ; « *Collègue* » ; « *Rencontre* » ; « *Gens du milieu* »), au centre duquel le « réseau » joue un rôle déterminant (« *Développe un réseau* » ; « *On a quand-même, à nous trois, un réseau assez étendu* » ; « *Je suis installée au sein de réseaux de personnes qui me font confiance* »). Les verbatim soulignent le caractère affinitaire des logiques de constitution des collectifs de travail, qui se forment souvent de manière informelle (« *C'est ça aussi que te permet le secteur artistique, c'est de choisir de travailler avec des gens que tu connais bien* » ; « *Réseau affectif* » ; « *Je travaille avec deux bonnes copines (...) c'est aussi très agréable et motivant de bosser avec des potes* »). La constitution de ces réseaux relève d'une forte interdépendance, sinon d'un mélange des sphères de socialisation professionnelle et personnelle (« *C'est vrai que j'évolue dans un cercle d'amis artistes, bien sûr, mais j'ai quand-même quelques potes qui sont pas du tout dans le truc et c'est vrai que c'est salutaire de pouvoir se détacher de ça parfois* » ; « *J'ai des amis, justement, ils sont pas forcément... bon ils sont en lien aussi avec le domaine artistique mais en amateur et du coup, pour moi, c'est un peu plus facile de construire des liens amicaux avec eux* »). De même, le fonctionnement en réseau est appréhendé tantôt sous l'angle de la coopération et de l'entraide (« *On se fait passer l'info (...) On peut aussi demander qu'on nous prête main-forte ou un conseil* »), tantôt sous celui de la compétition (« *La concurrence, c'est énorme dans une ville de la taille de Toulouse* »).

Nous retrouvons également dans les verbatim les plus représentatifs de la classe 2 le thème récurrent de la formation professionnelle, abordée selon deux logiques discursives différentes selon l'annexe d'appartenance. Ainsi, pour les artistes, affiliés à l'annexe 10, l'engagement dans des formations (« *Ecole* » ; « *Stage* ») ne semble pas perçu comme un prérequis à l'insertion professionnelle (« *Y'en a beaucoup des musiciens de génie qui sont pas passés par la case école* ») mais est en revanche considéré comme un vecteur puissant de socialisation professionnelle (« *A force de se retrouver dans des stages, on apprend à se*

connaître et à s'apprécier»). Pour les sujets qui relèvent de l'annexe 10, les critères d'embauche formels tels que les diplômes comptent moins que l'inscription d'un individu au sein d'un tissu social et le marché du travail artistique s'organise davantage autour de ces réseaux informels d'interconnaissance plutôt que sur des systèmes de qualification se rapprochant davantage des marchés traditionnels. Chez les affiliés à l'annexe 8 en revanche, la formation s'avère quasi-obligatoire, puisque basée sur l'acquisition de compétences techniques et sur la maîtrise technologique, qui sont susceptibles d'évoluer en permanence et qui nécessitent une formation tout au long de la carrière (« *Faut toujours se former, quand-même parce-que tu risques sinon de plus connaître les logiciels, maintenant, c'est beaucoup d'utilisation de logiciels* » ; « *C'est des disciplines qui intègrent beaucoup de math, des calculs, c'est vrai qu'aussi on assiste là, à un changement, des changements au niveau des appareils, de l'électronique, de l'informatique* »). Dans leur discours, ils soulignent l'évolution de ces métiers de la technique, leur professionnalisation sous l'impulsion des progrès technologiques et le fait que la formation autodidacte d'hier a laissé place à une véritable formation professionnelle (« *Maintenant, ils demandent vraiment le bac, tout ça, ça s'est professionnalisé* »).

D'autres verbatim évoquent encore la nécessité d'une double-activité et c'est à ce niveau-là que la classe 2 apparaît davantage spécifique aux non-affiliés à l'intermittence. Ces verbatim semblent rendre compte d'une « *économie inversée* » (Bourdieu, 1992) : on ne travaille pas pour gagner sa vie mais l'on gagne sa vie pour pouvoir exercer l'activité artistique. Autrement dit, l'engagement dans des métiers qui s'éloignent plus ou moins de l'activité artistique relève ici d'une nécessité financière qui peut permettre en retour de faire perdurer l'engagement dans des projets artistiques, peu ou pas rémunérateurs (« *Bénévole* ») mais plus enrichissants au niveau personnel. La pluriactivité est ainsi apte à compenser le défaut de ressources immédiates tirées de la création, qui oblige souvent certains sujets à trouver des ressources dans un second métier (« *Je suis revenu dans mon travail de base qui est l'animation avec les enfants, tout en continuant à faire de la technique en bénévolat* » ; « *La partie enseignement de mon activité, c'est un salaire fixe et sûr* »).

Cette classe est enfin caractérisée par l'utilisation récurrente dans le discours d'un vocable relatif à la créativité artistique (« *Création* » ; « *Créatif* »), et à la satisfaction personnelle retirée de cette activité (« *J'aime* » ; « *Par plaisir* »). Toutefois, la créativité et l'épanouissement qu'est susceptible de procurer l'activité artistique semblent quelque peu altérés par les enjeux liés à l'obtention de l'affiliation intermittente, et cela à différents

niveaux. Ainsi, certains verbatim soulignent les effets pervers du fonctionnement du régime, à l'endroit notamment des motivations qui sous-tendent l'engagement artistique des uns et des autres (« *Au départ, on fait quand-même ça par plaisir, c'est-à-dire que l'intermittence, c'est un truc qui engendre des comportements...* »). D'autres mettent en avant l'impact psychologique de ce fonctionnement sur l'activité de création en elle-même (« *Y'a plein de trucs qui viennent parasiter un peu l'activité et là, c'est tendu (...) le statut, au départ, c'est aussi pour que les artistes puissent être libres de créer sans avoir à se préoccuper justement de questions financières* »). L'univers lexical de cette classe semble donc mettre en lumière le fait que l'intermittence, telle qu'elle est organisée, tend à modifier les pratiques professionnelles et, au-delà, les valeurs qui sous-tendent ces pratiques, en transformant un travail vocationnel, qui va bien au-delà de la simple fonction rémunératrice en une conduite de travail plus « ordinaire », au sein de laquelle les individus « font le métier » et s'éloignent de fait du registre de la vocation classiquement associé au travail artistique. De manière plus générale, les verbatim significatifs de cette classe soulignent donc le caractère paradoxal d'un système qui à la fois protège et entrave les pratiques des professionnels.

Pour conclure, notons que la thématique de la reconnaissance semble commune aux classes 1 et 2 (« *Ça fait plaisir de voir que ton travail est valorisé par les gens qui t'aiment, donc quand-même, je me sens reconnue mais pas par la société ou par l'état* »).

Synthèse

La distinction principale entre les deux classes d'énoncés repose sur la focalisation de chacune d'entre-elles sur les caractéristiques de l'emploi ou sur celles de l'activité de travail et du milieu dans lequel elle se réalise. Les sujets interviewés semblent donc dissocier, dans leurs discours, ce qui relève du régime de l'intermittence et de son fonctionnement, de ce qui a trait à l'acte de travail en lui-même et à l'épanouissement qu'il procure à celui ou celle qui le réalise. Cette distinction ici, renvoie à celle opérée par Paugam (2000), qui préconise d'analyser à la fois le rapport à l'emploi et le rapport au travail. Autrement dit, si la précarité de l'emploi traduit un affaiblissement de la protection du travailleur, la précarité du travail exprime, elle « *un déni de reconnaissance, une faille identitaire qui survient lorsque rien dans le monde du travail ne peut stimuler l'individu et lui fournir la preuve de son utilité, de sa valorisation par le regard de l'autre ou des autres* » (Paugam, 2007).

Ainsi, dans le cadre de l'intermittence, le rapport à l'emploi (classe 1) a principalement trait à l'incertitude face au maintien, d'une année sur l'autre de l'affiliation à l'assurance-chômage, à l'insécurité engendrée par une insertion professionnelle qui ne garantit pas une maîtrise suffisante de l'avenir. La précarité de l'emploi est donc directement rattachée à l'impossibilité ou à la difficulté pour les individus qui y sont confrontés, de pouvoir effectuer des projections d'avenir qui soient à la fois consistantes et circonstanciées. La reconnaissance professionnelle de l'intermittent semble liée à l'attribution de l'allocation-chômage, garante au-delà d'une source de revenu supplémentaire, d'une double stabilité : celle de l'activité, d'une part ; celle de l'identité professionnelle, d'autre part. L'accès au régime de l'intermittence est donc considéré comme le début de l'insertion professionnelle, les institutions gestionnaires des droits sociaux représentant, dans ce cadre-là, « *les lieux-clés d'attribution de la professionnalité* » (Menger, 2005). Au sein du régime de l'intermittence, le chômage est donc constitutif d'une « *identité professionnelle inversée* » (Sibaud, 2011), puisque c'est l'assimilation administrative à la catégorie des demandeurs d'emploi qui permet la reconnaissance professionnelle. L'incertitude pour le futur est exacerbée par le manque de protections sociales dont bénéficient les intermittents. Si le chapitre premier de cette thèse¹⁵² soulignait que ces derniers, de par les effets de la présomption de salariat dont ils disposent, jouissaient des dispositions du Code du Travail et des protections sociales afférentes (retraite, congés payés, formation professionnelle, médecine du travail, assurance-chômage), les discours des sujets de notre échantillon semblent indiquer que la façon dont ces couvertures ont été instituées et organisées, loin de permettre la réduction de l'incertitude, a au contraire contribué à sa diffusion et à son amplification. Aussi, les sujets interrogés font part de la crainte que ces protections sociales ne puissent pas assurer complètement et continuellement leur fonction¹⁵³. Dans ce cadre-là, les fraudes et pratiques illégales dans lesquelles s'engagent les intermittents constituent autant de stratégies permettant de gérer les incertitudes et de sécuriser les trajectoires professionnelles et individuelles. De fait, de nombreux verbatim évoquent le recours à diverses formes de transgression de la loi. Dans ce contexte, l'intégration sociale et professionnelle passe notamment par l'acculturation à des normes qui sont, en partie, déviantes. La discontinuité de l'emploi intermittent, constitutive de ce régime, favorise l'apprentissage des « *ficelles du métier d'intermittent* » (Garcia, 1997). Ces pratiques stratégiques relèvent donc bien d'une « *connaissance commune* » elle-même partie intégrante

¹⁵² Le chapitre 1 de ce travail de thèse est consacré à la présentation du régime de l'intermittence.

¹⁵³ Crainte qui fait écho à la formule employée par Castel (2003), « *être protégé, c'est être menacé* ».

d'une « *culture professionnelle* » qui ne saurait être séparée des lois et des règles en vigueur (Menger, 2005).

Le rapport au travail, identifié dans la classe 2, renvoie essentiellement aux pratiques professionnelles et au « milieu artistique » comme milieu de socialisation. Dans ce milieu, l'« esprit réseau » semble de rigueur. Allant de pair avec le travail par projets, éphémère et transitoire par nature puisque reposant sur un mouvement constant de constitution et de dissolution des équipes de travail, le réseau est au cœur de l'appariement entre employeur et salarié et conditionne ainsi largement l'embauche et la rémunération, assurant, à terme, sécurité statutaire et financière. La constitution des réseaux débute selon deux logiques différentes, soit dans le cercle personnel, soit au travers de la participation à des stages, des formations ou encore au sein d'écoles telles que le conservatoire : ainsi, de par ses premiers engagements, l'artiste ou le technicien intègre un réseau, les connexions se multipliant ensuite au gré des projets et concourant à la création de nouveaux cercles de socialisation. Cependant, si dans le cadre de l'appartenance à l'annexe 10, le savoir-être, la compétence relationnelle prime sur le savoir-faire, la compétence technique, il en va inversement chez les affiliés à l'annexe 8, qui eux, doivent se former tout au long de la carrière pour contrer l'obsolescence de leurs compétences professionnelles. Malgré tout, et indépendamment de l'annexe d'appartenance, la construction de la carrière nécessite la maîtrise des règles de fonctionnement des différents réseaux, et la pérennisation de ceux-ci tout au long du parcours professionnel, puisque la quantité et la qualité de la toile relationnelle ainsi établie permettra d'obtenir des contrats de travail réguliers, qui vont eux-mêmes générer un niveau de rémunération et des indemnités-chômage supérieurs et pérenniser le maintien dans le statut d'intermittent. Plus cette toile est importante et les relations durables, plus le réseau est gage de stabilité et de sécurisation de la trajectoire professionnelle, et plus il permet de contrecarrer l'extrême flexibilité de l'emploi artistique. L'aspect vocationnel des métiers de la culture et du spectacle est également abordé au cours des entretiens, pour souligner le caractère fortement identitaire de l'activité artistique. Sont évoquées, dans ce cadre-là, les notions de passion, de plaisir, de liberté, de création qui y sont traditionnellement associées. Mais de manière concomitante, notons que les verbatim mettent en lumière l'impact du système intermittent dans l'acte de travail, en en soulignant notamment les effets délétères dans l'évolution des pratiques professionnelles. L'un des principaux effets pervers pointé par les sujets est l'impact que cette « charge mentale » a sur les motivations qui sous-tendent l'engagement professionnel des uns et des autres au sein d'une même formation. Ainsi,

certaines se soucient davantage d'être intermittents que d'être artistes et préféreront accumuler les cachets au détriment de l'épanouissement et de la satisfaction au travail. D'autres soulignent le caractère contraignant de l'intermittence, qui fait entrave à la création et à la liberté. Les sujets de notre recherche mettent ici en lumière la nature paradoxale de l'activité artistique, entre liberté et sécurité, entre émancipation et aliénation.

Ce dernier chapitre vise à apporter une dimension plus « phénoménologique » à l'analyse de l'expérience que nos sujets ont de l'intermittence du spectacle et à mieux faire ressortir l'intérêt d'une approche psychosociale et qualitative des phénomènes étudiés. Cette première section du chapitre a mis en lumière le fait que cette expérience vécue se construit autour d'un double rapport, d'une part à l'instabilité constitutive de l'emploi intermittent, d'autre part à l'activité de travail et au milieu de la création artistique. Dans la section suivante, nous souhaitons approfondir cette analyse à l'aide des études de cas de la manière suivante :

- (a) En montrant d'abord que cette expérience vécue de l'intermittence du spectacle mobilise la construction de perspectives temporelles qui participent en retour à lui donner une signification particulière ;
- (b) En soulignant ensuite que les sujets structurent leurs perspectives temporelles en fonction à la fois de leur contexte d'insertion et des comparaisons à autrui qu'ils développent dans ce contexte.

9.2. Le vécu de la précarité en fonction des modalités d'insertions professionnelles et des comparaisons sociales.

Comme nous l'avons indiqué, **le discours de J.** est significativement associé à la classe 1 du corpus « Perspective Temporelle » des entretiens semi-directifs. A ce titre, il est représentatif de *topoi* tournés vers le passé. Sa carrière est caractérisée par une socialisation professionnelle précoce puisqu'il a commencé à travailler à l'adolescence et que, de surcroît, il a grandi avec une mère danseuse et a donc évolué très tôt dans le milieu artistique. Ceci éclaire le rapport vocationnel que J. entretient à sa trajectoire professionnelle (« *J'ai toujours su que je ferai ce que je fais actuellement* »). De ce fait, sa PT est particulièrement étendue et dense dans la sphère temporelle passée. Parallèlement à son activité intermittente de régisseur-son dans un théâtre national, qui, à elle seule, suffit à lui assurer, année après année,

le renouvellement de l'affiliation « *sans trop de stress* », J. a créé sa propre compagnie¹⁵⁴ de vidéo et de graphisme, en collaboration avec un de ses amis, activité pour laquelle il déclare se faire « *rarement payé* », par choix. A ce titre, l'insertion professionnelle de J. est marquée par une pluriactivité¹⁵⁵ choisie. Si l'activité intermittente lui permet de gagner sa vie et qu'il en fait donc sa « *priorité* » (« *Je bosse la moitié de l'année pour faire mon statut (...) dès le début, je bloque ma saison pour eux, c'est ma priorité, puisque c'est la priorité de faire mes heures, pour être tranquille après* »), c'est son activité de création, cependant, qui lui procure le plus de satisfaction personnelle. Le travail qu'il effectue dans le cadre de l'intermittence est considéré comme routinier, mais son organisation lui permet de dégager du temps pour se consacrer à sa deuxième activité. La relation qui unit J. à cette dernière est semblable à celle qui pourrait unir un artiste à son œuvre. La narration de J. à ce sujet relève d'un ethos ascétique : la conception vocationnelle de l'art suppose un investissement total qui requiert une forme d'ascèse, un investissement total dans l'activité considérée comme une fin en soi sans recherche de profit matériel ou temporel (« *Maintenant c'est devenu presque compulsif parce que, enfin compulsif, c'est peut-être pas le mot mais, obsessionnel* »). Ainsi, pouvoir se revendiquer « *artiste* », tout en étant affilié à l'annexe 8 du régime de l'intermittence lui permet à la fois de conserver une attitude hédoniste à l'endroit du présent, dans la mesure où il est satisfait de ses conditions actuelles d'emploi et d'activité de travail, tout en pouvant aisément se projeter dans le futur (jusqu'à la « *retraite* »), puisque, fort d'un important réseau et d'une solide expérience professionnelle, il est à peu près sûr d'obtenir son affiliation d'une année sur l'autre. Pour ces raisons, et malgré la conscience de n'être pas à l'abri d'une insécurité professionnelle, J. ne se perçoit donc pas comme étant « *précaire* » (« *C'est cool le statut d'intermittent ! C'est une sécurité* »). J. n'effectue pas -ou peu- de comparaisons sociales. En revanche, son discours est émaillé de comparaisons temporelles, ce que nous avons mis en lien avec l'extension temporelle de sa PT passée: ayant changé de statuts (professionnel et personnel¹⁵⁶) à de multiples reprises dans le passé, le recours à ces comparaisons temporelles lui permet d'évaluer la progression de sa trajectoire ainsi que de maintenir une cohérence temporelle de type « *destin/vocation* » malgré le fait que son parcours soit rempli de situations hétéroclites, de tournants, voire, parfois, de ruptures. Le fait qu'il n'ait pas besoin de se comparer à autrui peut également se comprendre en raison de la

¹⁵⁴ Compagnie qu'il définit davantage comme une « *signature* ».

¹⁵⁵ La pluriactivité désigne la combinaison, par une même personne, de plusieurs activités professionnelles sur une année (Benoit & Gerbaux, 1997) et peut se mesurer à partir du nombre de métiers exercés par un individu.

¹⁵⁶ Nous avons vu, dans le cadre de l'analyse de sa PT, qu'il a notamment été propriétaire de sa maison, avant de la vendre pour redevenir locataire.

singularité de son vécu de l'intermittence, qui peut être appréhendé selon un triple point de vue : d'abord, il rend compte d'un attachement personnel intense à l'activité professionnelle, qui se manifeste par le sentiment « d'être fait pour ça » et par la perception qu'il en a « toujours été ainsi » (« *J'ai pas eu de déclic (...) ça a toujours été là* ») ; ensuite, il repose sur la conviction de s'engager dans une activité qui n'est pas ordinaire et qui ne peut être totalement assimilée à un « travail » (à forte valeur symbolique)¹⁵⁷ (« *Je pensais pas que c'était un travail et, ouais, c'était une passion* ») ; enfin, il traduit un investissement intense, sans borne, légitimé par le langage de la passion et qui rend particulièrement poreuse la frontière entre la sphère du travail et la sphère privée (« *Là j'étais en vacances pendant une semaine, j'aurais dû en profiter pour être vraiment en vacances mais ça me rendait dingue de pas faire ça* »¹⁵⁸). Comme nous l'avons vu dans les chapitres 6 et 7, le discours de J. est représentatif d'un discours centré sur le passé, puisque cette sphère temporelle constitue le point d'ancrage à partir duquel il appréhende toutes ses expériences. Cette orientation vers le passé ne l'empêche donc pas de se revendiquer épicurien et de manifester une attitude ambivalente à l'égard du futur, en affirmant ne pas se projeter tout en déclarant ressentir une certaine angoisse existentielle. Nous supposons ici que la précarité ressentie par J. est avant tout d'ordre ontologique : elle renvoie à l'expérience fondamentale d'un avenir à la fois incertain et indéterminé, qui ne saurait être réduite à une précarité sociale, qui elle, prive la personne de sa capacité à transformer son vécu en lui interdisant toute projection d'elle-même. Les comparaisons temporelles constituent donc pour J. un moyen narratif d'assurer une continuité existentielle qui semble l'aider à percevoir sa trajectoire comme infinie, et à se protéger d'un futur anxigène par « nature ». L'optimisme irréaliste dont il témoigne reflète à la fois la précarité ontologique qu'il ressent à l'endroit du futur et l'intime conviction que ce futur ne fera que prolonger son histoire de vie passée et présente.

Le discours de M., lui, est significativement associé à la classe 2 du corpus « Perspective Temporelle » des entretiens semi-directifs. Axée sur le futur, sa narration reflète la conflictualité de son projet de vie, projet qui a été remis en cause après la survenue d'un événement ayant introduit une rupture biographique (le départ de la metteuse en scène). Cette rupture a provoqué un travail de deuil de ce qui était « déjà-là », à savoir l'activité engagée depuis quelques années au sein de la troupe dans laquelle elle exerçait jusqu'alors et qui a été brutalement remise en question par le remaniement du collectif de travail. Cette rupture

¹⁵⁷ Nous verrons dans le chapitre 8. de la thèse, qu'à ce titre, les sujets opposent volontiers le travail artistique à l'école et à ses contraintes.

¹⁵⁸ Verbatim du sujet relatif à son activité de création.

biographique donne un sens particulier à la narration et à sa cohérence temporelle (de type « rupture/deuil ») telle qu'elle nous a été adressée au moment t de l'interview. Le report de son éventuelle affiliation à l'assurance-chômage contribue également à l'ambivalence de ses attitudes temporelles, puisque M. est dans l'attente. Ainsi, la rupture vécue dans le parcours vient « casser » la cohérence de ses perspectives temporelles et susciter une forme de pessimisme à l'égard du futur. Ce pessimisme provient de l'expérience d'une « perte » identitaire attachée davantage à la valeur expressive qu'elle accorde à son activité de comédienne, qu'à son aspect matériel et instrumental¹⁵⁹. Ainsi peut-on comprendre pourquoi la PT de M. n'est pas centrée sur un présent fataliste. Le sentiment de précarité ressenti par M. ne découle pas uniquement de la fragilité « objective » de son insertion professionnelle mais rend compte davantage d'« *un déni de reconnaissance, une faille identitaire qui survient lorsque rien dans le monde du travail ne peut stimuler l'individu et lui fournir la preuve de son utilité, de sa valorisation par le regard de l'autre ou des autres* » (Paugam, 2007). Loin de naître d'une privation d'ordre matériel ou socio-économique, le sentiment de précarité est ici ressenti et exprimé en rapport à l'acte de travail lui-même et à l'épanouissement qu'il procure ou non pour la personne. Chez M. cet acte de travail ne permet plus de s'affirmer dans une œuvre qui fait sens pour elle, puisqu'elle ne se reconnaît plus dans le travail qu'elle réalise actuellement, et qu'elle pense également que les autres ne la reconnaissent pas (« *J'ai aucune légitimité* » ; « *Je suis comédienne à l'intérieur de moi, mais je peux pas... je peux pas me décrire en tant que comédienne, puisque je fais ça en amateur* » ; « *Les gens du boulot, pour eux, je suis agent d'accueil* »). L'équilibre, bien que fragile, construit par M. a été mis en péril par le départ de la metteuse en scène, contribuant à rétrécir le champ des possibles et empêcher cette dernière de « se reconnaître », de trouver un sens à son expérience, ce qui bloque pour un moment l'élaboration de projets et la formulation d'aspirations pour l'avenir. Ce sentiment de précarité exprime l'expérience d'un conflit relevant en grande partie de la sphère professionnelle. La définition ou la redéfinition d'un projet de vie « cohérent » apparaît nécessaire pour dépasser ce conflit, ce qui permet de comprendre la représentativité de M. au sein d'une classe lexicale centrée sur l'anticipation du futur et sur la conflictualité d'un projet de vie qui a valeur d'œuvre personnelle à part entière. Dans ce récit de vie, nous voyons donc comment les modalités d'insertion professionnelle, lorsqu'elles se fragilisent, peuvent avoir des incidences sur les PT d'un sujet. Ces incidences ou ces conséquences ne sont jamais

¹⁵⁹ Puisqu'à côté de son activité semi-professionnelle de comédienne, elle s'investit dans une activité de travail intérimaire qui lui permet de subvenir à ses besoins (« *Je m'en sors peut-être mieux que si j'étais intermittente. Niveau salaire, en tout cas. Parce que... je gagne pas des cent et des mille, mais ça va, quoi. J'ai pas à me plaindre* »).

directes et « mécaniques ». Leur analyse souligne le rôle des processus réflexifs dans le traitement et la signification de l'incertitude. Pour traiter l'incertitude vécue - plus ou moins provisoire - vécue à la suite de la rupture biographique, M. a fréquemment recours aux comparaisons sociales et temporelles. Chez M., ces dynamiques comparatives engendrent un sentiment de privation relative qui semble l'inciter à s'engager dans des délibérations visant à choisir entre le maintien du statu quo en attendant une amélioration (faut-il persévérer ?) ou la mise en place de stratégies de changement individuel qui engagent le futur (faut-il arrêter et passer à autre chose ? Ou encore faut-il continuer mais sous des modalités différentes ?). Les processus comparatifs effectués par M. traduisent la perte de repères identitaires : les intermittents du spectacle sont tantôt évoqués comme l'endogroupe (« *Nous* »), tantôt comme l'exogroupe (« *Eux* »). Le désavantage perçu par M. lorsqu'elle est amenée à se comparer aux autres ou à elle-même dans le temps, constitue un véritable mobile pour orienter son action à venir et sa perspective temporelle future. C'est sur ces comparaisons que M. va s'appuyer pour redonner du sens à sa trajectoire de vie. Par leur truchement, les modalités d'insertion professionnelle peuvent influencer les PT de M. Chez M., les dynamiques comparatives engendrent un sentiment de privation relative qui la motive à s'engager dans des stratégies de changement individuel pour le futur.

Contrairement à M., **B. n'est plus intermittente**. Elle a préféré abandonner la « course aux cachets » dans laquelle elle était prise pour devenir professeur de danse. Le choix de cette insertion à la fois instable et incertaine, lui enlève toutefois une charge mentale importante, ce qui est tout à fait bénéfique au maintien de son bien-être psychologique (« *Depuis que j'ai plus le statut, bien sûr, c'est moins de sous à la fin du mois et puis pas d'avantages sociaux, si le statut en confère. Mais c'est tellement moins de stress pour moi...* »). Cette course aux cachets, outre la pression psychologique qu'elle faisait peser sur B. générait également la dilution de son activité principale dans des activités jugées peu valorisantes, voire dégradantes (« *Et puis des fois se retrouver à faire des trucs... où tu te retrouves pas du tout (...) faire des choses qui te plaisent pas, quoi* »). Ici, B. a donc fait, de manière délibérée, des choix qui l'ont poussée à abandonner les sécurités garanties par l'affiliation intermittente (« *Sécurité toute relative, c'est aussi ça qui a penché dans la balance* ») au profit d'un plus grand bien-être psychologique. Le « *recul social* » du régime a aussi pesé dans cette décision. Aujourd'hui, cependant, son discours témoigne d'une situation d'intégration professionnelle relativement peu assurée (« *Je sais que ça sera toujours précaire* »), fragilisée (« *Moi je suis au RSA, j'ai aussi du régime général à côté donc mes salaires... je complète les deux, donc* »).

voilà ça fait une petite rémunération ») et fragilisante (« *Le peu de reconnaissance financière, ça participe aussi à la fatigue ou... à la lassitude peut-être* ») au sein de laquelle le maintien sur le marché du travail est lourdement menacé par le sous-emploi (« *Il n'y a pas beaucoup de postes* » ; « *Ca dépend des inscriptions (...) donc tu es toujours un peu à la merci, je dirais de ça* »). Le manque de reconnaissance sociale (« *T'es considéré comme un chômeur donc, tu vois, c'est quand-même très particulier comme position parce que j'ai pas l'impression d'être une chômeuse, moi. Donc la reconnaissance dans ce cadre-là, c'est compliqué* »), comme les conditions socio-économiques et matérielles de B. éclairent en partie la centration fataliste de B. sur la sphère du présent, et sa difficulté à se projeter dans sa vie personnelle (« *Alors là, c'est un peu le point de suspension... d'interrogation¹⁶⁰, pardon... j'aimerais par exemple avoir des enfants (...) mais même ça, c'est une question financière justement, sociale... pour le moment, j'aurais pas forcément les moyens les ressources pour élever des enfants (...) peut-être que moi, là où j'en suis à l'heure actuelle, c'est compliqué... j'ai du mal à me projeter là-dedans* »). L'insertion précaire de B. ne lui permet pas d'accéder aux gratifications matérielles auxquelles elle est en droit de s'attendre et ne lui garantit pas une maîtrise suffisante de l'avenir. Mais là encore, cette analyse serait vite insuffisante si elle ne prenait pas en compte le rôle joué par les processus comparatifs. Ces processus comparatifs dans lesquels B. s'engage génèrent un sentiment de privation relative (au plan intrapersonnel, interpersonnel et intergroupe) et de pessimisme comparatif qui tendent à coloniser l'ensemble de ses sphères de vie et à réduire son horizon temporel. Son anticipation du futur se trouve entravé par des réminiscences du passé qui sont chargées d'affects négatifs et qui tendent à réduire sa perspective temporelle à une logique de type « répétitions/fatalité », où tout est susceptible de se rejouer à nouveau. L'issue défavorable des comparaisons sociales que B. effectue dans son discours est d'autant plus significative que les cibles de comparaison choisies sont proches d'elle et figurent dans son champ de référence. Si les comparaisons temporelles de type présent/passé traduisent parfois une évolution professionnelle jugée satisfaisante, la perception d'un décalage trop important entre les opportunités ou possibilités qui s'offrent à elle comparativement à celles qui s'offrent à autrui n'autorise guère l'expression d'une gratification relative ou d'un optimisme comparatif. Comme, lorsqu'elle se compare, ses comparaisons portent sur l'ensemble des domaines de sa vie et ne se limitent pas à la seule sphère professionnelle, elle perçoit l'avenir en général comme une menace, tant au

¹⁶⁰ Notons ici le lapsus que le sujet effectue en évoquant l'idée de suspension plutôt que celle d'interrogation : la première évoque une interruption, un arrêt alors que la seconde a trait à un questionnement et donc, potentiellement, à un conflit.

niveau professionnel que personnel.

C. est actuellement technicien-son, affilié au régime de l'intermittence au titre de l'annexe 8, depuis 2011. A ce titre, il travaille pour différentes structures de taille et d'organisation différentes : à côté des gros employeurs institutionnels et des « boîtes » de prestation qui lui garantissent une grande part de ses heures d'intermittence, même si ce travail ne constitue pas « *la partie la plus intéressante du boulot* », il s'investit également auprès de groupes de musique et dans des festivals, qui lui assurent des revenus plus incertains bien qu'il valorise davantage ce type d'activité complémentaire (« *Au-delà de l'aspect financier, je... je préfère privilégier au possible une certaine qualité de travail* »). C. ne se destinait pas forcément à travailler dans le secteur du spectacle (« *J'ai commencé à bosser dans le spectacle comme ça, quoi, donc, un peu par hasard, en tant que convoyeur de matos* ») et il rapporte dans son récit un parcours professionnel et de formation hétéroclite, fait d'expériences multiples et diversifiées, conférant une grande densité à sa PT. C. a longtemps exercé son activité professionnelle en tant qu'intérimaire ou en C.D.D. avant de finalement choisir l'intermittence, dont le fonctionnement est plus compatible avec ses attentes (« *Moi, ça me plaît bien d'avoir plusieurs employeurs et de bouger, quoi, j'ai pas du tout envie de rester enfermé dans une salle* »). Le refus d'une activité routinière et sédentaire explique ce choix, fondé sur l'affirmation de valeurs identitaires (« *J'ai pas envie d'être coincé chez un employeur* » ; « *J'ai pas du tout envie de rester enfermé dans une salle* » ; « *J'suis pas... j'suis un peu en mode babos¹⁶¹ aussi, fin, j'aime bien... les plans un peu itinérants, les festivals* »). Depuis 2011 et l'ouverture de ses premiers droits, C. a toujours réussi à renouveler son affiliation et ce, sans trop de difficultés (« *Je me suis bien démerdé, j'ai jamais trop galéré* »). Si ses rémunérations sont très variables d'un contrat à un autre (« *J'ai des salaires qui n'ont rien à voir les uns avec les autres, donc ça dépend des années. Je bosse avec des mecs qui me payent au SMIC, je bosse avec des mecs qui me payent 20 balles de l'heure* »), C. est satisfait de sa situation professionnelle (« *J'arrive à combiner un métier qui me plaît, avec un régime qui me convient bien aussi et je m'en sors pas trop mal financièrement* ») et développe une vision plutôt positive de son évolution professionnelle (« *Ça commence à se stabiliser. Je commence à être moins inquiet* »). La difficile compatibilité des agendas professionnels et personnels est également soulignée dans le discours (« *On peut pas prévoir (...) les vacances, par exemple* »). Cependant, cette difficulté ne semble pas être une source de souffrance pour C. qui déclare ne pas avoir besoin de

¹⁶¹ Le mot « babos » signifie « baba cool ».

dissocier ses différentes sphères de sociabilité (« *Pour l'instant, je sépare pas perso et professionnel (...) mes amis sont aussi mes collègues* »). La narration de C.¹⁶² s'organise autour de la conception d'une activité professionnelle qui ne peut être complètement assimilée à un travail (« *J'ai jamais l'impression d'être au boulot* »), et autour de la référence au vocable de la passion qui est associé à une confusion des sphères de sociabilité professionnelles et personnelles (« *L'alliance de la passion et du boulot fait que (...) tu te sens jamais au boulot mais jamais en vacances non plus* » ; « *Le réseau pour moi, c'est surtout les musiciens toulousains et c'est mes potes en fait* »). C. ne se définit pas comme étant « précaire » car la précarité s'apparente ici à un choix de vie (« *J'ai pas l'impression de me sentir précaire mais à la fois... à la fois... ça me plait d'être précaire, j'sais pas comment dire ça* »). C'est pour cela qu'à l'inverse de B., sa PT se centre sur un présent hédoniste qui autorise des prises de risque, et qu'elle se structure selon une logique de type « opportunité/projet ». La précarité, dans le discours de C., est revendiquée au nom de l'autonomie qu'elle permet, en réaction à un mode de vie perçu comme standardisé et conventionnel. Aussi, C. se perçoit comme un « *rebelle* » et tente de s'affranchir d'un cadre social normé et normatif, qui ne lui convient pas. C. contrairement à M., ne cherche pas la reconnaissance sociale. Lorsqu'il se compare, c'est pour mieux se différencier des individus qu'il perçoit attachés à une vision instrumentale et matérielle du travail, et pour lesquels l'activité professionnelle est le moyen d'obtenir un statut social et une reconnaissance. Sa PT se construit donc en référence aux valeurs qu'il défend et à sa vision du monde empreinte d'une idéologie anticapitaliste et anti-libérale. Son expérience de la précarité érigée en mode de vie anticonformiste ainsi que la gratification relative qu'il retire des dynamiques comparatives privilégiées dans son discours apportent un éclairage nouveau à l'analyse d'une PT qui traduit à la fois une centration choisie sur un présent hédoniste et une logique ou une cohérence de type « opportunités/projet ». Cette structuration de sa PT est facilitée par la stabilité relative de son insertion professionnelle et par certaines garanties matérielles et symboliques que lui offre sa sphère familiale. En effet, à propos de cette sphère, C. rapporte dans son discours de nombreux projets collectifs et « communautaires » qui marquent sa volonté de prendre ses distances à l'égard des valeurs individualistes et productivistes prônées par la société occidentale.

¹⁶² Comme pour celle de J.

Synthèse

Le premier chapitre de cette thèse a présenté le régime de l'intermittence du spectacle en montrant que cette situation d'emploi pouvait être caractérisée par une double instabilité statutaire et salariale inhérente à la nature de l'emploi intermittent lui-même et au milieu artistique dans lequel il est exercé. Pour autant, cette situation d'emploi ne dit rien des significations que revêt l'intermittence pour les individus concernés.

Ce dernier chapitre a donc visé à appréhender l'expérience de l'intermittence du spectacle, du point de vue des sujets eux-mêmes, comme un phénomène complexe qui recouvre des dimensions objectivables de précarité d'emploi et des dimensions plus subjectives de précarisation et/ou d'émancipation de leur activité de travail. Au-delà de prendre en compte les caractéristiques de la situation actuelle d'emploi, de son incertitude « intrinsèque », l'analyse a consisté à étudier les réseaux de significations dans lesquels les intermittents que nous avons interviewés inscrivent leur expérience vécue de cette situation.

A un premier niveau d'analyse, nous avons indiqué que l'expérience vécue déborde largement du cadre contractuel de l'emploi et du système de protections formelles qui lui est associé. Pour caractériser ce vécu, l'analyse lexicale que nous avons réalisée sur l'ensemble du corpus d'entretiens qui traite spécifiquement de la situation d'emploi des sujets interviewés, a révélé l'existence de deux dimensions constitutives de leur vécu : le rapport à l'emploi et à sa double instabilité, et un rapport plus paradoxal à l'activité de travail et à sa relative indétermination dans le champ de la création artistique.

Dans un second temps, l'analyse a consisté à faire un « retour » qualitatif sur les quatre études de cas présentées dans notre recherche empirique au cours des chapitres précédents. L'analyse « interprétative » que nous avons proposée a permis d'identifier quatre vécus différents de cette expérience de l'intermittence du spectacle. Cette analyse a été conduite à l'articulation entre les trois variables étudiées : les modalités d'inscription sociale dans l'intermittence, les perspectives temporelles et les dynamiques comparatives.

Si B. rapporte, dans son récit, des difficultés socio-économiques qui entravent ses aspirations familiales futures, C. en revanche reconnaît volontiers à cette expérience une visée personnelle notamment parce que le choix de l'intermittence lui permet de satisfaire d'autres registres d'aspiration et d'exprimer ce qu'il est : un être qui refuse de rentrer dans le rang, de se soumettre aux normes sociales et temporelles imposées par la société et pour qui la vie « précaire »

est un moyen de se singulariser. La précarisation professionnelle, loin d'être réductible à la seule dimension économique relative à l'instabilité de l'emploi, doit donc être rapportée à d'autres dimensions psychosociales que notre recherche a mises à jour. Ainsi, la précarité ressentie par J. s'enracine moins dans des critères socio-économiques objectifs que dans des déterminants subjectifs, fortement reliés au caractère ontologique des temporalités : si le temps est la vie, vivre dans le passé peut être un moyen de contrer l'inexorabilité du temps qui passe et l'imprévisibilité du temps qui vient. Ainsi, pour lui, le recours à des comparaisons temporelles peut agir comme une stratégie de réduction de l'anxiété suscitée par l'anticipation du futur. Celle ressentie par B. est d'autant plus exacerbée que les comparaisons sociales qu'elle effectue dans ses différentes sphères de vie engendrent des sentiments de privation relative à la fois intra et interpersonnelle mais aussi intergroupe. A la différence, M., de par son activité de travail intérimaire possède davantage de garanties financières que si elle était intermittente, mais la précarité qu'elle ressent découle davantage d'une faille identitaire liée à son accomplissement professionnel. Les comparaisons sociales, bien qu'elles génèrent chez elle un sentiment de privation relative, lui permettent d'envisager des projets nouveaux, de réorienter sa PT à la suite du mécontentement ou du sentiment d'injustice ressenti face à ce qu'elle perçoit être un déni de reconnaissance identitaire.

Chapitre 10. Discussion.

L'objectif de cette recherche était d'appréhender, à partir de récits de vie menés auprès d'une population d'intermittents du spectacle, les liens supposés entre des modalités d'insertion dans un contexte professionnel marqué par l'instabilité et l'incertitude, et la construction des Perspectives Temporelles. Nous souhaitons plus particulièrement mettre en lumière le rôle des processus comparatifs à l'œuvre dans les discours des sujets dans cette relation.

Notre approche psychosociale des Perspectives Temporelles des intermittents du spectacle a été appliquée à deux niveaux principaux d'analyse, le niveau interindividuel et groupal, et le niveau positionnel (Doise, 1982).

Nous organiserons la discussion de nos différents résultats autour des propositions que nous avons formulées dans notre problématique et des différents travaux scientifiques présentés dans la première partie de la thèse.

La diversité des Perspectives Temporelles chez les intermittents du spectacle (proposition 1).

Notre première proposition impliquait d'observer une grande diversité des perspectives temporelles, et ce sur les différents registres du passé, du présent et du futur, chez les sujets intermittents du spectacle de notre échantillon. Pour ce faire, nous avons procédé en deux temps : une première analyse lexicométrique a été réalisée sur l'ensemble du corpus « Perspective temporelle » des entretiens semi-directifs (chapitre 6). Une deuxième analyse, plus phénoménologique, a été menée sur quatre études de cas correspondant à quatre discours de sujets représentatifs des différentes classes d'énoncés dégagées par l'analyse Alceste. Le choix méthodologique de ne pas inclure la présentation de ces études de cas dans le chapitre 6 se justifie au regard de notre approche psychosociale en contexte de la perspective temporelle. En effet, la description des différentes PT des sujets retenus dans la deuxième analyse exigeait de prendre en compte les caractéristiques du contexte d'insertion de ces sujets.

Les analyses menées et présentées dans le chapitre 6 et 7 conduisent à émettre quelques constats qui légitiment notre recherche.

Tout d'abord, l'analyse Alceste a mis en lumière trois grands *topoi* dans le discours des sujets. L'étude approfondie de ces mondes lexicaux révèle que ceux-ci correspondent à des narrations plutôt tournées vers le passé (classe 1), vers le futur (classe 2) et vers le présent (classe 3). Ces résultats indiquent que les trois registres temporels sont bien mobilisés dans les récits que font les sujets. Ils montrent également que certains sujets de notre échantillon se positionnent de manière différenciée sous l'une ou l'autre de ces trois classes d'énoncés, ce qui témoigne d'une importante variabilité interindividuelle des orientations temporelles privilégiées. La classe 1 permet d'identifier une perspective temporelle dense, dont les contenus évoquent une socialisation artistique précoce et le parcours professionnel antérieur des sujets. La classe 2 caractérise une perspective temporelle marquée par la conflictualité du projet de vie qui interroge la cohérence des expériences de vie. La classe 3 identifie une perspective temporelle centrée sur le présent de l'intermittence, objet d'attitudes temporelles tantôt fatalistes, tantôt hédonistes. Cette première analyse tend aussi à indiquer que le passé, le présent et le futur doivent être envisagés de manière simultanée au sein d'une approche intégrative de la construction des Perspectives Temporelles, et que d'autres dimensions que la seule orientation temporelle doivent être étudiées. Si, le discours de la majorité des sujets de notre échantillon n'était pas clairement identifié comme spécifique de l'un ou l'autre de ces trois registres temporels, nous avons néanmoins choisi d'approfondir cette analyse de la variabilité interindividuelle des perspectives temporelles en réalisant quatre études de cas sur la base du discours de quatre sujets représentatifs de chacune des classes d'énoncés fournie par l'analyse Alceste¹⁶³.

Les études de cas réalisées apportent un éclairage complémentaire sur la variabilité des perspectives temporelles observée au sein de notre échantillon.

Le discours de J. traduit une perspective temporelle tournée vers le passé, qui constitue pour lui la sphère temporelle à partir de laquelle il réfère ses diverses expériences et aspirations. Sa narration est ainsi caractérisée, dans le discours, par l'évocation d'une socialisation précoce d'abord développée dans la sphère familiale autour de la transmission d'habitus culturels et artistiques. L'enchevêtrement des temporalités passées et présentes

¹⁶³ Nous avons sélectionné deux sujets pour la classe 3, chacun représentatif des deux types d'attitudes temporelles caractéristiques de cette classe.

soutient l'expression d'un sentiment de continuité et de prédestination dans la perception qu'il a de sa trajectoire de vie. Le futur est appréhendé, non sans angoisse, de manière plus ambivalente, comme la sphère temporelle qui vient à la fois prolonger la « destinée », et qui, dans le même temps, vient menacer et remettre en question la cohérence du projet de vie.

La narration de M. rend compte d'une perspective temporelle davantage tournée vers un futur marqué par le caractère hypothétique et conflictuel. Ici, cette perspective temporelle s'organise autour de l'évocation d'un événement biographique récent dont la survenue compromet pour un temps le programme qu'elle s'était fixé. La rupture ainsi introduite engage M. dans un processus de deuil où les délibérations la conduisent à envisager d'autres possibles plus ou moins réalistes et compatibles entre-eux. Le futur devient le lieu temporel d'élucidation du conflit actuel que rapporte M. au moment de l'interview. L'attitude qu'elle développe à son égard oscille entre espoirs et craintes.

La perspective temporelle de B. se structure autour d'une centration du discours sur la sphère du présent et d'une attitude fataliste à l'égard de cette-ci. Les difficultés passées et perçues comme récurrentes, le manque d'assise pour le futur, tendent à racornir l'horizon temporel sur l'ici et le maintenant. Dans cette configuration, les événements antérieurs sont toujours susceptibles de se réactualiser, sinon de se reproduire, ce qui vient mettre à mal la logique temporelle du récit, les expériences évoquées étant rarement localisées. Le futur apparaît comme une menace, comme l'espace où se rejouent toujours les mêmes expériences, surtout celles qui sont empreintes d'affects négatifs. L'attitude de B. à l'égard du futur est marquée par la résignation et le renoncement à certains possibles.

La narration de C. sous-tend une perspective temporelle centrée sur le présent et une attitude faite d'hédonisme et de prises de risque qui engagent le futur. Cette attitude temporelle rend possible, au quotidien, l'investissement de C. dans de nombreuses activités, ce qui contribue à enrichir la perspective temporelle de nombreux contenus, tant dans la sphère passée que dans celle du futur. La perspective temporelle de C. peut être qualifiée d'« active » dans la mesure où elle se construit, de manière sans cesse renouvelée, au gré des opportunités que C. rencontre dans ses différents milieux de vie. Elle est aussi « active », au sens de Nuttin (1979), car elle offre à C. la possibilité d'éprouver le contrôle qu'il exerce sur la définition de ses buts et sur l'orientation ou la réorientation de sa trajectoire de vie.

Ces analyses (lexicométrique et récits de vie) soulignent l'existence de liens d'interdépendance entre les différentes dimensions de la perspective temporelle. Les quatre

récits de vie plus spécifiquement étudiés mettent ainsi à jour quatre configurations temporelles particulières. Ceci justifie notre choix de privilégier une approche globale et intégrative de l'objet d'étude que constitue la perspective temporelle, au détriment d'une approche unidimensionnelle le plus souvent mises en œuvre dans les travaux scientifiques.

De même, l'étude de la perspective temporelle ne saurait être réduite à la prise en compte de l'un ou l'autre des trois registres temporels (passé, présent ou futur) de l'expérience. Comme Fraisse (1957) le soulignait déjà en son temps, le rapport au passé détermine pour une large part la possibilité de se projeter dans l'avenir et dans le même temps, le rapport à l'avenir détermine la focalisation plus ou moins importante vers le passé. Nos résultats semblent cohérents avec ceux précédemment évoqués dans la littérature scientifique : le présent psychologique doit être considéré comme une extension sensible et mouvante, en étroite relation avec le passé et le futur psychologiques (Hinz, 2000). Ainsi, le rôle de la PT dans la construction de soi à travers le temps se joue moins au sein des instances passée, présente et future, envisagées une à une, que dans l'articulation dynamique qui s'opère entre ces trois registres temporels.

La nécessité d'étudier ces rapports d'interdépendance mutuelle nous rapproche donc des considérations initiales de Lewin : la PT englobe l'ensemble des vues que le sujet a de son futur mais aussi de son passé psychologique. En référence à Lewin, notre approche psychosociale nous conduit à prendre en compte le rôle du contexte de vie dans ses modalités de structuration.

Structuration des PT en fonction des modalités d'insertion socio-professionnelle (proposition 2).

Nous supposons que les Perspectives Temporelles des sujets se structureraient en fonction des modalités d'inscription des individus dans une situation de précarité professionnelle. Conformément au troisième niveau d'analyse de Doise, la position socio-professionnelle occupée par les individus est susceptible d'éclairer la pluralité des perspectives temporelles mise en lumière dans les chapitres 6 et 7.

L'affiliation intermittente, nous l'avons vu, est caractérisée par une instabilité professionnelle et une incertitude accrue à l'égard du futur. Si l'instabilité professionnelle et l'incertitude sont au cœur de la définition (plus ou moins consensuelle) de la mise en précarité, il ne saurait être question selon nous d'envisager de manière univoque les liens entre modalités d'inscription professionnelle, plus ou moins précarisantes, et construction des perspectives temporelles, en postulant, par exemple, un rétrécissement de l'horizon temporel en situation de précarité professionnelle (Carvounas & Ireland, 2008) ou encore une centration sur un présent « fataliste » ou le développement d'une attitude pessimiste à l'égard du futur. Notre conception d'une socialisation « active » parce que plurielle et conflictuelle, nous incitait, dès lors, à considérer que la PT n'est pas seulement dépendante de facteurs exogènes et/ou situationnels, mais que le vécu de cette précarité dépend des activités de signification engagées par les individus dans leurs relations à autrui.

Des trois perspectives temporelles identifiées par l'analyse Alceste, seule la perspective centrée sur la sphère du présent est significativement associée aux variables positionnelles¹⁶⁴ de non-affiliation à l'intermittence du spectacle et d'affiliation à l'annexe 8. Ce constat nous a amenée à intégrer dans notre étude, deux études de cas illustrant chacune ces deux types de positions.

Du point de vue de la non-affiliation à l'intermittence, l'analyse du récit de B. montre que la centration de la perspective temporelle sur un présent fataliste est étroitement liée dans le discours aux dimensions d'instabilité et d'incertitude de sa situation professionnelle. B. exerce son activité de professeur de danse dans différentes structures associatives. Dans ce cadre, son activité est menacée par le sous-emploi chronique et par les risques de suppression ou de réduction de ses interventions d'une année sur l'autre¹⁶⁵ dans ce secteur particulièrement concurrentiel que constituent les écoles de danse. D'autre part, l'activité de création qu'elle effectue en parallèle nécessite l'investissement et le réinvestissement de ses fonds propres, sans garantie, par ailleurs, de pouvoir se produire sur scène et rentrer dans les frais engagés. Enfin, B. témoigne d'un certain isolement professionnel, familial et personnel qui entrave ses opportunités de travail et qui compromet également le bénéfice qu'elle pourrait retirer de soutiens sociaux dans ses différents domaines de vie. Sa situation de célibat, insatisfaisante, l'éloignement géographique de sa famille comme les relations

¹⁶⁴ Pour rappel, ces variables figuraient dans l'analyse comme des variables illustratives « étoilées ».

¹⁶⁵ Les cours de danse étant constitués, en début de chaque année, en fonction de la demande et du nombre d'inscriptions.

conflictuelles qu'elle entretient avec elle, ne facilite pas l'élaboration d'anticipations circonstanciées pour le futur.

Du point de vue de l'affiliation à l'annexe 8, l'analyse du récit de C. souligne que sa perspective temporelle « active », orientée préférentiellement sur le présent, est liée à son activité d'ingénieur-son dans des lieux institutionnels de culture. Son affiliation est renouvelée d'une année sur l'autre, assez facilement puisque son engagement réitéré dans des théâtres municipaux suffit à lui assurer les heures nécessaires au maintien de ses droits à l'assurance-chômage. De surcroît, il est moins soumis que B. aux variations salariales mensuelles. A la différence de B. encore, C. peut aussi s'appuyer sur un solide réseau de relations, en partie amicales, qui lui confère un certain sentiment d'appartenance identitaire et qui participe à la sécurisation de sa trajectoire professionnelle. Son capital financier, qui lui provient d'un héritage familial, lui permet d'envisager le futur avec plus de confiance.

Les deux autres études de cas conduisent à poser d'autres constats, relatifs aux liens observés entre perspectives temporelles et contextes d'insertion.

La perspective temporelle de J., plutôt orientée vers le passé, résulte pour partie d'une socialisation professionnelle précoce. Les premières expériences professionnelles qu'il rapporte dans son récit, dès l'âge de 16 ans, jalonnent la narration d'un parcours hétéroclite au cours duquel J. a changé, à de nombreuses reprises, de statuts professionnels et personnels. Pour lui, l'accès à l'intermittence du spectacle est un choix qui s'est construit au cours de sa trajectoire et qui lui permet de s'affranchir d'une organisation et de conditions de travail jugées insatisfaisantes¹⁶⁶. De ce fait, sa situation actuelle et récente d'intermittent prend sens au regard de ses expériences passées en CDI, notamment. De la richesse et de la diversité de ses différentes expériences professionnelles, il a tiré un important réseau professionnel qui se superpose au réseau personnel et amical¹⁶⁷. Au-delà de circonscrire son réseau aux relations aux autres intermittents, l'*ethos* qui est le sien le conduit naturellement à privilégier les relations aux pairs artistiques, ce qui tend à brouiller les frontières entre la vie de travail et la vie hors-travail. Ainsi, il vit avec une danseuse, déclare ne pas fréquenter de gens en dehors du milieu artistique et évoque l'influence que sa mère, elle-même danseuse, a pu exercer sur son orientation et sa vision du monde. L'approche vocationnelle de son métier de régisseur-

¹⁶⁶ Celles-ci renvoient ici à des expériences salariées en CDI/temps-plein.

¹⁶⁷ Comme nous l'avons indiqué dans le chapitre 1, l'interstructuration des réseaux professionnel et personnel ou amical constitue une caractéristique essentielle des métiers du spectacle.

son (qui est aussi un projet de vie) sous-tend la forme de type « destin/vocation » empruntée par sa perspective temporelle.

La perspective temporelle de M., tournée préférentiellement vers le futur se structure autour de l'engagement concomitant dans deux activités professionnelles différentes, d'une part, l'activité de comédienne dans une troupe semi-professionnelle, d'autre part, l'activité intérimaire qui lui assure une relative stabilité financière. Si la dernière activité lui permet d'envisager une projection dans l'avenir, la première, en revanche, rend cette projection plus hasardeuse tant qu'elle ne lui permet pas l'accès à l'affiliation intermittente. Pour M., la difficulté à pouvoir s'investir comme elle le souhaiterait, en tant que « professionnelle », dans un métier de comédienne, contribue à son désengagement de la sphère du présent au profit de stratégies visant à modifier sa situation dans le futur. Ses stratégies, qui engagent l'avenir, sont rendues possibles par les soutiens sociaux dont bénéficie M. dans sa sphère familiale.

Ces études de cas éclairent donc le rapport d'interdépendance qui s'établit entre le champ psychologique et l'environnement dans la construction de la PT : celle-ci se structure à la fois en fonction des contextes sociaux et des activités par lesquelles les sujets donnent sens à ces contextes. Ces activités de signification impliquées dans les situations professionnelles marquées par l'incertitude et/ou l'instabilité ne sont pas exemptes de déterminations biographiques et sociales mais n'en sont pas pour autant des résultantes. Ce faisant, nous nous détachons des approches trop personalistes ou cognitivistes qui décontextualisent le rapport au temps et la PT. L'appel à l'universalité des mécanismes cognitifs « essentiels » (tels que la mémorisation, l'anticipation, l'abstraction...) ou encore à l'individualité irréductible des traits de personnalité conduit à évacuer toute dimension sociale dans la manière dont se construisent les perspectives temporelles. Notre approche prend le contre-pied des travaux qui visent à naturaliser ou à essentialiser les facteurs qui entrent en jeu dans la construction en contexte du temps psychologique.

Comme nous avons essayé de le montrer à travers la présentation résumée ci-dessus, les PT des quatre sujets interviewés se structurent en fonction du contexte d'affiliation mais aussi des diverses insertions et appartenances des sujets, dans leurs différents milieux de vie. Nos orientations épistémologiques et méthodologiques nous incitent cependant à poser les principes d'une nouvelle contextualisation, en envisageant que la PT se construit, d'autre part, en référence aux prises de positions personnelles et sociales que les sujets opèrent dans leur narration à l'égard de ce contexte et de ces insertions et appartenances multiples. Selon un

processus de « *double-contextualisation* » (Fieulaine, 2006), la PT peut alors, selon nous, être mieux comprise lorsqu'elle est référée à ces contextes et situations sociales, et devenir dans le même temps, une dimension pertinente dans l'analyse des significations que les individus et les groupes entretiennent à leurs conditions sociales d'existence.

Pour réaliser cette nouvelle contextualisation, nous avons tenté de mettre à jour le rôle joué par les processus comparatifs mis en œuvre dans les discours des sujets, dans la construction de leurs perspectives temporelles dans un contexte d'emploi marqué par l'instabilité et l'incertitude.

Rôle des processus comparatifs dans la construction des Perspectives Temporelles en situation d'instabilité et d'incertitude professionnelles (proposition 3).

Nous supposons que la structuration des Perspectives Temporelles des sujets placés dans une situation particulière de précarité professionnelle était dépendante des processus de comparaison sociale mobilisée par les individus dans leurs différents domaines de socialisation. La situation intermittente pouvant être caractérisée par une instabilité statutaire et salariale, nous postulons, à la manière de Festinger, que les personnes vont évaluer leur situation et construire leurs PT en s'engageant dans des processus comparatifs à l'égard d'autrui (individus ou groupes) ou encore d'eux-mêmes dans le temps (*alter-ego*) selon le regard ternaire de Moscovici (1984). Ces comparaisons sont susceptibles de générer des sentiments de privation relative et/ou d'optimisme qui nous renseignent sur les significations que les individus donnent à leur contexte d'insertion et à leurs diverses appartenances sociales, et à partir desquelles ils construisent leurs perspectives temporelles.

Les analyses fournies par le logiciel Alceste ont mis à jour cinq classes d'énoncés qui se regroupent ou s'opposent en fonction des objets et domaines de comparaison, des cibles (ascendantes, descendantes ou latérales) et du sens de ces comparaisons (favorable ou défavorable). Ainsi, le premier regroupement (classes 1, 2 et 4) a caractérisé trois stratégies de comparaison qui ont en commun de se référer très directement à la situation d'emploi dans l'intermittence du spectacle et aux possibilités, perçues comme plus réduites, de développement professionnel et/ou personnel que cette situation autorise. Elles se distinguent les unes des autres par les cibles choisies pour ces comparaisons : intergroupe de type

« intermittent du spectacle »/ « salariés en CDI/temps-plein » pour la classe 1 ; interpersonnelle de type « soi/autrui diversifiés¹⁶⁸ » pour la classe 2 ou de type « soi/autrui proche » pour la classe 4. Les processus comparatifs associés à ces trois premières classes sous-tendent l'expression d'une privation relative intergroupe ou interpersonnelle inférée de l'analyse lexicale du discours.

Le deuxième regroupement (classes 3 et 5) a identifié deux autres stratégies différenciées : respectivement, le recours aux comparaisons intrapersonnelles et temporelles et celui aux comparaisons interpersonnelles¹⁶⁹ circonscrites à la sphère professionnelle et au régime de l'intermittence. Selon leur nature (intra ou interpersonnelle, endogroupe ou exogroupe), ces comparaisons suscitent, dans le discours, des sentiments variables de privation/gratification relative ou encore d'optimisme/pessimisme irréaliste. Ce qu'une nouvelle analyse phénoménologique a permis de préciser.

Si J. n'effectue que peu de comparaisons sociales, son recours privilégié aux comparaisons intrapersonnelles et temporelles lui permet d'assurer la continuité de sa perspective temporelle malgré l'expérience de changements fréquents de sa situation professionnelle et personnelle. Dans la mesure où il estime sa position actuelle plus favorable que celle qu'il occupait par le passé, il tire bénéfice de cette comparaison puisque le sentiment de progression ainsi généré lui permet de « se raconter » selon une ligne directrice sur le mode d'une vocation ancienne et réactualisée à différentes étapes de sa vie.

M. effectue des comparaisons sociales et temporelles dont l'issue est majoritairement défavorable et engendre un sentiment de privation relative. La manifestation de privation relative, lorsqu'elle est intrapersonnelle et/ou interpersonnelle, suscite chez M. des aspirations de changement d'ordre personnel. En revanche, si les sentiments de privation relative intergroupe qu'elle exprime au cours de l'entretien, ne semblent pas liés à des modalités d'engagement dans des actions de revendication collective visant à changer la situation sociale des intermittents du spectacle, nous pouvons penser que c'est parce le discours de M. traduit également une difficulté à s'identifier au groupe des intermittents du spectacle et à se sentir légitimée dans cette appartenance.

¹⁶⁸ Par autrui « diversifiés », nous entendons des individus qui peuvent être proches ou éloignés du sujet, mais aussi perçus par lui comme étant similaires ou dissimilaires.

¹⁶⁹ Rappelons que ces comparaisons interpersonnelles se développent dans deux directions différentes : soit de manière endogroupe, lorsque les individus en tant qu'intermittents se comparent à d'autres intermittents ; soit de manière exogroupe, lorsque des non-affiliés comparent leur situation à celle des affiliés au régime.

Aux plans interpersonnel et groupal, B. privilégie des comparaisons sociales circonscrites au groupe des danseurs et à son champ de référence. L'issue de ces comparaisons est majoritairement défavorable et entraîne l'expression, dans le discours, d'un sentiment de privation relative personnelle, lorsqu'elle est amenée à comparer sa situation d'emploi à celle d'autres danseurs qu'elle juge plus protégés en terme de statut professionnel et/ou de ressources familiales et personnelles (à un double niveau matériel et symbolique). Elle effectue également de nombreuses comparaisons intrapersonnelles et temporelles lorsqu'elle assimile sa situation actuelle et sa situation future aux différentes positions qu'elle occupait dans le passé et aux difficultés inhérentes à ces positions. Si elle reconnaît au plan cognitif que sa situation d'emploi et d'habitat s'est légèrement améliorée au cours du temps, elle ne s'en satisfait pas pour autant dans le discours, en l'absence de garanties suffisantes. L'ensemble de ces comparaisons, sociales et temporelles, soutient le sentiment éprouvé par B. que les difficultés rencontrées dans le passé sont toujours susceptibles de se réactualiser dans le présent et dans le futur. Ces comparaisons entretiennent le développement d'une attitude fataliste à l'égard du présent, pessimiste et résignée à l'égard du futur. Malgré l'amélioration objective de sa situation d'emploi et de logement, le rétrécissement de l'horizon temporel de B. montre qu'elle opère une nouvelle contextualisation quand elle revient sur sa trajectoire de vie en se comparant ainsi, et qu'une « boucle » endogène s'est constituée, indépendamment du contexte socio-professionnel de son insertion, et oblitérant toute possibilité de changement.

C. réalise pour l'essentiel, dans son discours, des comparaisons interpersonnelles à des autrui diversifiés et situés majoritairement hors du milieu artistique. La finalité principale de ces comparaisons est la volonté de différenciation sociale éprouvée par C. Celui-ci est en mesure de tirer bénéfice de ces comparaisons lorsqu'il sort du cadre statutaire de l'emploi exercé pour évoquer son rapport expressif à l'activité de travail. Cette évocation repose sur l'invention de nouveaux critères de comparaison qui lui permettent d'affirmer l'originalité sociale (au sens de Lemaine) de ses identités professionnelles et personnelles. Parmi ces critères, on relèvera notamment l'autonomie dans l'organisation du travail et la liberté d'investir ses différentes temporalités, l'expérience de l'itinérance, l'engagement dans des projets communautaires. C'est aussi au nom de ces critères que les autrui auxquels il se compare sont stigmatisés par C. qui rapporte une vision stéréotypée du monde social et des rapports intergroupes. L'analyse de ces stratégies de comparaison et de différenciation sociale permet d'éclairer le sens que prend pour C. sa perspective temporelle : une centration sur un présent « hédoniste » choisi et revendiqué, une cohérence temporelle de type

« opportunité/projet » qui révèle le désir de C. de se laisser porter au gré des rencontres et des événements et d'assumer des prises de risque.

L'analyse de ces dynamiques comparatives, qui prennent des formes différentes selon les cas étudiés, nous renseignent sur un deuxième niveau de contextualisation plus personnelle des perspectives temporelles. La construction des PT tire ainsi une part de sa signification de la contradiction entre des directions de vie pour soi mais aussi, nous le pensons, pour des autrui plus ou moins proches, plus ou moins similaires, mais également de ce que le sujet s'empêche de choisir, de ce à quoi il renonce ou il échoue à l'instant t , pour pouvoir définir de nouveaux possibles et anticiper les sacrifices ou les risques d'échec auxquels il doit consentir à l'instant $t + 1$, à l'épreuve des réalités dont il ne perçoit qu'une partie.

Nos observations montrent que cette « contextualisation » s'opère à travers l'activation de processus comparatifs qui engagent des relations à autrui. Ces relations à autrui mobilisent des délibérations sur des possibles en soi et pour soi, sur l'accessibilité et la disponibilité des soutiens, sur le capital culturel et symbolique hérité, sur la défense des valeurs qui prennent place dans des systèmes idéologiques particuliers. Ce faisant, les perspectives temporelles prédisposent les sujets à des prises de position qui portent sur l'organisation et la critique des rapports sociaux et qui, au-delà de choix individuels et vocationnels, interrogent le devenir des institutions, leur maintien ou leur changement (Baubion-Broye & Le Blanc, 2001).

Vécu de la précarité dans les expériences plurielles de l'intermittence du spectacle (proposition 4).

Après avoir étudié de manière séparée et successive, chacune des contextualisations évoquées, le dernier objectif de la recherche était d'appréhender l'expérience de l'intermittence comme un phénomène vécu, selon une « double-contextualisation », à l'intersection des trois variables retenues : les perspectives temporelles, les situations d'affiliation et contextes d'insertion, les dynamiques comparatives.

L'analyse Alceste a mis à jour deux dimensions constitutives de cette expérience : le rapport à l'emploi, d'une part, et le rapport à l'activité de travail et au milieu artistique,

d'autre part. La caractérisation du rapport à l'emploi et à son instabilité statutaire et salariale légitime notre choix d'échantillonnage de la population des intermittents interviewés puisque le critère d'affiliation permet de distinguer deux niveaux de menaces et de protections sociales, deux types de contraintes administratives, d'engagements dans des pratiques illégales, de frontières entre la vie de travail et la vie hors-travail, de normes identitaires... La caractérisation du rapport à l'activité de travail et au milieu de la création artistique introduit de nouvelles dimensions de l'expérience vécue des intermittents : la structuration du réseau autour des pairs et des amis, le rapport plus expressif qu'instrumental à l'activité de travail, le rapport paradoxal entre liberté et contraintes dans l'exercice du métier, le rapport à l'incertitude de l'acte de création lui-même...

Les études de cas affinées dans ce dernier chapitre ont permis de préciser les liens qui peuvent être faits entre les trois variables étudiées et les deux niveaux de contextualisation privilégiés. Sous une première contextualisation, il apparaît, diversement selon les études de cas, que les contextes d'affiliation et les appartenances socio-professionnelles orientent la structuration des perspectives temporelles des sujets interviewés. Au-delà de constituer une catégorie administrative, l'affiliation au régime de l'intermittence représente à la fois un véritable enjeu identitaire, ayant valeur pour les sujets de « statut professionnel », et un support de protection sociale et salariale qui structure leur rapport à l'emploi. La gestion de la discontinuité de l'activité qu'elle rend possible permet la relative sécurisation du parcours professionnel et l'anticipation de conduites de projets plus ou moins circonstanciées. Cette contextualisation des perspectives temporelles implique également de prendre en compte d'autres aspects de la vie quotidienne susceptibles de constituer des facteurs supplémentaires de vulnérabilisation, ou au contraire de sécurisation des trajectoires individuelles, ce que montrent les études de cas réalisées. Mais cette contextualisation s'avère insuffisante pour comprendre la diversité des vécus de l'intermittence du spectacle et des perspectives temporelles des sujets. Les nouvelles analyses que nous avons produites dans ce chapitre 9 invitent à considérer que les sujets développent, dans leur dialogue avec le chercheur, des activités de signification lorsqu'ils se comparent à autrui ou à eux-mêmes dans le temps, et que ces activités s'avèrent essentielles pour comprendre comment ils construisent leurs perspectives temporelles dans un tel contexte d'incertitude. Les études de cas approfondies dans ce chapitre, tendent à montrer qu'à travers ces dynamiques comparatives, les PT s'originent dans l'expérience de conflits ou d'antagonismes. Antagonisme entre les positions visées sur le marché du travail artistique (continuer au sein de l'intermittence, continuer au

sein du milieu du spectacle mais sous un autre statut) et les positions « héritées » ; Antagonisme entre un univers infini de possibles en soi et des possibles pour soi toujours plus limités quant aux chances d'être réalisés ; antagonisme entre une quête d'indépendance matérielle et/ou socio-affective et une précarisation sur le marché du travail ; conflits de valeurs et oppositions idéologiques avec autrui dans la représentation du travail artistique comme source d'expression et de réalisation de soi, ou comme emploi, instrument nécessaire à la réalisation de fins situées dans d'autres scènes de la vie « hors-travail ». En raison même de ces conflits qui sous-tendent l'expérience vécue des intermittents du spectacle, nous pouvons alors considérer que l'élaboration des significations attachées à cette expérience, renferme une « motivation protestataire », en particulier chez des sujets qui refusent d'être considérés comme des « *précaires* », ou qui érigent la précarité en « *label* » ou encore en « *mode de vie* » (Cingolani, 2003 ; Renault, 2004). Ce qui témoigne de leur volonté de se construire une « place » et pas seulement de se conformer à celle qu'on leur réserve. L'expérience d'écarts à une norme prescrite en matière d'insertion sociale et professionnelle, relative à l'accès à une situation d'emploi stable, montre la nécessité de ne pas considérer a priori que le travail et l'emploi, quelles que soient leurs formes, sont les seuls garants d'une socialisation réussie, et l'anticipation de l'à-venir, le seul gage d'insertion durable.

Conclusion générale.

L'objectif de cette thèse était d'appréhender, selon une approche lexicométrique et qualitative à partir de récits de vie menés auprès d'une population d'intermittents du spectacle, les liens supposés entre des modalités d'insertion dans un contexte professionnel marqué par l'instabilité et l'incertitude, et la construction des Perspectives Temporelles. Nous souhaitons plus particulièrement mettre en lumière le rôle des processus comparatifs à l'œuvre dans les discours des sujets dans l'analyse de cette relation. Notre approche psychosociale de la structuration des Perspectives Temporelles des intermittents du spectacle a articulé deux principaux niveaux d'analyse, le niveau interindividuel et groupal, et le niveau positionnel (Doise, 1982).

La référence à la notion de « *double-contextualisation* » (Fieulaine, 2006), telle qu'elle est apparue récemment dans certaines études consacrées au temps psychologique (Demarque, 2011 ; Demarque, Apostolidis & Joule, 2012) nous permet d'éviter certains écueils rencontrés par les conceptions trop endogènes ou trop exogènes de la Perspective Temporelle, pour adopter une approche plus dynamique qui examine le rapport d'interdépendance qui s'établit entre le champ psychologique et l'environnement dans la construction de la PT. Le recours à cette notion de « *double-contextualisation* » nous incitait dès lors à envisager le rôle de la relation à autrui en divers domaines de socialisation dans la construction des PT des individus placés dans des situations d'instabilité et d'incertitude professionnelles. L'analyse des données que nous avons recueillies s'inscrit dans le prolongement de ces travaux et apporte des éclairages originaux sur les phénomènes de socialisation étudiés.

Cette analyse souligne la pertinence du modèle théorique de la socialisation-personnalisation privilégié dans cette recherche (Malrieu & Malrieu, 1973 ; Baubion-Broye, 1998) pour étudier la structuration des perspectives temporelles. Sur le versant de « *l'acculturation* », certaines de nos observations montrent que cette structuration relève de logiques adaptatives au contexte spécifique de l'emploi intermittent tel qu'il est pratiqué dans le milieu du spectacle, aux vicissitudes d'une affiliation toujours remise en cause. Par bien des aspects, les caractéristiques des perspectives temporelles des sujets interviewés témoignent, chacune à leur manière, de cet effort d'« adaptation ». Cet effort peut prendre la forme ici ou là d'une centration ou d'un repli sur la sphère du présent, d'une réduction de l'étendue de la perspective temporelle autour de l'expérience actuelle et immédiate de l'intermittence, d'une

difficulté à se projeter sur le long terme, de manière claire et planifiée, et/ou à intégrer parfois l'ensemble des expériences de vie dans un récit chronologique... Mais nos observations montrent aussi, sur le versant de « *la personnalisation* », qu'au-delà de comporter une seule visée adaptative, la construction des perspectives temporelles traduit les tentatives des sujets pour signifier et surmonter les conflits d'une socialisation biographique qui se déploie toujours dans une pluralité de temps et de milieux de vie. En ces milieux plus ou moins hétérogènes, les individus peuvent comparer leur situation, leur parcours, leurs projets, à d'autres individus ou groupes auxquels ils souhaitent s'identifier ou desquels ils veulent se différencier. En ce sens, ces autrui deviennent « significatifs » pour les sujets et participent à la signification de leur situation et à la re-contextualisation de leur expérience. Les études de cas présentées et discutées dans cette recherche nous renseignent sur ces comparaisons, sur les milieux et temps de vie auxquels elles renvoient, et sur le travail de personnalisation mobilisé dans/par le dialogue avec le chercheur, pour les articuler dans un récit qui présente toujours une certaine cohérence subjective. Les récits de vie analysés ont ainsi mis en lumière le rôle de ces activités de signification dans les différentes tentatives de « mise en cohérence », narrative et temporelle, qui soutiennent l'expression de sentiments de continuité dans la discontinuité des vies de ces intermittents (Roux, 2014). A l'issue de cette étude empirique, il apparaît que leurs perspectives temporelles se structurent dans les rapports conflictuels que les individus entretiennent à leurs conditions de vie et dans les différentes prises de positions personnelles et sociales qu'ils expriment dans leur récit à l'égard de ces conditions et qui contribuent à teinter leur rapport aux temporalités de significations particulières.

Nos observations rejoignent en partie celles de Cingolani (2014). Face au brouillage des frontières entre emploi, travail, activité et chômage, la structuration des perspectives temporelles des intermittents du spectacle que nous avons interviewés, rend compte d'expériences vécues très diverses qui relèvent à la fois de nouvelles formes d'exploitation et d'assujettissement à une économie néolibérale, et de l'expérimentation - autant individuelle que collective - d'une émancipation (à l'égard de l'emploi salarié et de la marchandisation de la société), où les aspirations à l'autonomie et à la réalisation de soi tiennent une place déterminante. Il reste qu'il y a lieu de s'interroger sur le sens que prend dans le discours cet appel à l'autoréalisation. Est-il la marque d'une véritable mise à distance des logiques libérales de subordination capitaliste, comme le propose Cingolani, ou bien celle d'un retour à un individualisme normatif où chacun est sommé d'assumer son individualité et sa singularité (Ehrenberg, 2010 ; Castel, 2010). Comme notre enquête psychosociale a tenté de le montrer,

les perspectives temporelles se construisent ainsi à l'intersection du psychologique et du social, dans une interstructuration du sujet et des institutions, d'un modèle de vie et d'un modèle de société ouverts notamment à l'invention de nouveaux rapports à l'emploi et au travail. Au-delà des avancées de notre recherche, d'autres études ultérieures gagneraient, selon nous, à approfondir, le rôle joué par les idéologies, ces systèmes d'explication du monde et de la place du sujet dans le monde qui, comme chacun sait, sont fortement variables en fonction des groupes sociaux et susceptibles d'influencer les temporalités psychologiques.

L'approche qualitative privilégiée dans ce travail confirme enfin la place occupée par l'activité narrative et symbolique dans la construction des temporalités psycho-sociales. Cette approche nous paraît tout à fait essentielle pour étudier comment à travers le récit de vie, et plus largement à travers l'acte de narration lui-même qui est toujours un acte adressé, la personne (co)construit le sens de l'expérience, le sens de l'œuvre d'une vie (Malrieu, 2003), dans son acception plurielle : de rapport au monde et à l'autre, d'orientation existentielle et de légende personnelle... Ce faisant, la parole, dans ses dimensions sémiotiques et symboliques, nourrit le potentiel de création de la personne, ce que montre Malrieu (2003) lorsqu'il décrit la construction du « faire » sens dans le « dire » autobiographique d'artistes ou de résistants qui se racontent. L'activité par laquelle l'humain s'approprie le monde et la culture en les réinventant sans cesse, ne consiste pas à résoudre des problèmes, mais à « raconter » et à « se raconter des histoires » (Bruner, 2002). A Cette condition, œuvre et personne sont ainsi engagées dans un processus de génération mutuelle qui constitue la matrice des réalités individuelles et collectives. C'est par ces liens entre l'individuel et le collectif que la personne inscrit ses perspectives temporelles dans l'histoire humaine.

Pour autant, le recours à cette méthodologie n'est pas sans poser certaines limites quand il s'agit d'étudier la structuration des perspectives temporelles dans les situations de précarité. Comme l'indique très justement Delory-Momberger (2010), l'usage du récit dans la recherche comme dans d'autres pratiques sociales, dans une société où le « fait biographique » est de plus en plus valorisé et standardisé, ne va pas de soi, tant il sollicite de la part des individus interviewés la mobilisation de certaines compétences narratives qui peuvent être tout à fait inégalement réparties au sein de la population étudiée, a fortiori lorsque celle-ci est confrontée à une précarisation de ses conditions de vie. Cette difficulté à laquelle nous avons été confrontées dans notre recherche, appelle le recours à une

triangulation¹⁷⁰ des méthodes (Jonsen & Jehn, 2007) dans d'autres études ultérieures qui auraient pour objet la structuration des perspectives temporelles dans les situations de précarité.

¹⁷⁰ Indifféremment appelée *triangulation* ou *mixed-methods* en anglais, celle-ci est définie comme la combinaison de différentes méthodologies dans l'étude d'un même phénomène.

Bibliographie

Agarwal, A., Tripathi, K.K., & Srivastava, M. (1983). Social roots and psychological implications of time perspective. *International Journal of Psychology*, 18, 367-380.

Albert, S. (1977). Temporal comparison theory. *Psychological Review*, 6, 485-503.

Allport, G.W. (1948). Foreword. In K. Lewin (Ed.), *Resolving social conflicts*. New-York, Harper & Brothers.

Apostolidis, T., Fieulaine, N., & Soulé, F. (2006). Future time perspective as predictor of cannabis use: Exploring the role of substance perception among French adolescents. *Addictive Behaviors*, 31 (12), 2339-2343.

Appay, B. (1997). Précarisation sociale et restructurations productives. In B. Appay & A. Thébaud.

Armor, D.A., & Taylor, S.E. (1998). Situated optimism: specific outcome expectancies and

Arthur, M.B. & Rousseau, D.M. (1996). *The Boundaryless Career : A New Employment Principle for a New Organizational Era*. Oxford University Press.

Barndt, R.J., & Johnson, D.N. (1955). Time orientation in delinquents. *Journal of Abnormal and Social Psychology*, 51, 343-345.

Barus-Michel, J. (1990). Le temps et la distance dans les relations sociales. *Temporalistes*, 13, 9-15.

Baumeister, R.F. (1991). Suicide as escape from self. *Psychological Review*, 97, 90-113.

Beauvois, J-L. (1995). La connaissance des utilités sociales. *Psychologie Française*, 40, 375-

Beauvois, J-L. (2005). Les illusions libérales, individualisme et pouvoir social: Petit traité

Beck, A.T., Weissman, A., Lester, D., & Trexler, L. (1974). The measurement of pessimism: The Hopelessness scale. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 42, 861-865.

- Benamouzig, D. (1998). Des mots pour le dire : exclusion et précarité, catégories d'action publique. In J. Lebas & P. Chauvin (Eds) : Précarité et santé, pp. 23-32, Flammarion Médecine-Sciences, Paris.
- Billiard, I., Debordeaux, D., & Lurol, M. (2000). *Vivre la précarité, trajectoires et projets de vie*. La Tour d'Aigues, Edition de l'Aube.
- Birt, C.M., & Dion, K.L. (1987). Relative deprivation theory and responses to discrimination in a gay and lesbian sample. *The British Journal of Social Psychology*, 26, 139- 145.
- Black, W. A., & Gregson, R. A. (1973). Time perspective, purpose in life, extraversion and neuroticism in new-zeland prisoners. *British Journal of Social and Clinical Psychology*, 12, 50-60.
- Boltanski L., Chiapello E., 1999, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.
- Boniecki, G. (1980). What are the limits of man's time and space perspectives? Toward a definition of a realistic planning horizon, *Technological Forecasting and Social Change*, 17, 161-175.
- Boniwell, I., & Zimbardo, P. (2004). Balancing Time Perspective in Pursuit of Optimal Functioning. In P.A. Linley & S. Joseph (Eds.), *Positive Psychology in Practice*, pp. 165-178. New York, Wiley & Sons.
- Bouffard, L. (1982). La perspective future chez les africains. *Revue d'Ethnopsychologie*, 37, 15-31.
- Bouffard, L., Lapierre, S., & Bastin E. (1989). Extension temporelle des projets personnels au cours de la vieillesse. *International Journal of Psychology*, 3, 265-291.
- Bouffard, L., Lens, W., & Nuttin, J.R. (1983). Extension de la perspective temporelle future en lien avec la frustration. *International Journal of Psychology*, 18, 429-442.
- Bougheas, S. (2002). Optimism, education and industrial development. *Research in Economics*, 56, 2, 199-214.

Bourdieu, P. (1977). *Algérie 60. Structures économiques et structures temporelles*. Paris, Edition de Minuit.

Bourdieu, P. (1997). L'être social, le temps et l'existence. In P. Bourdieu (Ed.), *Méditations Pascaliennes*, pp. 247-288. Paris, Liber.

Boyd, J.N., & Zimbardo, P.G. (1997). Constructing time after death: The transcendental future time perspective. *Time & Society*, 6, 35-54.

Buunk, B.P., & Janssen, P. (1992): Relative deprivation, career issues, and mental health among men in midlife. *Journal of Vocational Behavior*, 40, pp. 338-350.

Calabresi, R., & Cohen, J. (1968). Personality and Time attitudes. *Journal of Abnormal Psychology*, 73(5), 431-439.

Cantor, N., & Norem, J. K. (1989). Defensive pessimism and stress and coping. *Social Cognition*, 7, 92-112.

Caplan, R.D., Tripathi, R.C., & Naidu, R.K. (1985). Subjective past, present and future fit : Effects on anxiety, depression, and other indicators of well-being. *Journal of Personality and Social Psychology*, 48, 180-197.

Cardinal, L. (1999b). L'éclatement de la carrière ou la carrière éclatée: un nouveau courant en carriérologie. *Revue Carriérologie*, vol.7, n° 3 et 4, 1999b, p.107.

Carstensen, L.L. (1991). Selectivity theory: Social activity in life-span context. *Annual Review of Gerontology and Geriatrics*, 11, 195-217.

Cartron-Guérin, A., & Levy, P. (1980). Réussite scolaire et représentation du futur chez des préadolescents : étendue, nature et optimisme des projets d'avenir. *Bulletin de Psychologie*, 33, 747-753.

Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale*. Paris, Fayard.

Castel, R. (2003). *L'insertion professionnelle des publics précaires*. Paris, PUF.

Castel, R. (2010). L'autonomie, aspiration ou condition ? *La Vie des idées*, 26 mars 2010. ISSN : 2105-3030. URL : <http://www.laviedesidees.fr/L-autonomie-aspiration-ou.html>

- Chambers, J.R., Windschitl, P. D., & Suls, J. (2003). Egocentrism, event frequency, and
- Charpillon J., 2004, « Propositions de nouvelle définition du champ des annexes VIII et X pour l'indemnisation du chômage des intermittents du spectacle », Projet de note soumis au Ministre de la Culture et de la Communication, juillet.
- Charvet, D. (2001). *Jeunesse, le devoir d'avenir. Rapport du Commissariat Général au Plan*. Paris, La Documentation Française.
- Chauvin, P., Parizot, I., & Revet, S. (2005). *Santé et reconnaissance aux soins des populations vulnérables*. Paris, INSERM.
- Cingolani, P. (1986). *L'exil du précaire : récits de vie en marge du travail salarié*. Paris, Méridiens Klincksieck.
- Cingolani, P. (2005). *La précarité*. Paris, PUF.
- Clôt, Y. (1999). *La fonction psychologique du travail*. Paris : PUF.
- Corsani A., Lazzareto M., 2008, *Intermittents et précaires*, Paris, Éditions Amsterdam.
- Costa, P., & Kastenbaum, R. (1967). Some aspects of memories and ambitions in centenarians, *Journal of Genetic Psychology*, 110, 3-16.
- Cottle, T.J. (1967). The circle test: An investigation of temporal relatedness and dominance. *Journal of Projective Techniques and Personality Assessment*, 31, 58-71.
- Cottle, T.J. (1968). The location of experience: a manifest time orientation. *Acta Psychologica*, 28, 129-149.
- Cottle, T.J. (1969). Temporal correlates of the achievement value and manifest anxiety. *Journal of Consulting and clinical Psychology*, 33, 541-550.
- Cottle, T.J., & Howard, P. (1972). Temporal differentiation and undifferentiation: A study of the structure of Indian adolescent's perceptions of time. *Journal of Genetic Psychology*, 121, 215-233.
- Cottle, T.J., & Klineberg, S.L. (1974). *The present of things future: Exploration of time in human experience*. New York, Free Press.

- Cottle, T.J., Howard, P., & Pleck, J.H. (1969). Adolescents perception of time: the effect of age, sex and social class. *Journal of Personality*, 37, 636-650.
- Crocker, J., Major, B., & Steele, C. (1998). Social stigmata. In D. Gilbert, S.T. Fiske & G. Lindzey (Dir.), *Handbook of social psychology*. Boston, McGraw Hill and Oxford University Press.
- Croizet, J.C., & Martinot, D. (2003). Stigmatisation et estime de soi. In J.C Croizet et J.P. Leyens (Dir.), *Mauvaises Réputations. Réalités et enjeux de la stigmatisation sociale*. Paris, Armand Collin.
- Crosby, F.J. (1976). A model of egoistical relative deprivation. *Psychological Review*, 83, pp. 85-117.
- Curie, J., Hajjar, V. (1987). Vie de travail-vie hors travail. La vie en temps partagé. In C. Lévy-Leboyer & Spérandio (Eds.), *Traité de psychologie du travail*, pp. 37-55. Paris : PUF.
- D'Alessio, M., Guarino, A., DePascalis, V., & Zimbardo, P.G. (2003). Testing Zimbardo's Stanford Time Perspective Inventory short form: An Italian study. *Time & Society*, 12, 333-347.
- Daltrey, M.H., & Langer, P. (1984). Development and evaluation of measure of time perspective. *Perceptual and Motor Skills*, 58, 719-725.
- Darase, C. (1988). Time perspective and organizational involvement. *Applied Psychology : An International Review*, 37, 411-425.
- Daugareilh I., Martin P., 2000, « Les intermittents du spectacle : une figure du salariat entre droit commun et droit spécial », *Revue française des Affaires sociales*, n° 3-4, juillet-décembre, pp. 77-92.
- Davids, A., & Falko, B.B. (1975). Juvenile delinquents then and now : Comparison of findings from 1959 to 1974. *Journal of Abnormal Psychology*, 84, 161-164.
- De la Sablonnière, R. (2002): *Les réactions aux changements sociaux profonds, nombreux et rapides : de l'effet conjugué de l'identité social et de la privation relative*. Thèse de doctorat non publiée. Université d'Ottawa, Canada.

DeConinck, F. (2002). Une mise en intrigue instable de temporalités hétérogènes. *Temporalistes*, 44.

Dejours, C. (2009). *Travail vivant*, Tome 2 : Travail et émancipation, Payot.

Delhomme, P. (2001). Evaluation d'actions possibles face à un risque : une approche expérimentale de l'effet du contrôle subjectif sur l'optimisme absolu et comparatif. *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, 14, 45–81.

Delor, F., & Hubert, M. (2000). Revisiting the concept of « vulnerability ». *Social Science & Medicine*, pp. 1557-1570.

Delory-Momberger, C. (2002). *Approche herméneutique des pratiques d'histoire de vie*. Chemins de formation, 3 (Les pratiques d'histoire de vie), Université de Nantes, juin 2002, 15-20.

Delory-Momberger, C. (2005). Espaces et figures de la ritualisation scolaire. *Hermès, La Revue*, 43,(3), 79-85.

Delory-Momberger, C. (2009). *La Condition biographique. Essais sur le récit de soi dans la modernité avancée*. Paris : Téraèdre, « coll. Autobiographie & Education », 122 p.

Delory-Momberger, C. (2010). La part du récit. *L'orientation scolaire et professionnelle*. 39 (1), 101-109.

Delory-Momberger, C. (2012). Sens et narrativité dans la société biographique. *Le sujet dans la cité*, 3, (2), 166-181.

Demarque, C., Apostolidis, T., Chagnard, A., & Dany, L. (2010). Adaptation et validation française de l'échelle « Consideration of Future Consequences ». *Bulletin de Psychologie*, 63 (5), 351 – 360.

Demarque, C., Apostolidis, T., Joule, R.V. (2013). Consideration of future consequences and pro-environmental decision making in the context of persuasion and binding commitment. *Journal of Environmental Psychology*, 36, pp.214-220.

Demazière D., Dubar C., 1997, « Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion », *Revue Française de Sociologie*, vol. 40, n° 2, pp. 433-436.

Desrichard, O., Milhabet, I., & Verliac, J.-F. (2001). Beliefs about average-risk, efficacy and effort as sources of comparative optimism. *International Review of Social Psychology*, 14, 105-141.

DeVolder, M.L., & Lens, W. (1982). Academic achievement and future time perspective as a cognitive-motivational concept. *Journal of Personality and Social Psychology*, 42, 566-571.

Dif, S., Guimond, S., Martinot, D., & Redersdorff, S. (2001). La théorie de la privation relative et les réactions au handicap : le rôle des comparaisons intrapersonnelle dans la gestion de l'estime de soi. *Journal International de Psychologie*, 36, 314-328.

Dion, K.L. (1986). Responses to perceived discrimination and relative deprivation. In J.M. Olson, C.R. Herman, & M.R. Zanna (Eds.), *Relative deprivation and social comparison: The Ontario Symposium* (Vol. 4, pp. 159-179). Mahwah, NJ: Erlbaum.

Doise, W. (1982). *L'Explication en psychologie sociale*, Paris, PUF.

Dubar, C. (2000). La crise des identités. *L'interprétation d'une mutation*. Paris, PUF.

Dubar, C. (2002). L'articulation des temporalités dans la construction des identités personnelles : question de recherche et problèmes d'interprétation. *Temporalistes*, 44.

Dubois, N. (2003). *Sociocognitive approach to social norms*. Routledge: Londres.

Dunning, D. & Hayes, A.F. (1996). Evidence for egocentric comparison in social judgement. *Journal of Personality and Social Psychology*, 71(2), 213-229.

Dupuy, R., & le Blanc, A. (2001). Enjeux axiologiques et activités de personnalisation dans les transitions professionnelles. *Connexions*, 76 (2), 61-79.

Ehrenberg A. (1998). *La fatigue d'être soi. Dépression et société*, Paris, Éditions Odile Jacob, 2000.

Ehrenberg, A. (1995). *L'individu incertain*. Paris, Calmann Lévy.

Ehrenberg, A. (2010). *La société du malaise*. Paris : Odile Jacob.

- Eiser, J.R., Pahl, S., & Prins, Y.R.A. (2001). Optimism , Pessimism , and the Direction of Self- Other Comparisons. *Journal of Experimental Social Psychology*, 37, 77-84.
- Elias, N. (1984). *Du temps*. Paris, Fayard.
- Epel, S. E., Bandura, A., & Zimbardo, P.G. (1999). Escaping homelessness: the influences of self-efficacy and time perspective on coping with homelessness. *Journal of Applied Social Psychology*, 29, 575-596.
- Erikson, E. (1972). *Adolescence et crise, la quête de l'identité*. Paris, Flammarion.
- Eysenck, M., Payne, S., & Santos, R. (2006). Anxiety and depression : Past, present, and future events. *Cognition and Emotion*, 20, 274-294.
- Ezekiel, R.S. (1968). The personal future and peace corps competence. *Journal of Personality and Social Psychology. Monograph Supplement*, n°2, part 2.
- Feldman D. C., Leana C. R. et Bolino M. C. (2002): Underemployment and relative deprivation among re-employed executives. *Journal of Occupational and Organizational Psychology*, 75, pp. 453-471.
- Festinger, L. (1954). A theory of social comparison processes. *Human Relations*, 7, 117-140.
- Fieulaine, N. (2006). *Perspective Temporelle, Situations de précarité et santé: une approche psychosociale du temps*. Thèse, Université de Provence.
- Fieulaine, N., Apostolidis, T., & Olivetto, F. (2006). « Précarité et troubles psychologiques : l'effet médiateur de la perspective temporelle », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, n°72, p. 51-64.
- Folger R., Rosenfield D., Rheaume K. et Martin C. (1983): Relative deprivation and referent cognitions. *Journal of Experimental Social Psychology*, 19, pp. 172-184.
- Fracaroli, F. (2007). L'expérience psychologique de l'incertitude au travail. *Le Travail Humain*, 70, 3, 235-250.
- Fraisse, P. (1957). *Psychologie du temps*. Paris, PUF.
- Fromage, B. (1994). Sens du temps et vieillesse. *Temporalistes*, 27, 14-19.
- Fryer, D.M., & Payne, R. (1986). Being unemployed: A review of the literature on the psychological experience of unemployment. In C.L. Cooper & I. Robertson (Eds.)

International Review of Industrial and Organizational Psychology, pp. 235-278. Chichester, England: Wiley.

Gergen, K.J., & Back, D.W. (1965). Aging, time perspective and preferred solutions of international problem. *Journal of Conflict Resolution*, 9, 177-186.

Gillipsie, J.M., & Allport, G.W. (1955). *Youth's outlook on the future, a cross-national study*. New York, Doubleday.

Gjesme, T. (1979). Future Time Orientation as a Function of Achievement Motives, Ability, Delay of Gratification, and Sex. *Journal of Psychology*, 101, 173-188.

Goldrich, J.M., (1967). A study in Time Orientation: The relation between memory for past experience and orientation to the future. *Journal of Personality and Social Psychology*, 6, 216-221.

Gordon, C. (1968). Self-conceptions : Configurations of content. In C. Gordon & K. Gergen (Eds.), *The self in social interaction, Vol.1* (pp.267-274). New-York, Wiley.

Gourinchas B., *Le recours à l'intermittence dans les sociétés de l'audiovisuel public*, Paris, Rapport pour le ministre de la Culture et de la Communication, 2004.

Greene, A.L. (1986). Future time perspective in adolescence: The present of things future revisited. *Journal of Youth and Adolescence*, 15, 99-113.

Grégoire M. (2010), « Intermittents du spectacle et assurance-chômage : retour sur un diagnostic convenu (1980-2003) », *Les 4 pages du CEE*, n° 74, novembre.

Grégoire, M. (2009). *Un siècle d'intermittence et de salariat. Corporation, emploi et socialisation : sociologie historique de trois horizons d'émancipation des artistes du spectacle (1919-2007)*, Thèse pour le doctorat de sociologie, Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Guillot J.-P., *Analyses et propositions des partenaires sociaux du secteur sur l'emploi dans le spectacle*, Rapport pour le ministre de la Culture et de la Communication et pour le ministre délégué à l'Emploi, au Travail et à l'Insertion professionnelle des jeunes, 20 octobre 2005.

Guillot J.-P., *Pour une politique de l'emploi dans le spectacle vivant, le cinéma et l'audiovisuel*, Rapport pour le ministre de la culture et de la communication, 29 novembre 2004.

Guimond, S., & Dubé-Simard, L. (1983). Relative deprivation theory and the Quebec nationalist movement: The cognition-emotion distinction and the personal-group deprivation issue. *Journal of Personality and Social Psychology*, 44, pp. 526-535.

Guimond, S., & Tougas, F. (1994). Sentiments d'injustice et actions collectives : la privation relative. In R.Y. Bourhis & J.P. Leyens (Eds.). *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes*. Liège: Mardaga.

Guyotat, J. (1985). Analyse du lien de filiation, *Dialogue*, n°90, pp. 24-28.

Hafer, C.L., & Olson, J.M. (1993). Beliefs in a just world, discontent and assertive actions by working women. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 19, 30-38.

Hall, E.T. (1984). *La danse de la vie-Temps culturel, temps vécu*, Paris, Seuil.

Harris, P. & Middleton, W. (1994). The illusion of control and optimism about health: On being less at risk but no more in control than others. *British Journal of Social Psychology*, 33, 369-386.

Harris, P., Middleton, W. & Joiner, R. (2000). The typical student as an in group member: Eliminating optimistic bias by reducing social distance. *European Journal Of Social Psychology*, 30, 235-255.

Hassin, J. (1996). *L'émergence de l'abord médico-social des populations sans toit stable*. Thèse de doctorat inédite, Université René Descartes, Paris V.

Haut Comité de la Santé Publique (1998). *La progression de la précarité en France et ses effets sur la santé*. Paris, ENSP.

Heimberg, L.K., 1963. The measurement of future time perspective. Unpublished Doctoral Dissertation, Vanderbilt University, University microfilms no 6307346.

- Heine, S. J., & Lehman, D. R. (1995). Cultural Variation in Unrealistic Optimism : Does the West Feel More Invulnerable Than the East ? *Journal of Personality and Social Psychology*, 68(4), 595–607.
- Henick, W., & Domino, G. (1975). Alterations in Future Time Perspective in Heroin Addicts. *Journal of Abnormal and Social Psychology*, 78, 557-564.
- Hinz, A. (2000). *Psychologie der Zeit. Umgang mit Zeit, Zeiterleben und Wohlbefinden*. Munster: Waxmann.
- Holman, E.A., & Silver, C.S. (1998). Getting “stuck” in the past: temporal orientation and coping with trauma. *Journal of Personality and Social Psychology*, 74, 1146-1163.
- Hoorens, V. (1993). Self-enhancement and superiority biases in social comparison. *European Review of Social Psychology*, 4, 113–139.
- Hoorens, V., & Buunk, B. P. (1993). Social comparison of health risks: Locus of control, the person-positivity bias and unrealistic optimism. *Journal of Applied Social Psychology*, 23, 291-302.
- Hoornaert, J. (1973). Time perspective: Theoretical and methodological consideration. *Psychologica Belgica*, 13, 265-294.
- House, R.J. & Shamir, B. (1998). Toward the integration of transformational, charismatic, and visionary theories. In M. Chemers, & R. Ayman (Eds.), *Leadership theory and research: perspectives and directions* (pp. 81-107). San Diego: Academic Press.
- Hulbert, R.J., & Lens, W. (1988). Time perspective, time attitude and time orientation in alcoholism: A review. *International Journal of Addictions*, 23, 279-298.
- Husman, J., & Lens, W. (1999). The role of the future in student motivation. *Educational Psychologist*, 34, 113-125.
- Jahoda, G. (1963). Childrens’ conceptions of time and history. *Educational Review*, 15, 87-104.

Job, R.F.S. (1990). The application of learning memory to driving confidence: The effect of age and the impact of random breath testing. *Accident Analysis and Prevention*, 22, 97-107.

Jonsen, K., Jehn, K.A. (2007). Using triangulation to validate themes in qualitative studies. *Qualitative Research in Organizations and Management : An International Journal*. 4/2, 123-150.

Judson, A.J., & Tuttle, C.E. (1966). Time perspective and social class. *Perceptual and Motor Skills*, 23, 1074.

Kahneman, D., & Tversky, A. (1975). On the psychology of prediction. *Psychological Review*, 80, 237-251.

Karniol, R., & Ross, M. (1996). The motivational impact of temporal focus: Thinking about the future and the past. *Annual Review of Psychology*, 47, 593-620.

Kastenbaum, R. (1961). The dimensions of future time perspective, an experimental analysis. *Journal of General Psychology*, 65, 203-218.

Kendall, M.B. & Sibley, R.F. (1970). Social class differences in time orientation : Artifact? *Journal of Social Psychology*, 82, 187-191.

Khouri, R.M., & Thurmond, G.T. (1978). Ethnic differences in time perception: A comparison of Anglo and Mexican Americans. *Perceptual and Motor Skills*, 47, 1183-1188.

Kihlstrom, J. F., & Cantor, N. (1984). Mental representations of the self. In L. Berkowitz (Ed.), *Advances in Experimental Social Psychology* (Vol. 17, pp. 2-48). New York : academic Press.

Klineberg, S.L. (1968). Future time perspective and the preference for delayed reward. *Journal of Personality and Social Psychology*, 8, 253-257.

Knapp, R.H. & Garbut, J.T. (1958). Time imagery and the achievement motive. *Journal of Personality*, 26, 426-434.

Koenig, F., Swanson, W., & Harter, C. (1981). Future time orientation, social class and anomia. *Social Behavior and Personality*, 9, 123-127.

Krajcir, S., & Sunberg, N.D. (1979). *Future time perspective in old age, adulthood and youth*. Communication présentée au congrès de l'American Psychological Association, New York.

Krauss, H.H. & Ruiz, R.A. (1967). Anxiety and temporal perspective. *Journal of Clinical Psychology*, 23, 340-342.

Kruger, J. (1999). Lake Wobegon be gone! The "below-average effect" and the egocentric nature of comparative ability judgments. *Journal of Personality and Social Psychology*, 77, 221-232.

Kuiper, N.A. & Rogers, T.B. (1979). Encoding of personal information: self-other differences. *Journal of Personality and Social Psychology*, 37(4), 499-514.

La Rosa, E. (1998). *Santé, précarité et exclusion*. Paris, PUF.

Laflamme, C. (1996). Inflation des diplômes et insertion professionnelle des jeunes : situation des diplômés du secondaire professionnel et du cégep technique sur le marché de l'emploi, *Revue des Sciences de l'Education*, n°1, pp. 47-72.

Lagacé, M., & Tougas, F. (2006). Les répercussions de la privation relative personnelle sur l'estime de soi: Une étude du rôle du désengagement psychologique auprès de travailleurs de la santé de plus de 45 ans. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, numéro 69,(1), 59-69. doi:10.3917/cips.069.0059.

Lamm, H., Schmidt, R.W., & Trommsdorff, G. (1976). Sex and social class as determinants of future orientation in adolescents. *Journal of Personality and Social Psychology*, 34, 317-326.

Landau, S.F. (1976). Delinquency institutionalization and time orientation. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 44, 745-759.

Langevin, A. (1997). Déstabilisation des temps sociaux et précarisation des statuts. In B. Appay & A. Thébaud-Mony (Dir.), *Précarisation sociale, travail et santé*, pp. 255-268. Paris, IRESCO.

Lasane, T.P., & Jones, J.M. (1999). Temporal orientation and academic goal-setting: The mediating properties of a motivational self. *Journal of Social Behavior & Personality*, 14, 31-45.

Latarjet B., 2004, *Pour un débat national sur l'avenir du spectacle vivant*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication.

Latarjet B., *Pour un débat national sur l'avenir du spectacle vivant*, Rapport pour le ministre de la Culture et de la Communication, avril 2004.

Le Barbenchon, E. & Milhabet, I. (2005). L'optimisme : réponse désirable et/ou socialement utile ? *Revue internationale de psychologie sociale*, 3, 153-181.

Leclerc-Olive, M. (1998). Les figures du temps biographique. *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 54, 97-120.

Leclerc-Olive, M., & Engrand, S. (2000). Sortir de la précarité de l'emploi : entre routine et projet. In I. Billiard, D. Debordeaux, & M. Lurol (Eds.). *Vivre la précarité, trajectoires et projets de vie*, pp. 37-60. La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube.

Lee, S.H.V. & Job, R.F.S. (1995). The effect of information on optimism bias. In D. Kenny & R.F.S. Job (Eds.). *Australia's Adolescents: A Health Psychology Perspective* (pp 157-162). Armidale, NSW: New England University Press.

Lee, Y.T. & Seligman, M.E.P. (1997). Are Americans more optimistic than the Chinese ? *Personality and Social Psychology Bulletin*, 23, 32-40.

Lemaine, G. (1966). Inégalité, comparaison et incomparabilité : esquisse d'une théorie de l'originalité sociale. *Bulletin de Psychologie*, 20, 1-9.

Lennings, C.J. (1992). Suicide and time perspective: An examination of Beck and Yufit's suicide risk indicators. *Journal of Clinical Psychology*, 48, 510-517.

Lennings, C.J. (1993). Adolescent time perspective: A further note. *Perceptual and Motor Skills*, 77, 808-810.

- Lens, W., & Gailly, A. (1980). Extension of future time perspective in motivational goals of different age groups. *International Journal of Behavioral Development*, 3, 1-17.
- LeShan, L.L. (1952). Time orientation and social class. *Journal of Abnormal and Social Psychology*, 47, 589-592.
- Lessing, E.E. (1968). Demographic, developmental and personality correlates on future time perspective (FTP). *Journal of Personality*, 36, 183-201.
- Lessing, E.E. (1972). Extension of personal future time perspective, age and life satisfaction of children and adolescent. *Developmental Psychology*, 6, 457-468.
- Levy, S.M. (1978). Some determinants of temporal experience in the retired and its correlates. *Genetic Psychology Monographs*, 98, 181-202.
- Lewin, K. (1939). Field theory and experiment in social psychology: Concepts and methods. *The American Journal of Sociology*, 44, 868-896.
- Lewin, K. (1942). Time Perspective and Morale. In G. Watson (Ed.), *Civilian Morale*, pp. 48-70. Boston, Houghton Mifflin.
- Lewin, K. (1943). Defining the field at a given time. *Psychological Review*, 50, 292-310.
- Lewin, K. (1946). Behavior and development as a function of the total situations. In L. Carmichael (Ed.), *Manual of child psychology*, pp. 791-844. New York, Wiley.
- Lewin, K. (1951). *Field theory in social sciences*. New York, Harper.
- Lewin, K. (1959). *Psychologie Dynamique: Les relations humaines*. Paris, PUF.
- Lin, Y-C., & Raghbir, P. (2005). Gender differences in unrealistic optimism about marriage and divorce: Are men more optimistic and women more realistic ? *Personality and Social Psychology Bulletin*, 31, 198-207.
- Locke, E. (1994). Goal setting and productivity under capitalism and socialism, in Z. Zaleski (Eds.), *Psychology of future orientation*, pp. 157-170.
- MacKinnon, D.W. (1944). A topological analysis of anxiety. *Character and Personality*, 12, 163-176.

Major B. et Schmader T. (1998): Coping with stigma through psychological disengagement. In J. K. Swim et C. Stangor (Dir.), *Prejudice The target's perspective*. San Diego, Academic Press.

Markus, H. (1977). Self-schemata and processing information about the self. *Journal of Personality and Social Psychology*, 35, 63-78.

Markus, H., & Nurius, P. (1986). Possible selves. *American Psychologist*, 41, 954-969.

Marpsat, M., Quaglia, M., & Razafindratsima, N. (2002). *Etude des marges de l'enquête Insee 2001 : le cas des personnes sans domicile n'utilisant pas les services d'hébergement et de restauration*, rapport pour l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale, septembre.

Maruani M., 1989, « Statut social et modes d'emplois », *Revue Française de Sociologie*, vol. 40, n° 1, pp. 67-81.

Mathieu Grégoire, *Les intermittents du spectacle. Enjeux d'un siècle de luttes (de 1919 à nos jours)*, Paris, La Dispute, coll. « Travail et salariat », 2013, 182 p.

Meda, D. (1995). *Le travail : une valeur en voie de disparition*, Paris, Alto Aubier.

Mégemont, J-L. (1998). Mobilité professionnelle : construction de l'identité et formation de la personne. In A. Beaubion-Broye (Ed.). *Événements de vie, transitions et construction de la personne* (pp. 87-110). Saint-Agne, Eres.

Melges, F.T, Tinklenberg, J.R., Hollister, L.E., & Gillepsie, H.K. (1970). Temporal desintegration and depersonalization during marijuana intoxication. *Archives of General Psychiatry*, 23, 204-210.

Melges, F.T. (1982). *Time and the inner future*. New York, Wiley.

Menahen, G., Bantman, P., & Martin, S. (1994). Evènements de la jeunesse, trajectoires de vie et troubles de l'existence à l'âge adulte. In *Trajectoires sociales et inégalités*, sous la direction de Bouchaiser, F. Editions Erès, Toulouse, pp. 63-90.

Menger P.-M., 2002, *Portrait de l'artiste en travailleur. Métamorphoses du capitalisme*, Paris, Le Seuil.

Menger P.-M., 2004, « L'employeur, le salarié et l'assureur dans l'hyperflexibilité contractuelle : les intermittents du spectacle », *Droit Social*, n° 9-10, septembre-octobre, pp. 825-833.

Menger, P.M. (2005). *Les intermittents du spectacle. Sociologie d'une exception*, Paris, Éditions de l'EHESS.

Menon, G., Kyung, E.J., & Agrawal, N. (2009). Biases in social comparisons: optimism or pessimism? *Organizational Behavior and Human Decision Processes*, 108, 39-52.

Mercure, D. (2001). « Nouvelles dynamiques d'entreprise et transformation des formes d'emploi : du Fordisme à l'impartition flexible », dans Bernier, J. & coll. (dir.), *L'incessante évolution des formes d'emploi et la stagnation des lois du travail*, Québec, Presses de l'Université Laval.

Mercure, D. (2003). « Logiques du capital et vulnérabilités sociales » dans Châtel, V. & M-H. Soulet (dir.), *Agir en situation de vulnérabilité*, Québec, Presses de l'Université Laval.

Metha, P.H., Rohila, P.K., Sunberg, N.D., & Tyler, L.E. (1972). Futur time perspective of adolescents in India and the United States, *Journal of Cross Cultural Psychology*, 3, 293-302.

Meyer, T. (1995). Vulnérabilité subjective à l'influence des médias: optimisme comparatif et assiduité télévisuelle. *Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 26, 9-28.

Milhabet, I. (2010). *L'optimisme Comparatif*. Grenoble, PUG.

Milhabet, I., Desrichard, O. & Verhiac, J.F. (2002). Comparaison sociale et perception des risques : l'optimisme comparatif, in Beauvois, J.L, Joule, R.V. & Monteil, J.M (Eds), *Perspectives cognitives et conduites sociales viii* , Presses Universitaires de Rennes.

Miller, R.B., & Brickman, S.J. (2004). A model of future-oriented motivation and self-regulation. *Educational Psychology Review*, 16, 9-33.

Mirvis, P.H., & Hall, D.T. (1996). Psychological success and the Boundaryless Career, in *The Boundaryless Career, a New Employment Principle for a New Organizational Era*, sous la direction de M.B. Arthur et D.M. Rousseau, Oxford University Press, pp. 237-255.

- Monod, J. (1970). *Le hasard et la nécessité. Essai sur la philosophie naturelle de la biologie moderne*, éditions du Seuil.
- Montangero, J. (1977). La genèse des raisonnements et des concepts temporels. In P. Fraisse & al. (Eds.), *Du temps biologique au temps psychologique*, pp. 175-215. Paris, PUF.
- Mony (Eds.), *Précarisation sociale, travail et santé*. Paris, IRESCO.
- Moscovici, S. (1961). *Les conséquences psychosociologiques de la reconversion industrielle*. Paris, Armand Colin.
- Moscovici, S. (1984). *Psychologie sociale*. Paris, PUF.
- Murray, H.A. (1954). *Exploration de la personnalité*, vol. 2. Paris: PUF.
- Nicole-Drancourt, C. (1992). L'idée de précarité revisitée. In *Travail et Emploi*, 52, 57-70.
- Norem, J. K., & Cantor, N. (1986a). Anticipatory and post-hoc cushioning strategies: Optimism and defensive pessimism in "risky" situations. *Cognitive Therapy and Research*, 10, 347-362.
- Norem, J. K., & Cantor, N. (1986b). Defensive pessimism: "Harnessing" anxiety as motivation. *Journal of Personality and Social Psychology*, 51, 1208-1217.
- Nurmi, J., Poole, E.M., & Seginer, R. (1995). Tracks and transitions. A comparison of adolescent future-oriented goals, explorations, and commitments in Australia, Israel and Finland, *International Journal of Psychology*, 30, 355-375.
- Nurmi, J.E. (1987). Age, sex, social class, and quality of family interaction as determinants of adolescents' future orientation: A developmental task interpretation. *Adolescence*, 12, 977-991.
- Nurmi, J.E. (1989a). Development of orientation to the future during early adolescence: a four year longitudinal study and two cross-sectional comparisons. *International Journal of Psychology*, 24, 195-214.
- Nuttin, J. (1979). La perspective temporelle dans le comportement humain. In P. Fraisse & al. (Eds.). *Du temps biologique au temps psychologique* (pp. 307-363). Paris, PUF.

- Nuttin, J. (1977). La perspective temporelle dans le comportement humain. In P. Fraisse & al. (Eds.). *Du temps biologique au temps psychologique*, pp. 307-363. Paris, PUF.
- Nuttin, J. (1980). *Motivation et perspectives d'avenir*. Louvain, Presses Universitaires de Louvain.
- Nuttin, J. (1985). *Théorie de la motivation humaine : du besoin au projet d'action*, Paris, PUF.
- Olson, J. M. & Hafer, C. L. (1996). Affect, motivation, and cognition in relative deprivation research. In R. M. Sorrentino et E. T. Higgins (Dir.), *Handbook of motivation and cognition: The interpersonal context (vol. 3)* (pp. 85-117). New York : Guilford.
- Olson, J.M., & Hazlewood, J.D.(1986). Relative deprivation and social comparison: An integrative perspective. In J. M. Olson, C. P. Herman et M. P. Zanna (Dirs.), *Relative deprivation and social comparison : The Ontario symposium*. Volume 4. Hillsdale, Lawrence Erlbaum, pp. 1-15.
- Osgood, C.E., Suci, G.J., & Tannenbaum, D.H. (1957). *The measurement of meaning*. Urbana; University of Illinois Press.
- Palmade, J. (Dir.). (2003). *L'incertitude comme norme*. Paris, PUF.
- Parizot, I., & Chauvin, P. (2003). Le recours aux soins des personnes en situation précaire : une recherche auprès de consultants de centres de soins gratuits en région parisienne. *Revue d'Epidémiologie et de Santé Publique*, 51, 577-588.
- Paugam S., 1993, *La société française et ses pauvres*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Paugam, S. (1994). La vie conjugale à l'épreuve du chômage. *Informations sociales*, 37, 88-98.
- Paugam, S. (2000). *Le salarié de la précarité*, Paris, PUF.
- Peetsma, T.T.D. (2000). Future time perspective as a predictor of school investment. *Scandinavian Journal of Educational Research*. Vol. 44, n°. 2, 177-192.
- Perlman, L.M. (1976). Temporal extension and orientation: A methodological study, *Perceptual and Motor Skills*, 43, 775-785.

Perloff, L. S., & Fetzer, B.K. (1986). Self-Other Judgments and Perceived vulnerability to victimization. *Journal of Personality and social Psychology*, 50, 502-510.

Perloff, L.S. & Fetzer, B.K. (1986). Self-other judgments and perceived vulnerability to victimization. *Journal of Personality and Social Psychology*, 50, 502-510.

Perloff, L.S. (1983). Perceptions of vulnerability to victimization. *Journal of Social Issues*, 39, 2, 41-61.

Petta, G., & Walker, I. (1992). Relative deprivation and ethnic identity. *British Journal of Social Psychology*, 31, pp. 285-293.

Piaget, J. (1946). *Le développement de la notion de temps chez l'enfant*. Paris, PUF.

Piaget, J. (1958). *Logic and psychology*. New York: Basic Books, Inc.

Poole, M.E., & Cooney, G.H. (1987). Orientation to the future: A comparison of adolescents in Australia and Singapore. *Journal of Youth and Adolescence*, 16, 129-151.

Pronovost, G. (1996). *Sociologie du temps*. Bruxelles, De Boeck Université.

Rakowski, W. (1979). Future time perspective in later adulthood: review and research direction, *Experimental Aging Research*, 5, 43-88.

Ramos, J. (2008). Aperçu de la recherche sur le temps et les temporalités en psychologie sociale, *Temporalistes*, 8.

Ramos, J-M. (1987). La représentation sociale du temps. *Temporalistes*, 6, 19-23.

Ramos, J-M. (1991). Représentations et temporalités sociales. *Temporalistes*, 22, 20-26.

Rannou J. (2003). « Les métiers artistiques du spectacle vivant et leurs catégorisations » in Menger P.-M., *Les professions et leurs sociologies. Modèles théoriques, catégorisations, évolutions*, Paris, Fondation Maison des sciences sociales de l'homme, p. 83-99.

Rannou J., Roharik I., 2006, *Les danseurs, un métier d'engagement*, Paris, La Documentation française.

- Rappaport, H., Enrich, K., & Wilson, A. (1985). Relation between ego identity and temporal perspective. *Journal of Personality and Social Psychology*, 48, 1609-1620.
- Regan, P.C., Snyder, M., & Kassin, S.M. (1995). Unrealistic optimism, self-enhancement or person positivity. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 21, 1073-1082.
- Regeht, R.A. (1996). A measurement of future time perspective. *XXVI International Congress of Psychology*, Montréal, Canada.
- Rey F., 2001, « Les faux intermittents mais vrais précaires du petit écran », *Liaisons sociales*, n° 61, décembre.
- Rodriguez-Tomé, H. (1977). Identité et horizon temporel à l'adolescence. In P. Fraisse & al. (Eds.), *Du temps biologique au temps psychologique*, pp. 379-386. Paris, PUF.
- Rodriguez-Tomé, H. (1986). Les perspectives temporelles à l'adolescence, Paris, PUF.
- Rodriguez-Tomé, H., & Bariaud, F. (1987). *Les perspectives temporelles à l'adolescence*. Paris, PUF.
- Rosa, C. (2002). Le travail à temps partiel, sous emplois précaires? Dynamiques psychosociales et rapports au travail. *Pratiques psychologiques*, 4, 79-94.
- Rose, J.P., Endo, Y., Windschitl, P.D., & Suls, J. (2008). Cultural differences in unrealistic optimism and pessimism: The role of egocentrism and direct versus indirect comparison measures. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 34, 1236-1248.
- Roux, N. (2014). Créer de la continuité : un travail en soi. Artistes intermittents du spectacle et saisonniers agricoles. *La nouvelle revue du travail* (en ligne), 5/2014. URL : <http://nrt.revues.org/1938>;DOI:10.4000/nrt.1938
- Ruiz, R.A., & Krauss, H.H. (1968). Anxiety, temporal perspective and item content of the incomplete thoughts test (ITT). *Journal of Clinical Psychology*, 24, 70-72.
- Runciman, W.G. (1966). *Relative deprivation and social justice*. Berkeley : University of California Press.

Sapsford, R.J. (1978). Life-sentence: Prisoners psychological changes during sentence. *British Journal of Criminology*, 18, 128-145.

Sarchielli, G., Depolo, M., & Fraccaroli, F. (1991). Senza lavoro, vincoli, strategie e risorse per la costruzione sociale della occupabilita. Bologne : Il Mulino.

Schlosberg, A. (1984). Zeitperspective als ich function in den Schizophrenia, *Dynamische Psychiatrie*, 17, 85-102.

Schmidt, R.W., Lamm, H., & Trommsdorff, G. (1978). Social class and sex as determinant of future orientation in adults. *European Journal of Social Psychology*, 8, 71-90.

Schnapper D., 1981, *L'épreuve du chômage*, Paris, Gallimard.

Sears, D.O. (1983). The person-positivity bias. *Journal of Personality and Social Psychology*, 44, 233-250.

Sennet, R. (1998). *Le travail sans qualités, les conséquences humaines de la flexibilité*. Paris, Albin Michel.

Settle R.B., Alreck, P., & Glasheen, J.W. (1978). Individual Time Orientation and Consumer Life Style, *Advances in Consumer Research*, 5, 315-319.

Shaklee, (1983). Human covariation judgement: Accuracy and strategy. *Learning and Motivation*, 14, 433-448.

Shannon, L. (1975). Development of time perspective in three cultural groups: A cultural difference or an expectancy interpretation. *Developmental Psychology*, 11, 114-115.

Sheeran, P., Abrams, D., & Orbell, S. (1995). Unemployment, self-esteem and depression: A social comparison theory approach. *Basic and Applied Social Psychology*, 17, 65-82.

Shell, D.F., & Husman, J. (2001). The multivariate dimensionality of personal control and future time perspective beliefs in achievement and self-regulation. *Contemporary Educational Psychology*, 26, 481-506.

- Shepperd, J.A., Ouellette, J.A., & Fernandez, J.K. (1996). Abandoning unrealistic optimism: Performance estimates and the temporal proximity of self-relevant feedback. *Journal of Personality and Social Psychology*, 70(4), 844–855.
- Shirai, T. (1996a). Terminology of Time Perspective and its measurement, *XIVth biennial ISSBD conference*, Quebec City, 15-16 august.
- Shmotkin, D. (1991). The role of time orientation in life satisfaction across the life span. *Journal of Gerontology*, 46, 243-250.
- Shmotkin, D., & Eyal, N. (2003). Psychological Time in Later Life: Implications for Counselling. *Journal of Counselling and development*, 81-3, 259-267.
- Shostrom, E.L. (1963). *Personal Orientation Inventory*. San Diego, Edits.
- Showers, C. (1992). The motivational and emotional consequences of considering positive or negative possibilities for an upcoming event. *Journal of Personality and Social Psychology*, 63, 474-484.
- Sibaud, L. (2011). *Les musiciens de variété à l'épreuve de l'intermittence. Des précarités maîtrisées ?*, Thèse pour le doctorat de sociologie, Université Evry-Val d'Essonne.
- Simmel, G. (1998). *Les Pauvres*, Paris, PUF.
- Singh-Manoux, A., & Marmot, M. (2005). Role of socialization in explaining social inequalities in health. *Social Science & Medicine*, 60, 2129-2134.
- Singly F. de. (1996). *Le soi, le couple et la famille*. Paris, Nathan, coll.
- Sinigaglia J., 2007, « Le mouvement des intermittents du spectacle : entre précarité démobilisatrice et précaires mobilisateurs », *Sociétés contemporaines*, n° 65, pp. 27-54.
- Smith, J., Flowers, P., Larkin, M. (2009). *Interpretative phenomenological analysis: theory, method and research*. London : Sage.
- Smith, J.A. (1996). Beyond the divide between cognitions and discourse : Using interpretative phenomenological analysis in health psychology. *Psychology & Health*, 11, 261-271.
- Sordes-Ader, F., & Tap, P. (2002). Précarité socio-économique et vulnérabilité. *Pratiques Psychologiques*, 4, 65-78.

- Spini, D., Elcheroth, G., & Figini, D. (2007). Is there space for time in social psychology publications ? A content analysis across five journals, *Journal of Community and Applied Social Psychology*.
- Stack, F., Schwarz, N., & Gschneidinger, E. (1985). Happiness and reminiscing: The role of time perspective, affect, and mode of thinking. *Journal of Personality and Social Psychology*, 49, 1460-1469.
- Stein, K.B., Sarbin, T.R., & Kulik, J.A. (1968). Future Time Perspective: Its Relation to the Socialization Process and the Delinquent Role. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 32, 257-264.
- Stouffer, S.A., Schuman, E.A., DeVinney, L.C., Star, S.A., & Williams, R.M. (1949). *The American soldier: Adjustment during army life* (vol. 1). Princeton: Princeton University Press.
- Stratham, A., Gleicher, F., Boninger, D.S., & Edwards, C.S. (1994). The consideration of future consequences : Weighing immediate and distant outcomes of behavior. *Journal of Personality and Social Psychology*, 66, 742-752.
- Tajfel, H., & Turner, J.C. (1986). The social identity theory of intergroup behavior. In S. Worchel et W. Austin (Eds.), *Psychology of Intergroup Relations* (2nd ed., pp. 7-24). Chicago: Nelson-Hall.
- Tajfel, H. (1972). La catégorisation sociale. In S. Moscovici (Ed.), *Introduction à la*
- Tajfel, H., & Turner, J.C. (1979). An integrative theory of intergroup conflict. In S. Worchel et W. Austin (Eds.), *The social psychology of intergroup relations*, pp. 33-48. Pacific Grove, CA/Brooks/Cole.
- Tajfel, H., Billig, M.G., Bundy, R.P., & Flament, C. (1971). Social categorization and intergroup behavior. *European Journal of Social Psychology*, 1, 149-178.
- Tap, P., & De Lourdes Vasconcelos, M. (2004). *Précarité et vulnérabilité psychologique*. Ramonville Saint-Agne, Erès.
- Taylor, S. E., Wood, J. V., & Lichtman, R. R. (1983). It could be worse: Selective evaluation as a response to victimization. *Journal of Social Issues*, 39, 19-40.

Taylor, S.E. & Brown, J.D. (1988). Illusion and well-being: A social psychological perspective on mental health. *Psychological Bulletin*, 103, 193-210.

Taylor, S.E., Kenedy, M.E., Aspinwall, L.G., Schneider, S.C., Rodriguez, R., & Herbert., M. (1992). Optimism, coping, psychological distress, and high-risk sexual behavior among men at risk for AIDS. *Journal of Personality and Social Psychology*, 53, 460-473.

Teahan, J.E. (1952). Future time perspective, optimism and academic achievement. *Journal of Abnormal and Social Psychology*, 57, 379-380.

Thiébaud, E. (1996). La perspective temporelle : Quelques corrélats. *Temporalistes*, 33, 5-9.

Thiébaud, E. (1997). *La perspective temporelle – l'objet de mesure : vers une élucidation conceptuelle*. Nancy : Thèse de doctorat de l'Université Nancy 2.

Thiébaud, E. (1998). La perspective temporelle : un concept à la recherche d'une définition opérationnelle. *L'Année Psychologique*, 45, 100-119.

Thiébaud, E. (2000). Perspective future, stratégies d'adaptation et planification : un modèle de mesure, *Revue européenne de psychologie appliquée*, 50, 205-216.

Thor, D.H. (1952). Time perspective and time of day. *Psychological Record*, 12, 417-422.

Tismer, K.G. (1987). Psychological aspects of temporal dominance during adolescence. *Psychological Reports*, 61, 647-654.

Tocqueville, A. (1967). *L'ancien régime et la révolution*, Gallimard, Paris.

Toombs, S.K. (1990). The temporality of illness: four levels of experience. *Theoretical medicine*, 11, 227-241.

Tougas, F., & Beaton, A.M. (2002). Personal and group relative deprivation: Connecting the 'I' to the 'we'. In I. Walker and H.J. Smith (Dir.), *Relative Deprivation: Specification, Development and Integration*. Cambridge, Cambridge University Press.

Tougas, F., Beaton A. M., & Veilleux, F. (1991): Why women approve of affirmative action: The study of a predictive model. *International Journal of Psychology*, 26, pp. 761-776.

- Tougas, F., Beaton, A.M., & Veilleux, F. (1991). Why women approve of affirmative action: The study of a predictive model. *International Journal of Psychology*, 26, pp. 761-776.
- Tougas, F., Lagacé, M., de la Sablonnière, R., & Kocum, L. (2004). A new approach to the link between identity and relative deprivation in the perspective of ageism and retirement. *The International Journal of Aging and Human Development*, 59, pp. 1-23.
- Trommsdorff, G. (1983). Future orientation and socialization. *International Journal of Psychology*, 18, 381-406.
- Trommsdorff, G. (1993). La perspective future: aspects socioculturels, *Revue Québécoise de Psychologie*, 14, 103-118.
- Trommsdorff, G., & Lamm, H. (1980). Future orientation of institutionalized and noninstitutionalized delinquents and nondelinquents. *European Journal of Social Psychology*, 10, 247-278.
- Trommsdorff, G., & Leclerc, D. (1993). La perspective future: aspects socioculturels. *Revue Québécoise de Psychologie*, 14, 99-120.
- Tversky, A., & Kahneman, D. (1973). Availability: A heuristic for judging frequency and probability. *Cognitive Psychology*, 5, 207-232.
- Twenge, J.M., Catanese, K.R., & Baumeister, R.F. (2003). Social exclusion and the deconstructed state: Time perception, meaninglessness, lethargy, lack of emotion and self-awareness. *Journal of Personality and Social Psychology*, 85, 409-423.
- Van Der Keilen, M. (1982). L'étendue de la perspective temporelle future et l'attitude à l'égard du présent, du passé et de l'avenir chez les adolescents normaux et handicapés sociaux : Influence du succès et de l'échec expérimental. *Psychologica Belgica*, 22, 161-183.
- Verlhiac, J-F. (2006). Les effets du statut et de la privation relative sur l'optimisme comparatif de sujets de faibles ressources socio-économiques. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 72, 23-36.

Verlhiac, J-F., Desrichard, O., Milhabet, I., & Arab, N. (2005). Effets de la réputation du groupe scolaire d'appartenance et des facteurs de vulnérabilité personnelle sur l'optimisme comparatif. *L'orientation scolaire et professionnelle*, 34(2), 1-19.

Verlhiac, J-F., Milhabet, I., & Desrichard, O. (1998). *Perception du risque : optimisme ou réalisme ?* IIème Congrès International de Psychologie Sociale en Langue Française ADRIPS. Turin sept 1998.

Verstraeten, D. (1980). Level of realism in adolescent future time perspective, *Human Development*, 23 (3), 177-191.

Viinamaki, H., Koskela, K., Niskanen, L., & Tahka, V. (1994). Mental adaptation to unemployment. *European Journal of Psychiatry*, 8, 243-252.

Vincens, J. (1996). *L'insertion professionnelle des jeunes. Délimiter un champ de recherche ?* Toulouse, Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche sur les Ressources Humaines et l'Emploi, CNRS, 1996.

Vultur, M. (2010). « La précarité : un concept fantôme dans la réalité mouvante du monde du travail », *Sociologies*, La précarité, mis en ligne le 27 septembre 2010.

Walker, I. (1999). Effects of personal and group relative deprivation on personal and collective self-esteem. *Group Processes et Intergroup Relations*, 2, pp. 365-380.

Walker, I., & Mann, L. (1987). Unemployment, relative deprivation and social protest. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 13, 275-283.

Walker, I., & Pettigrew, T.F. (1984). Relative deprivation theory: an overview and conceptual critique. *British Journal of Social Psychology*, 23, 301-310.

Walker, I., & Smith, H.J. (2002): *Relative Deprivation: Specification, Development, and Integration*. Cambridge, Cambridge University Press.

Wallace, M. (1956). Future time perspective in schizophrenia. *Journal of Abnormal and Social Psychology*, 52, 240-245.

Wanberg, C.R., & Griffiths, R.F. (1997). Time structure and unemployment : a longitudinal investigation. *Journal of Occupational and Organizational Psychology*, 70, 75-90.

Waters, L., & Muller, J. (2003). Money or time? Comparing the effects of time structure and financial deprivation on the psychological distress of unemployed adults. *Australian Journal of Psychology*, 55, 166-175.

Weinstein, N.D. (1980). Unrealistic optimism about future life events. *Journal of Personality and Social Psychology*, 39(5), 806–820.

Weinstein, N.D. (1982). Unrealistic optimism about susceptibility to health problems. *Journal of Behavioral Medicine*, 5, 441-460.

Weinstein, N.D., & Lachendro, E. (1982). Egocentrism as a source of unrealistic optimism. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 8, 195-200.

Wills, T.A. (1981). Downward comparison principles in social psychology. *Psychological Bulletin*, 90(2), 245–271.

Wohlford, P. (1966). Extension of personal time, affective states, and expectation of personal death. *Journal of Personality and Social Psychology*, 3, 559-566.

Wresinski, J. (1987). *Grande pauvreté et précarité économique et sociale, Rapport au CES*. Paris, La Documentation Française.

Wulf, D.M. (1970). Varieties of temporal orientation and their measurement. *Dissertation Abstracts International*, 31, 907-908.

Wunderley, L.J., Reddy, W.B., & Dember, W.N. (1998). Optimism and pessimism in business leaders. *Journal of Applied and Social Psychology*, 28, 9, 751-760.

Zaleski, Z., Chlewinski, Z., & Lens, W. (1994). Importance of optimism-pessimism in predicting solution to world problems: an intercultural study. In Z. Zaleski (Ed.), *Psychology of future orientation*, pp. 207-228. Lublin, KUL.

Zimbardo, P.G., & Boyd, J.N. (1999). Putting time in perspective: A valid, reliable, individual differences metric. *Journal of Personality and Social Psychology*, 77, 1271-1288.

Index des tableaux, des figures et des encadrés.

Index des tableaux

Tableau 1. Présentation des caractéristiques socio-biographiques des participants

Tableau 2. Mots et exemples d'U.C.E. significativement associés à la classe 1 du corpus « Perspective Temporelle » et chi2 respectifs.

Tableau 3. Mots et exemples d'U.C.E. significativement associés à la classe 2 du corpus « Perspective Temporelle » et chi2 respectifs.

Tableau 4. Mots et exemples d'U.C.E. significativement associés à la classe 3 du corpus « Perspective Temporelle » et chi2 respectifs.

Tableau 5. Caractéristiques socio-biographiques des sujets représentatifs de la classe 1 du corpus « Perspective Temporelle ».

Tableau 6. Caractéristiques socio-biographiques des sujets représentatifs de la classe 2 du corpus « Perspective Temporelle ».

Tableau 7. Caractéristiques socio-biographiques des sujets représentatifs de la classe 3 du corpus « Perspective Temporelle ».

Tableau 8. Mots et exemples d'U.C.E. significativement associés à la classe 1 du corpus « Processus Comparatifs » et chi2 respectifs.

Tableau 9. Mots et exemples d'U.C.E. significativement associés à la classe 2 du corpus « Processus Comparatifs » et chi2 respectifs.

Tableau 10. Mots et exemples d'U.C.E. significativement associés à la classe 4 du corpus « Processus Comparatifs » et chi2 respectifs.

Tableau 11. Mots et exemples d'U.C.E. significativement associés à la classe 3 du corpus « Processus Comparatifs » et chi2 respectifs.

Tableau 12. Mots et exemples d'U.C.E. significativement associés à la classe 5 du corpus « Processus Comparatifs » et chi2 respectifs.

Tableau 13. Forme empruntée par la PT de J.

Tableau 14. Forme empruntée par la PT de M.

Tableau 15. Forme empruntée par la PT de B.

Tableau 16. Forme empruntée par la PT de C.

Tableau 17. Mots et exemples d'U.C.E. significativement associés à la classe 1 du corpus « Emploi/travail » et chi2 respectifs.

Tableau 18. Mots et exemples d'U.C.E. significativement associés à la classe 2 du corpus « Emploi/travail » et chi2 respectifs.

Index des figures

Figure 1. Le « *continuum des contraintes* »

Figure 2. Schéma expérimental de la recherche

Figure 3. Dendrogramme de l'analyse Alceste du corpus « Perspective Temporelle » des entretiens

Figure 4. Dendrogramme de l'analyse Alceste du corpus « processus Comparatifs » des entretiens

Figure 5. Dendrogramme de l'analyse Alceste du corpus « Emploi/travail » des entretiens

Index des encadrés

Encadré 1. Principales caractéristiques socio-biographiques de J.

Encadré 2. Densité temporelle et contenus rapportés par J.

Encadré 3. Principales caractéristiques socio-biographiques de M.

Encadré 4. Densité temporelle et contenus rapportés par M.

Encadré 5. Principales caractéristiques socio-biographiques de B.

Encadré 6. Densité temporelle et contenus rapportés par B.

Encadré 7. Principales caractéristiques socio-biographiques de C.

Encadré 8. Densité temporelle et contenus rapportés par C.
